TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 602 — 36 PAGES — VENDREDI 2 MARS 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

M. GISCARD D'ESTAING AU MEXIQUE

Paris accorderait à Mexico des crédits supérieurs à 1 milliard de francs

Lire page 6 l'article de notre envoyé spécial M. DELARUE.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

QUI GOUVERNE L'IRAN ?

Il n'est pas coutumier que les révolutions se produisent dans l'ordre. Celle d'Iran n'échappe pas à la règle, encore que la population a fait le plus souvent preuve d'une discipline, d'un sens civique qui ont impressionné nombre d'observateurs étrangers.

Il est sans doute normal, et sain, qu'un peuple, soumis à une effroyable répression étatique pendant plus d'un quart de siècle, ait enfin la possibilité d'élever la voix, de s'exprimer comme bon lui semble, à l'unisson ou d'une manière contradictoire, sur l'avenir qu'il entend se forger.

Force est de constater cependant que cette « démocratie révolutionnaire » exercée pendant le soulèvement populaire de ces derniers mois risque de céder la place à une dictature qui adopterait les méthodes de la précédente. Divers signes, qui vont s'amplifiant, alimentent les inquiétudes d'une partie de la population iranienne moderniste, de gauche ou laïque. Les « comités islamiques », qui se réclament, à tort ou à raison, de l'ayatollah Khomeiny, accentuent leur pression, font régner une sorte de terreur intellectuelle, agissant parfois brutalement, avec l'objectif avoué de s'assurer le monopole du pouvoir.

Après avoir ordonné l'exécution sommaire de criminels de l'ancien régime — qui auraient pu être jugés publiquement non sans profit pour le pouvoir révolutionnaire lui-même, — ils se livrent à des perquisitions et à des arrestations, incarcèrent des « suspects », parfois sur la foi d'une simple dénonciation.

Les mollahs conservateurs, qui ont la haute main sur la plupart de ces comités, se substituent encore aux autorités officielles pour instaurer l'ordre islamique tel qu'ils le conçoivent. Ils interdisent la consommation de l'alcool non seulement à leurs concitoyens musulmans, mais aussi aux étrangers et aux « infidèles ». Ils prétendent instaurer la censure sur la presse, imposer le silence à des journalistes, des professeurs, des intellectuels non conformistes, et qu'ils taxent, pour les besoins de la cause, de « communistes ». Ainsi les journalistes et employés de la radio-télévision, excédés par l'arbitraire de leur directeur, nommé à son poste par le nouveau régime, exigent-ils sa démission.

Son autorité battue en brèche à gauche comme à droite, le premier ministre, M. Mehdi Bazargan, menace de démissionner. L'ayatollah Khomeiny, qui s'est retiré ce jeudi 1er mars à Qom, vraisemblablement pour donner davantage de crédibilité à l'homme qu'il a nommé à la tête du gouvernement, invite la population à respecter l'ordre établi.

Mais comment les mollahs espèrent-ils mettre fin à la dualité du pouvoir quand ils sanctionnent celui du « conseil révolutionnaire islamique », corps occulte dont on ignore encore la composition, et qui continue à agir comme si le gouvernement de M. Bazargan n'existait pas ? Comment pourront-ils convaincre les guérilleros de gauche ou d'extrême gauche de déposer les armes alors qu'ils nomment à des postes de responsabilité, dans les forces armées comme dans l'administration, des hommes qui avaient servi, à des degrés différents, l'ancien régime impérial ? Surtout, donnent-ils une leçon de tolérance quand ils affirment vouloir instaurer coûte que coûte une « république islamique » à l'issue d'un « référendum » qui a toutes les apparences d'un plébiscite dont les résultats paraissent acquis d'avance ? N'aurait-il pas mieux valu élire une assemblée constituante qui, dans un esprit pluraliste, aurait rédigé la Loi fondamentale de la nouvelle république ?

A n'en pas douter, une attitude plus démocratique des dirigeants de la révolution iranienne aurait contribué à stabiliser la situation en ralliant la population, dans toutes ses composantes, à l'« ordre nouveau ».

(Lire page 3.)

L'opération au Vietnam « approche de son terme » annonce Pékin

Les Chinois assurent avoir porté des « coups décisifs » aux forces de Hanoï

Pour la première fois depuis le début de son opération militaire au Vietnam le 17 février, la Chine a laissé entendre qu'elle allait ramener bientôt ses troupes à l'intérieur de ses frontières.

Le vice-premier ministre de Pékin, M. Li Xiannian (Li Hsien-nien), cité par l'A.F.P., a en effet déclaré, ce jeudi 1er mars, à des journalistes étrangers que son pays « a infligé des coups décisifs » à certaines des « forces principales » du Vietnam et qu'il retirera donc ses forces à la « condition » que Hanoï ne recoure plus à des « provocations armées » sur la frontière chinoise.

Le dirigeant chinois a précisé que les unités de l'Armée populaire de libération n'attendraient « *pas nécessairement* » que des négociations s'engagent entre Pékin et Hanoï pour se retirer du Vietnam. Interrogé sur la question de savoir si la « *contre-attaque limitée* » chinoise touchait à son terme, M. Li a répondu : « *Nous nous en approchons.* »

L'offensive chinoise avait officiellement pour but de « *punir* » les forces armées vietnamiennes, accusées de se livrer à des « *provocations* » » contre la Chine. Pour les stratèges chinois, il fallait essentiellement « *donner une leçon* » aux Vietnamiens en brisant au moins en partie leur corps de bataille. Les Vietnamiens, le sachant, s'étaient jusqu'à présent refusés à engager dans le combat leurs divisions d'élite. En affirmant aujourd'hui que certaines « *forces principales* » vietnamiennes ont reçu des « *coups décisifs* », Pékin pourrait tenter de justifier le retrait de ses troupes par une « *victoire* », version qui ne manquera sans doute pas d'être contestée par Hanoï.

Par ailleurs, l'initiative de M. Li Xiannian est à rapprocher du commentaire publié mercredi par l'agence Chine nouvelle selon lequel un « *retrait mutuel* » des forces chinoises du Vietnam et vietnamiennes au Cambodge pourrait être la « *clé pour supprimer la tension actuelle en Asie du Sud-Est* ».

En annonçant le retrait de ses troupes, avant même que Hanoï ait eu le temps de crier victoire, et en mettant le Vietnam au défi de faire de même, la Chine souhaite placer son adversaire dans la position embarrassante d'être le seul pays de la région à maintenir au Cambodge un corps expéditionnaire hors de ses frontières. *En outre, elle peut vouloir* pousser les Vietnamiens à négocier, puisque ceux-ci ont dit que les conversations pourraient commencer dès que les « *agresseurs* » auraient regagné leur pays.

Sur le terrain, certaines informations font état de violents combats dans la région de Lang-son. Pour faire face à la pression chinoise, Hanoï aurait retiré trois divisions du Laos et autant du Cambodge. Le général Giap, ministre de la défense, s'est déclaré mercredi « *certain de la victoire complète* ». La veille, le secrétaire général du P.C. vietnamien, M. Le Duan, avait annoncé qu'ouvriers et fonctionnaires devaient, en plus de leurs huit à dix heures de travail quotidien, se livrer à deux deux heures de préparation militaire.

(Lire page 4 l'article de notre correspondant Alain Jacob.)

M. DE MARENCHES RESTERA A LA TÊTE DU SDECE JUSQU'EN 1981 ET RÉORGANISERA SON SERVICE

(Lire page 10.)

M. Giscard d'Estaing ne s'opposerait pas à la session extraordinaire du Parlement sur l'emploi que propose M. Chirac

L'U.D.F. n'approuve pas l'initiative du R.P.R.

M. Giscard d'Estaing ne s'opposera pas à la réunion en session extraordinaire du Parlement pour débattre de la situation de l'emploi si la majorité des membres de l'Assemblée nationale le demande dans les formes constitutionnelles requises. Cette majorité existe en théorie, puisque après le P.C., le P.S. et le M.R.G., le R.P.R. vient de demander, par la voix de M. Chirac, la convocation des Assemblées avant la reprise de la session ordinaire le 2 avril prochain.

Compte tenu des contraintes de la campagne électorale pour les élections cantonales des 18 et 25 mars, l'organisation d'une telle session provoque certaines difficultés. Le Parlement pourrait être convoqué entre le 12 et le 17 mars.

M. Chirac propose aux présidents des groupes de constituer deux commissions d'enquête parlementaire, l'une sur la situation de l'emploi, l'autre sur l'information du public. Les formations de l'opposition entendent, elles, mettre plus directement en cause les responsabilités du gouvernement, notamment dans la crise de la sidérurgie, et obtenir, comme le réclament les élus de la Lorraine et du Nord, la révision du plan acier.

L'agitation sociale continue dans le Valenciennois et dans le nord de la Lorraine. Mercredi 28 février, plusieurs centaines de manifestants de Denain ont mis à sac les locaux de la chambre patronale de Valenciennes. En Meurthe-et-Moselle, des militants syndicaux ont « séquestré » pendant dix heures le directeur de l'usine Sacilor d'Homécourt, tandis que d'autres ont occupé la gare de Longwy. M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a condamné ces « agissements répétés » *et assuré* « que seraient considérés comme nuls les engagements qui seraient arrachés par la contrainte ». *En raison de ce climat de violence, l'Union patronale des industries métallurgiques et minières a annulé le rendez-vous du 2 mars prévu avec les cinq fédérations syndicales de la sidérurgie, provoquant ainsi les protestations des centrales ouvrières.*

La tension sociale était devenue trop forte, trop lancinante même pour qu'elle ne débouche pas enfin, et d'une manière institutionnelle, sur le terrain politique. Les partis et les élus des régions les plus touchées par la crise ne s'en étaient pas désintéressés, il s'en faut. Au contraire, les interventions des communistes et des socialistes sont parfois allées au-delà de ce que souhaitains certains syndicalistes et celles des formations de la majorité ont paru incommoder grandement M. Barre.

De la réduction de la semaine de travail à l'impôt de solidarité en faveur du chômage pris sur les patrimoines, les propositions n'ont pas manqué. Ceux qui les ont faites avaient le sentiment de ne pas être entendus d'un gouvernement qui attend les heureux effets d'une prochaine reprise de l'économie alors qu'ils craignaient les risques d'une explosion sociale. Aux députés, on avait simplement promis un débat sur l'emploi dès l'ouverture de la session ordinaire, en espérant qu'ils se tiendraient tranquilles jusque-là. Ils n'ont pas eu cette patience et M. Chirac a donné le coup de pouce nécessaire pour que les élus soient en mesure d'obtenir une session extraordinaire. Le renfort du R.P.R. et l'appoint de l'un des deux groupes de l'opposition de gauche suffisent pour atteindre la majorité requise.

Venant après le réquisitoire que le président du R.P.R. a fait dans *le Monde* du 1er mars sur les principaux aspects de la politique du gouvernement, cette initiative n'étonne pas, mais elle ne lève pas l'ambiguïté d'une démarche qui met en cause l'action du président de la République et en œuvre une procédure parlementaire dirigée contre le premier ministre. L'ambiguïté est d'autant plus grande qu'il n'est pas question pour le R.P.R. d'aller jusqu'au bout de sa contestation et de censurer M. Barre.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 7.)

Aux innocents inconnus

par JEAN PLANCHAIS

Des héros, des tortionnaires, des victimes et des lâches, ainsi risquent d'apparaître aux générations d'aujourd'hui, méprisantes ou exaspérées, les Français d'il y a quarante ans.

Les garçons et les filles dont les grands-pères n'ont pas été décorés, dont les grands-mères n'ont pas été torturées doivent-ils *avoir toute leur vie les dents* agacées, l'âme en berne et la révolte au cœur ?

Les héros ont été et sont toujours justement célébrés. On les a beaucoup vus. Au cinéma, à la télévision, dans tant de livres de souvenirs, dans tant de commé*morations. Nul ne songe à les* oublier, non plus que les tortionnaires et les fanatiques qu'ils ont combattus.

Les victimes, elles, on les découvre, ou on les redécouvre, ces millions de boucs émissaires d'une haine imbécile et triomphante. Les morts aussi de la lutte ouverte ou clandestine, même si le rappel de l'holocauste laisse un peu trop dans l'ombre d'autres déportations.

Mais les autres ? Etaient-ils *tous des lâches ? Un* marécage en fond de décor, une immense majorité de Français abêtis, apeurés, indifférents ? Facile manichéisme. Dénoncer les responsabilités collectives est nécessaire. Pleurer à retardement sur la lâcheté de ses semblables est un sentiment de bon ton, émouvant, hautement littéraire et profondément réconfortant. Il faut bien pourtant rappeler cette étonnante vérité : des quantités de Français non homologués, de 1940 à 1944, n'ont été ni couards, ni égoïstes.

Certains étaient gaullistes, d'autres avaient mis naïvement leur confiance en Philippe Pétain, d'autres encore hésitaient, changeaient d'opinion au fil des jours et des années, des circonstances, des milieux et des propagandes. Mais, parmi tous ceux-là, il en est dont on ne parle jamais et qui, un instant, un jour ou pendant des années, par action ou par omission volontaire, ont aidé, sauvé des résistants, des juifs ou tout simplement « les autres » lorsqu'ils étaient en péril. On voue au pilori les concierges dénonciateurs. Il y en eut trop. On ne cite pas les concierges qui, malgré les pressions directes ou *indirectes, se sont tus.* On dépeint les voisins qui ont clos leur porte, brusquement devenus aveugles et sourds aux drames de leur palier. On ne cite pas, ou par une simple allusion, les complicités silencieuses qui ont assuré la survie d'hommes et de femmes traqués.

Les paysans ne s'enrichissaient pas tous aux dépens des citadins affamés. *Les commerçants ne* vendaient pas tous des jambons clandestins à des trafiquants ignobles ou à des collaborateurs cousus d'or. Les policiers n'étaient pas tous à la botte de la Gestapo. Que de fichiers disparus, que d'erreurs bénéfiques, de regards volontairement détournés ! Et les gendarmes n'ont pas tous pris le parti de « l'ordre ».

(Lire la suite page 10.)

Les élections aux chambres d'agriculture

SUCCÈS DE LA F.N.S.E.A. RECUL DU MODEF

(Lire page 32 le commentaire de JACQUES GRALL.)

EN ALSACE

Programme minimum ... à six chaînes

La grève a pris fin ce jeudi 1er mars dans les sociétés de télévision, après l'annonce d'une suspension des licenciements à la Société française de production. Cependant, le mouvement continue à la S.F.P. où les discussions devaient reprendre, en fin de matinée, entre la direction et les syndicats.

Il est prudent ce chauffeur de taxi strasbourgeois ! A cette façon, certes un peu cavalière, de lui suggérer qu'ici en Alsace, la grève de la S.F.P., avec ses incertitudes et ses répercussions, n'a pas dû tellement déranger une région capable de recevoir à longueur d'année les programmes des trois chaînes allemandes complétés au nord par ceux du Luxembourg et de la Belgique, au sud par trois autres venus d'une Suisse trilingue, il a répondu avec un haussement d'épaules :

« Ah ! oui, les chaînes étrangères... En ce moment il doit bien y en avoir pour les regarder un peu plus. Mais normalement, ça peut faire quoi ? 5 % ? 10 % ? Je ne sais pas moi... »

Personne, à vrai dire, ne sait. Mais personne non plus n'a jamais paru chercher à savoir. Pour l'homme au taxi, ce n'est de toute façon pas un sujet majeur. Encore, paraît-il, que, si son interlocuteur, avait formulé la demande en alsacien, il aurait pu avoir une autre réplique... Bah ! gardons l'image d'un sage. Il y en a d'autres en Alsace de cette espère.

JEAN-MARC THÉOLLÈRE.

(Lire la suite page 28.)

AU JOUR LE JOUR

Révolution culturelle

Les socialistes, les communistes et le R.P.R. sont d'accord pour la convocation extraordinaire du Parlement. C'est ainsi que la classe politique revient à l'avant-scène, un an après des législatives qui avaient semblé donner les mains libres au chef de l'Etat.

Il faut dire qu'à l'époque chacun des quatre grands courants politiques français avait pu se déclarer vainqueur, sans doute parce que les électeurs ne savaient plus guère s'ils votaient pour une opposition désunie ou pour une majorité divisée, alors qu'aujourd'hui ils votent quotidiennement contre la crise, ce qui laisse penser que tout le monde a finalement perdu les élections de mars 1978.

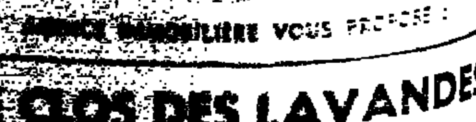
« Tout est politique », disait-on jadis : aujourd'hui, on dirait que tout est social. C'est peut-être cela, la révolution culturelle.

BERNARD CHAPUIS.

Cinq livres à propos du centenaire de Staline

(Lire pages 20 et 21.)





idées

FEMMES

Le complexe de Pénélope

par VALENTINE LOTH (*)

MALGRE les sursauts du féminisme au cours du dernier siècle, la tradition reste forte : le foyer, les enfants sont — trop souvent encore — considérés comme relevant exclusivement de la mouvance féminine, même si les désirs d'épanouissement personnel de la mère en dehors du milieu familial en sont contrariés. La fonction créatrice — spécifiquement féminine — retient la femme dans son foyer, mais la société a développé son rôle.

Toujours selon la tradition, l'homme sort du *foyer* pour se consacrer à son rôle de pourvoyeur, opérant ainsi un transfert, rééquilibrant la frustration éprouvée en raison de son incapacité créatrice. Il semble s'épanouir parce que la société a valorisé sa fonction.

L'évolution s'est effectuée au regard de cette valorisation. De plus en plus les filles reçoivent une formation identique à celle des garçons. Devenues femmes, elles éprouvent alors le besoin de s'exprimer, sinon de s'épanouir, à travers l'exercice d'une profession pour laquelle elles ont été préparées.

Dans ce cas, le couple et non l'homme seul assurera les revenus du ménage, la femme pouvant même en constituer la composante principale. Par ailleurs, techniques et mentalités aidant, l'enfant ne sera plus le fruit du hasard mais l'enfant du désir voulu par le couple au moment souhaité par lui.

Cette double évolution qui tend à rééquilibrer les responsabilités de l'homme et de la femme dans la société, comme maints exemples de jeunes couples le prouvent déjà, doit conduire nécessairement à un foyer de type nouveau où la notion de couple prendra son sens réel et profond.

Les développements antagonistes que suscite ce terme de foyer suffisent à prouver que rien n'a encore pu lui être substitué. Créé à partir de l'élément considéré jadis comme le plus noble, au point que Prométhée s'en fut dérober celui du ciel pour animer l'homme et l'initier au départ de sa civilisation, ce même mot est utilisé par les différentes disciplines scientifiques pour devenir *perceptif* comme le foyer cérébral ou rayonnant comme le *foyer* optique, et, couramment, il signifie l'endroit où *toutes* les richesses familiales se concentrent pour rayonner à nouveau.

C'est pourquoi il reste le lieu d'accueil privilégié de l'enfant, de l'homme aussi, chacun y trouvant son épanouissement. Défendre désormais l'idée de foyer indissolublement liée à celle de la maternité ne consiste pas à faire « rentrer les femmes à la maison » mais plutôt à adapter ce foyer aux conditions de la vie contemporaine, un foyer dont la femme n'est plus la seule gardienne, pas plus que l'homme n'en est le seul pourvoyeur.

Les femmes ont un grand rôle à jouer dans cette transformation difficile autant que nécessaire à condition de ne pas perdre de vue cette finalité au risque de tout détruire. L'action des femmes demeure primordiale ; le dernier exemple est le projet de loi préparé par Mme Pelletier visant à instituer un « quota » féminin lors des prochaines élections municipales pour réduire l'ostracisme dont on fait preuve à leur égard en violation des principes démocratiques dont on se réclame hautement.

Il y a trois ans, présentant une requête argumentée en ce sens au ministre de l'intérieur M. Poniatowski, notre association se voyait opposer aimablement mais fermement l'inconstitutionnalité de pareille disposition. Or le droit, lui aussi, doit s'adapter à la vie et non l'inverse ; les femmes ont réfléchi, pris la parole et contribué à faire mûrir cette décision courageuse dont on peut seulement regretter qu'elle soit envisagée timidement dans son application.

Lucides, attentives, mobilisées certes, mais à partir d'un féminisme sain et bien compris plutôt que d'un « nombrilisme » attardé, les femmes doivent être conscientes de la nécessité de dépasser les antagonismes tristement exploités pendant l'Année de la femme, entre celles qui travaillent et celles qui demeurent à leur foyer, et conscientes aussi de la lassitude que peuvent éprouver certains hommes à entendre des discours futiles.

Une politique globale de la famille

Bon nombre d'entre elles, d'ailleurs, sont fatiguées par ces propos mondains de quelques femmes privilégiées et nanties, hier zélatrices du travail des femmes, aujourd'hui prêtresses d'un foyer pot-au-feu. Ces perpétuelles remises en question ne sont rien moins que le complexe de Pénélope engendrant de nouvelles culpabilisations, la stagnation des réflexions entreprises, et, pour tout dire, le retour en arrière.

La véritable évolution appelée de nos vœux est indissociable de la maternité fonction sociale et de la notion de foyer. Mais quel foyer ? Celui où sera vécu un plus juste partage des rôles assumés par des individus hommes-femmes dont les différences auront eu raison des inégalités qu'elles avaient à l'origine suscitées et développées. Celui dans lequel les tâches *domestiques*, allégées par la mécanisation, laisseront place au temps exigé par les besoins des enfants, d'ordre psycho-affectif.

Ce sont là de nouvelles exigences, primordiales pour le bien-être, l'équilibre de l'enfant surtout, auxquelles il est devenu difficile de répondre, parce que le foyer n'est pas ce lieu d'échanges demandant une égale participation de l'homme et de la femme. Ces nouveaux besoins requièrent un temps de vivre que *nos* sociétés ont de plus en plus réduit, en entraînant l'homme dans le rythme effréné de la compétition où l'enfant se situe mal. Alors il perd pied, il se sent rejeté et quand il ne crie pas violemment sa douleur, il s'enferme dans un monde irréel qui le mène jusqu'à la mort.

Il est édifiant de constater que les éducateurs doivent être de plus en plus nombreux à venir au secours de ces enfants à problèmes et que ce sont en majorité des hommes. Autant de réflexions offertes aux femmes lorsqu'elles cessent de se regarder pour s'attarder sur ces images vieillies, toujours renouvelées qui sont le foyer, la famille.

Tant que sa « condition » exigera d'être traitée par une administration aux moyens réduits fut-elle dotée d'un ministre dynamique, la femme restera singularisée, marginale, narcissique. L'étape était sans conteste nécessaire. Elle devient dépassée. Sa véritable intégration, la femme commencera sans doute à l'entrevoir lorsque l'on voudra bien se pencher sur une politique globale de la famille et, pourquoi pas, alors, créer un ministère de la famille, à condition que son avènement ne soit pas qu'un changement de vocabulaire ?

Un ministère œuvrant prioritairement dans une double direction : celle des aménagements du temps et des rythmes de travail, pour l'homme autant que pour la femme, afin de les aider l'un l'autre à équilibrer vie familiale et vie professionnelle en vue d'un réel épanouissement ; celle de la révision totale d'un système coûteux de prestations trop diversifiées, au profit d'une simplification permettant une plus juste et plus efficace répartition des ressources.

En effet, on ne répétera jamais assez que pour beaucoup de ménages, les deux salaires sont une nécessité vitale. Dès lors, les femmes n'ont aucune possibilité de choix. Et pourtant, ô combien elles aimeraient « rentrer à la maison » ! D'autres mères élèvent plusieurs enfants. Elles non plus n'ont pas le choix : leur travail domestique remplace les dépenses auxquelles le modeste salaire du mari ne peut faire face. Et pourtant, ô combien elles aimeraient sortir de la maison !

Si l'on y ajoute les femmes seules en charge de progéniture, on conviendra qu'il faut être aveugle pour ne pas considérer que là est le nœud de la « condition féminine », là est le vrai problème, là aussi est sa dimension, puisqu'il affecte la majorité des femmes, dans la société tout entière.

Voilà bien des sujets de méditation pour les femmes, pour les hommes aussi, au moment où se déclenche une offensive sur le thème : libérons des emplois et faisons des enfants pour oublier l'ennui, ce qui contribuera à régler la double crise économique et démographique. Une solution simpliste et phallocrate.

Décidément, l'imagination manque, et elle manque souvent ; plus qu'une insupportable régression, ce serait une grave erreur politique. Les femmes, espérons-le, ne se laisseront pas duper : elles porteront leurs regards ailleurs.

(*) Présidente et fondatrice de l'Association pour le soutien et la promotion de la femme au foyer.

Les exclues du P.N.B.

par ÉLISABETH BUKSPAN (*)

L'ATTRIBUTION d'un coût monétaire aux biens et services non marchands est depuis longtemps l'une des voies de recherche privilégiées de la science économique : dès l'origine des comptes nationaux on inclut l'autoconsommation des ménages dans le poste « Jardins ouvriers ». Par la suite, on prit en compte diverses activités ne donnant pas lieu à transaction, comme la production non marchande des administrations. Depuis, les tentatives ont été réalisées aux Etats-Unis pour introduire les nuisances dans les comptes nationaux. Mais le développement de ces recherches s'est curieusement arrêté en chemin. Comme par hasard, tout un pan des valeurs non marchandes reste exclu de l'analyse économique, alors qu'il concerne directement la moitié de la population et, indirectement, chaque foyer. Il s'agit des valeurs d'usage fournies par le travail domestique qui repose essentiellement sur les femmes.

On ne trouve en effet pas trace, dans le système européen de comptabilité nationale, de ces millions d'heures passées à l'entretien de la maison, à la préparation des repas, à la garde des enfants.

Les arguments qui sont le plus souvent opposés à la prise en compte de la production domestique dans les indicateurs économiques apparaissent pourtant bien minces, qu'ils fassent appel à la définition de la science économique ou à celle du travail familial.

Selon certains, la définition même de la science économique exclurait l'étude des valeurs d'usage. Outre que les économistes eux-mêmes ne s'accordent pas sur le champ de réflexion qui leur est ouvert, on peut se demander pourquoi cette science, à la différence des autres, devrait en rester à ses limites traditionnelles. Toute l'évolution des dernières décennies montre qu'au contraire elle tend à intégrer des secteurs dont elle était jusqu'alors exclue, comme les rapports de pouvoir entre groupes ou les aspirations — même confuses — à un mode de vie moins contraignant.

Dès lors, il apparaît suspect de continuer à distinguer artificiellement deux types de production aussi intimement liés que celle des valeurs d'usage — le travail ménager de la maîtresse de maison — et celle des valeurs marchandes — le travail ménager de l'employée de maison — lorsqu'elles sont toutes deux réalisées au sein de la famille. Un calcul simple sur la base de la rémunération moyenne versée à une aide ménagère indique que le travail de la femme dans son foyer serait payé plus de 30 000 francs par an, s'il était effectué à titre onéreux (1).

Le silence des comptes nationaux, dans ce domaine, conduit à s'interroger sur la fonction de la science économique. Ce n'est sans doute par un hasard si les femmes économistes, en entamant le monopole du savoir, et donc du pouvoir masculin, ont été les premières (2) à mettre en évidence la relation étroite qui lie le travail domestique de la ménagère et le travail domestique salarié. On admet, maintenant, que de tels « oublis » ne sont que la traduction, à un moment donné, des rapports de domination entre sexes. Rapports qui ont permis, sur le plan macro-économique, l'accumulation du capital grâce au travail domestique rémunéré et aux bas salaires dans les branches féminisées (industries de la mode, services) et qui, sur le plan micro-économique, autorisent l'accession de nombreux hommes à un statut socio-professionnel enviable, au prix du sacrifice des études ou de la carrière des femmes de leur entourage. Le vernis pseudo-scientifique qui a longtemps protégé les valeurs marchandes (renvoyant au monde supposé masculin du travail) des valeurs non marchandes (érigées au rang de fatalité biologique, comme si manier le balai ou faire la vaisselle était par nature féminin) commence à se craqueler.

Selon d'autres, le travail domestique procéderait d'une vertu sociale qui ne saurait se compromettre avec le monde du quantifiable, c'est-à-dire admettre une valeur monétaire. Il s'agit là d'une appréciation purement subjective, démentie par l'observation quotidienne. Si attribuer une valeur monétaire à l'œuvre artistique ou à l'acte médical n'ôte rien de leur contenu esthétique ou moral, pourquoi donc en serait-il autrement pour les tâches du foyer ?

Par un étrange phénomène, tout se passe comme si ce qui ne se traduit pas dans les statistiques est en dehors de la chose publique et ressortit à la seule responsabilité individuelle. Or l'absence de reconnaissance officielle du rôle du travail domestique dans les circuits économiques permet à la société de fermer les yeux sur l'écartèlement quotidien que vivent — dans la culpabilité — la majorité des « actives », matériellement incapables de concilier leur vie familiale et une vie professionnelle qu'elles ne veulent ou ne peuvent pas interrompre.

Une étape

Crèches et garderies sont des équipements réputés chers, dont il est aisé d'évaluer le prix à la lecture des documents budgetaires. Mais ce n'est pas parce qu'elle ne figure pas dans les comptes publics que la double journée de travail ne coûte pas cher, très cher, aux femmes en fatigue physique et nerveuse.

De plus, il a été largement démontré que le rôle traditionnel imposé aux femmes constitue un frein considérable à leur participation à la vie collective. Leur « vraie » vocation « devant » être celle du foyer, elles n'envisagent généralement pas leur avenir professionnel dans des carrières longues, mais plutôt en termes de disponibilité résiduelle par rapport à leurs responsabilités familiales. D'où le cercle vicieux des formations inadaptées ou insuffisantes, des emplois mal rémunérés, de la fragilité du statut, du chômage, qui touche globalement plus les femmes que les hommes dans l'ensemble des pays de la Communauté européenne.

Inclure la production domestique dans la description des circuits de production et de consommation nationaux en lui attribuant une valeur monétaire constitue donc plus qu'un aménagement technique. Il s'agit d'introduire plus de clarté dans les mécanismes d'échange entre producteurs de valeurs d'échange et producteurs de valeurs marchandes au sein de la famille comme de la société.

Sans la reconnaissance officielle de cette valeur économique, quand les femmes prendront-elles conscience de leur autonomie sociale ? Quand feront-elles le lien entre leur situation individuelle et les choix collectifs dont elles se sentent le plus souvent exclues ?

Cette mesure ne doit pas nécessairement entraîner dans l'immédiat l'adoption du salaire domestique. Mais elle sera une étape importante pour placer les Etats devant leurs responsabilités, leur faire assumer le dilemme de la compatibilité entre la fonction familiale et l'activité professionnelle, et aider à la redistribution des rôles traditionnels masculins et féminins.

(*) Maître de conférences à l'Ecole polytechnique.

(1) Le quart du produit national brut aux U.S.A., d'après J. K. Galbraith, *la Science économique et l'intérêt général*, Gallimard.

(2) *Les femmes dans la société marchande*, présentation d'un colloque franco-américain tenu à Royaumont par A. Michel, PUF.

COMÉDIE DU POUVOIR

par BRUNO FRAPPAT

QUE peut l'Etat pour les femmes ? Depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, la question est posée. C'est un premier progrès. Le second consisterait à y répondre. Ce n'est toujours pas le cas, même si l'on peut juger intéressantes les mesures — ou plus exactement les projets de mesures... — annoncées récemment par Mme Monique Pelletier, et dont la plus spectaculaire est le « quota » féminin pour les municipales de 1983.

A lire les déclarations officielles, on est frappé du décalage entre les ambitions proclamées et les décisions pratiques qui sont prises. Tout se passe dans ce domaine — mais on peut en dire autant d'autres, comme l'éducation — comme si le pouvoir politique s'avançait sur le devant de la scène en bombant le torse : « Vous allez voir ce que vous allez voir ! » *Et le rideau se lève sur la comédie du pouvoir. Surgit Mme Françoise Giroud. Applaudissements nourris, bons sondages. Elle sort. Arrive Mme Nicole Pasquier. Inaudible. Elle sort. Passe Mme Jacqueline Nonon, comme une étoile filante. Le public se lasse. Mme Monique Pelletier s'avance. Enfin un vrai ministre ! A part entière, même si elle n'a ni budget suffisant ni administration derrière elle.*

La condition féminine, après avoir occupé un strapontin, puis un tabouret à Lyon, s'installe dans un fauteuil. Les femmes se prennent à espérer de nouveau... Celles, du moins, qui regardent encore la scène.

Les autres sont désemparées ou sceptiques. Désemparées les centaines de milliers de jeunes femmes qui ont des diplômes — ou les préparent — et qui, plus durement que les hommes, butent — ou buteront — sur les chevaux de frise dont s'entoure aujourd'hui le marché du travail. Pour celles-là le langage du pouvoir politique est bienveillant : il faut garantir la liberté de choix. La réalité économique, elle, travaille en sens inverse : les hommes d'abord. Et la mode, en écho, claironne : vive le foyer et les tâches domestiques !

Reproches

Au total, toutes les femmes ont quelque chose à se reprocher. Ou de travailler trop, ou de ne point assez travailler. Ou de négliger leurs enfants ou d'en être encombrées. Et la liberté de choix ne leur apparaît que comme celle de choisir entre des inconvénients.

Que peut l'Etat pour tranquilliser ces scrupules ? Du temps de Mme Giroud, l'affaire était claire : les femmes devaient travailler, et il ne fallait pas les empêcher de le faire. Aujourd'hui, avec l'accentuation de la crise, le discours a changé. Mme Pelletier tient un langage œcuménique : il n'y a pas de super-femmes au travail et des femmes amoindries au foyer. Il y a, à dignité égale, des femmes qui doivent être placées dans des conditions telles qu'elles puissent choisir. Mais cette liberté, on le sent bien, est celle du petit nombre pour qui le revenu supplémentaire apporté par la femme n'est qu'un argument secondaire dans le choix du travail.

L'immense majorité n'a pas le choix. De deux manières : parmi celles qui sont au foyer, beaucoup n'ont pas le choix, car aucun travail ne leur est proposé ; parmi celles qui sont au travail, beaucoup n'ont pas le choix, car abandonner son salaire, c'est mettre toute la famille en état de cessation de paiements. Quand on brandit sans cesse la notion d'intérêt supérieur de l'enfant, on devrait songer que, du point de vue matériel, elle peut être un argument en faveur du travail féminin.

Qui, homme ou femme, travaille par plaisir, à part une minorité de privilégiés ?

Alors l'Etat propose d'instituer un quota de 20 % de femmes sur les listes des candidatures aux élections municipales, qui auront lieu en 1983. Idée sympathique, mais quel rapport avec le problème central de ce qu'on persiste à appeler, d'une manière fort laide, la condition féminine ? Cette proposition a le défaut — ou l'ambition ? — de détourner l'attention du seul sujet de réflexion qui devrait mobiliser, ensemble, hommes et femmes : comment rendre vivable la vie des familles ? Bien sûr, l'accès aux responsabilités politiques est l'une des manières de faire évoluer les réalités. Mais n'est-il pas la conséquence d'une poussée collective, le point d'arrivée d'une évolution ? Le volontarisme n'a pas grand sens : si les partis font peu de place aux femmes, c'est que celles-ci ne s'y précipitent pas pour militer.

Les femmes sont assez grandes pour faire pression sur la collectivité au moment qu'elles choisissent. Si la loi sur l'avortement a été modifiée en 1974-1975, ce n'est pas à la bienveillance de l'Etat qu'on l'a dû, mais à la pression des intéressées. Si les femmes occupent un jour — sans y être des potiches — des postes de responsabilité à tous les niveaux de décision à parts égales avec les hommes, ce sera, dans une large mesure, à leur combativité qu'on le devra. L'Etat ne peut qu'écarter les obstacles sur leur route. Il ne peut pas les convaincre de se mettre en marche, à supposer qu'il en ait aujourd'hui envie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LES PROLONGEMENTS DE LA RÉVOLUTION EN IRAN

Le premier ministre menace de se retirer si l'extrême gauche continue à le défier

S'en prenant — sans les nommer — tant aux « comités islamiques » qu'aux mouvements d'extrême gauche, le premier ministre iranien, M. Mehdi Bazargan, a menacé le mercredi 28 février de donner sa démission si ces groupes persistaient à défier l'autorité du gouvernement.

Aux activistes musulmans, il reproche de se livrer à des arrestations arbitraires, à la « persécution d'innocents » et même à des exécutions sommaires. Il accuse, d'autre part, les guérilleros d'extrême gauche de vouloir « conserver leurs armes, en dépit des ordres de l'imam Khomeiny » et d'instaurer le pouvoir de « comités révolutionnaires ».

De leur côté, les mollahs conservateurs (lire l'encadré ci-contre), font régner dans le pays une sorte de « terreur intellectuelle » tout en se réclamant de l'ayatollah Khomeiny.

Le chef spirituel de la révolution condamne toutefois les excès commis en son nom. Dans une déclaration diffusée le 28 février, la veille de son départ pour la ville de Qom, il invite les « comités de la révolution islamique » à céder dès que possible leurs pouvoirs au gouvernement Bazargan, se prononce contre les arrestations arbitraires, prône la liberté de la presse et de la parole, et recommande des procès publics pour les « criminels » du régime déchu.

Les craintes des minorités religieuses

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Partout et de tous temps les minorités religieuses ont redouté les époques troublées et les bouleversements politiques. Celles d'Iran n'échappent pas à la règle. Bien qu'à des degrés divers, toutes s'inquiètent de l'avenir : elles ignorent pour le moment le statut qui leur sera accordé, même si depuis son retour en Iran l'ayatollah Khomeiny a multiplié les déclarations apaisantes à leur égard, et commencé à recevoir leurs représentants.

Chrétiens, juifs, zoroastriens et baha'is ne peuvent, pour le moment, que se référer à leur statut antérieur, dont ils s'accommodaient tant bien que mal, même s'ils ne le trouvaient pas entièrement satisfaisant. La Constitution de 1906, complétée en 1907, ne mentionne pas les minorités religieuses. L'article premier porte que *« la religion officielle de l'Iran est l'islam chiite »*, et l'article 8 que *« les citoyens de l'Iran sont égaux devant les lois de l'empire »*. L'article 58 apporte cependant une restriction : *« Nul ne peut être ministre sans être musulman iranien d'origine. »* C'est la loi électorale qui traite des minorités religieuses en accordant deux députés aux chrétiens, un aux israélites et un aux zoroastriens.

Ignorés, souvent méprisés et considérés comme des hérétiques, les baha'is sont les plus inquiets et les plus vulnérables. Ce sont eux aussi qui ont été les plus persécutés dans le passé. Née en Iran en 1844, à l'intérieur de l'islam — c'est le *« péché original »* que ne lui pardonnent pas les chiites — leur foi est suspecte dans ce pays profondément nationaliste, parce qu'elle propose le mondialisme et la fraternité humaine, sans se soucier des frontières qu'elle souhaiterait abolir. Les baha'is d'Iran, qu'on estime être au nombre de trois cent mille, sont accusés de tous les maux. On leur reproche d'avoir coopéré avec le régime du chah, d'en avoir profité pour s'enrichir, d'être des *« agents du sionisme international »*, parce que leur organe suprême *« la Maison universelle de justice »* se trouve à Haifa en Israël, et éventuellement de *« l'impérialisme américain »* parce qu'ils ont essaimé aux Etats-Unis.

Modestie ou prudence ? Les dirigeants de la communauté, démocratiquement élus, demandent à ne pas être cités, ce qui ne les empêche pas de se défendre avec une tranquille assurance : *« Notre religion nous interdit d'accéder aux fonctions ministérielles; la SAVAK fermait les portes de l'administration aux baha'is, à moins qu'ils renient leur foi, mais ils étaient alors exclus de la communauté ; nous ne sommes pas plus riches que les autres et notre religion nous prescrit de répartir les bénéfices entre les travailleurs ; notre organe suprême a été installé en Terre sainte bien avant la création de l'Etat d'Israël, et ce n'est pas aux Etats-Unis, mais en Inde que nous comptons le plus d'adeptes. Nous sommes mondialistes c'est vrai, mais nous avons fait acte d'allégeance au nouveau gouvernement et exprimé notre désir de servir l'Etat comme nous l'avons toujours fait... »*

Au cours des derniers mois, les baha'is ont eu des problèmes, en particulier dans les villages et dans quelques villes, mais pas à Téhéran. Selon leurs dirigeants, dans la province de Chiraz, en décembre, quelque quatre cents maisons ont été détruites, pillées ou incendiées. Toutefois dans la ville même c'est un mollah qui s'est interposé pour empêcher les manifestants d'attaquer un sanctuaire baha'i. D'autres incidents se sont produits en Azerbaïdjan (quatre-vingts maisons pillées, le centre spirituel rasé, deux hommes tués et dépecés). A Hamadan et à Khormoudj, cent cinquante familles ont fui avant d'être attaquées. Au total, à la mi-janvier, selon les baha'is, sept cents familles avaient perdu leurs biens et étaient sans abri.

Qui est responsable de ces pogroms ? La SAVAK ? La population ? Un des neuf membres de l'Assemblée spirituelle nationale se contente de répondre : *« Nous n'avons pas de problèmes avec l'élite. D'une façon générale nous ne sommes pas reconnus, mais tolérés ; nous sommes parfois respectés, et toujours enviés. »* Il précise cependant que, depuis le retour de l'ayatollah Khomeiny, il n'y a plus eu d'incidents, mis à part quelques *magasins saccagés à Tabriz*, lors des affrontement qui ont eu lieu récemment dans cette ville.

Deux cent vingt mille chrétiens

La deuxième communauté par ordre d'importance est celle des chrétiens, qui compte environ deux cent vingt mille personnes, dont deux cent mille Arméniens, les autres se répartissant entre les catholiques, les chaldéens et les assyriens. C'est sans doute les Arméniens qui ont le plus souffert, après les baha'is, encore que le patriarche, Mgr Ardak Manoukian, et le chef de la communauté, le Dr Nahapetian, vice-doyen de la faculté d'hygiène, tiennent à donner aux incidents leurs justes proportions : *« Il y a eu,* disent-ils, *des attaques en décembre contre un cinéma à Hamadan, et trois maisons à Gorgen. Nous ne savons pas qui est responsable : des provocateurs ? la population ? En tout cas, les religieux musulmans sont allés exprimer leur sympathie aux victimes et aux représentants de la communauté. A Téhéran à la même époque, des débits d'alcool tenus par des Arméniens ont été saccagés, tout comme l'ont été ceux appartenant à des musulmans. »*

L'un et l'autre soulignent en revanche que les attaques ont cessé quand l'ayatollah Khomeiny a lancé des appels, avant même de regagner l'Iran, pour demander à la population de respecter les minorités religieuses. Les Arméniens, dont la plus ancienne cathédrale se trouve à Makou, et porte le nom de Saint-Thatée, qui a épousé le christianisme dans cette région en l'an 53, sont principalement répartis dans trois diocèses — Téhéran (cent vingt mille personnes), Ispahan (environ dix mille), Tabriz (environ dix mille) — ou disséminés dans le reste du pays. C'est une communauté stable et dans l'ensemble aisée, comprenant des industriels, des banquiers, des universitaires, des commerçants et beaucoup de techniciens (ingénieurs, architectes, etc.) alors que jusqu'en 1945 elle comptait une majorité d'agriculteurs. A Téhéran elle dispose d'une trentaine d'écoles, d'un journal, *Alik*, d'une association des universitaires iraniens (cinq cents membres), d'une association d'écrivains (dont beaucoup de poètes), et de clubs sportifs. Elle était représentée dans les instances dirigeantes de l'ancien régime par deux députés, un sénateur, cinq vice-ministres et de nombreux fonctionnaires.

Mgr Manoukian, qui a été reçu par l'ayatollah Khomeiny et par le premier ministre, M. Bazargan, se veut optimiste : *« Les Arméniens très riches sont partis dans la même proportion que les musulmans de même condition. Ils se sont généralement installés aux Etats-Unis, au Canada et en Australie. Je pense que les autres resteront, car je ne vois pas de raisons pour qu'ils émigrent. »*

La communauté israélite représente un cas à peu près unique au monde. Forte de soixante-dix mille à quatre-vingt mille personnes — dont 90 % à Téhéran — elle est installée dans le pays depuis deux mille cinq cents ans et s'y sent particulièrement intégrée. *« Les juifs d'Iran, modérément pratiquants, se considèrent plus comme des Iraniens que comme des juifs »*, nous dit M. Darius Danechrat, directeur du lycée Ettehad patronné par l'Alliance israélite universelle.

Selon lui, cette situation a plusieurs causes. Outre l'ancienneté, et le fait d'avoir survécu à *tous les bouleversements* qu'a connus le pays à travers les siècles, les juifs, presque tous alphabétisés, ne savent, à de rares exceptions près, que le farsi (langue persane), ce qui *ne les a d'ailleurs* pas empêchés de conserver *leur* identité.

M. Danechrat précise que la communauté s'est beaucoup transformée depuis 1950, les juifs d'Ispahan, de Chiraz, de Hamadan, de Yazd, de Kermanchah, ayant reflué vers la capitale où ils se sont disséminés et ne vivent plus en ghetto. A l'époque, une dizaine de milliers de juifs avaient gagné Israël — ces départs ont cependant été compensés depuis par les naissances — mais nombre d'entre eux n'y étaient pas restés. Un second exode s'est produit entre 1960 et 1970 : il touchait environ deux mille personnes — principalement des étudiants — qui se sont fixés en Europe ou aux Etats-Unis. La troisième vague d'émigration s'est produite au cours du deuxième semestre de 1978. Selon M. Danechrat, elle porterait sur moins de dix mille personnes (chiffre apparemment inférieur à celui avancé par les autorités israéliennes) dont moins de la moitié se seraient installées en Israël.

Ceux qui restent ont-ils été inquiétés ? Il y a eu — précisent-ils — quelques attaques sporadiques en novembre et en décembre : le président de la communauté de Hamadan — personnalité influente qui avait l'oreille des autorités impériales — a vu son domicile plastiqué (son fils a perdu un œil) et le vice-président de celle de Kermanchah a eu son cabinet dentaire ravagé. A Téhéran, des lettres de menaces anonymes ont été adressées aux juifs dans certains quartiers. Mais attaques et lettres ont cessé depuis l'appel lancé de Neauphle-le-Château par l'ayatollah. Mieux, plusieurs milliers de juifs ayant défilé dans les rues de Téhéran pour affirmer leur solidarité avec la lutte contre le régime du Chah, ils ont été couverts de fleurs.

Dans l'immédiat, la communauté ne se sent pas menacée. Plusieurs responsables s'inquiètent cependant de l'avenir : ils craignent que la population n'observe pas la distinction faite à plusieurs reprises par l'ayatollah Khomeiny entre juifs et sionistes. Ils souhaitent également que tout Iranien, en fonction de ses seules compétences et indépendamment de sa religion, puisse avoir accès aux fonctions ministérielles et à la magistrature.

« Mes frères zoroastriens »

Les zoroastriens — environ trente mille contre cent mille en Inde et plusieurs milliers d'adeptes qui commencent à essaimer en Europe — constituent la plus ancienne communauté, puisque leurs origines se confondent avec celles du pays. Leur religion prescrit de croire en un dieu suprême, Mazda (l'omniscient), de faire le bien et d'éviter le mal. Elle est un exemple de tolérance. Peu nombreux, les zoroastriens, qui étaient essentiellement des agriculteurs et des marchands avant la Constitution de 1906, vivent maintenant pour moitié à Téhéran et ont embrassé des professions libérales ou l'enseignement. Ils disposent de six écoles et publient deux mensuels : *Majaleh Faravahar* et *Majaleh Oukht*. Recevant il y a quelques jours vingt de ces dirigeants, conduits par le Dr Mehr, professeur de médecine à l'université de Téhéran, l'ayatollah Khomeiny les a accueillis en ces termes : *« Je salue mes frères zoroastriens. Vous avez toujours servi ce pays. Il faut continuer pour édifier un nouvel Iran, libre et indépendant. »*

Les différentes communautés déclarent avoir été favorablement impressionnées par les propos bienveillants et rassurants du chef religieux. Elles rappellent aussi que c'est grâce aux religieux que la Constitution de 1906 leur a accordé une représentation au Parlement. Aujourd'hui pourtant elles s'interrogent : quelles garanties leur accordera la prochaine Constitution pour laquelle on ne les a toujours pas consultés...

PAUL BALTA.

● *Une station d'écoute américaine en Iran*, située près de la frontière soviétique, a été occupée pendant deux jours par des guérilleros avant d'être reprise par l'armée régulière iranienne, a annoncé le *28* février la chaîne de télévision A.B.C.

Téhéran met fin à l'activité du consortium des compagnies pétrolières

Plus aucune exportation de pétrole iranien ne sera effectuée par l'intermédiaire du consortium, a annoncé, le 28 février, le directeur de la société nationale iranienne de pétrole (NIOC), M. Hassan Nazih. Après avoir déclaré que *« le consortium sera omis à l'avenir du dictionnaire de l'industrie pétrolière »*, l'ancien bâtonnier de Téhéran a ajouté : *« Aux compagnies qui nous ont été imposées dans le passé, nous disons qu'il vaut mieux pour elles de se retirer, car si elles refusaient les ouvriers les chasseraient. »* Cette déclaration est considérée comme mettant fin à l'activité de l'Oil Services Company of Iran, nom sous lequel le consortium opérait en Iran sur les champs du Khuzestan.

Le consortium, qui commercialisait entre 80 et 90 % du « brut » d'Iran, était composé de B.P., l'ancienne Anglo-Iranian, avec 40 % des parts, Shell (14 %), Exxon, Gulf, Mobil Socal et Texaco (7 % chacune), la C.F.P. (6 %) et Iricon, groupement d'indépendants américains (5 %). L'Iran continuerait cependant de traiter avec ces compagnies individuellement.

Le conseil d'administration du consortium a d'ailleurs tenu le 28 février à Londres sa réunion hebdomadaire, mais son porte-parole s'est refusé à toute déclaration. Les rapports entre le consortium et l'Iran sont en effet régis par un contrat que les compagnies pétrolières sont décidées à appliquer strictement tant que ne leur sera pas signifiée la décision définitive des autorités de Téhéran. D'autre part, ces compagnies sont statutairement tenues d'agir exclusivement par l'intermédiaire du consortium dans leurs rapports avec l'Iran. Elles ne sauraient donc négocier individuellement avec la compagnie nationale iranienne des pétroles.

L'impression qui se dégage dans les milieux pétroliers est que les grandes compagnies entendent, présenter un front commun, comme lors de précédentes crises. Leurs experts estimeraient que l'Iran ne peut guère exporter plus de cinq cent mille barils par jour sans avoir recours à elles et qu'il ne pourrait vendre *son pétrole* aux prix du marché au comptant sans provoquer un effondrement de ce marché, ce qui aurait un effet déstabilisateur sur le mécanisme de l'OPEP, très sensible au volume de l'offre et de la demande. Ce marché ne pourrait *« digérer »* des offres de plusieurs millions de barils par jour.

Les nouveaux dirigeants iraniens se rendraient compte rapidement de la nécessité d'en revenir au système des contrats à long terme, estime-t-on dans les mêmes milieux. D'autre part, si le marché mondial du pétrole favorise actuellement l'Iran, on sait aussi que ce pays doit faire face à un besoin urgent de devises pour régler ses importations de denrées et autres produits.

Un communiqué de Ryad

Par ailleurs, l'Arabie Saoudite, inquiète de l'évolution du marché, a publié le 28 février un communiqué.

« Conscient des grandes responsabilités qu'il a dans le maintien de la stabilité économique mondiale, le gouvernement royal d'Arabie Saoudite considère que la situation actuelle exige une concertation rapide des pays exportateurs de pétrole entre eux, d'une part, et, d'autre part, entre les pays exportateurs et les pays consommateurs. Cette concertation s'impose pour deux raisons : d'abord pour empêcher une aggravation de la crise de l'énergie, ensuite pour empêcher qu'un nombre limité de sociétés pétrolières ne tire des profits considérables sur le compte des pays exportateurs et des pays consommateurs.

» S'appuyant sur les considérations qui viennent d'être développées, ayant pour souci d'éviter au monde de nouvelles secousses économiques et en attendant les réunions bilatérales puis multilatérales, le gouvernement royal d'Arabie Saoudite a décidé de fixer le prix de son pétrole sur la base établie par la dernière conférence de l'OPEP à Abou Dhabi. Cette base sera valable jusqu'au mois prochain durant lequel doit se réunir la conférence de l'OPEP. A ce moment-là, le royaume d'Arabie Saoudite précisera son attitude à l'égard des prix après en avoir conféré avec les autres membres de l'OPEP et à la lumière de son intérêt national. » — *(A.F.P., Reuter).*

L'activisme inquiétant des mollahs conservateurs

De notre envoyé spécial

Téhéran. — « Nous ne nous sommes pas débarrassés d'une monarchie pour la troquer contre une mollahrchie. » *Ce jeu de mots fait fortune chez les intellectuels, les laïcs et les modernistes. Ils voient se développer depuis quelques jours l'activisme inquiétant des mollahs conservateurs qui se trouvent dans l'entourage de l'ayatollah Khomeiny ou à la tête des comités portant son nom.*

Ainsi, aucune loi votée ou simplement rendue publique n'interdit la vente ou la consommation d'alcool. Pourtant, des jeunes gens surpris à boire, il y a quelques jours, ont été fouettés publiquement sur une place de la ville. Dimanche dernier, des miliciens d'un comité Khomeiny ont débarqué au Park Hôtel, où résident les journalistes français et italiens, et se sont livrés à une inspection des lieux. Le jour même, la « prohibition » *entrait en vigueur.*

Les miliciens expliquent qu'ils « appliquent la loi de l'islam. » *On leur fait remarquer que cette loi n'interdit pas aux non-musulmans de boire de l'alcool et qu'elle défend, en tout état de cause, de s'emparer du bien d'autrui. Peine perdue. Pourtant, lors des émeutes des 4 et 5 novembre, lorsque les débits de boissons avaient été détruits, les mollahs avaient avancé ce même argument pour expliquer que les agresseurs étaient des agents de la SAVAK sans foi ni loi, qui voulaient, en agissant comme ils le faisaient,* « donner une mauvaise image du mouvement religieux ». *Il ne reste plus qu'à citer ces vers du poète Hafez :* « Ils ont fermé la porte de la taverne : Oh Seigneur ! ne tolère pas qu'on ouvre à sa place la maison de l'hypocrisie et du mensonge. »

Dans différents secteurs se constituent des groupes de pression qui font régner une sorte de « terreur intellectuelle » *au nom des principes religieux et de la* « volonté du peuple ». *Tout récemment, dans un institut médical, un conférencier ayant développé des thèmes* « qui n'ont pas plu » *(à qui ?), les organisateurs ont été priés de demander désormais son avis à un comité d'imams avant d'inviter qui que ce soit à faire une conférence. De même, des affiches ont commencé à apparaître dans les rues : se prévalant du consensus populaire, elles critiquent la presse iranienne accusée bien hâtivement d'être* « communiste » *à cause de sa liberté de ton.*

Pourtant, c'est dans un de ces journaux que l'ayatollah Makaren Chirazi a lancé sans être censuré un avertissement à ses « frères d'armes marxistes ». « Je suis en contact, *écrit-il dans* Ayandegan, avec toutes les couches des musulmans du pays et je sais que ceux-ci sont prêts à lutter de tout leur être pour empêcher la suppression du qualificatif islamique du nom de la nouvelle République. (...) Evidemment, notre éducation, la raison et la logique nous font une obligation de faire preuve du maximum de tolérance, mais si vous provoquez un accrochage avec nous, sachez que les musulmans sont prêts à sacrifier plus d'un million de martyrs pour défendre la République islamique. (...) »

Un pouvoir occulte

En fait, un peu partout, nombre de mollahs et de comités Khomeiny prennent des décisions en se référant à un pouvoir occulte, le plus bel exemple étant le Conseil de la révolution dont la composition n'a toujours pas été rendue publique. Or ce conseil joue le rôle du Parlement. Nombre de musulmans s'inquiètent de ce goût du secret, tout comme ils ont été surpris par une récente initiative du dirigeant religieux (fait-il d'ailleurs partie lui-même du Conseil de la révolution ?). L'ayatollah Khomeiny a demandé en effet la suspension de la loi sur la protection de la famille adoptée en 1975 qui permet, entre autres, à une femme de demander le divorce et dont l'article 16 réprime sévèrement la polygamie. M. Entezam, porte-parole du gouvernement, a alors annoncé que le ministre de la justice allait rédiger et soumettre au Conseil de la révolution un texte « plus conforme au Coran ». *De nombreuses associations féminines qui se sont constituées dans la lutte au cours des derniers mois ont aussitôt réagi et protesté.*

Autre élément inquiétant : les pressions ouvertes ou insidieuses exercées sur la presse. Le secrétaire du syndicat des journalistes ayant pris la défense des confrères qui avaient été critiqués par le directeur de la télévision, une centaine de membres appartenant apparemment à des comités Khomeiny ont fait le siège du journal Ettelaat *en criant des aménités du genre :* « Descends si tu es un homme. » *On peut également citer le cas de nominations à des postes de responsabilité de fonctionnaires de l'ancien régime qui prétendaient avoir été brimés alors qu'ils avaient été simplement mis sur la touche pour* « médiocrité ». *En général, ils compensent leur incompétence par un excès de zèle islamique.*

C'est dans ce contexte que l'ayatollah Taleghani avait pris ses distances à l'égard du Conseil de la révolution. Il aurait notamment critiqué la présence dans l'entourage de l'ayatollah Khomeiny de « mollahs savakis » *ralliés de fraîche date à la révolution.*

A la suite d'une explication qui a duré plus de deux heures et demie, le chef spirituel de la révolution aurait confié à l'ayatollah Taleghani la direction des affaires de la capitale. Sa tâche ne sera cependant pas aisée dans la mesure où le conseil des ulemas de Téhéran est dominé par des conservateurs qui semblent avoir la haute main sur la plupart des miliciens des comités Khomeiny. « Si l'on continue dans la voie actuelle, le pays ira vers un populisme fascisant », *nous a dit un des universitaires les plus respectés.*

P. B.

PROCHE-ORIENT

AVANT DE QUITTER JÉRUSALEM POUR WASHINGTON

M. Begin affirme qu'il s'opposera à toute pression américaine

A la veille de l'arrivée de M. Begin à Washington, M. Carter a qualifié mercredi d' « inexactes » les déclarations de M. Dayan selon lesquelles il aurait donné dix jours à Israël pour mener à bien la présente phase des négociations au Proche-Orient sous peine de réviser la politique américaine.

Avant de quitter Jérusalem pour les Etats-Unis, le premier ministre israélien a réaffirmé pour sa part que son pays, disposé à signer un accord garantissant pleinement la paix, refusait tout « accord de non-paix ». Il a ajouté qu'il s'opposera à toute pression américaine en vue d'amener Israël à composer.

De notre correspondant

Jérusalem. — La plupart des observateurs ici craignent que les entretiens de M. Begin à la Maison Blanche ne soient très difficiles, voire « *extrêmement tendus* » pour le premier ministre israélien. Certains estiment que M. Bégin n'a tiré Israël d'un mauvais pas que très provisoirement et s'inquiètent de savoir comment et pendant combien de temps le premier ministre, sans s'exposer à d'inévitables pressions ou à la rupture des négociations, pourra maintenir sa position contre celles de l'Egypte et des Etats-Unis, ces deux dernières étant très proches sur plus d'un point, comme M. Begin l'a reconnu lui-même avant de quitter ce jeudi matin 1er mars Israël.

Même s'ils ne le disent pas explicitement et officiellement, deux membres du cabinet, et non des moindres, partagent cette inquiétude. Le ministre des affaires étrangères, M. Dayan, et le ministre de la défense, M. Weizman, ont voté mardi contre le rejet du « demi-sommet » proposé par M. Carter, et la « dissidence » de ces deux ministres n'est pas faite pour conforter la position de M. Begin à Washington. Après avoir été l'un et l'autre qualifiés de « faucons » dans le passé, les deux hommes, qui ont été depuis plus d'un an les principaux négociateurs israéliens, font désormais figure de « colombes » dans un cabinet qui a souvent critiqué la trop grande souplesse de leur attitude. En novembre dernier, par exemple, MM. Dayan et Weizman ont été désavoués par l'ensemble du conseil des ministres au cours des pourparlers de Washington, qui devaient échouer plus tard. Depuis, le ministre des affaires étrangères fait l'objet d'une véritable suspicion de la part des autres membres du gouvernement, qui lui reprochent de vouloir leur forcer la main. Cette méfiance, aggravée par la « petite phrase » de M. Dayan sur l'O.L.P. (*le Monde* du 15 février), a atteint son comble dimanche lorsqu'il s'est avéré que le chef de la diplomatie israélienne avait approuvé l'invitation qui allait être refusée. Dès lors, il a été décidé que M. Dayan n'accompagnerait pas le premier ministre à Washington. De son côté, M. Weizman a fréquemment exprimé sa colère devant l'intransigeance de ses collègues à propos des négociations, ce qui, dans ce domaine, le place depuis longtemps en marge du gouvernement.

Avec moins d'éclat et plus de nuances, si ce n'est d'ambiguïté, M. Dayan n'a cessé de multiplier les mises en garde en demandant implicitement au gouvernement de faciliter au maximum la recherche d'un compromis et en soulignant très nettement que le temps ne jouait pas en faveur d'Israël et que Washington et Le Caire, décidés à éviter tout ce qui pourrait passer pour un « *accord séparé* » entre l'Egypte et Israël, ne pouvaient que se montrer plus exigeants au sujet de l'avenir des territoires occupés.

Restant fidèle à sa ligne de conduite malgré les divergences d'appréciation l'opposant au reste du gouvernement, M. Dayan a lancé un nouvel avertissement à la veille du départ de M. Begin pour Washington. Devant la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, il a déclaré, mercredi soir, qu'il ne pensait pas que M. Sadate aurait accepté dans la conjoncture actuelle de venir à Jérusalem, comme il l'a fait il y a quinze mois. Car, a ajouté M. Dayan, la notion de paix revêt aujourd'hui dans le monde arabe un aspect beaucoup plus négatif qu'à l'époque de cette visite.

Une redéfinition de la stratégie américaine

Il a rapporté ensuite — ce qui devait être aussitôt démenti à Washington — qu'une sorte d'ultimatum aurait été lancé par le chef d'Etat américain durant les pourparlers de la semaine dernière à Camp David. Selon M. Dayan, M. Carter était si pressé d'en finir avec la négociation qu'il s'était donné dix jours pour obtenir un accord. En cas d'échec, le chef de la Maison Blanche serait résolu à décider le « réexamen » de la politique américaine au Proche-Orient, les Etats-Unis prenant alors des décisions avec ou sans l'assentiment d'Israël. Interrogé sur la nature de cette « nouvelle politique américaine », M. Dayan est resté évasif, mais il s'est déclaré convaincu qu'après l'affaire iranienne les Etats-Unis étaient prêts à intervenir militairement et directement partout où cela serait nécessaire pour maintenir la stabilité dans la région et garantir l'approvisionnement en pétrole du monde occidental. Cette affirmation était une manière de montrer que les Etats-Unis pouvaient alors avoir beaucoup moins besoin de l'allié israélien et de son potentiel militaire. Ce qui pourrait évidemment se traduire — malgré les promesses faites lors de la dernière visite en Israël du secrétaire à la défense, M. Harold Brown — par la diminution des énormes fournitures d'armes indispensables à la défense d'Israël.

Le moins que l'on puisse remarquer est que le ministre des affaires étrangères paraît contredire le premier ministre, qui, lui, continue de proclamer qu'Israël reste « *le plus sûr défenseur du monde libre* » au Proche-Orient et que son pays doit recevoir tout le soutien possible de la part de ses alliés. Le pessimisme de M. Dayan contraste étrangement avec la détermination de M. Begin qui estime pouvoir faire comprendre à M. Carter son refus de négocier avec le premier ministre égyptien et obtenir pour Israël de nouvelles garanties américaines.

FRANCIS CORNU.

AFRIQUE

La guerre civile au Tchad

LES FORCES FIDÈLES AU PRÉSIDENT MALLOUM SE REPLIENT VERS LE SUD

Selon l'envoyé spécial de l'agence Reuter à Libreville, les forces de l'Armée nationale tchadienne (A.N.T.) du président Malloum, stationnées le long de l'ancienne ligne de cessez-le-feu, face au Frolinat qui contrôle toute la partie nord du Tchad à la hauteur des villes de Bol, Moussouro, Ati, Abèche, Biltine, se replient actuellement vers le sud par un véritable pont aérien de l'armée de l'air tchadienne (D.C.3, D.C.4).

D'autre part, le général Shehu Yaradua, chef d'état-major des forces armées du Nigéria, est arrivé mercredi 28 février à N'Djamena pour mettre au point les modalités de la table ronde de Kano (Nigéria), qui devait réunir les représentants des différentes tendances politiques tchadiennes à partir de ce jeudi 1er mars, mais dont l'ouverture est différée de quelques jours.

Cette rencontre doit mettre en présence le président Malloum, le premier ministre M. Hissène Habré et plusieurs personnalités du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), dont MM. Goukouni Oueddei, président du Conseil de la révolution, Adoum Dana, représentant la première armée, dite « *armée Volcan* », et le Dr Abba Siddick, ancien secrétaire général du Frolinat.

On apprend enfin que M. Hissène Habré a fait parvenir mardi une lettre à M. Giscard d'Estaing, dans laquelle il remercie la France pour sa neutralité dans le conflit tchadien.

La célébration du troisième anniversaire de la R.A.S.D.

Le Front Polisario dénonce les « manœuvres dilatoires » de la Mauritanie

De notre envoyé spécial

Tindouf. — Le Front Polisario a célébré, les 27 et 28 février, « *quelque part dans les territoires libérés* », au sud de Tindouf, en Algérie, le troisième anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique. Quelque trois mille combattants, entièrement équipés de matériels et d'armements récupérés sur les forces armées royales marocaines, ont participé à cette occasion à un impressionnant défilé militaire. Les troupes à pied — huit compagnies de cent vingt hommes, vêtus d'uniformes verts, don de l'Algérie, ou kakis, offerts par la Libye — étaient précédées de deux escadrons de méharistes, fidèles reproductions hautes en couleur de ceux qui sillonnèrent jadis le désert.

Une démonstration de force

Les troupes motorisées, conduites par deux engins blindés ALM Panhard français, fermaient la marche. Quelque cent-vingt Land Rovers, équipées de mitrailleuses de 12,7 et de 30 millimètres ou de canons de 75 sans recul, et soixante-dix camions G.M.C. et Unimog — certains tractant des canons de 105 et 106 — sont ainsi passés devant les tribunes officielles où se pressaient plusieurs centaines d'invités représentant la plupart des dix-huit pays ayant reconnu la R.A.S.D. et de nombreuses associations et partis politiques européens et africains.

La démonstration de force ainsi effectuée à donné tout son poids aux déclarations de M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front. Dans son discours, celui-ci a menacé le Maroc d'actions armées « *encore plus en profondeur* », si Rabat s'obstine à ne pas reconnaître « *les droits légitimes du peuple sahraoui* ». Il a aussi révélé avoir rencontré personnellement le colonel Ould Salek, chef de l'Etat mauritanien. L'entretien s'est déroulé à Tripoli, en présence du colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen.

« *Cette rencontre, comme toutes celles qui l'ont précédée ou suivie à différents niveaux, n'a abouti à aucun résultat concret*, a dit le responsable sahraoui, *bien que les Mauritaniens réaffirment à chaque occasion qu'ils n'ont aucune revendication sur le Sahara occidental. Si de telles manœuvres dilatoires continuent, nous devons en conclure qu'il s'agit d'une politique consciente et systématique, ne laissant à notre peuple d'autre choix que de poursuivre la lutte.* »

De son côté, M. Mohamed Lamine, président du conseil des ministres de la R.A.S.D., a estimé mercredi dans une conférence de presse, que les récentes déclarations du président Giscard d'Estaing constituaient « *un progrès sensible* » (1). « *Nous sommes prêts*, a-t-il dit, *à rencontrer le gouvernement français, à discuter de nos relations et du problème des rapports futurs dans la région. Si ce contact a lieu, ce sera un encouragement pour toutes les parties, bien que les autorités marocaines s'obstinent à bloquer toute dynamique de paix dans la région. La France peut conseiller à ses amis de cesser la guerre et de retirer leurs troupes.* »

L'anniversaire de la création de la R.A.S.D. a ofefrt aux dirigeants algériens une nouvelle occasion de réitérer leur appui total à la cause sahraouie. Une importante délégation algérienne, dirigée par le ministre de l'information et de la culture, M. Redha Malek, a assisté à la cérémonie. Le chef de l'Etat, le colonel Chadli Bendjedid, a envoyé aux dirigeants du Front des messages de félicitations dans lesquels il fait état de la « *solidarité absolue* » de son pays à la lutte menée « *pour la liberté et l'indépendance du peuple sahraoui* ». Cette position, affirme-t-il, demeurera « *la règle immuable de la politique algérienne jusqu'à la concrétisation par le peuple sahraoui de ses objectifs suprêmes* ».

DANIEL JUNQUA.

(1) M. Giscard d'Estaing avait notamment déclaré, au cours de sa conférence de presse du 15 février que la France souhaitait apporter à un règlement de la crise saharienne « *la contribution de ses suggestions et de son concours* » (*le Monde* du 17 février).

● *Le roi Hassan II* a eu le mercredi 28 février, pendant plus d'une heure, un entretien avec M. Ahmed Ould Abdallah, ministre mauritanien des affaires étrangères, qui s'est aussi entretenu avec son collègue marocain, Me M'Hamed Boucetta. M. Ould Abdallah s'est dit satisfait « *quant au fond et quant à la forme* » de ces conversations sur « *les problèmes de la région* » et « *les questions internationales intéressant le Maroc et la Mauritanie* ». — *(Corresp.)*

ASIE

LA GUERRE SINO-VIETNAMIENNE

Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pu parvenir à un accord sur un projet de résolution

Le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni le mercredi 28 février pour examiner la situation en Asie, a ajourné ses débats sans être parvenu à un consensus. Le président en exercice pour février, M. Bishara (Koweït), qui cède la place ce 1er mars à M. Leslie Harriman (Nigéria), a déclaré qu'il avait présenté quatre projets de résolution, mais que « la menace de veto les a tous descendus en flammes. (...) Il n'y aura pas de sécurité dans le monde, a-t-il ajouté, tant que des Etats se sentiront libres d'intervenir dans les affaires intérieures d'autres pays ». M. Harriman devrait organiser de nouvelles consultations à partir de ce jeudi.

Pékin rappelle que l'idée d'un « retrait mutuel » « pourrait servir de clé » au règlement

De notre correspondant

Pékin. — Dans un commentaire publié mercredi 28 février au soir, Chine nouvelle polémique avec le journal vietnamien *Nhan Dan*, qui, dans un éditorial du 24 février, rejetait la formule dite du « *retrait mutuel* », comportant l'évacuation parallèle du Cambodge par les forces vietnamiennes et du territoire vietnamien par les Chinois. Ce commentaire comporte deux points intéressants.

Il observe d'abord qu'en dénonçant la proposition d'un « *retrait mutuel* » le Vietnam et, avec lui, l'Union soviétique se mettent ouvertement en désaccord avec de nombreux pays, en particulier avec ceux de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) et du tiers-monde, ainsi qu'avec la plupart des membres du mouvement des non-alignés. On rapprochera cette observation des récentes déclarations du premier ministre indien, M. Desai, qui a critiqué l'intervention vietnamienne au Cambodge. Pékin, pour sa part, se garde de commettre la même erreur diplomatique que Hanoï. C'est pourquoi Chine nouvelle, après M. Deng Xiaoping, estime que la proposition d'un « *retrait mutuel* » part, en somme, d'un bon sentiment, et même que l'idée pourrait servir de « *clé pour résoudre la tension actuelle en Asie du Sud-Est* ».

En même temps, toutefois, l'agence rappelle que, du point de vue de Pékin, l'action de la Chine contre le Vietnam et celle du Vietnam au Cambodge ne peuvent réellement être mises sur le même plan puisque les forces chinoises « *n'ont d'autre intention que de défendre leur frontière puis de se retirer* ». Surtout, le commentaire confirme que l'on ne se fait aucune illusion en Chine sur les chances d'application pratique d'une formule de « *retrait mutuel* ». « *Hanoï n'acceptera jamais* » une telle solution, écrit Chine nouvelle, qui ajoute, en s'adressant directement aux autorités vietnamiennes : « *Si vous ne vous retirez pas du Kampuchéa, c'est bien sûr votre affaire. Mais le peuple cambodgien chassera certainement tous les agresseurs vietnamiens du Kampuchéa.* » C'est, en termes à peine différents, ce que M. Deng avait déclaré le 26 février au président de l'agence japonaise Kyodo.

L'entrevue que le secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, a eue mercredi soir avec le président Hua Guofeng ne semble pas avoir apporté d'éléments nouveaux en ce qui concerne le conflit. De part et d'autre, à en croire M. Blumenthal, les positions exposées ont été les mêmes que la veille lors de l'entretien avec M. Deng.

L'ouverture officielle de l'ambassade des États-Unis

Jeudi, à 12 heures (heure de Pékin), une cérémonie a eu lieu en présence de M. Blumenthal, à l'ancien « bureau de liaison des Etats-Unis » ouvert il y a sept ans à Pékin et qui prend, à partir de ce jeudi 1er mars, le titre d'ambassade. Tous les Américains présents dans la capitale — diplomates, hommes d'affaires, touristes et quelques très anciens résidents « *amis de la Chine* » — avaient été conviés. Un drapeau tout neuf a été hissé à cette occasion.

M. Blumenthal a évoqué les perspectives ouvertes aux échanges sino-américains, affirmant qu'il était de l'intérêt des Etats-Unis et du reste du monde de voir le peuple chinois réussir ses « *quatre modernisations* » — ces dernières comportant, comme on sait, la modernisation de la défense nationale.

Le secrétaire américain au Trésor s'est abstenu de toute allusion au conflit sino-vietnamien et n'a pas même évoqué la nécessité d'un environnement pacifique pour le bon développement des rapports entre Pékin et Washington.

Le ministre chinois des finances, M. Zhang Jingfu, devait assister en début d'après-midi à une réception offerte dans la nouvelle ambassade.

ALAIN JACOB.

LA GUERRE ENTRE LA TANZANIE ET L'OUGANDA

La situation du maréchal Amin semble s'aggraver

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le maréchal Amin a demandé, le 28 février, à ses voisins, — le Kenya, le Zaïre, le Rwanda, le Burundi et le Soudan, — d'intervenir auprès du président Nyerere pour persuader ce dernier d'accepter la médiation de l'Organisation de l'unité africaine dans le conflit qui oppose la Tanzanie à l'Ouganda. Le chef d'Etat tanzanien a déclaré, à Dar-Es-Salaam, qu'il ne refusait pas la médiation de l'O.U.A., à condition que l'organisation panafricaine condamne l'attaque militaire ougandaise d'octobre qui est à l'origine du conflit. Entre-temps, l'O.U.A. a annoncé qu'une délégation devait se rendre jeudi à Dar-Es-Salaam pour y rencontrer M. Nyerere.

Dans le sud de l'Ouganda, la situation demeure confuse. Des rapports non confirmés indiquent que le maréchal Amin aurait regroupé ses troupes à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Kampala pour tenter de couper la route à des forces adverses comprenant des insurgés et des déserteurs appuyés par les Tanzaniens. La reprise de Masaka par les Ougandais n'est pas confirmée, en dépit des affirmations de Radio-Kampala. Certaines ambassades envisageraient d'évacuer leur personnel et le département d'Etat américain a conseillé à ses ressortissants, mercredi, de quitter le pays. (Il y aurait encore une centaine d'Américains en Ouganda.)

Des sources diplomatiques font état de trois à quatre mille Tanzaniens engagés au-delà de leur frontière. Ils auraient d'eux-mêmes arrêté leur avance pendant le week-end. Des désertions seraient signalées un peu partout dans les rangs de l'armée ougandaise et, pour se défendre, le maréchal Amin ne pourrait plus compter que sur les Nubiens, originaires du nord de l'Ouganda ou du sud du Soudan, qui forment l'élite de son armée.

Le nouvel appel du président Amin laisse supposer qu'il contrôle de plus en plus mal la situation. Le porte-parole de l'O.U.A. a néanmoins déclaré mercredi à Nairobi que les perspectives d'une solution pacifique au conflit sont « *bonnes* ». De son côté, le président Nyerere a dit : « *Ce n'est pas ma responsabilité de renverser Amin. C'est la responsabilité des Ougandais. C'était mon devoir de le chasser du sol tanzanien. J'y ai réussi. Le gouvernement d'Amin est un gouvernement de bandits et les Ougandais ont le droit de le renverser.* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

A TRAVERS LE MONDE

Guinée-Equatoriale

● M. AUGUSTIN NZIE, chef du protocole de la présidence de la République de Guinée-Equatoriale, a décidé de demander asile au Cameroun où il avait accompagné, la semaine dernière, le vice-président Nguema Essono Nchama, venu remettre un message du président Macias Nguema à M. Ahmadou Ahidjo. — *(A.F.P.)*

Mali

● Me JEAN-PAUL CHEVRIER, avocat français du barreau de Bamako, est décédé dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 février à Tombouctou où il s'était rendu pour défendre ses clients au procès des trois anciens membres du comité militaire de libération nationale, accusés de haute trahison, procès renvoyé à une date ultérieure (*le Monde* du 1er mars). — *(Reuter.)*

Rhodésie

● L'AVIATION RHODESIENNE a attaqué, jeudi 1er mars, des bâtiments abritant des guérilleros nationalistes dans un camp de l'armée du Mozambique, a annoncé un communiqué du commandement militaire diffusé à Salisbury.

Cette attaque aérienne est la sixième effectuée contre un pays voisin de la Rhodésie en deux semaines et la deuxième au Mozambique.

D'autre part M. Smith, premier ministre, a prononcé, mercredi, la dissolution du Parlement rhodésien. Une prochaine Assemblée sera élue en avril. — *(A.F.P., Reuter.)*

Zaïre

● L'AMBASSADEUR DU ZAIRE EN BELGIQUE a annoncé, mercredi 28 février à Bruxelles, que les dirigeants de Kinshasa interdisaient l'accès du territoire zaïrois aux journalistes belges à la suite d'un reportage télévisé réalisé à leur insu. —*(A.P.)*

EUROPE

Portugal

La vie politique est suspendue aux conclusions du congrès du P.S.

Lisbonne. — L'attention des Portugais est tournée vers le troisième congrès du parti socialiste qui, du vendredi 2 au dimanche 4 mars, réunira, au Palais des sports de Lisbonne, plus d'un millier de délégués, dont neuf cents élus directement par les sections de base du parti.

Deux documents seront soumis à la *discussion et au vote des congressistes* : « Dix ans pour changer le pays », qui contient les propositions socialistes dans le domaine économique, politique et social pour les « années 80 », et le *rapport politique du secrétaire général*, M. Soares.

De notre correspondant

Un effort particulier a été fait pour montrer que, en dépit de la crise qu'il traverse, le P.S. reste le premier parti politique portugais et le plus prestigieux à l'étranger. Parmi les vedettes de la scène politique internationale qui assisteront aux travaux, on cite les noms de MM. François Mitterrand et Robert Pontillon (ce dernier en tant que président du groupe socialiste du Parlement européen), de M. Léopold Senghor, président de la République du Sénégal, de MM. Shimon Pérès et Joop Den Uyl, présidents respectifs des partis travaillistes d'Israël et des Pays-Bas, de M. Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste italien, et de M. Pietro Lezzi, vice-président du Parlement européen. Presque tous les partis de l'Amérique latine affiliés à l'Internationale socialiste seront représentés au plus haut niveau. On attend également des délégations des partis au pouvoir dans les anciennes colonies portugaises en Afrique, seul le Frelimo (Front de libération du Mozambique) n'ayant pas encore confirmé sa présence. M. Felipe Gonzales arrivera à Lisbonne le dimanche après-midi, afin de participer à la séance de clôture. Le secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol aura ainsi l'occasion de commenter les résultats des élections dans son pays.

L'usure du pouvoir

Rarement événement interne à la vie d'un parti avait justifié une telle curiosité de la part des autres organisations politiques portugaises. Le P.S. subit en ce moment les effets de l'usure du pouvoir — un pouvoir qu'il a exercé presque sans partage de juillet 1976 à juillet 1978. Il a connu, ces dernières années, une succession impressionnante de défections.

D'abord sur sa gauche, avec le départ de M. Lopes Cardoso, ancien ministre de l'agriculture, *qui a fondé*, en *janvier 1978*, l'Union de la gauche démocratique et socialiste. Quelles leçons le P.S. en aura-t-il tiré en vue de la prochaine révision de la Constitution ? Il demeure, enfin, que, par le nombre de ses députés au Parlement, c'est le parti *de M. Soares qui décide, en ultime* instance, du sort d'un projet de loi.

Ainsi, c'est pour attendre les conclusions du congrès socialiste qu'a été remise à la semaine prochaine la discussion du projet de budget pour 1979, déposé pourtant à la Chambre le 15 février dernier. La même raison explique l'interruption des réunions entre les leaders socialistes et ceux du parti social-démocrate, en vue d'un éventuel rapprochement. Dans l'entourage du président de la République, on estime, d'autre part, que la stratégie adoptée par le P.S. influera, dans une large mesure, sur la décision du général Eanes de se représenter au non à l'élection présidentielle. On note, en tout cas, que les échanges entre le président de la République et le parti socialiste ont nettement baissé de ton. Les dissidents du P.S. qui attendait le « feu vert » de Belem pour lancer un « manifeste *réformateur* » d'orientation très modérée, se voient obligés d'ajourner leur projet. Sur la *droite, ensuite, des personnalités* très connues ont quitté le P.S., comme MM. Barreto et Medeiros Ferreira, anciens ministres de l'agriculture et des affaires étrangères, M. Cunha Rego, ambassadeur à Madrid, considéré à une certaine époque comme l'« *éminence grise* » du parti, et M. Mesquita, directeur de *Diario de Noticias*, le plus grand quotidien du pays. Au mois de février, deux autres démissions sont annoncées, celle de M. Sousa Tavares, *directeur du journal A Capital*, et de son épouse, l'écrivain Sophia de Breyner.

Le P.S. profitera-t-il de son passage dans l'opposition pour effacer l'image qu'il a donnée d'un parti en décomposition, image encore accentuée par les mauvais résultats obtenus aux élections partielles de l'été dernier ? Comment se placera-t-il dans la perspective des élections législatives et des présidentielles, prévues pour 1980 et 1981 ? La chute du gouvernement Soares a introduit un élément nouveau dans la politique portugaise : la formation d'un gouvernement coupé des partis et bénéficiant exclusivement de la *« confiance présidentielle »*. Cela a provoqué des polémiques sévères à propos des pouvoirs respectifs de chacun des organes de souveraineté.

Et *O Diaro*, organe proche du P.C., demande : *« Sortira-t-il* [du congrès] *une définition du P.S. face à un gouvernement que les dirigeants socialistes critiquent sans pour autant retirer l'aval qui lui prolonge la vie ? »*

Une clarification

Certains milieux pensent qu'aucune *« clarification »* n'aura lieu, et que, une fois de plus, M. Soares tiendra la balance entre les dif*férentes tendances qui s'opposent* au sein du parti. Des personnalités comme M. Manuel Alegre, vice-président du groupe parlementaire du P.S. et très proche collaborateur de M. Soares, qui était récemment donné comme en chute libre, reprennent de l'importance. Dans un document intitulé *Vie nouvelle pour le P.S.*, qui ne sera pas distribué par le congrès, un *« groupe de militants »* s'insurge contre l'existence, autour du secrétaire général, de dirigeants *« qui se disputent entre eux les pouvoirs et les influences »*.

Critiquant le *« manque de démocratie dans la vie du parti »*, il ajoute : *« Les divergences d'opinion constituent en elles-mêmes une richesse démocratique d'énorme portée politique et sociale. Elles ne peuvent pas, elles ne doivent pas, surtout dans un parti comme le nôtre, être éliminées ou combattues par des procès d'intention si fréquents et si intolérables, qui sont le propre des optimistes et des pseudo-démocrates. »*

Dans un autre document, intitulé *« Réflexion militante »*, et qui ne sera pas non plus discuté, plusieurs personnalités modérées, parmi lesquelles M. Rui Vilar, ancien ministre, analysent l'expérience gouvernementale du P.S., qu'elles considèrent comme un échec. Ils en donnent les raison : le poids *« excessif »* de certains dirigeants *« décalés »* par rapport au pays réel ; les mesures d'éloignement de cadres du parti *« remplacés ensuite selon des critères douteux »* ; l'adoption d'une politique syndicale *« pendant longtemps erronée et ambiguë »*; le manque d'initiatives pour la réorganisation du parti ; la forme *« inadéquate »* des relations avec le chef de l'Etat et les autres forces politiques ; l'attitude *« inexplicable »*, dans le domaine de la réforme agraire, avec en particulier les critiques portées contre les décisions prises par l'éphémère gouvernement de M. Nobre da Costa, critiques qui *« auraient placé le P.S. dans la zone stratégique du P.C. »*; le maintien de *« certaines habitudes »* et d'une *« réthorique »* de début du siècle. *« Le P.S.*, conclut le document, *doit s'assumer comme représentant d'une gauche démocratique réaliste, ouverte au dialogue et européenne »*.

JOSE REBELO.

Espagne

Les électeurs sont consultés pour la quatrième fois depuis la mort de Franco

Les bureaux de vote étaient ouverts à 9 heures ce jeudi pour la quatrième consultation populaire depuis la mort du général Franco. Les électeurs étaient invités à désigner trois cent cinquante députés et deux cent huit sénateurs. Les précédentes Cortes (Parlement) avaient été élues le 15 juin 1977.

La journée de mercredi, qui était consacrée à la réflexion (la campagne s'était officiellement terminée mardi à minuit), a été relativement calme et n'a pas donné lieu à des incidents notables, sauf au Pays basque. Des membres et des sympathisants des partis *Herri* Batasuna (proche de l'ETA) et Euskadiko Eskerra ont barré, à l'aide de voitures et d'autobus le centre de diverses villes de la province du Guipuzcoa, notamment Saint-Sébastien, pour protester contre les conditions de détention, à la *prison de Soria, d'une centaine* de personnes soupçonnées d'appartenir à l'ETA.

A Renteria, un véhicule a été abandonné sur la voie ferrée reliant Madrid à la frontière française, et le trafic a été interrompu pendant plusieurs heures. D'autre part, une bombe a explosé à Saint-Sébastien devant la délégation locale du ministère des finances.

On estimait mercredi à Madrid que le roi Juan Carlos ne voterait probablement pas, pour conserver la neutralité attachée à sa fonction d'arbitre des institutions. Le roi s'était abstenu lors des législatives de juin 1977, mais avait participé au référendum sur la réforme des institutions en décembre 1976 et à celui sur la constitution le 6 décembre dernier.

On apprend d'autre part que M. Luis Abaitua, directeur de l'usine Michelin de Vitoria, séquestré depuis le 19 février par l'ETA, a été relâché par ses ravisseurs ce jeudi 1er mars, aux premières heures de la matinée. L'organisation séparatiste basque avait refusé de libérer son otage tant que les revendications, notamment salariales, des travailleurs de Michelin en Espagne n'avaient pas été satisfaites. Il était difficile, ce jeudi matin, de savoir avec certitude si la direction de Michelin avait cédé sur les points en litige. — *(A.F.P., UPI.)*

Italie

La vieille garde se défend bien

De notre correspondant

Rome. — La politique italienne est dominée, ces jours-ci, par deux vieillards : le président de la République, M. Sandro Pertini, quatre-vingt-deux ans, qui joue un rôle remarqué dans la crise gouvernementale ; et M. Ugo La Malfa, soixante-seize ans, qu'il a chargé de former le nouveau gouvernement.

Dès sa nomination, M. La Malfa recevait deux coups de téléphone chaleureux : l'un du communiste Amendola, soixante et onze ans ; l'autre du social-démocrate Saragat, quatre-vingts ans. Thème des conversations : *la vieille garde se défend bien.*

C'était déjà sensible à l'élection présidentielle de juillet 1978. Ces quatre hommes figuraient parmi les principaux candidats, à côté de quatre autres septuagénaires, MM. De Martino, Gonella, *Fantani et Rossi. Dans une* période d'incertitude — le président de la démocratie chrétienne avait été assassiné et le chef de l'Etat venait de démissionner — on se tournait vers les *grands sages*, ceux qui incar*naient les espoirs de la Libé*ration.

Une République de grands-pères ? Oui et non. Les statistiques de *l'Espresso*, publiées cette semaine, incitent aux nuances. La jeunesse s'affirme, par exemple, dans la vie économique. L'un des hommes forts du groupe Fiat, M. Luca Di Montezemolo, a tout juste trente-deux ans : le même âge que Mme Maria Luisa Franzini, qui est vice-présidente des jeunes industriels. Dans la magistrature, ce sont souvent des hommes nés pendant ou après la seconde guerre mondiale qui font parler d'eux.

Dans le monde politique, il n'y a pas que la vieille garde. Même les sexagénaires comme M. Andreotti, qui campe au gouvernement depuis 1945, sont relayés par d'autres hommes. Le nouveau ministre de l'industrie, M. Romano Prodi, n'a que quarante ans. *Et ce sont des gens* de son âge, les *quarantenni*, qui dirigent désormais le parti socialiste.

La formation politique la plus jeune est cependant le P.C.I. Certains secrétaires de fédérations régionales n'ont parfois que trente-deux ans, comme celui de Naples ; 56 % des conseillers municipaux communistes ne sont pas encore quadragénaires.

Mais la démocratie chrétienne n'est pas si vieille qu'on pourrait le croire. Avec une moyenne d'âge de cinquante-cinq ans et demi, ses sénateurs sont plus jeunes que ceux du P.C.I. Sa direction nationale affiche un score semblable, alors que l'équipe de M. Berlinguer dépasse les cinquante-sept ans de moyenne.

Mais quel est le poids réel des nouvelles générations dans les partis italiens ? On ne se risque pas beaucoup en affirmant qu'il est très faible. Ce sont les « anciens » qui dominent et imposent leur style, comme en témoigne la lenteur désespérante de la crise gouvernementale en cours. Les plus jeunes suivent, sans faire preuve d'une grande originalité. Une étude récente a même montré que la tendance au compromis était plus forte parmi les jeunes parlementaires — toutes tendances confondues — que chez ceux qui avaient connu les conflits de l'époque fasciste (Giuseppe di Palma, *Sopravivere Senza Governare*, Il Mulino, 1979).

Le langage du monde politique italien n'a souvent rien à voir avec celui des lycéens, des étudiants ou même des jeunes cadres du Nord. Le fameux conflit entre « pays légal » et « pays réel » (1) est aussi un conflit de générations. Mais pas seulement : on est frappé, par exemple, de l'accueil très chaleureux que reçoit chez les jeunes le président Pertini. Cet octogénaire, un peu démagogue, mais surtout très direct, est accueilli aux cris de « *Sandro !* » chaque fois qu'il se déplace en ville. Son langage clair n'a pas *fini de surprendre dans* un pays où chaque homme politique croit devoir s'entourer d'un nuage de fumée.

ROBERT SOLÉ.

(1) N.D.L.R. — La gauche italienne a abondamment utilisé cette distinction depuis une dizaines d'années. Laissant là tout jugement sur son bien-fondé, il faut rappeler qu'elle est due à Charles Maurras et constitue l'un des axiomes de son système politique. Il la reprit à Victor Hugo et au vocabulaire usuel de la monarchie de Juillet.

U.R.S.S.

Les autorités veulent faire payer des impôts à certains étrangers

De notre correspondant

Moscou. — Les hommes d'affaires *représentant des sociétés étrangères* accréditées à Moscou, ont dû remplir pour la première fois une déclaration de revenus à l'intention de la direction des revenus d'Etat de l'U.R.S.S. Jusqu'à maintenant, ils étaient dispensés d'impôts sur les revenus tou*décret du présidium du Sovietcmfh* chés à Moscou. Mais, en vertu d'un décret du présidium du Soviet suprême, en date du 12 mai 1978, *« les personnes physiques et morales exerçant une activité rémunérée en U.R.S.S. sont assujetties à l'impôt »*.

Les journalistes étrangers, le personnel de la chambre de commerce franco-soviétique et les employés des sociétés ayant un bureau à Moscou, mais n'y résidant pas de façon permanente, n'ont pas reçu de formulaire de déclaration des revenus, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne devront pas payer d'impôts dans un délai plus ou moins long.

Dans le cas où il n'existe pas entre l'U.R.S.S. et le pays d'origine des représentants commerciaux d'accords *d'exemption ou de non-imposition* double, le barème des impôts qui sera appliqué sera celui du pays considéré. Cette solution promet de belles complications si l'administration soviétique des finances doit mettre en œuvre le système fiscal *français pour les représentants com*merciaux français, italien pour les représentants italiens, etc. Pour l'instant, les représentations françaises n'ont pas reçu de formulaires de déclaration concernant l'impôt sur les sociétés, mais, le décret du *12 mai 1978, parlant des « personnes physiques et morales »*, il est probable que leur tour viendra.

La plus grande confusion règne sur la question de l'assiette de l'impôt sur les sociétés. Selon certaines informations, ce pourrait être soit la différence entre le revenu brut de la représentation (qui reste à définir : sera-ce le montant des contrats ou des ventes conclus avec *des centrales d'achat soviétiques* ?) et les dépenses de fonctionnement, soit les bénéfices réalisés à l'occasion de contrats passés avec l'U.R.S.S. Autrement dit, quand une société conclut un accord avec une centrale d'achat, elle réalise sur *l'opération un certain bénéfice, sur* la base duquel elle serait imposée en U.R.S.S. selon un barème pour le moment indéterminé.

La complication du système permet de penser que les autorités sovié*tiques se sont embarquées dans une* affaire dont elles n'ont pas mesuré immédiatement toutes les implications. Même à propos de l'impôt sur le revenu, il semble que pour cette année (revenus touchés en 1978), aucune contribution ne sera de*mandée, l'obligation de déclarer ses* revenus ne constituant qu'un *« ballon d'essai »*. L'objectif des Soviétiques n'est pas seulement de ramasser de l'argent et, surtout, des devises, bien que l'imposition des *représentants* commerciaux fasse partie d'un *ensemble de mesures aggravant la* situation financière des étrangers en U.R.S.S. Il s'agirait avant tout d'exercer une pression sur certains gouvernements occidentaux pour qu'ils signent des conventions de non-imposition double, afin de dispenser *les Soviétiques à l'étranger de payer* des impôts (ce qui entraîne la sortie de devises) (1). En France, cela concerne les employés soviétiques des sociétés mixtes franco-soviétiques et non les représentants des centrales d'achat soviétiques à Paris — *homologues des représentants com*merciaux français à Moscou, — car ceux-ci sont assimilés au personnel de la mission commerciale de l'U.R.S.S. en France et jouissent d'un statut quasi diplomatique.

Quelles que soient les motivations profondes des autorités soviétiques — gagner des devises ou en économiser, — il est permis de se demander si ces mesures sont vraiment compatibles avec le développement de la coopération économique, notamment entre la France et l'U.R.S.S.

D. V.

(1) Cette interprétation est corro*borée par le fait que les citoyens* des pays dans lesquels ne se trouvent pas de Soviétiques non diplomates n'ont pas été priés de déclarer leurs revenus.

● ERRATUM. — C'est à la suite d'une *erreur typographique* que la biographie de M. Constantin D. Tsatsos, président de la République hellénique (*le Monde* du 28 février) indique qu'il a été ministre des affaires culturelles en 1971. Il fallait lire : *1974*. Le président Tsatsos détint ce portefeuille dans le gouvernement formé par M. Caramanlis après la chute de la dictature des colonels, l'été 1974.

AMÉRIQUES

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING AU MEXIQUE

Paris mettrait plus d'un milliard de francs de crédits à la disposition de Mexico

De notre envoyé spécial

Mexico. — C'est un programme « au pas de charge » qui attendait M. Giscard d'Estaing, ce jeudi 1er mars, à Mexico, avec une succession de cérémonies et d'entretiens politiques commencés à 8 h. 30 du matin par le dépôt d'une gerbe au monument de l'Indépendance et qui devaient se terminer par le dîner offert en son honneur par le président Lopez Portillo. Avec les discours qui seront alors prononcés — les plus importants de la visite, — les points forts de la journée sont : une rencontre du président français avec trois cent cinquante personnalités du monde économique mexicain, sur le thème du nouvel ordre économique mondial, et un second tête-à-tête avec M. Lopez Portillo.

Ce tête-à-tête sera consacré aux questions bilatérales. Une dizaine d'accords, essentiellement de coopération industrielle et technique, doivent être signés vendredi. Le plus important portera sur la mise à la disposition du Mexique d'une première tranche de crédits — sous diverses formes et à des conditions privilégiées — de 1 milliard de francs environ (le total définitif pourrait être supérieur à ce chiffre) pour financer divers projets mexicains : création d'une industrie de turbo-alternateurs ; fourniture d'équipements pour le contrôle aérien ; alimentation en eau de Mexico et extension de l'aciérie de Monclova, notamment.

Ce chiffre, qui pourra paraître élevé aux Français, est considéré par le gouvernement comme un investissement rentable. Le Mexique est un des pays du monde qui réponde le mieux à la définition que donne M. Deniau du partenaire économique idéal de la France : un pays qui a ce qui manque aux Français : l'espace, le nombre et les ressources naturelles.

Les négociations se poursuivent pour d'autres accords de coopération dans des secteurs aussi divers que l'agro-alimentaire, les transports ferroviaires et aériens (les compagnies mexicaines seraient acheteurs de plusieurs dizaines d'Airbus), l'énergie solaire, l'espace, les ressources minières, les machines-outils, etc. Mais tous ne seront pas prêts vendredi.

Précisons que si le ministre français des affaires étrangères, M. François-Poncet, signe vendredi le protocole associant les départements français de la Guyane et des Antilles au traité de Tlatelolco dénucléarisant l'Amérique latine, il le fera avec des réserves. La France s'engagera à ne pas installer d'armes nucléaires dans ses départements américains, mais elle se réservera certains droits pour le transit des sous-marins nucléaires entre autres.

Dès l'arrivée, mercredi, du président Giscard d'Estaing, après un déjeuner en famille à la résidence des Pins — l'Elysée mexicain — le premier tête-à-tête a porté sur la situation internationale et sur l'énergie dans le monde.

Sur le premier point, les deux présidents ont évoqué, selon M. Hunt, porte-parole français *« le rôle accru que pourraient jouer les Nations unies dans la situation conflictuelle »* qui prévaut dans le monde. L'idée serait venue du président mexicain, toujours très attaché aux Nations unies, et M. Giscard d'Estaing y serait très favorable. Pour le conflit du Proche-Orient, notamment, il n'a jamais cru au succès des discussions séparées du type Camp David, et il s'est déclaré, dans sa dernière conférence de presse, partisan d'un recours au Conseil de sécurité. Mais, même dans le conflit d'Extrême-Orient, une intervention des Nations unies, en dépit des droits de veto des grandes puissances, ne paraîtrait pas totalement impraticable à M. Giscard d'Estaing. Elle pourrait prendre la forme d'une déclaration, sans vote, du président du Conseil de sécurité, pour amorcer un règlement équilibré destiné à mettre fin tant à l'intervention de la Chine au Vietnam que du Vietnam au Cambodge.

Sur l'énergie — a dit le porte-parole français — il s'agit de prendre en considération *« le problème de tous ceux qui sont partie prenante, aussi bien les fournisseurs, les clients, que ceux qui couvrent tous leurs besoins, et ceux qui ne les couvrent pas du tout »*. On retrouve, dans cette approche, le souci du président français de chercher les règlements d'ensemble, et l'idée du président mexicain d'un *« nouvel ordre pétrolier mondial »* régularisant les échanges énergétiques pour le profit de l'humanité entière, plutôt que, comme c'est aujourd'hui le cas, pour celui des groupes de pression.

Aussi bien du côté français que mexicain, on insiste sur la cordialité des entretiens, l'amitié qui unit les deux interlocuteurs, la confiance qu'ils ont l'un dans l'autre. *« Sur les sujets abordés* — a dit M. Hunt, — *il y a une grande convergence, et peut-être même unité de vues. »*

M. Lopez Portillo, dans ses paroles de bienvenue improvisées, après s'être dispensé — comme il l'avait fait avec M. Carter — du célèbre *cabrazo* cher aux Latino-Américains, et que peut-être M. Giscard d'Estaing attendait, a eu quelques paroles chaleureuses, évoquant tour à tour le rôle de Victor Hugo contre l'expédition de Napoléon III au Mexique et le fameux *« Marchamos mano en la mano »* de de Gaulle, qui, a-t-il dit, *« reste dans la mémoire de notre peuple »*.

M. Giscard d'Estaing, lui, a « plongé » immédiatement dans la politique internationale. Dans un discours qu'il fit traduire par sa femme, et qui s'adressait certainement plus à des absents qu'à des présents, il déclara notamment : *« Nous sommes de vieux pays. Nos racines plongent dans les premiers âges mystérieux des sociétés humaines. Nos cultures sont anciennes. Mais jamais nos peuples n'ont été aussi jeunes, aussi entreprenants, autant tournés vers l'avenir. »*

« Il dépend beaucoup de pays semblables aux nôtres, a-t-il poursuivi, *de votre responsabilité, monsieur le Président, et aussi de la mienne (c'est-à-dire des Etats latino-américains et de ceux de l'Europe occidentale) que la société mondiale qui se construit réponde aux besoins de l'homme. La future société mondiale, à l'image des nations démocratiques, doit être pluraliste. Aucune nation, aucune doctrine ne peut prétendre dominer les autres. Chaque sensibilité, chaque culture doit avoir la possibilité de s'exprimer. La paix ne s'obtient pas autrement.*

» Le Mexique et la France, chacun sur son continent, ont la capacité d'œuvrer dans cette direction. Ils en ont la capacité car leurs dimensions, leur maturité politique, leurs talents, leurs richesses, les mettent en mesure de jouer avec d'autres un rôle moteur dans la construction du monde. ».

Les journaux du soir de Mexico, sous le titre *« Personne ne nous dominera »*, en ont fait des manchettes en gros caractères. Il faut cependant dire que, si la presse mexicaine sait toujours faire donner les *« grandes orgues »* (le journal *El Universal* consacrait, mercredi, un supplément de seize pages à la France et à son président, en plus des articles d'actualité), le Mexicain moyen est apparu quelque peu blasé. L'accueil à l'aéroport a été bruyant et coloré ; plus d'un millier d'enfants brandissaient des drapeaux, tandis que résonnaient canons, tambours et cécelles. Mais le cortège présidentiel n'a pas provoqué de grands attroupements.

MAURICE DELARUE.

Etats-Unis

UNE FEMME MAIRE DE CHICAGO ?

Tenue en main, pendant vingt ans par l'inamovible Richard Daley, catholique, irlandais et « faiseur de présidents », Chicago, métropole de l'Illinois, va, selon toute probabilité, être dirigée désormais par une dame de quarante-quatre ans, qui a surtout fait parler d'elle par sa défense passionnée des consommateurs.

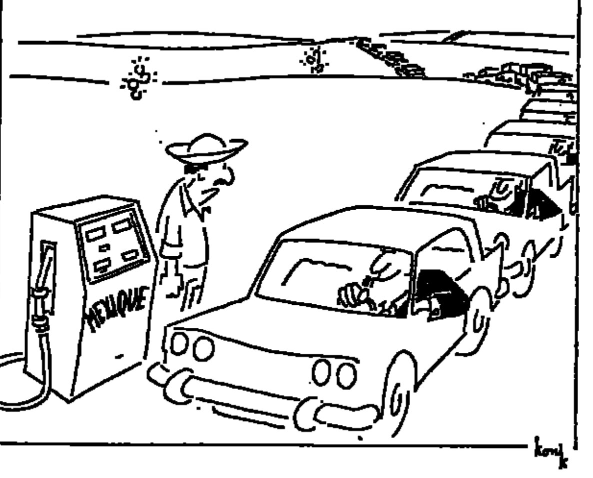
Mme Jane Myrne a, en effet, été désignée lors d'une « primaire » démocrate, mercredi 28 février pour porter les couleurs de ce parti lors des élections à la mairie de Chicago, le 3 avril prochain.

La ville a, de mémoire d'homme, toujours voté démocrate. Avec Richard Daley, la « machine » du parti était même si efficace qu'en 1960 Chicago a donné à Jonhn Kennedy plus de voix qu'il n'y avait d'électeurs inscrits... Mme Byrne a donc quelque espoir de devenir la première femme maire d'une ville de plusieurs millions d'habitants.

Mme Byrne était responsable, à la municipalité, des questions touchant aux consommateurs lors de la mort de R. Daley, le 20 décembre 1976. M. Michael Bilandic, dauphin du vieux « boss » accédait en souplesse à la mairie et... licenciait Mme Byrne. Décidée à se battre, cette dernière se lançait dans une opération de porte à porte pour convaincre les électeurs démocrates. Ce travail sur le terrain a été payant puisque, à la primaire de mardi, M. Bilandic obtenait environ dix mille voix de moins qu'elle.

La présence économique française demeure encore faible

Dans les rues de Mexico, les « coccinelle » sont nombreuses. En revanche la présence de la France au Mexique apparaît faible par rapport à celle de ses concurrents. Ainsi, selon des sources officielles mexicaines, les investissements français, qui représentent seulement 1,5 % du total des placements étrangers, ne se classent qu'au septième rang, évidemment loin derrière les Etats-Unis (72 %), mais aussi après l'Allemagne de l'Ouest (6 %), le Royaume-Unis (5 %), la Suisse (4 %), le Canada (2 %) et le Japon (2 %). Selon les services français, le montant de ces investissements représente 62 millions de dollars, soit 1,9 % du total. Ce pourcentage est nettement inférieur à celui enregistré dans d'autres pays d'Amérique latine comme l'Argentine (9 %) ou le Brésil (4 %).



(Dessin de KONK.)

Or le développement des échanges avec le Mexique passe par une implantation locale, surtout dans la mesure où ce pays souhaite industrialiser son économie. La loi de 1973 sur les investissements étrangers fixe d'ailleurs u ntaux maximum de 49 % pour la participation extérieure, même si cette loi est susceptible de certains arrangements ou exceptions. Et les autorités de Mexico exigent un taux accru de fabrication locale. Ainsi, la firme française « Alsthom Atlantique » se heurte, pour la signature d'un contrat de turbo-alternateurs supérieur à 1 milliard de francs, à la concurrence de la société japonaise Hitachi qui envisagerait d'investir dix fois plus au Mexique.

Toutefois, malgré l'absence d'une convention de non-double imposition, qui gêne les industriels français, certains progrès ont été accomplis. En 1968, les investissements de la France ne s'élevaient qu'à 23 millions de dollars ; ils ont presque triplé depuis cette date. Plusieurs faits qualifiés de « positifs » par le ministère français du commerce extérieur ont été récemment enregistrés. Ainsi, après quelques déboires dus à la séparation de la production et de la commercialisation la régie Renault a crée avec la firme mexicaine DINA une filiale commune, dont Renault détient 40 % du capital. La production a représenté 7 % du marché (28 % pour Volkswagen, 11 % pour Datsun) soit quelque quinze mille voitures.

Dans le domaine de l'équipement pétrolier, plusieurs sociétés sont présentes, notamment Bouygues Offshore et Comex, qui a fondé avec une société mexicaine une entreprise de travaux sous-marins. De son côté, Pechiney Ugine Kuhlmann a créé, avec des partenaires locaux, Mexnox, qui fabrique des tôles inoxydables à partir de bobines laminées à chaud importées en partie de France. P.U.K. a 40 % des actions. L'usine, qui représente un investissement total de 90 millions de dollars doit couvrir cette année l'ensemble des besoins mexicains alors qu'une aciérie est envisagée pour l'avenir. Autre exemple : Creusot-Loire a crée avec Sidermex deux sociétés, l'une pour la fabrication d'équipements lourds, l'autre pour l'ingénierie.

Des lacunes

Les banques françaises se sont aussi implantées depuis quelques années, comme la B.N.P., Paribas ou la Société générale qui a créé, avec National Financiera, un fonds d'investissements : Coframex. A leur tour, les moyennes entreprises sont entrées en piste : un ensemble de firmes groupées autour d'Emmisa, du groupe Imetal, ont coopéré avec Fives Cail Babcock pour participer au complexe sidérurgique — d'une capacité annuelle de 1,3 million de tonnes — des Las Truchas, sur la côte Pacifique. Sans oublier d'autres firmes (Rhône-Poulenc, Roussel Uclaf, Saint-Gobin, Pont à Mousson, l'Oréal, Gervais-Danone...) et le Club Méditerranée.

Disposant d'infrastructures, de groupes industriels dans la sidérurgie (Monterrey), la pétrochimie et l'aluminium, et d'une expérience en matière de génie civil, le Mexique, qui manque de techniciens moyens et supérieurs, a notamment des lacunes dans le domaine de la petite et moyenne transformation. Dans le secteur agricole et des produits alimentaires, il y a également des points à marquer, compte tenu des carences du Mexique et de l'urgence d'une solution. « Vingt-cinq millions de Mexicains vivent en marge, mais ils ont un transistor », dit-on à Mexico.

« La réglementation est lourde, contraignante et compliquée ; les remises en cause sont très fréquentes. Il faut donc être présent », souligne un industriel français installé au Mexique, d'autant que la création d'une filiale entraîne le plus souvent une protection très efficace à l'égard des produits importés. Ainsi Mexinox dispose d'un privilège de vente, le marché ayant été fermé en sa faveur.

Un champ d'action limité ?

« La vraie pénétration se fait à partir d'implantations », surenchérit un banquier français à Mexico ; mais, selon lui, les industriels français restent réticents à l'égard des apports de capitaux, alors que Japonais et Allemands effectuent volontiers des investissements conjoints et créent des sociétés mixtes. Compte tenu du retard de la France, il s'agit d'un « travail en profondeur ». Actuellement, le secteur industriel représente 58,5 % des investissements français, les banques 22,5 % et le commerce 13 %. En tout état de cause, en raison de la domination américaine, le champ d'action des firmes françaises peut apparaître limité, même si Mexico souhaite alléger la pesanteur des Etats-Unis.

Attirés par le pétrole, dont ce pays pourrait, à la fin du siècle, produire 2 tonnes par habitant — soit quelque 200 millions, — les hommes d'affaires se pressent au Mexique. Les besoins sont grands, surtout en biens d'équipement — il faudrait créer 800 000 emplois nouveaux par an, — mais la concurrence est sévère. Et il faut tenir compte du nationalisme, parfois ombrageux, de l'ancien empire aztèque.

MICHEL BOYER.

Le Monde

politique

LA DEMANDE DE CONVOCATION DU PARLEMENT EN SESSION EXTRAORDINAIRE

M. Chirac veut-il mettre M. Giscard d'Estaing au pied du mur ?

Le R.P.R. vient de franchir quelques degrés de plus dans l'escalade de la contestation à l'égard du pouvoir.

Dans l'entretien qu'il nous avait accordé (*le Monde* du 1er mars), M. Jacques Chirac avait accentué les critiques qu'il adressait depuis un certain temps déjà à l'action du gouvernement et à quelques options du président de la République. Il marquait ainsi que ni la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing du 15 février ni les diverses déclarations M. Barre ne l'avaient convaincu que ses idées étaient « *fausses* » selon l'expression du premier ministre.

M. Chirac a voulu donner quelque solennité et une plus grande ampleur à sa dernière initiative en demandant non pas la simple convocation du Parlement en session extraordinaire, mais en s'adressant à l'ensemble des groupes parlementaires et des partis de la majorité comme de l'opposition pour les convier à effectuer ensemble une telle demande. Une démarche de cette nature a une signification précise : en appeler à l'opinion à travers ses représentants pour la faire juge de la « *carence* » du pouvoir exécutif.

Sans doute M. Chirac peut-il estimer *que les critiques qu'il a* déjà adressées au gouvernement ont été « *positives* » dans certains domaines, mais il s'est surtout plaint, dans l'entretien qu'il nous a accordé, de l' « *infatuation du pouvoir* » qui, en n'offrant aux députés que le choix entre la censure ou la résignation, réduit le Parlement à un « *rôle négligeable* ».

M. Chirac s'adresse donc directement au pays pour demander à ses élus de constater l'« *abdication de l'Etat* » dans son devoir d'information publique. Il semble vouloir mettre face à face deux légitimités, celle de la représentation parlementaire et celle du président de la République, toutes deux issues du suffrage universel.

Le choix du moment

Car c'est bien au chef de l'Etat que s'adresse, en réalité, le président du R.P.R.

Son intervention s'est produite, mercredi 28 février, après un contact téléphonique avec M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire R.P.R., alors que celui-ci, à l'aérodrome de Pointe-à-Pitre, s'entretenait avec M. Giscard d'Estaing pendant l'escale de celui-ci sur la route du Mexique. Le choix du moment n'est pas dû au hasard alors que deux ministres issus du R.P.R., MM. Peyrefitte, ministre de la Justice et Le Theule, ministre des Transports, venaient de quitter le chef de l'Etat pour participer aux journées d'études du groupe gaulliste.

Mais, surtout, la demande de convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire, si elle doit être formulée par « la majorité des membres composant l'Assemblée », implique l'intervention personnelle du chef de l'Etat puisqu'aux termes des articles 29 et 30 de la Constitution, de telles sessions « *sont ouvertes et closes par décret du président de la République* ». Un tel cas s'est déjà produit dans l'histoire de la Ve République, en mars 1960.

A supposer que M. Chaban-Delmas, de nouveau président de l'Assemblée nationale depuis avril 1978, *reçoive maintenant* les 246 signatures (1) qui lui seraient nécessaires, faudrait-il encore que toutes demandent la convocation de l'Assemblée en termes identiques et sur le même ordre du jour dûment précisé. Or, si le R.P.R. souhaite que celui-ci soit consacré à la désignation de deux commissions d'enquête, le groupe communiste, lui, souhaite pour le moment l'organisation d'un débat, alors que les socialistes semblent prêts à se mettre d'accord avec le R.P.R. pour harmoniser leurs demandes

M. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois, pourrait être chargé de la préparation de cette procédure entre les groupes. M. Barre tout comme MM. Chaban-Delmas et Alain Poher, président du Sénat, ont été tenus au courant de la demande de M. Chirac et ont reçu copie de la lettre qu'il a adressée aux présidents des groupes.

Par son initiative d'aujourd'hui M. Chirac veut-il contraindre le président à adopter le même comportement que le général de Gaulle en 1960 pour mieux dénonner *son refus du dialogue* ? Veut-il démontrer qu'une irritation générale existe parmi les élus à l'égard du gouvernement en joignant son action à celle des députés communistes et socialistes qui, eux aussi, ont demandé une telle convocation ? Veut-il seulement contraindre le chef de l'Etat à admettre que la majorité ne pourra garder sa cohésion que si une égale considération est accordée à chacune de ses composantes et que leur originalité est mieux admise ? Veut-il enfin apparaître un peu plus comme un « recours » éventuel au moment où certains sondages — à paraître prochainement, — feraient état d'une baisse de popularité de MM. Giscard d'Estaing et Barre de six points chacun au cours du dernier mois ? En quelque sorte, le président du R.P.R. veut-il mettre le président de la République au pied du mur ou tout simplement prendre date ?

ANDRÉ PASSERON.

(1) La majorité des membres composant l'Assemblée nationale est actuellement de 246. Le groupe R.P.R. en compte 155, le groupe U.D.F. 122, le groupe socialiste 114, le groupe communiste 86. Il y a 14 députés non inscrits. Soit au total 491 députés.

LE COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DU R.P.R.

Le secrétariat de M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a publié, mercredi soir 28 février, le communiqué suivant :

« *M. Jacques Chirac a été amené à plusieurs reprises à exprimer son inquiétude sur la gravité de la situation économique et en particulier sur l'augmentation du chômage. D'autre part, il déplore que l'information du pays soit entourée d'un fatalisme de commande préjudiciable à l'effort demandé à tous.*

» *En conséquence et pour remédier à la carence de l'information en ces deux domaines, il vient d'adresser une lettre aux présidents des groupes de l'Assemblée nationale et aux président et secrétaires généraux des mouvements et partis en leur suggérant de s'associer à une demande de convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire aux fins de créer deux commissions d'enquête parlementaire, l'une portant sur l'examen de la situation actuelle de l'emploi et sur le chômage, l'autre sur les conditions de l'information publique.* »

M. MITTERRAND : le P.S. est d'accord.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré mercredi 28 février à Longwy, après avoir appris la proposition de M. Chirac : « *Sauf piège ou manœuvre de politique intérieure, je pense que le parti socialiste devrait faciliter une session extraordinaire du Parlement ayant pour objet l'emploi.* »

M. Mitterrand a rappelé que le parti socialiste a été le premier à « *demander une session extraordinaire de l'Assemblée nationale sur les problèmes de l'emploi et de la sidérurgie* ». « *Il faut que la demande soit formulée en termes exactement identiques par la majorité plus un des parlementaires,* a-t-il noté. *Même si cette majorité était réunie, la convocation n'est pas fatale. Il y a eu un précédent du temps de Gaulle.* »

UNE DEMANDE DES MAIRES ET CONSEILLERS GÉNÉRAUX DE LORRAINE

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, va transmettre au premier ministre la demande de convocation du Parlement en session extraordinaire par une délégation de vingt-trois maires et conseillers généraux de Lorraine qu'il a reçus mercredi 28 février.

Les élus condamnent notamment les mesures découlant du plan acier du gouvernement et du patronat, qui s'inscrit dans le plan Davignon, et estiment que le Parlement peut et doit le remettre en cause.

Un communiqué de la présidence de l'Assemblée nationale précise que M. Chaban-Delmas a fait remarquer à ses interlocuteurs que les députés auraient de toute manière l'occasion très prochaine de discuter de ces problèmes puisque le gouvernement s'est déjà engagé à organiser un débat sur l'emploi dès la première semaine de la session de printemps.

LE PRÉCÉDENT DE 1960

En mars 1960, 287 députés, parmi lesquels des membres de l'U.N.R. (alors que la majorité des membres composant l'Assemblée est de 277), demandent la convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire pour débattre de la situation agricole. M. Chaban-Delmas, alors président de l'Assemblée, transmet cette demande au général de Gaulle, président de la République. Le premier ministre, M. Michel Debré y semble favorable.

Mais, le 18 mars, le général de Gaulle, après avoir reçu les présidents des groupes, expose dans une longue lettre à M. Chaban-Delmas son refus de prendre le décret de convocation, estimant qu'une telle session serait contraire au « fonctionnement régulier des pouvoirs publics », et que les parlementaires avaient subi « les démarches pressantes d'un groupement professionnel », qui n'étaient en fait que des « invitations » aboutissant à un « mandat impératif ». Ce refus, qui avait alors provoqué une grande émotion, avait été interprété comme la volonté de renforcer les prérogatives du pouvoir exécutif, comme un pas supplémentaire dans la voie d'un régime plus présidentiel et comme un amoindrissement voulu des corps intermédiaires.

M. CRÉPEAU : le gouvernement nous conduit à la révolution.

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, a évoqué mercredi 28 février au cours d'une conférence de presse la situation économique et sociale, sujet figurant à l'ordre du jour de la réunion du bureau politique du M.R.G. qui devait se tenir dans l'après-midi.

Sur le premier point M. Crépeau a estimé que la politique de M. Raymond Barre « *a tous les effets que le président de la République en attendait, c'est-à-dire nettoyer le terrain pour préparer l'avènement d'un capitalisme plus musclé* ». Après avoir jugé la situation de l'emploi « *catastrophique* » et précisé qu'il y a chaque jour six cent trois chômeurs supplémentaires, il a indiqué : « *Ce n'est pas à la faillite, c'est à la révolution qu'on est en train de conduire ce pays.* »

Le président du M.R.G. a également affirmé : « *Alors que nous approchons du point de rupture, il n'est pas normal que les députés soient en vacances.* » Dans ces conditions le M.R.G. demande une réunion du Parlement en session extraordinaire et espère pouvoir compter sur le soutien d'une majorité absolue de parlementaires. M. Crépeau a précisé : « *Ce sera pour nous l'occasion de mettre à l'épreuve la sincérité de ceux qui, depuis la Guadeloupe, critiquent le gouvernement.* »

Considérant que « *la gauche a une responsabilité dans cette affaire* », M. Crépeau a plaidé pour la mise sur pied, par le P.C., le P.S. et le M.R.G., d'un « *plan d'urgence* » concernant les secteurs les plus menacés.

L'U.D.F. n'approuve pas l'initiative du R.P.R.

(Suite de la première page.)

Les gaullistes se contentent de demander sont départ et M. Chirac explique avec réalisme qu'il serait irresponsable de donner une nouvelle chance à la gauche en provoquant de nouvelles élections législatives, puisqu'il est entendu que la censure du gouvernement entraînerait la dissolution de l'Assemblée nationale.

Il n'est pas sûr que le président du R.P.R. souhaite le départ de M. Barre. Sa critique de la politique européenne, du libéralisme ambiant, de « *l'abdication de l'Etat* » vise, ce n'est pas nouveau, M. Giscard d'Estaing. Un autre premier ministre calmerait-t-il l'allergie que le giscardisme semble avoir provoquée chez M. Chirac ? On en doute. Le maire de Paris est engagé dans une autre aventure.

La preuve qu'il n'ouvre pas vraiment les hostilités contre M. Barre, on la trouvera dans l'ordre du jour proposé pour la session extraordinaire : la constitution de deux commissions d'enquête. Ce serait surtout une occasion de reprendre sans véritable sanction des attaques qui ont déjà été formulées ailleurs.

La gêne de l'U.D.F.

Les représentants de l'opposition en demanderont évidemment davantage. Les communistes rappellent qu'ils réclament depuis des mois une session extraordinaire. Les socialistes sont intervenus dans ce sens auprès du président de l'Assemblée nationale et auprès des autres présidents de groupes, une première fois le 19 janvier au sujet du chômage et de la crise de la sidérurgie, une seconde fois au début de février au sujet des problèmes de la S.N.C.F. (Dans ce dernier cas M. Labbé, président du groupe R.P.R., avait répondu qu'il n'était pas conforme à l'esprit des institutions de la Ve République de réunir les parlementaires en dehors des périodes de sessions ordinaires !)

Les plus gênés dans cette affaire sont les dirigeants de l'U.D.F. Avec certains gaullistes, bon nombre de giscardiens souhaitent sinon le départ de M. Barre, du moins le changement ou l'assouplissement de sa politique. On lui reproche de ne pas tenir compte des facteurs humains, d'être trop enfermé dans son expérience et, surtout, de ne pas avoir obtenu un succès susceptible d'être popularisé. Ceux-là, même s'ils sont irrités par la manière dont M. Barre leur répond, n'approuvent ni le ton ni à terme la stratégie « anti-président » de M. Chirac.

En témoignent les réserves formulées jeudi matin, alors que se réunissait l'état-major de l'U.D.F., par M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S. sur l'objet de la session extraordinaire et ses réactions à l'interview dans *le Monde* du président du R.P.R. : « *Propos indécents, incohérents et irresponsables* » selon lui. M. Didier Bariani, secrétaire général du parti radical, s'il donne son accord de principe à la proposition du président du R.P.R., l'assortit lui aussi de réserves concernant sa finalité politique. M. Roger Chinaud, président du groupe de l'U.D.F., rappelle, de son côté, qu'un accord était intervenu avec MM. Labbé et Barre pour organiser un débat sur l'emploi au début de la session ordinaire en avril. Il y a donc tout lieu de penser que l'U.D.F. ne s'associera pas à la démarche du maire de Paris.

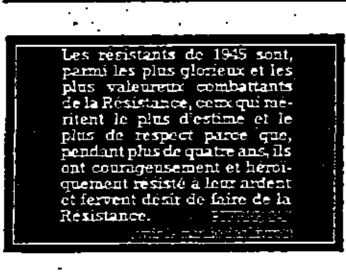
M. Barre attend *que les groupes politiques favorables à une session extraordinaire du Parlement puissent arriver à rédiger dans les mêmes termes la demandede convocation.*

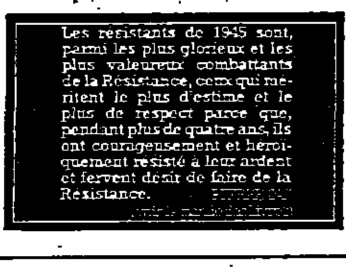
S'ils y parvenaient, le gouvernement aurait toujours la possibilité d'obliger sa majorité à se compter en engageant sa responsabilité dans un vote. Ce serait une parade à l'assaut de M. Chirac mais ce serait, peut-être, se laisser contaminer par « *le virus de la politique* » comme le dit M. Valéry Giscard d'Estaing.

ANDRÉ LAURENS.

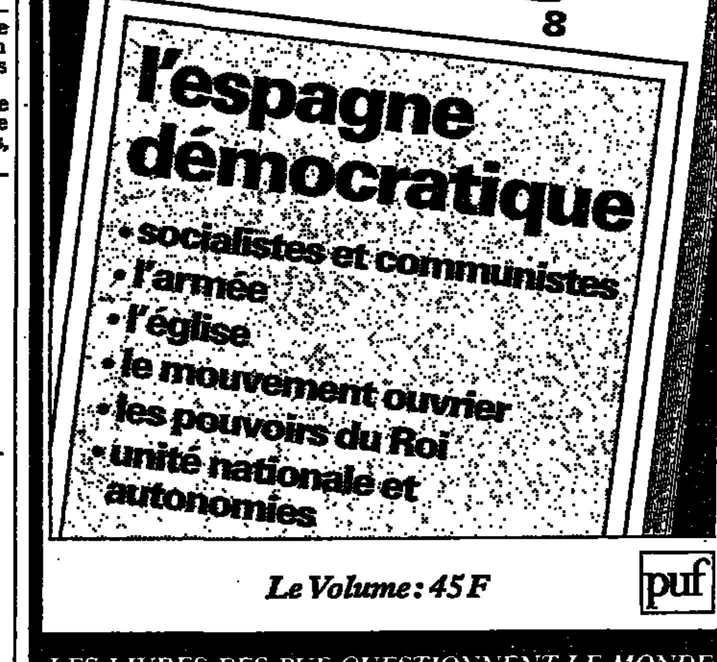
● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et M. Antoine Porcu, député de Meurthe-et-Moselle, ont rappelé mercredi 28 février que les députés communistes ont demandé la convocation du Parlement en session extraordinaire pour débattre des problèmes de la sidérurgie et des mines de fer.

● *Une délégation de l'intersyndicale de la sidérurgie* a été reçue mercredi 28 février au Palais-Bourbon par des représentants des groupes R.P.R., socialiste et communiste de l'Assemblée nationale.

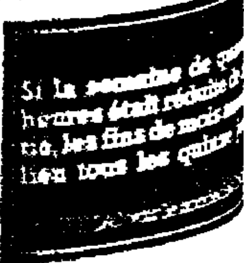












POLITIQUE

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

M. Claude Labbé : nous donnons une chance au gouvernement

De notre envoyé spécial

Gosier (Guadeloupe). — M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, après avoir salué le président de la République et s'être entretenu par téléphone avec M. Chirac, nous a déclaré :

« Si nous étions restés sur les propositions assez dures exprimées à la Guadeloupe au cours de nos journées, nous aurions été dans une situation un peu bloquée. Telle n'était pas notre intention, car nous ne pouvons, dans une situation difficile, abandonner le gouvernement à son sort. Il y a ainsi une possibilité de dialogue. »

« Pourquoi demandez-vous une commission d'enquête sur l'information ?

— Nous estimons d'abord qu'à l'heure actuelle l'information ne passe pas bien. C'est un peu notre faute et celle du gouvernement. Il y a un réel problème de l'information gouvernementale. Il y a un réel problème de campagne politique. Nous n'avons abandonné en rien nos critiques à l'égard des fonds communautaires pour la campagne européenne. Ce serait un moyen pour nous de relancer cette affaire et d'obtenir un contrôle que nous n'avons pas obtenu par d'autres voies. Il y a enfin, dans le domaine de l'information une situation assez grave ainsi qu'en témoignent la grève de la S.F.P., les problèmes de regroupement et les mouvements enregistrés à l'A.F.P. Plus la situation devient troublée sur le plan national et international plus il est important que les Français soient informés complètement et librement.

— Pensez-vous obtenir satisfaction ?

— La Constitution permet au président de la République de juger de l'opportunité d'une telle demande, et le général de Gaulle avait jadis refusé une demande analogue. Si le président de la République fait de même, nous nous inclinerons. Il aura pris ses responsabilités. Face à un véritable drame, il aura eu une vision moins pessimiste que la nôtre et ce sera sa responsabilité propre. Mais s'il n'y a pas de session extraordinaire, ce n'est que reculer pour mieux sauter. Si nos propositions ne sont pas prises en compte au cours d'une session extraordinaire, nous les reprendrons dès l'ouverture de la session ordinaire.

— S'adresser également à l'opposition n'est-ce pas souhaiter l'union nationale ?

— Ce peut être un pacte d'union nationale si toutes les raisons sont favorables. En fait, la seule inconnue qui existe, c'est l'U.D.F. Car l'opposition, elle, ne peut refuser d'accepter ce qu'elle a déjà demandé. Même si elle veut pour sa part une motion de censure. Ainsi nous prenons indiscutablement l'initiative et nous avons mis la balle dans l'autre camp.

— Votre initiative peut cependant paraître favoriser l'opposition.

— Pas du tout, car nous excluons le vote d'une motion de censure. Si l'opposition avait encore quelque doute à cet égard, elle sait maintenant que sa motion n'a aucune chance de réussir.

— Avec votre initiative, vous aidez toutefois le gouvernement.

— Nous lui apportons effectivement une possibilité d'explication ainsi qu'une aide. Je crois que c'est un service que nous rendons au gouvernement. En tout cas, ce n'est pas une démarche de caractère négatif... C'est une chance que nous donnons au gouvernement, et il appartient au gouvernement de la saisir.

— Votre démarche n'est-elle pas en contradiction avec l'intervention de M. Falala, vice-président du groupe, qui a demandé pour sa part le départ de M. Barre ?

— M. Falala s'est exprimé à titre personnel et il a exprimé d'une manière assez brutale une angoisse très compréhensible. »

Propos recueillis par
PATRICK FRANCÈS.

Au cours de son escale à Pointe-à-Pitre

M. GISCARD D'ESTAING S'EST ENTRETENU AVEC LES RESPONSABLES DU MOUVEMENT

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait quitté Paris en Concorde, mercredi 28 février, pour Mexico, a fait escale, dans l'après-midi, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Le président de la République n'a évoqué les journées parlementaires du R.P.R., qui ont lieu dans l'île, que pour déclarer : *« Je n'ai pas à commenter les travaux de tel ou tel groupe parlementaire et, en particulier, ceux d'un groupe de la majorité. Il est tout à fait naturel qu'il se réunisse, qu'il délibère et qu'il prépare la session parlementaire. »*

Trois ministres gaullistes, MM. Alain Peyrefitte, Joël Le Theule et Maurice Plantier, accompagnaient M. Giscard d'Estaing et sont descendus de l'avion à Pointe-à-Pitre, pour participer à la réunion du R.P.R. *« Il était naturel de leur faciliter le voyage »*, a déclaré le chef de l'Etat, qui s'est entretenu pendant une vingtaine de minutes avec MM. Claude Labbé et Marc Jacquet, présidents des groupes R.P.R. de l'Assemblée nationale et du Sénat. Cinq ministres R.P.R., MM. Peyrefitte, Le Theule, Plantier, Jacques Limouzy et Jean-Paul Mourot, assistaient à cet entretien, ainsi que les trois députés R.P.R. de la Guadeloupe. M. Labbé a indiqué que la conversation avait été *« d'une très grande cordialité »* et qu'il n'avait pas été question de *« politique politicienne »*.

Invité à commenter les déclarations de M. Jacques Chirac (*le Monde* du 1er mars), M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Le virus de la politique politicienne m'a quitté depuis longtemps. »* Le chef de l'Etat a souligné qu'il passait en Guadeloupe pour la quatrième fois depuis le début de son septennat, et qu'il suivait les problèmes guadeloupéens de près. *« Pour moi*, a-t-il dit, *il n'y a aucune différence entre les Guadeloupéens de diverses origines et conditions. Je souhaite que, dans la population guadeloupéenne, les sentiments de fraternité et d'égalité soient et restent toujours la règle des relations humaines. »*

M. Seguin reproche aux partenaires du R.P.R. de mettre en cause l'unité nationale dans les DOM

M. Philippe Seguin, député des Vosges, a présenté, mercredi 28 février, devant les parlementaires R.P.R. réunis aux Saintes (Guadeloupe) un rapport consacré à l'outre-mer. Il a affirmé : *« L'unité politique peut et doit s'accompagner de la reconnaissance de la variété des situations locales »*. Il s'est déclaré favorable au principe d'une application différenciée des textes dans les DOM-TOM et a estimé que les retards économiques ne sauraient justifier les retards sociaux.

Après avoir suggéré que soit réalisé un *« véritable bilan social »* de l'action menée outre-mer, M. Seguin a rappelé les réserves marquées par sa formation lors de la réunion des Assises sur le développement des Antilles, en décembre, à Pointe-à-Pitre et à Fort-de-France (*le Monde* daté 10-11 et du 13 décembre 1978). Il a notamment déclaré : *« On a fait dire qu'il s'agissait de rompre avec une politique que nous aurions trop longtemps inspirée, politique caractérisée par le maintien d'une économie d'assistance destinée à pérenniser des privilèges dont nous aurions été les ardents défenseurs. Il s'agit là d'une calomnie aussi injustifiée qu'inadmissible. »*

Il a ajouté : *« Certains sont tentés de remettre en cause nos positions, de préférence à celles de l'opposition. Il leur importe peu que la majorité périsse pourvu qu'elle périsse rééquilibrée. Nous devons crier casse-cou : l'électoralisme, peut-être compréhensible, ne doit pas conduire à jouer avec l'unité nationale. Nous souhaiterions que le gouvernement soit plus ferme à ce sujet. Nous confirmons notre volonté de voir refusée l'aide française aux gouvernements étrangers qui s'obstineraient à encourager la subversion. Il est vrai que notre pays a eu la faiblesse d'accueillir parfois et de laisser parler et agir des hommes qui organisaient eux-mêmes la subversion dans leur pays d'origine. Il est vrai aussi que notre gouvernement a choisi quelquefois comme fonctionnaire des agents de la subversion. »*

● *M. Gilbert Grandval*, président de l'Union travailliste, indique dans un communiqué : *« C'est avec surprise que j'ai appris par* le Monde *du 28 février, que M. Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, ayant créé un énième « comité de liaison des mouvements gaullistes », y englobant l'Union travailliste. Celle-ci, n'ayant nullement l'intention de participer à de stériles parlotes, ne se joindra pas à ce comité. »*

LE PARTI RADICAL N'ENVISAGE PAS DE QUITTER L'U.D.F.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a déclaré, mercredi 28 février, après la réunion du comité exécutif du parti : *« Aucun gouvernement ne peut réussir s'il n'a pas, d'abord, créé les conditions de la solidarité et de la confiance. Nous l'avons dit dès l'automne 1976, lors de la formation du gouvernement Barre. »* M. Servan-Schreiber estime que, *« pour tous ceux que la situation économique angoisse, l'Europe est une abstraction »*. *« Ou alors*, a-t-il ajouté, *elle est utilisée comme un prétexte à démagogie. Nous risquons d'avoir une campagne primitive. »*

Le comité exécutif du parti radical a été unanime, selon M. Servan-Schreiber, à juger *« totalement creuse »* la motion sur l'Europe adoptée, le 18 février, par le congrès de l'U.D.F., auquel l'ancien député de la Meurthe-et-Moselle n'avait pas assisté.

M. Didier Bariani, député de Paris, a regretté, pour sa part, que les propositions de l'U.D.F. sur l'emploi aient été *« vidées de leur substance par les déclarations gouvernementales »*. Pour autant, a souligné M. Servan-Schreiber, le parti radical n'envisage pas de quitter l'U.D.F., *« malgré l'appel de ses responsables fédéraux, qui réclamaient que l'U.D.F. ne soit pas un carcan où le parti radical perd son identité »*.

Le parti radical, qui présentera, au mois d'avril, un *« manifeste pour l'Europe sociale »*, a adopté une déclaration dans laquelle il souligne la nécessité de *« changements structurels dans la répartition du pouvoir »*, d'un *« effort volontaire, planifié, systématique pour orienter l'investissement »*, de la mise en œuvre de l'impôt sur les grandes fortunes et d'une Europe social-démocrate, où soit organisée *« la participation de tous les salariés (du manager à l'ouvrier) à la codécision »*.



LE VINGT-TROISIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

Les premières « tribunes de discussion » n'amorcent pas le débat

La tribune de discussion du vingt-troisième congrès du P.C.F. a été ouverte, ce jeudi 1er mars, dans « l'Humanité », par trois contributions émanant de militants de Meurthe-et-Moselle, de l'Yonne et Tarn-et-Garonne. Ces textes approuvent et illustrent les positions définies dans les projets de résolution et de réforme des statuts élaborés par le comité central (« le Monde » du 14 février) et ne constituent nullement l'amorce d'un débat.

Estimant que « les lecteurs communistes de « l'Humanité » ont plus d'informations dans leur journal sur les problèmes qui se posent au P.S. que sur ceux que connaît leur propre parti », « la Lettre de l'Unité », organe socialiste, écrit ce jeudi : « Avec l'ouverture de la « tribune de discussion du vingt-troisième congrès », on pourra enfin juger sur pièces de la valeur des protestations de haute démocratie affirmées depuis des semaines par le bureau politique. »

Certaines cellules communistes entendent s'informer par elles-mêmes des critiques adressées par les opposants à la direction du parti. A Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), M. Jean Elleinstein a été invité par une cellule, contre l'avis de la direction fédérale, à participer, dimanche 25 février, à une assemblée de remise de cartes. L'historien communiste devait prendre part à une réunion du même type, ce jeudi, dans la cellule du lycée de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

UN MILITANT LORRAIN : le P.S. est isolé.

M. Alain Amicabile, militant de la cellule Lénine, section Cockerill, de la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle-Nord, écrit dans la première tribune de discussion publiée jeudi 1er mars par *l'Humanité* à propos de la restructuration de la sidérurgie :

« En définitive, alors que tout le jeu du pouvoir et du parti socialiste consistait à tenter de nous isoler, c'est sur une question aussi fondamentale que le P.S. s'est trouvé isolé (...).

» Nos solutions, qui passent par la satisfaction immédiate des revendications, notamment concernant la réduction du temps de travail, par la relance de la consommation, de la production et le rééquilibrage de nos échanges, sont comprises. Toutes les organisations syndicales ont repris les propositions de notre parti dans une déclaration commune, le 15 janvier, devant le Conseil économique et social. Dans le même esprit, notre mot d'ordre, « Non à une Europe allemande », est massivement compris et soutenu. »

« LE COMMUNISTE » CRITIQUE L'« ENTRÉE EN FORCE » DES ÉLUS DANS LES INSTANCES DIRIGEANTES

Le mensuel *le Communiste*, organe des opposants pro-soviétiques au sein du parti communiste, analyse, dans son numéro de février, le texte soumis à l'examen du parti en vue du vingt-troisième congrès. Au sujet du projet de réforme des statuts, la revue écrit :

« Jusqu'alors, les élus du parti dans les organes des institutions bourgeoises n'avaient aucun rôle dirigeant et étaient soumis aux décisions impératives du parti ; désormais ils entrent en force dans une nouvelle instance nationale de notre organisation : le conseil national (1).

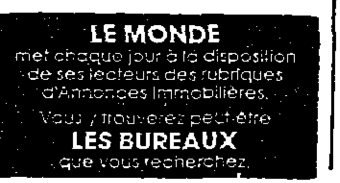
» Rien d'étonnant alors que soit fait référence à la table des lois bourgeoises, les « idéaux de la révolution de 1789 », idéaux qui servent toujours à nier les droits du prolétariat. Par contre et en toute logique, la Commune révolutionnaire de Paris n'est plus notée qu'en incidente. C'est cette prosternation devant les poncifs de l'idéologie petite-bourgeoise que recouvre la disparition de l'expression « marxisme-léninisme ».

(1) Le conseil national doit réunir le comité central, la commission de contrôle financier, les secrétaires fédéraux, les parlementaires, les élus de l'Assemblée européenne et les secrétaires des sections des grandes entreprises (*le Monde* du 15 février).

UNE NOUVELLE DÉMISSION AU COMITÉ DE RÉDACTION DE « FRANCE NOUVELLE »

M. Alexandre Boviatsis, membre du comité de rédaction de l'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*, a donné sa démission. Il entend ainsi protester contre les méthodes de direction, qualifiées par lui d'autoritaires et de bureaucratiques, de cette publication, méthodes qu'il juge non conformes aux conceptions démocratiques avancées par le P.C.F. M. Boviatsis est le deuxième responsable de *France nouvelle* à donner sa démission. L'animateur de la rubrique culturelle de l'hebdomadaire communiste, M. Gérard Belloin, est, lui aussi, parti (*le Monde* du 21 février).

M. Boviatsis avait, au printemps, signé un texte avec douze autres scientifiques communistes (*le Monde* du 25 mai 1978) dans lequel ils lançaient un « cri d'alarme » à la direction de leur parti et réclamaient l'ouverture d'un débat contradictoire au sein de la presse du P.C.F.



En publiant leurs interventions à la réunion de Vitry

Les intellectuels contestataires précisent leurs positions

Dans la collection « Débats communistes », animée par deux contestataires du P.C.F., MM. Gérard Molina et Yves Vargas, les éditions Maspero publient, sous le titre *Ouverture d'une discussion*, le texte de dix interventions d'intellectuels communistes au cours de la rencontre organisée avec le bureau politique de ce parti les 9 et 10 décembre 1978 à Vitry. Christine Buci-Glucksmann, Jean Rony, Jean-Pierre Lefebvre, France Vernier, Maurice Moissonnier, Gérard Belloin, Jean-Philippe Chimot, Georges Labica, Etienne Balibar et Michel Paty, qui tous contestent sur certains points la politique menée par la direction du P.C.F., se sont efforcés de reconstituer, après coup, leurs exposés pour élargir en quelque sorte la tribune de discussion ouverte statutairement dans les organes de la presse communiste en vue du XXIIIe congrès.

Il est vrai que *l'Humanité* avait rendu compte de ces journées de Vitry de manière très complète, et sans chercher à masquer ni même à minimiser les désaccords qui étaient apparus. Il est non moins vrai que, depuis, la direction du P.C.F. s'est attachée à éviter que les contestataires puissent s'exprimer et qu'elle leur interdit même l'accès à certains organes de la presse communiste auxquels ils participaient auparavant régulièrement.

Une situation que Christine Buci-Glucksmann, membre du conseil de rédaction de *la Nouvelle Critique* et du secrétariat du CERM (Centre d'études et de recherches marxistes), décrit à sa manière en notant : *« En somme, par un excès d'honneur qui n'a d'égal qu'un mépris ouvriériste latent, les intellectuels sont tour à tour des interlocuteurs valables auxquels on s'adresse comme tels ou bien des boucs émissaires, petits-bourgeois ignorants de la lutte des classes. »*

L'ouvrage, en rendant à la pensée des communistes critiques non seulement toute son ampleur mais aussi toutes ses nuances, permet de mieux comprendre leur démarche et d'en apprécier la portée. Le seul point qui les rassemble tous, c'est le refus du mode de fonctionnement du P.C.F., de ce que Jean Rony, membre du comité de rédaction de *France nouvelle*, appelle *« l'identification totale parti-direction »* qui règne encore au parti communiste, alors que *« même l'Eglise romaine »* y a renoncé.

Pour le reste, les divergences d'analyse sont nombreuses même si des constantes se retrouvent mais qui s'apparentent toujours, d'une manière ou d'une autre, à une mise en cause des pratiques de la direction. Tel est le cas, par exemple, quand les intellectuels critiques déplorent l'utilisation, selon eux abusive, faite par les dirigeants du P.C.F. de l'épouvantail de l'anticommunisme. Ils y voient un moyen artificiel pour maintenir un type d'unité du P.C.F. qui interdit une libre discussion interne. De même est souvent relevé un réflexe de peur de l'appareil du parti devant la discussion comme un refus des militants communistes de juger — que ce soit de manière positive ou négative — les textes, voire même les actes, de leurs dirigeants.

★ *Ouverture d'une discussion*, éd. Maspero, 125 pages, 18 F.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

Les socialistes bretons envisagent d'adopter une position commune

De notre correspondant

Rennes. — La fédération d'Ille-et-Vilaine du parti socialiste vient de proposer aux autres fédérations bretonnes, d'adopter une démarche commune devant faciliter la clarification du débat politique au sein du P.S. Selon M. Michel Decroix, premier secrétaire *même de sa structuration en courant, le P.S. risque de n'être plus capable de poser les vrais problèmes* ».

Cette initiative acceptée, à l'unanimité par la commission exécutive, consiste en la création d'une commission composée de trois représentants de chaque courant s'exprimant dans la fédération. Elle est chargée *« de recenser les points forts des convergences et d'examiner les divergences réelles ou apparentes, et de rechercher les points sur lesquels un accord nouveau peut apparaître »*. Un texte accepté à l'unanimité par la commission et reprenant les points pouvant faire l'objet d'un accord nouveau serait ensuite soumis aux instances fédérales. Si le congrès fédéral l'approuvait, les délégués de la fédération seraient mandatés pour défendre ces propositions au sein de toutes les instances du congrès national de Metz (réunion des courants, congrès, commission des résolutions), qui doit avoir un autre sens que celui de savoir *« si on est pour ou contre la rupture »*, précise M. Michel Decroix.

Un accord semblable au niveau des fédérations bretonnes appelées à se prononcer sur la proposition de la fédération d'Ille-et-Vilaine, le 11 mars, pourrait entraîner la désignation, par les congrès fédéraux, de représentants commun pour défendre, au congrès national, les propositions sur lesquelles l'accord est intervenu.

Profondément choquée, de la façon dont s'est déroulé le comité directeur du 11 février, la fédération d'Ille-et-Vilaine considère qu'il ne sert à rien de parler de front de classe dans la désunion. Déjà, lors du congrès de Nantes, en juin 1977, les socialistes d'Ille-et-Vilaine avaient exprimé leur volonté unitaire en refusant de se prononcer pour l'une ou l'autre des motions soumises aux congressistes. — Y.E.

● *M. Georges Sarre*, membre du bureau exécutif du parti socialiste, animateur du CERES, a demandé, mardi 27 février, à la direction du P.S. de saisir l'Internationale socialiste pour *« faire en sorte que l'Europe occidentale évite de jouer les marchands de canons au bénéfice de l'expansionnisme chinois »*.

M. MAUROY : la synthèse doit se faire sur des choix politiques.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., a estimé mercredi 28 février que la synthèse entre les différents courants de la majorité du parti doit se réaliser au congrès de Metz sur des choix politiques, en dehors de problèmes de personnes et sans exclusive.

Le maire de Lille a ajouté que cette synthèse aurait pu être réalisée à l'occasion du comité directeur du 11 février, car selon lui il n'existe pas de divergences réelles entre les textes des différents courants de la majorité sortante du P.S. Il a qualifié son propre texte de *« motion des militants »*, par opposition aux *« tenants de la technostructure qui, n'ayant pu accéder au gouvernement du pays en mars, veulent maintenant obtenir tous les postes à la tête du parti socialiste »*.

M. Mauroy a vivement critiqué le CERES pour ses *« positions nationalistes »* sur l'Europe et pour son *« léninisme »*.

Il a également indiqué que la priorité doit être donnée à la politique du parti qui devra être mise en œuvre au lendemain du congrès. Il a regretté l'absence d'un débat sur l'attitude du P.C. qui a, selon lui, *« organisé la non-victoire de la gauche »*. Il a enfin affirmé qu'il demeure partisan de l'union de la gauche, mais sur des bases différentes de celles qui avaient été élaborées en 1972.

Au cours de son entretien avec les journalistes, M. Mauroy était entouré de Mlle Françoise Gaspard, maire de Dreux, et de MM. Alain Savary, président du conseil régional Midi-Pyrénées, Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, Roger Fajardie, et Jean Le Garrec.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

CORRÈZE : la présidence de M. Chirac est en jeu

De notre envoyé spécial

Tulle. — La Corrèze fait partie de ces départements pauvres qui ont besoin de la manne des subventions publiques pour survivre. Sur ce phénomène, M. Jacques Chirac a bâti sa politique en portant à la perfection le système des « services rendus » naguère utilisé, ici même, par Henri Queuille, député radical de la Corrèze et président du conseil sous la IIIe et la IVe République. Il a si bien réussi que les électeurs comme les hommes politiques se déterminent plus par rapport au président du R.P.R. qu'en fonction des étiquettes politiques traditionnelles. Il ne se trouve, par exemple, aucun candidat U.D.F. en Corrèze pour les élections cantonales. Tous les représentants de la majorité sont « chiraquiens » à des degrés divers.

Président du conseil général, M. Jacques Chirac, bien que son canton ne soit pas renouvelable, est directement concerné par le scrutin. Il n'avait été porté à la présidence de l'assemblée départementale, il y a trois ans, que par seize voix contre treize et une abstention, celle de M. Jean Charbonnel, maire de Brive, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition). Le maire de Paris joue donc sur un siège la présidence du conseil général. Ses amis rappellent régulièrement cet état de fait afin de transformer le scrutin dans chaque canton en un vote pour ou contre M. Chirac.

Très consciente du phénomène, l'opposition, à l'inverse, se garde bien de relever que la présidence de l'assemblée départementale est en jeu. Les socialistes ont choisi de coller le plus possible au terrain en privilégiant les questions locales. En revanche, ils sont présents dans tous les cantons, ce qui ne s'était jamais vu depuis la guerre. Quant aux communistes, ils mêlent étroitement la campagne cantonale et la campagne européenne. M. Pierre Pranchère, ancien député, conseiller sortant du canton de La Roche-Canillac, met en avant, pour résister à M. Jean-Pierre Bechter (R.P.R.) qui lui a déjà ravi son siège à l'Assemblée nationale, le fait qu'il figure en cinquième position sur la liste européenne du P.C.F. et qu'il pourra donc défendre à Strasbourg les éleveurs de porcs et les producteurs de fraises. Dans ce département, où la Résistance fut particulièrement active, les thèses communistes sur l'Europe, mais aussi celles de M. Jacques Chirac, peuvent avoir une certaine audience.

Occuper le terrain

Il est vrai que le président du R.P.R. ne joue pas, lui, sur ce registre. Après avoir pendant dix ans, de 1966 à 1976, pratiqué en Corrèze les contacts personnels et évité de s'encombrer de militants politiques, il a modifié sa tactique. Le R.P.R. est à présent organisé et puissamment implanté. M. Chirac a, d'une certaine manière, tiré les conclusions d'un conflit qui l'a opposé à M. Charbonnel lorsque le maire de Brive a rompu avec l'U.D.R. Il s'était, à l'époque, retrouvé minoritaire parmi les militants gaullistes du département, faute d'avoir organisé ses partisans en Haute-Corrèze. En outre, le maire de Paris doit tenir compte du fait que, n'étant plus au pouvoir, il apparaît moins qu'autrefois comme le dispensateur des aides publiques. Aussi se préoccupe-t-il d'occuper le terrain. *C'est le rôle qu'il a fixé au R.P.R.*

L'ancien premier ministre sait, malgré tout, que son nom, sa présence personnelle comptent plus que les liens de parti. C'est pourquoi il personnalise le scrutin, par exemple en présentant son épouse, Mme Bernadette Chirac, dans le canton de Corrèze, dont le conseiller sortant (C.D.S.) est décédé, et Mme Annie Lhéritier, l'une de ses collaboratrices dans le canton d'Eygurande où le conseiller sortant, M. Couzelas (majorité) ne se représente pas. Absent du département depuis son accident de voiture près d'Ussel en novembre dernier, M. Chirac va, dans le courant de la semaine prochaine, se rendre pour huit jours en Corrèze afin de mobiliser ses partisans et de recevoir les maires.

Reste à savoir si la majorité du conseil général risque réellement de basculer. Certes la majorité est menacée dans quatre cantons (Uzerche, Donzenac, Larche et Ayen) mais le P.C.F. est en difficulté dans trois autres (Argentat, Neuvic-d'Ussel et Treignac). Quant au P.S., s'il est menacé à Juillac c'est parce que son conseiller sortant, M. François Daurat, risque d'être devancé au premier tour par le représentant du P.C.F., M. Fernand Crouzillat, en raison de la candidature dans ce canton du président de la fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche, M. Raymond Vigne, maire de Voutezac.

Cette situation a d'ailleurs entraîné une rupture des relations entre les fédérations départementales du P.S. et du M.R.G. et l'adhésion au parti socialiste du secrétaire général de la fédération des radicaux de gauche. Du même coup, le P.S. maintient un candidat dans le canton de Larche, où M. Georges Anger, maire M.R.G. de Saint-Pantaléon, mais surtout président départemental des *producteurs de tabac, était, semble-t-il,* en situation de tenir en échec le conseiller sortant, M. Roger Laroche (majorité).

Il convient de remarquer que ces difficultés entre M.R.G. et P.S. surviennent dans la périphérie de Brive où l'influence de M. Charbonnel demeure importante. Or les radicaux de gauche sont associé à l'ancien ministre gaulliste qui, en revanche, est en conflit plus ou moins larvé avec les socialistes.

THIERRY PFISTER.

CREUSE : le P.S. en recul

(De notre correspondant.)

Guéret. — La majorité socialiste du conseil général de la Creuse devrait être moins forte après le scrutin. Il est vrai que sur les dix-sept sièges tenus par les socialistes, dix sont renouvelables au mois de mars, contre deux sièges communistes et un divers droite.

Le canton d'Ahun, où ne se représente pas le conseiller sortant socialiste, est considéré comme perdu pour la gauche, au profit du nouveau député (R.P.R.), *M. Jean-Claude Pasty, qui a assis* son succès aux législatives dans ce canton. Le siège de Chambon-sur-Voueize, tenu jusqu'alors par le P.S., a des chances de passer au P.C.F., distancé de deux voix seulement lors du premier tour des élections de 1973. A ces deux cantons, où les socialistes sont en mauvaise posture, on peut ajouter celui d'Aubusson, qui sera en danger. Le conseiller sortant, maire d'Aubusson, M. Pakomoss, aura fort à faire avec un nouveau venu, M. Fargues (R.P.R.), qui avait obtenu un résultat très brillant lors des dernières législatives où, dans ce canton, il avait devancé M. André Chandernagor (P.S.), président du conseil général, lequel n'a pas une marge de manœuvre très large dans le canton de Bourganeuf. Cette cité n'a jamais été tendre pour ses parlementaires et la situation de l'emploi étant mauvaise dans ce canton, beaucoup cherchent à en faire porter une part de responsabilité à M. Chandernagor, son adversaire communiste se montrant le plus virulent.

En revanche, dans le canton de Bonnat, où M. Jean Pinton (divers droite), élu dès le premier tour en 1973, ne se représente pas, Mme Comergnat, maire socialiste de Bonnat, a quelques chances de l'emporter et de devenir la première femme conseiller général de la Creuse. — E.C.

HAUTE-LOIRE : un point chaud à Brioude

(De notre correspondant)

Le Puy. — Des seize sièges renouvelables sur les trente trois que compte le conseil général de la Haute-Loire, le plus disputé devrait être celui de Brioude, détenu par M. Louis Eyraud, maire, premier secrétaire de la fédération départementale du P.S., qui avait perdu son mandat de député en mars 1978, au profit de M. Jean Proriol (U.D.F.-P.R.). M. Eyraud affrontera l'un de ses anciens adjoints à la mairie, M. Pierre Astorg (socialiste indépendant), M. Philippe Vignancour, candidat de la majorité, qui a succédé à son père à la mairie de Fontannes, et le représentant du P.C., M. Jean Aubier. Le conseiller général sortant pourrait pâtir de sa prise de position lors de la dernière session de l'assemblée départementale, visant à exclure du ramassage scolaire, à Brioude, les élèves des écoles privées. Il n'avait été alors soutenu que par trois élus socialistes sur les sept que compte le conseil général.

Le R.P.R., qui détient actuellement sept des vingt-cinq sièges appartenant à la majorité, pourrait enregistrer un certain recul au profit de l'U.D.F. Il court un risque, notamment à Solignac-sur-Loire, où Pierre Pouille, détenteur du siège, est décédé le 28 janvier dernier, à Saint-Paulien, où le maire, M. Joseph Berthold, ne se représente pas, et à Montfaucon, où M. Jean-Paul Rocrieux, maire de Montregard, n'a pas confirmé sa candidature. — F. M.

PUY-DE-DOME : la gauche espère conforter ses positions

(De notre correspondant)

Clermont-Ferrand. — Dans le département du Puy-de-Dôme, où vingt-cinq sièges sont renouvelables, le scrutin ne devrait pas remettre en cause la majorité que la gauche détient avec vingt-six représentants, depuis mars 1976, au sein du conseil général que préside M. Arsène Boulay, ancien député socialiste, réélu en 1976.

Si dans le canton nord de Clermont-Ferrand, le maire, M. Roger Quilliot, sénateur socialiste président du conseil général d'Auvergne, ne devrait pas être inquiété par le candidat que lui oppose le P.R., M. René Paput, adjoint au maire de Chamalières, chroniqueur de la télévision régionale, M. Serge Godard, adjoint au maire, dauphin de M. Raymond Perrier (P.S.), qui ne se représente pas dans le canton de Clermont - Ferrand sud - ouest, aura la tâche plus difficile face au maire de Beaumont, M. Robert Couvaud, soutenu par l'U.D.F.

La succession de M. François Andrieux, centriste, qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat dans le canton de La Tour-d'Auvergne, n'apparaît pas non plus assurée pour le candidat de la majorité présidentielle, M. Theillot, face au maire socialiste du chef-lieu, M. Paul Gayt.

Dans le canton d'Ambert, la majorité a misé sur la popularité de M. Chanoine, maire d'Ambert, qui s'attaque à un siège détenu jusqu'alors par M. Jean Chaduc, élu en 1973 sous l'étiquette du parti communiste, mais qui, depuis, a rejoint le parti socialiste à la suite d'un différend avec la fédération départementale du P.C.F.

M. Chaduc se représente en qualité de candidat socialiste, alors que M. Marcel Marcon, cinquante-deux ans, technicien des P.T.T., est investi par le parti communiste. — J.-P. R.

CANTAL : deux successions

(De notre correspondant.)

Aurillac. — La majorité, qui détient vingt des vingt-cinq sièges au conseil général, ne se sent guère menacée dans ce département, où les deux députés R.P.R. ont été réélus dès le premier tour des élections législatives de mars 1978. Ces deux députés, l'un et l'autre conseillers généraux depuis 1949, se représentent : M. Augustin Chauvet, maire de Mauriac, à Salers, et M. Pierre Raynal, ancien suppléant de Georges Pompidou, président du conseil général, à Chaudes-Aigues, commune dont il est maire.

Sur les treize conseillers généraux sortants, deux renoncent à solliciter le renouvellement de leur mandat, M. Jean Dauzier (P.S.), dans le canton de Saint-Mamet, et M. Paul Clermont (maj.) dans celui de Montsalvy, où la lutte s'annonce serrée entre M. Descœur (maj.) et le maire socialiste du chef-lieu, M. Garrouste. — J.-H. L.

POLITIQUE

A LA TÊTE DU SERVICE DEPUIS OCTOBRE 1970

M. de Marenches resterait directeur général du SDECE jusqu'à l'élection présidentielle de 1981

Les personnels civils réclament un statut spécial

Placé par Georges Pompidou, en octobre 1970, à la tête du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), M. Alexandre de Marenches, qui avait nettement manifesté son intention de reprendre sa liberté durant l'hiver 1977-1978, a reçu l'assurance qu'il conserverait ses fonctions, sauf cas de force majeure, jusqu'en décembre de l'année prochaine, peu avant l'élection présidentielle de mai 1981, date à laquelle il aura atteint soixante ans.

L'actuel général du SDECE a, d'ores et déjà, battu le record de « longévité » à la tête de ce service créé à la fin de la dernière guerre mondiale, à partir des réseaux de renseignements de la Résistance et des services spéciaux installés à Londres ou à Alger.

Ce maintien en fonctions de M. de Marenches par M. Giscard d'Estaing coïncide avec un changement attendu, d'ici à 1981, de certains des responsables les plus haut placés dans la hiérarchie du SDECE, en raison de leur prochain départ à la retraite et du remplacement de cadres issus de l'après-guerre par deux des générations suivantes. On observe, du reste, la même situation, à l'heure actuelle, dans plusieurs services secrets étrangers, principalement à la Central Intelligence Agency (C.I.A.), aux Etats-Unis, où le directeur, l'amiral Turner, nommé par M. Carter, vient de proposer le départ à la retraite de deux cents agents.

Comme dans bien d'autres administrations, les effectifs du SDECE constituent ce que l'on y appelle, non sans humour, « *des tranches napolitaines* » qui sont l'héritage des nominations, promotions ou démissions successives depuis trois décennies.

Dans les mois à venir, certains des directeurs et chefs de service installés depuis longtemps devront céder la place. C'est le cas, par exemple, du général René Candelier. Après avoir occupé le poste de directeur adjoint de la Sécurité militaire, le général Candelier a pris, en 1977, la succession du colonel Bernard Grué — prié de donner sa démission pour n'avoir pas su établir des relations efficaces avec les services alliés — et il devrait quitter ses fonctions importantes de directeur de la recherche à l'automne de 1979.

La politique du personnel au SDECE a toujours été un « casse-tête » pour les responsables suprêmes du service. Ces difficultés tiennent principalement à l'existence, en son sein, de deux collectivités — les militaires et les civils — aux traditions et aux règles de vie différentes. Les militaires ont un statut, renouvelé en 1976, alors que les diverses catégories de personnels civils en réclament un.

Soumis à de nombreuses obligations qui découlent de la réglementation interne au service, les civils ne bénéficient, en particulier, ni du droit syndical ni du droit de grève, et ils doivent, par exemple, demander une autorisation s'ils désirent se rendre en vacances à l'étranger.

C'est la raison pour laquelle ces personnels, au vu des améliorations indiciaires obtenues par les militaires avec la réforme de leur régime, réclamant un statut spécial qui puisse s'inspirer de celui de certains agents de l'Etat soumis à des contraintes analogues, comme les personnels de la navigation aérienne, de la police ou de l'administration pénitentiaire.

La demande d'un statut spécial est surtout formulée par les agents du Groupement des contrôles radioélectriques (G.C.R.), chargés d'intercepter, pour le compte de l'Etat, les communications et transmissions intergouvernementales du monde entier et de toutes origines. Les agents du G.C.R. se comparent très volontiers à leurs collègues, civils, du Service des transmissions relevant du ministère de l'intérieur, et ils réclament des avantages comparables.

Une réorientation des activités

Indépendamment de ces problèmes de fonction publique, la gestion du personnel du SDECE souffre, de longue date, du fait que la direction générale n'est pas toujours en mesure de garantir à ses agents un profil de carrière acceptable ou stable.

L'image de marque des services secrets français n'est pas telle qu'elle puisse, à coup sûr, attirer les plus compétents, les plus diplômés ou les plus dynamiques parmi les fonctionnaires des autres administrations. La bilité professionnelle, en France, n'est pas suffisante pour permettre à un agent du SDECE de se « retremper », de temps en temps, dans son corps d'origine et d'y bénéficier, régulièrement, des promotions attribuées à ses collègues restés dans le « giron ».

Attachée à la conception d'une « grille » des équivalences des fonctions ou des grades, l'administration des finances et de la fonction publique considère, en règle générale, l'agent du SDECE comme un fonctionnaire en marge, qui a eu le tort d'opter pour une étrange spécialité et auquel on fait quelquefois « payer » son choix par un ralentissement de sa carrière.

M. de Marenches procède, dans le même temps, à une réorientation des activités générales de son service, pour donner la priorité à la politique du renseignement et briser, du même coup, les pesanteurs administratives.

Ainsi, la direction de la recherche du renseignement est en cours de renforcement, notamment pour tout ce qui touche à l'information économique ou industrielle et à la recherche scientifique ou technique, principalement dans les domaines de l'espace et de l'informatique. La recherche du renseignement de politique étrangère, qui relève aussi du SDECE, est essentiellement du ressort du ministère des affaires étrangères même si, de tradition, les délimitations de responsabilités entre le service et le Quai d'Orsay donnent matière à quelques conflits ou tensions de circonstances.

En revanche, la direction administration et financière du SDECE a été allégée.

Des séances de coordination

De même, le service de sécurité interne au SDECE, que l'on pourrait comparer à l'inspection générale des services pour la police, a été complètement réorganisé et repris en main à la suite de quelques « bavures » dont ont été victimes des agents du SDECE jugés non orthodoxes ou trop indépendants d'esprit (*le Monde* du 24 février 1978).

Les activités de contre-espionnage ou de la recherche anti-subversive et anti-terroriste se font, désormais, en liaison plus étroite avec la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) pour respecter le cadre juridique et réglementaire de ces opérations et pour éviter les déviations ou les « manipulations » trop souvent constatées dans le passé.

Chaque semaine, des réunions d'inégale importance et à divers échelons de responsabilités ont lieu à l'hôtel Matignon et à l'Elysée, où sont définis les objectifs de renseignements en concertation avec les autres services appartenant à la communauté du renseignement en France.

A ces séances de coordination, suivies dans certains cas d'un classique déjeuner, assistent des hommes qui sont les correspondants-contrôleurs du SDECE désignés par leur administration respective, aussi différents les uns des autres que MM. Philippe Mestre, Jean-Claude Paye ou Pierre-André Wiltzer, pour le premier ministre ; Jacques Wahl, secrétaire général de la présidence de la République, et des responsables de l'état-major particulier de l'Elysée animé par le général Vanbremeersch ; Jacques Blot et Michel Dondenne, pour le ministère des affaires étrangères ; Paul Masson, pour le ministère de la défense, et des représentants du secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.).

Une telle structure de coordination se révèle, à l'usage, bien trop légère pour déterminer une véritable politique nationale de la recherche, sous la forme de plans de renseignements adaptables en permanence pour tenir compte, ensuite, des circonstances, mais qui seraient autant de directives données à M. de Marenches.

De nombreux observateurs estiment que, faute d'une animation suffisante du renseignement à l'étranger qui aurait pu provenir, s'il l'avait souhaité, du S.G.D.N., le temps est peut-être venu d'instituer, en France, un Conseil national de sécurité, à l'instar de ce qui existe déjà aux Etats-Unis.

Tous les services apporteraient leur part de travail à cet organisme chargé de la synthèse et de l'analyse pour le compte des plus hautes autorités de l'Etat. Le SDECE ne serait, ni plus ni moins, que l'un des artisans de cette recherche des informations dites « sensibles » à l'extérieur des frontières nationales.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 28 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Conseil supérieur de l'air :* Sont nommés : membre de droit, le général d'armée aérienne Marie Fleurot ; membre, le général de corps aérien Philippe Archambeaud.

● *Air :* Est promu général de brigade aérienne, le colonel Michel Lenain.

● *Marine :* Est promu commissaire général de 2e classe, le commissaire en chef Michel Avril.

● *Service de santé :* Sont nommés : directeur du service de santé de la IIIe région militaire (Rennes), le médecin général André Datchary ; directeur adjoint du service de santé de la Ve région militaire (Lyon), le médecin général André Joulin ; directeur du service de santé de la IIIe région maritime (Toulon), le médecin général Pierre Forissier ; directeur adjoint des approvisionnements et établissements centraux du service de santé des armées, le médecin général Roger Hertz ; directeur du service de sante de la Ire région maritime (Cherbourg), le médecin général Michel Le Chuiton.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le Front national présentera sa propre liste

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite) a évoqué mercredi 28 février, au cours d'une conférence de presse, la préparation des élections européennes. Le Front national envisage en effet de présenter une liste d'« Union des patriotes français pour l'Europe ». M. Le Pen a estimé qu'un rapprochement est certes possible entre l'Eurodroite et le Front national, « *s'il y a des convergences et des bonnes volontés réciproques* ». Mais il a ajouté : « *Reste à savoir si M. Tixier-Vignancour est toujours dans la majorité ou s'il en est sorti.* »

L'Eurodroite regroupe principalement le Mouvement social italien, le parti espagnol Fuerza Nueva et le Parti des forces nouvelles (P.F.N.), dont le porte-parole est M. Jean-Louis Tixier-Vignancour. Les relations entre le P.F.N. et le Front national restent particulièrement mauvaises, le second reprochant notamment au premier de vouloir se situer dans la majorité, alors que M. Le Pen définit son mouvement comme « *l'opposition nationale* ».

M. Le Pen a donc annoncé pour le 25 mars la réunion constitutive de l'Union des patriotes français pour l'Europe. Il a également annoncé la création d'une « Ligue contre le racisme anti-français ».

EN BREF...

● *L'élargissement de la C.E.E.* — Le Conseil économique et social a adopté, le mercredi 28 février, par 132 voix contre 10 et 20 abstentions l'avis énumérant les conditions « *impératives* » à respecter pour que l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal, n'entraîne pas de graves conséquences économiques et sociales. Seul le groupe de la C.G.T. a voté contre, estimant « *illusoires* » les recommandations du C.E.S. Le groupe de la C.F.D.T. s'est abstenu, parce que l'avis ne recommande pas de politique dynamique européenne de l'emploi, notamment, par une réduction des horaires de travail. Deux des trente-deux membres du groupe de l'agriculture se sont également abstenus.

● *M. Michel Crépeau*, président du M.R.G., a affirmé mercredi 28 février, qu'il met « *tout au en œuvre* » pour parvenir à la consitution d'une liste radicale de gauche aux élections européennes. Pour faire face aux problèmes financiers qu'entraîne pour les petits partis la législation française, M. Crépeau a annoncé le lancement d'une souscription nationale amortie d'une souscription auprès des membres du parti.

● *M. Gérard Brissé*, secrétaire général du parti de la Jeune République, qui milite en faveur du « *socialisme personnaliste* », préconise une « *abstension massive et motivée* » lors du scrutin du 10 juin. Il estime que le système retenu pour l'élection des membres de l'Assemblée européenne « *favorise outrageusement les grandes formations politiques aux dépens des plus modestes qui ne disposeront ni des moyens financiers ni des supports d'information indispensables pour faire campagne et présenter et soutenir des candidats* ». Il conclut : « *C'est la négation même de la démocratie.* »

★ Jeune République, 9, avenue Jean-Mermoz, 92200 Neuilly.

● *Les Néerlandais résidant en France pourront participer* en personne ou par procuration aux élections européennes qui auront lieu aux Pays-Bas le 7 juin 1979. Ils devront avoir atteint à cette date l'âge de dix-huit ans. Les formules d'inscription peuvent être obtenues en s'adressant à l'ambassade ou au consulat. Elles devront être en possession des autorités compétentes aux Pays-Bas avant le 23 mars, selon les indications contenues dans les formulaires.

● *A l'ENA.* — C'est par erreur que, dans *le Monde* du 28 février, nous avons attribué au CARENA (Comité d'action pour une réforme démocratique de l'ENA) les propositions de réforme présentées par MM. Jacquet et Laville dans *le Monde* du 3 août 1978. Ces derniers, qui sont membres du syndicat F.O. des élèves de l'ENA, n'avaient alors pas mentionné leur appartenance. Le projet établi par le CARENA en novembre dernier comporte, il est vrai, nombre de réformes identiques à celles de F.O. Cependant, deux élèves, membres du CARENA et inscrits au parti socialiste, MM. Gagneux et Sapin, nous indiquent que « *le CARENA s'est créé contre les pratiques syndicales* » de F.O. et de la C.F.D.T., mais qu'il regroupe « *des représentants de tous les courants de la gauche française* ».

ANCIENS COMBATTANTS

● *La direction de l'A.N.A.C.R.* (Association nationale des anciens combattants de la Résistance), mise en cause par M. Charles Tillon et dix-neuf membres de son comité d'honneur (*le Monde* du 23 février), confirme le démenti qu'elle avait déjà publié (*le Monde* du 1er décembre 1978) et souligne : « *M. Tillon n'a pas été le président fondateur de l'association et il n'a pas été relevé de ses fonctions de président en 1952. Elle n'a reçu à cette époque aucune démission de membre du bureau national. Les soi-disant témoignages contraires, évoqués pour la première fois en février 1979, lui sont inconnus.* »

CORRESPONDANCE

« Il fait bon vivre à Puteaux »

Sous le titre « Il fait bon vivre à Puteaux » M. Charles Ceccaldi-Raynaud, maire de Puteaux, invoquant le droit de réponse, nous adresse la lettre suivante :

Tout récemment, en vertu du droit de réponse, *le Monde* a dû informer ses lecteurs que l'instruction et le débat contradictoire devant le tribunal correctionnel de Paris avaient révélé que les griefs articulés contre la commune de Puteaux dans un article paru en son temps, dans ce journal, étaient totalement infondés. Quelques jours après, *le Monde* me consacre quatre colonnes de critiques. Chacun appréciera cette concomitance.

J'avais indiqué à votre rédacteur que je ne souhaitais pas commenter des questions d'un niveau aussi subalterne. Après avoir lu dans *le Monde* les griefs de vos correspondants, je n'ai pas changé d'avis. Les faits relèvent de Clochemerle et sont déformés jusqu'à la caricature. L'administration d'une ville nécessite du sérieux. Au surplus tous ceux dont le cas est évoqué ont eu l'occasion de porter leurs petits différends personnels devant le corps électoral. Ils ont été battus et parfois ridiculisés. Il leur est loisible de renouveler l'expérience à l'occasion des cantonales.

Mes détracteurs paraissent se demander pourquoi le scrutin populaire ne m'a jamais été contraire. En effet, la population de Puteaux m'a toujours renouvelé massivement sa confiance à chaque consultation, depuis dix ans, malgré les attaques outrancières, et peut-être à cause d'elles, dont je fais régulièrement l'objet de la part de ceux qui ne me pardonnent pas d'avoir arraché Puteaux aux collectivistes, et d'être le principal obstacle à leurs tentatives de reconquêtes. Il n'y a qu'une explication à cette fidélité sans faille et sans éclipse. Elle réside tout entière dans le constant dévouement que mon épouse et moi-même mettons au service de la population en vue du renouveau de la ville. Le même dévouement se retrouve d'ailleurs dans l'action de tous les maires de France. Les habitants de Puteaux ne constituent pas une cohorte de dépressifs et de poltrons comme on voudrait le faire croire. Ils sont perspicaces et courageux et c'est pourquoi aucune campagne d'opinion n'a jamais pu et ne parviendra jamais à les mettre en condition. Ils sont fiers de leur ville et souhaitent y rester.

L'AMTIP poursuit ses activités

A la suite de notre article sur la situation à Puteaux (*le Monde* du 22 février), l'Association de la Maison des travailleurs immigrés de Puteaux nous confirme que la municipalité a fait fermer ses locaux, mais nous pris de préciser qu'elle n'en poursuit pas moins ses activités.

(AMTIP, 20, rue du Centenaire, 92800 Puteaux.)

HISTOIRE

La diffusion d'« Holocauste »

« NOUS N'AVONS PAS ATTENDU 1979 POUR PARLER DES PERSÉCUTIONS NAZIES », déclare l'association des professeurs d'histoire et de géographie.

A l'occasion de la diffusion du feuilleton télévisé « Holocauste », l'Association des professeurs d'histoire et de géographie rappelle que, « *à l'intérieur des programmes, les questions relatives à la seconde guerre mondiale sont traitées conformément aux démarches des sciences historiques et dans le respect dû aux sensibilités des élèves* ».

L'association, qui déclare approuver la diffusion de cette série — tout en regrettant qu'un film comme *le Chagrin et la Pitié* ne bénéficie pas d'un même avantage, — précise que les enseignants « *n'ont pas attendu 1979 pour parler dans leurs classes des persécutions nazies. L'étude du passé d'une société avec ses horreurs et ses grandeurs, loin d'être une école de vengeance, reste le meilleur apprentissage de la tolérance. Au moment où le ministre reconnaît les vertus de l'histoire et de l'enseignement civique, il est paradoxal de constater que ses bureaux ont plutôt tendance à réduire l'enseignement de l'histoire dans les classes terminales* ».

Aux innocents inconnus

(*Suite de la première page.*)

Il y a eu des Darquier, des hauts fonctionnaires renégats, des policiers trop serviles, des miliciens assassins. Il y a eu des arrivistes, des délirants et des sadiques. Il y a eu des Céline et des Drieu la Rochelle, à qui tout a été pardonné au nom des belles-lettres. Il y a eu aussi des « hommes à principes » qui mettaient leurs principes au-dessus de tout. Ainsi, cas limite, le clandestin Dunoyer de Segonzac reconnaissant, dans un train arrêté par les maquisards, le voyageur d'en face : Joseph Darnand, chef de la milice, et se taisant : « *On ne dénonce pas.* » Mais des gens qui ne dénonçaient pas, et dans des circonstances moins paradoxales, il y en eut bien d'autres, qui ont serré les rangs pour dissimuler un fugitif, ouvert à point nommé un portail ou porté une valise compromettante. Même s'ils n'écoutaient pas la radio à Londres.

Des centaines de familles ont recueilli des enfants juifs. Des foyers démunis ont partagé leurs repas de famine. Des milliers de secouristes bénévoles ont couru sous les bombes et parmi les incendies de Saint-Nazaire, de Rouen, du Havre ou de Brest pour ramasser les blessés, dégager les ensevelis.

Et ceux qui, alors qu'ils pouvaient y échapper, sont parti au service du travail obligatoire pour aider et réconforter les autres travailleurs, immigrés malgré eux dans l'immense marché des esclaves de l'Allemagne hitlérienne ? Et, dans les camps de prisonniers, les évadés manqués, les hommes qui ont empêché la masse éperdue de devenir troupeau ?

Et parmi les déportés politiques eux-mêmes, ceux qui ont combattu sans bruit et ont repris leur travail où ils l'avaient laissé, et qui n'ont jamais été décorés, jamais été députés et n'ont jamais écrit leurs mémoires ?

Tous ces gens-là, et les femmes qui, hiver après hiver, ont nourri leurs enfants grâce à des heures de queue dans le froid, tous ces gens-là qui souvent n'avaient pas de « conscience politique », qui ne voyaient pas plus loin que leur prochain et ses malheurs, tous ces gens-là méritent qu'on dise qu'ils n'étaient pas coupables et que, pendant le combat éclatant des héros et des traîtres, ils ont témoigné, eux aussi, pour l'humanité.

JEAN PLANCHAIS.

CORRESPONDANCE

Juifs français et juifs étrangers

Nous avons reçu la lettre suivante de M. F.-G. Dreyfus, directeur de l'Institut d'études politiques de Strasbourg :

L'excellent article de Philippe Bourdrel, « Le gouvernement de Vichy et les juifs de France (*le Monde*, 20 février) insiste, à juste titre, sur la législation raciale du gouvernement de Vichy et souligne qu'elle puise « *dans un fonds de tradition nationale* ».

Je voudrais ajouter simplement deux choses. La politique du gouvernement de Vichy s'appuie, dans une certaine mesure, sur le comportement de ceux que David H. Weinberg appelle, dans *les Juifs à Paris de 1933 à 1939* (Calmann Levy 1974), les juifs français. Il ne faudrait pas oublier qu'en 1935 encore, ces milieux juifs français sont violemment hostiles aux immigrés et que se constitue une Union patriotique des Français israélites.

Bien plus, la distinction faite par le gouvernement de Vichy, entre juifs français et juifs étrangers se retrouve dans un texte écrit par un juif, sous les auspices d'un mouvement de résistance, l'Organisation civile et militaire (O.C.M.).

En juin 1942, dix mois après l'ouverture du camp de Drancy, Maxime Blocq-Mascart publie dans le numéro un des *Cahiers de l'O.C.M.* une analyse d'où il ressort qu'il y a trois sortes de juifs, les juifs assimilés, les juifs demi-assimilités et les juifs étrangers, dont « *un apport relativement important... est venu compliquer le problème* ». Blocq-Mascart souhaite donc « franciser » les juifs et propose deux mesures : « *Arrêter l'émigration juive et... éparpiller les juifs pour éviter la survivance du groupe minoritaire et faciliter l'assimilation.* » Ce texte, cité dans Arthur Calmette *l'O.C.M.* (PUF, 1961, pages 52 à 54)) ne sera pas reproduit dans la réédition des *Cahiers de l'O.C.M.* de 1945. Il n'en souligne pas moins la distinction traditionnelle d'une bonne partie du vieux judaïsme français à l'égard des juifs étrangers et contribue, me semble-t-il, à expliquer certaines attitudes des antisémites français.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 28 février 1979, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● PRÉPARATION DU BUDGET DE 1980

Le conseil des ministres a arrêté les conditions de préparation du budget de 1980.

Il a défini en particulier le contenu de la première phase de la procédure qui se déroulera jusqu'au 12 avril prochain.

Le président de la République a déclaré :

« Au moment où il est demandé à l'économie française de s'adapter aux conditions nouvelles et difficiles de la concurrence internationale, l'Etat doit participer à l'effort de tous les Français. C'est pourquoi le gouvernement doit prévoir, pour 1980, une réduction significative du train de vie de l'Etat. »

● LA SITUATION EN ASIE DU SUD-EST

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la situation en Asie du Sud-Est.

Le ministre des affaires étrangères a rappelé que la France a demandé l'arrêt immédiat des combats et le retrait des forces étrangères sur la frontière sino-vietnamienne. Il a exprimé l'espoir que toutes les parties concernées accepteront sans délai un règlement pacifique fondé sur le respect de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des peuples.

● REHAUSSER LA QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE

Après avoir fait le bilan de l'action menée pour appliquer la loi sur l'architecture, mettre en œuvre la réforme de son enseignement, organiser la nouvelle direction de l'architecture et exploiter les travaux de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, le ministre de l'environnement et du cadre de vie a défini les orientations et proposé les mesures suivantes pour les années à venir :

1) La réforme de l'enseignement de l'architecture sera poursuivie et achevée dans les cinq ans qui viennent ;

2) La loi sur l'architecture sera complètement appliquée et, sur l'ensemble du territoire, des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement seront mis en place;

3) Un centre national de l'architecture va être créé en 1979 ; destiné à développer l'innovation architecturale, il aura pour mission d'animer la nouvelle architecture française et d'en assurer le rayonnement ;

4) Des délégations régionales à l'architecture et à l'environnement et des services départementaux d'architecture vont être mis en place sur l'ensemble du territoire ;

5) Un statut moderne pour les architectes publics va être mis au point : la réforme en préparation permettra d'attirer vers ces fonctions des architectes de qualité et assurera leur mobilité professionnelle dans l'ensemble du secteur public ;

6) L'intervention des architectes sera améliorée : notamment les listes d'architectes agréés seront supprimées, l'information des maîtres d'ouvrage public et des maîtres d'œuvre sera mieux assurée, la politique dite des modèles sera abandonnée, ainsi qu'un grand nombre de normes administratives ;

7) Les règles de la maîtrise d'ouvrage pour les constructions publiques seront modifiées afin de la renforcer, la personnaliser et la déconcentrer ;

8) L'ingénierie sera réformée : à brève échéance, un certain nombre de procédures seront allégées ;

9) Enfin, le patrimoine architectural sera systématiquement mis en valeur, en particulier par la relance de la restauration immobilière et la réutilisation des bâtiments publics existants présentant une valeur urbaine ou symbolique.

Le président de la République a déclaré :

« La politique de l'architecture s'est longtemps confondue avec la seule protection des œuvres du passé. Les Français ont droit à la beauté de leur maison, de leur quartier et de leur cité.

» La qualité de l'architecture dépend de la qualité des maîtres d'ouvrage autant que de celle des architectes. L'Etat doit donner l'exemple par les bâtiments qu'il construit ou qu'il finance. Mais il doit aussi veiller à reconstituer un enseignement de l'architecture de haut niveau, ouvert sur les techniques de construction, sur l'urbanisme et sur l'expression plastique. »

(Lire page 31.)

● NOUVELLE-CALÉDONIE ET NOUVELLES-HÉBRIDES

Le secrétaire d'Etat a rendu compte au conseil des ministres du voyage qu'il a effectué, du 16 au 22 février, en Nouvelle-Calédonie, puis aux Nouvelles-Hébrides.

En Nouvelle-Calédonie, l'Assemblée territoriale, à une très large majorité, a adopté le plan de développement économique et social à long terme de ce territoire. Ce plan, qui doit assurer le redressement économique, et, en dix ans, l'égalité économique et sociale de toutes les catégories sociales, prévoit, en particulier, un effort privilégié en faveur des plus défavorisés. Ceux-ci, notamment par la réforme foncière, seront progressivement intégrés dans tous les secteurs du développement et trouveront leur place dans la communauté, dans le respect de leur spécificité. La volonté, clairement exprimée par la majorité de l'Assemblée territoriale, de promouvoir, avec la France, des réformes profondes et rapides, doit être soutenue par une adaptation du statut du Territoire, notamment en ce qui concerne le mode de désignation du conseil du gouvernement.

Aux Nouvelles-Hébrides, le gouvernement d'union nationale, constitué à l'invitation de la France et de la Grande-Bretagne, qui assurent jusqu'à l'indépendance la responsabilité du Condiminium, bénéficie d'une autorité qui se renforce. La population trouve dans la réconciliation nationale l'espérance d'accéder à l'indépendance dans les meilleures conditions. La vie des Nouvelles-Hébrides nécessite la mise en place, avant l'indépendance, d'institutions politiques démocratiques durables. Une Constitution est à l'étude, qui pourra être soumise au référendum vers la fin de l'été. Des accords de coopération, qui assureraient le maintien de l'aide de la France aux Nouvelles-Hébrides, sont en préparation.

● LES CRÉANCES DES COLLECTIVITES LOCALES

Le ministre de l'économie a présenté une communication sur une série de mesures qui vont être prises afin d'accélérer le règlement des fournisseurs des collectivités locales, de leurs établissements publics et en particulier des hôpitaux.

Tout d'abord, comme pour l'Etat, les délais de mandatement de sommes dues par les collectivités locales aux fournisseurs seront réduits de quatre-vingt-dix à quarante-cinq jours ; les intérêts de retard seront les mêmes que ceux payés par l'Etat.

Comme il l'avait annoncé en présentant en décembre 1978 les mesures de redressement de la Sécurité sociale, le gouvernement confirme son intention d'assainir les finances des hôpitaux publics, ce qui les mettra en mesure de payer plus rapidement leurs dettes et d'arriver progressivement au respect du délai général de quarante-cinq jours.

Enfin, la Caisse nationale des marchés de l'Etat pourra consentir à un taux modéré des avances aux petites et moyennes entreprises titulaires de commandes des collectivités locales et de leurs établissements publics.

Ces avances seront gratuites et accordées sans formalités pour les commandes passées sur marché, dès lors que l'entreprise a exprimé par lettre recommandée sa demande de paiement de la créance et que la Caisse nationale aura été en mesure de préparer le recouvrement de cette créanc ainsi que celui des intérêts de retard.

● AIR FRANCE ET AIR INTER

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret autorisant Air France à transformer en actions, au terme du délai de cinq ans fixé par la convention, des obligations convertibles qu'elle a acquises lors d'une émission faite par Air Inter à la fin de 1973. Ainsi ne se trouve pas modifiée la répartition du capital d'Air Inter entre les actionnaires publics et privés.

● L'ENSEIGNEMENT DES HANDICAPÉS

Le conseil des ministres a adopté un projet de décret portant création de plus de mille six cents emplois au ministère de l'éducation.

En effet, la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées a prévu la prise en charge par l'Etat des dépenses d'enseignement et de première formation professionnelle des enfants et adolescents handicapés, quel que soit l'établissement scolaire, public ou privé, où ceux-ci sont scolarisés.

Compte tenu des effectifs des personnels enseignants spécialisés à prendre en charge par l'Etat au titre de l'enseignement public et ayant vocation à être intégrés en qualité d'instituteur, de professeur d'enseignement général de collège ou d'adjoint d'enseignement, les emplois nécessaires sont ainsi créés au titre du budget de 1979.

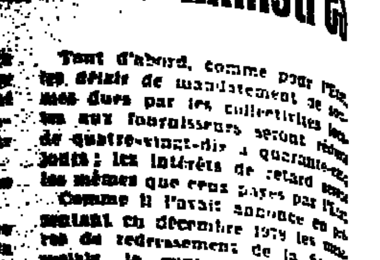
● CODE DES COMMUNES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi donnant force de loi à la partie législative du code des communes et modifiant certaines dispositions de ce code.

● SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Le président de la République a informé le conseil des ministres des résultats du sommet franco-allemand qui vient de se tenir à Paris.

هكذا من الأصل



Le Monde

société

M. Beullac devant les journalistes universitaires

QUAND SONNERA L'HEURE DE VÉRITÉ...

« Je ne me laisserai pas piéger. » Se réfugiant derrière les négociations en cours, les priorités, les dossiers à l'étude, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, invité, le mercredi 28 février, à répondre aux questions de l'Association des journalistes universitaires, a déçu ses interlocuteurs.

Les mots-choc (*« monolithisme », « marketing », « télématique », « imagination »*) ne lui ont guère évité, sur le fond, de répéter le discours déjà tenu à diverses reprises. Le chef de l'entreprise éducation — *« la seule où l'acte de fabrication est décentralisé »*, — certes toujours souriant, aurait-il quelque peu perdu le pouvoir de séduction qui l'a tant servi jusqu'à présent ?

Les possibilités d'aboutissement de ses projets et objectifs ont pour le moins manqué de clarté et de volonté de s'engager. Interrogé, par exemple, sur le dossier des « rythmes scolaires » — dont l'examen par le gouvernement venait d'être reporté, — M. Beullac a simplement « précisé » : *« Mon objectif est d'amorcer la rupture du monolithisme. A partir de là ce sera un peu comme la dérive des continents. »*

Ancien industriel, le ministre de l'éducation porte un regard lucide sur l'école : *« Je me suis aperçu que nous étions devant un ensemble éducatif peu satisfaisant. »* Notamment parce qu'en donnant, depuis une dizaine d'années la priorité au *« quantitatif »*, on a négligé le *« qualitatif »*. Aujourd'hui, l'objectif de M. Beullac est de faire l'inverse.

Inflation et « bon sens »

C'est pourquoi il a d'abord entrepris de *« remettre les enseignants à niveau »*. Pour les instituteurs, les négociations ont abouti quant au contenu de la formation, mais le problème de la *« revalorisation »* du métier se heurte encore à un obstacle financier. Le *« bon sens »* du ministre voudrait que seuls tirent un bénéfice matériel de cette réforme les maîtres qui auront suivi la nouvelle formation initiale (quatre mille à six mille par an) ou une formation *« continuée »* équivalente. *« Tout dépendra des négociations en cours »*, a déclaré M. Beullac, non sans ajouter : *« Le Syndicat des instituteurs a le même souci que le gouvernement de ne pas aboutir à un glissement général de la fonction publique. Sinon les instituteurs n'auront rien gagné en relativité, mais l'inflation française y aura bien gagné. »*

Les professeurs des collèges pourront, eux, s'ils le désirent, se perfectionner — vraisemblablement dans les écoles normales — en dehors de leurs heures de service. *« La France verra qu'ils le font. Cela me permettra de mieux les défendre. »*

L'horizon de l'éducation nationale n'est cependant pas tout à fait au beau fixe. Deux ombres se profilent. D'une part la formation professionnelle en « alternance » à propos de laquelle M. Beullac — qui ne sera pas l'auteur du projet de loi (1) — n'a pu qu'affirmer sa volonté de *« garder la responsabilité de tout ce qui est formation initiale »*. Il n'a pas rejeté cependant la possibilité de création par le patronat d'instituts techniques professionnels, mais seulement assuré *« qu'ils ne pourront se développer sans la surveillance étroite du ministère de l'éducation »*.

D'autre part, la politique de *« redéploiement »* des moyens menace bien des classes et des écoles. *« Quand on s'apercevra que les fermetures permettront des ouvertures, on sera à l'heure de vérité. »* Mais quand sonnera-t-elle ?

CATHERINE ARDITTI.

(1) Le projet de loi sera soumis au Parlement par M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle.

L'AGONIE DES VILLAGES DE MONTAGNE DANS LA DROME

Cent vingt kilomètres par jour pour aller à l'école

De notre envoyé spécial

Nyons. — *« Tenez, dans le canton de Rémuzat, on a fermé six écoles ces dernières années. Certains enfants font chaque jour 120 kilomètres pour rejoindre Verclause, où les sept élèves sont maintenant regroupés. »* 120 kilomètres ! On fait répéter par crainte d'avoir mal entendu. Pourtant, M. Jean Ollagnon, chef du service départemental des transports scolaires à la préfecture de Valence, n'est pas un plaisantin. Il possède parfaitement son dossier. Ce qui ne l'empêche pas de regarder sous les chiffres : *« Une école au lieu de sept, ça coûte moins cher. Mais le problème n'est pas seulement quantitatif. Il est humain. Faut-il déplacer ainsi les enfants, même s'ils ne sont que deux dans une école ? »*

La Drôme — comme l'Ardèche, les deux Savoie, l'Isère et bien d'autres département du Centre, du Jura ou des Pyrénées — connaît la situation difficile des pays de montagne. L'école s'y meurt parce que les villages y sont à l'agonie. Depuis 1967, dans la Drôme, soixante-quinze écoles ont été fermées, dont trois à la dernière rentrée.

Quand elle est là, cependant, même peu nombreuse, la population s'oppose de plus en plus à ces fermetures. L'an dernier, les gens de Gumiane et ceux de Pierrelongue ont appris que leur école était condamnée, de même qu'une classe à Sauve, près de Nyons. Ils se sont souvenus de l'exemple de Truinas, un village du canton de Bourdeaux, proche de Dieulefit, qui avait sauvé son école trois ans auparavant. Alors, ils se sont battus. Manifestation commune à Nyons, pétition : mille signatures (*le Monde* du 24 mai 1978). Une victoire : Gumiane maintenue. Une défaite : Pierrelongue fermée.

Le cœur serré

Les deux villages, il est vrai, n'avaient pas les mêmes atouts. Gumiane, à 750 mètres d'altitude contre la Montagne d'Angèle, fait l'appel de ses quarante-cinq habitants plus unis qu'une famille. *« Ici, on se reçoit tous au moins une fois dans l'année »*, dit Mme Sylvaine Raspail, l'institutrice, qui pensait à son arrivée qu'il faut être né à Gumiane pour y vivre, puis qui s'y est mariée et qui ne peut plus en partir. *« Quand on tue le cochon, on se porte les « jailles », des fricassées de boudin. De temps en temps, on coupe la télé et on joue à la belote, on fait des veillées. On prend le temps de vivre »* Parfois, aucun homme n'est visible dans ce village sans monument aux morts : tous sont à la chasse, ensemble.

Ils se sont retrouvés, jeunes vieux, pour défendre l'école. M. Marc Chancel, premier adjoint : *« Parce que si l'école fermait, dix personnes quitteraient le village. »* M. et Mme Blain, dont l'unique enfant est grand maintenant : *« Parce que sans l'école, on ne se verrait plus vivre, on serait comme des sauvages. »* M. Jean Fleury : *« Parce que ça me coûterait 24 F de cantine par jour et que je paie déjà la pension pour les grands au collège de Nyons. Je n'y arriverais plus. »*

Ils ont gagné. L'école fermée, il aurait fallu envoyer les quatre élèves à Saint-Nazaire-le-Désert : 43 kilomètres de circuit par jour sur des routes quelquefois impraticables. Ils ont gagné, mais pour combien de temps ?

Pierrelongue, elle, a perdu. *« La veille de la rentrée,* raconte le maire, M. René Fauchier, *cinq gendarmes et deux véhicules se sont déplacés à la nuit pour m'apporter le télégramme du préfet annonçant la fermeture de l'école. »* Huit élèves étaient inscrits, mais Pierrelongue n'est qu'à 7 kilomètres de Buis-les-Baronnies, et la liaison — par la route des princes d'Orange — n'est pas mauvaise. Ils ont perdu, mais pour combien de temps ? Il faut voir le visage de René Fauchier lorsqu'il fait visiter l'école que la commune louera mais ne vendra pas, de manière à préserver l'avenir. *« Ça me serre le cœur, quand je sens cette odeur, en entrant. »* Il montre le banc où il est venu s'asseoir, à cinq ans, entre la fenêtre et le poêle. Et il dira cent fois : *« Qand l'école sera rouverte. »* Car le village, longtemps désaccordé par de vieilles zizanies entre cléricaux et laïcs, s'est réconcilié pour défendre l'école, et il s'obstine à espérer : ni naissance, ni décès n'ont été enregistrés par l'état-civil en 1978, mais deux mariages !

Trop tard

Il est bien tard pourtant. Trop tard peut-être. M. Jean-Claude Souchaud, secrétaire départemental de la FEN, observe que *« depuis quelques années, de jeunes instituteurs demandent les postes de campagne, dans les écoles à classe unique »*. Mais si le seuil de fermeture d'une école est officiellement de neuf élèves — bien que plusieurs subsistent en dessous de ce seuil, — l'effectif doit remonter à vingt-cinq enfants pour l'ouverture ou la réouverture ! Pierrelongue s'accroche au précédent de Montfroc, perdu aux confins des Alpes de Haute-Provence. Une poignée de jeunes résolus ont racheté des fermes abandonnées depuis quarante ans et font de l'élevage. Leur installation a provoqué, à la rentrée de 1977, la réouverture de l'école fermée en 1963.

Presque partout, des citadins de France ou d'ailleurs ont acheté les dernières ruines. Pour que ces grands espaces en camaïeux fauves, d'ocre et de cuivre, ces moutonnements de chênes rouillés autour des andains de lavande tirés au cordeau ne soient pas vidés de *toute vie, que faut-il ?* Dans ce pays où, selon le mot de M. Fleury, *« les renards vivent tranquilles, mais ils ne mangent pas tous les jours »*, les hommes qui veulent rester appellent à l'aide. Autour de Nyons et ses oliveraies, dans les Baronnies, le climat est bon, déjà imprégné d'air méditerranéen. Le lieu serait propice au développement des maisons d'enfants, de convalescents. Avec de l'argent...

C'est aussi, c'était, le pays de la lavande, qui fleurit au-dessus de 800 mètres d'altitude, et du lavandin, au-dessous de 900 mètres. Une richesse en train de fondre. Depuis 1965, le nombre de producteurs de cette lavande, d'une qualité exceptionnelle (90 % de la production était exportée), a baissé de moitié et même de 66 % dans la Drôme. Elle ne nourrit plus son homme, trop fine, mal protégée contre la concurrence des produits de synthèse et de la lavande d'importation. M. Francis Vidal, jeune conseiller municipal de Montbrun, se bat pour obtenir des mesures de sauvegarde, *« car,* dit-il, *il n'y a pas de culture de remplacement »*.

La volonté de travailler la terre fait moins défaut ici que le soutien aux jeunes désireux de s'installer. M. Henri Galland, conseiller général du Diois, et M. Delphi Andréolety, conseiller général de Séderon, soulignent l'insuffisance des subventions à l'entretien des bâtiments d'élevage, réduites l'an dernier, de même que l'anomalie qui consiste à appliquer à la Drôme le plan d'aménagement des Alpes du Nord. Tous deux n'en démordent pas : ce pays peut vivre puisque ses habitants sont prêts eux-mêmes à y mettre le prix. M. Andéolety raconte l'histoire de ce cultivateur, à qui les Allemands ont proposé 100 millions de centimes pour acheter ses terres et les mettre en réserve de chasse. Il a préféré les donner à sa *fille et à son gendre décidés à* les cultiver. L'autre fille a payé son tribut : elle a renoncé à sa part de 50 millions. Elle est institutrice.

CHARLES VIAL.

ON FERME

Dans la Drôme, sur cinq cent trente-neuf écoles maternelles ou primaires, il en existe encore cent trente-huit à classe unique, dont trente-sept ont moins de neuf élèves. Le nombre d'enfants scolarisés dans l'enseignement pré-élémentaire était de 15 875 en 1972-1973, de 17 183 en 1976-1977

Depuis 1967, soixante-quinze écoles ont été fermées. Sur trois cent quatre-vingts communes que compte le département, une centaine tout juste n'ont plus d'écoles.

Les regroupements pédagogiques (un niveau d'enseignement dans chaque village) se comptent sur les doigts d'une main. Quant aux crédits attribués par le conseil général aux transports scolaires du premier degré, ils s'élèvent à 650 000 F sur un budget total de 7 944 000 F.

Pour l'ensemble de l'académie de Grenoble (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie), il subsiste neuf cent quarante-deux écoles à classe unique (plus d'une école sur quatre). Quatre cent quatre-vingt-quatorze ont disparu en dix ans, dont cent soixante-trois en Savoie.

C. V.

ÉDUCATION

RÉUNIS EN CONGRÈS

Des enseignants français au Maroc envisagent des grèves et occupations d'établissements

De notre correspondant

Rabat. — *Le congrès des enseignants français membres de l'Association du personnel de l'enseignement secondaire (ASPES), récemment réuni à Casablanca, a décidé d'engager* « des occupations et arrêts de travail d'ici à la fin de l'année ». *Un membre du bureau national du Syndical national des enseignants du second degré (S.N.E.S., FEN), assistait au congrès.*

Les revendications des enseignants français au Maroc portent sur les disparités dans le premier et le second cycle de l'enseignement secondaire entre les coopérants, suivant qu'une part du traitement des titulaires et des non-titulaires est ou non assurée par la France. Tout coopérant, estime l'ASPES, doit bénéficier du même pourcentage de parts françaises. Les responsables demandent aussi l'amélioration de la situation des non-titulaires, l'extension à seize semaines au lieu de dix du congé de maternité, le paiement du salaire des volontaires du service national durant les deux mois qui suivent leur service civil en attendant leur prise en compte par la coopération et un même régime fiscal pour les coopérants qui travaillent dans des établissements marocains et les enseignants des établissements français, ces derniers étant privilégiés à cet égard.

La situation des coopérants est actuellement régie par une convention franco-marocaine, dont la révision a pris effet le 1er octobre 1977 pour trois ans. Elle a fixé les bases de leur contrat, lesquelles ne peuvent être modifiées que par un nouvel accord d'Etat à Etat. Des conversations doivent commencer prochainement à ce sujet.

Les problèmes qui se posent dans les lycées français sont, eux, du ressort exclusif de la France. Le 16 janvier des élèves du lycée Lyautey à Casablanca ont fait grève pour protester contre *« la constante dégradation des conditions de travail »* dans cet établissement. L'ASPES et l'Association générale de l'éducation nationale (qui regroupe au Maroc les adhérents en France du SGEN-C.F.D.T.) soulignent, de leur côté, l'insuffisance des crédits pédagogiques pour un travail normal, *« l'abandon progressif »* des sections techniques du lycée dont le matériel vétuste, faute de crédits, ne peut être remplacé, et l'insuffisance de créations de postes d'enseignants.

LOUIS GRAVIER.

SCIENCES

APRÈS LA "PREMIÈRE" DE L'"ARKTIKA" AU POLE

L'usage de brise-glaces nucléaires raccourcira d'un tiers les routes maritimes du nord de l'U.R.S.S.

En août 1977, pour la première fois, un navire de surface atteignait le pôle Nord : le brise-glaces à propulsion nucléaire *Arktika*, cassant et écrasant une banquise parfois épaisse de 8 mètres, arrivait, en effet, à ce point du globe où n'étaient parvenus par voie maritime que des vaisseaux... *sous-marins, nucléaires* eux aussi.

L'ambassade d'Union soviétique à Paris a présenté, récemment, un film retraçant ce voyage. Rappelant les grandes dates de l'histoire de la conquête du pôle, le professeur Jean Malaurie, directeur du centre d'études arctiques de l'université Paris-VII, a déclaré à cette occasion que la victoire de l'*Arktika* marquait un changement d'époque symbolisé par la rencontre d'*« espaces inviolés et de l'atome à des fins pacifiques »*. *« Tandis qu'avec le cargo nucléaire* Savannah *les Etats-Unis avaient choisi la vitesse, l'U.R.S.S. en revanche, avec* l'Arktika, *a opté pour la puissance »*, a-t-il ajouté.

Expérimentale et scientifique, l'expédition de l'*Arktika* peut-elle avoir des prolongements économiques ? Le commandant Youri Koutechiev, qui dirigeait les opérations à la passerelle du brise-glaces, a estimé : *« Actuellement, du seul point de vue économique, il serait déraisonnable d'envisager des trafics réguliers de marchandises par cargos passant par le pôle, pour la simple raison que la glace reprend sa place presque immédiatement derrière le sillage du brise-glaces. »*

Mais il faut savoir que, de juin à octobre, des lignes maritimes fonctionnent régulièrement entre Mourmansk et la Sibérie, en empruntant la route du nord qui longe le littoral. Ces trafics devraient d'ailleurs se développer puisqu'une très importante partie du produit national brut soviétique provient désormais de la Sibérie. Lorsque des cargos conduits par des brise-glaces pourront naviguer au-delà du 80e degré de latitude, la distance entre la presqu'île de Kola et le détroit de Bering diminuera d'un tiers par rapport à la route maritime traditionnelle.

Mais déjà le rôle des brise-glacées *soviétiques va pouvoir* être apprécié sur un plan strictement commercial puisque dans le cadre du contrat signé entre la société française Technip et la centrale d'achat soviétique Techmachimport (d'un montant de 2,5 milliards de francs) des colis lourds français vont emprunter la route des glaces avant d'être acheminés à Omsk, en Sibérie, par le fleuve Ob puis son affluent la rivière Irtych.

L'U.R.S.S. dispose de plusieurs brise-glaces dont trois à propulsion nucléaire. L'*Arktika*, le plus moderne, mesure 136 mètres de longueur, 26 mètres de largeur et a un déplacement de 23 400 tonnes. Sa puissance est de 75 000 ch. Sur ce chapitre, l'U.R.S.S. occupe une première place incontestée dans le monde.

A titre d'exemple, les services français du ministère des transports ont étudié à maintes reprises l'éventuelle rentabilité des navires de commerce à propulsion nucléaire. C'est pour un pétrolier de 500 000 tonnes, ou pour un gros navire porte-conteneurs, qui ce mode de propulsion pourrait être, compte tenu des nouveaux rapports de prix entre le fuel et l'*atome, le plus intéressant.*

F. Gr.

Prévu pour une mission de six mois

LE SATELLITE FRANÇAIS CASTOR S'EST DÉSINTÉGRÉ APRÈS QUARANTE-QUATRE MOIS DE FONCTIONNEMENT

Le satellite français Castor, qu'une fusée Diamant-B avait mis en orbite le 19 mai 1975, est entré le dimanche 18 février dans les couches denses de l'atmosphère, où il s'est désintégré.

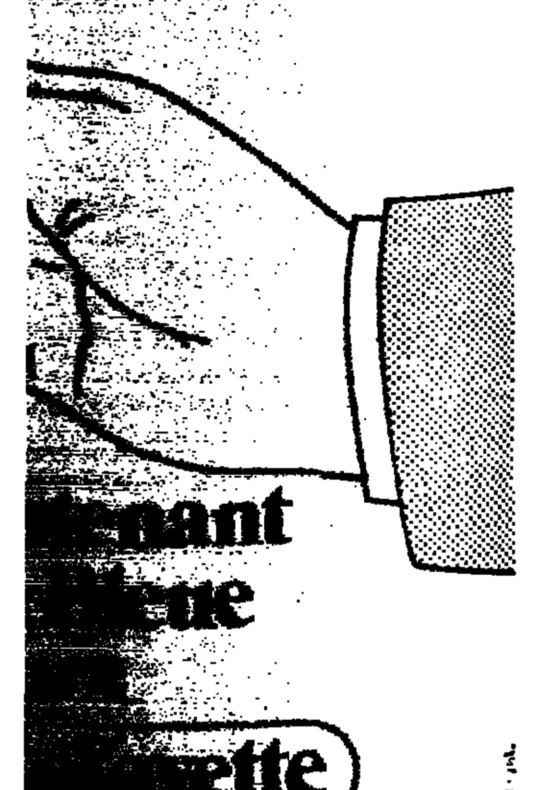
Pesant 76 kilogrammes, Castor avait pour mission principale l'essai d'un micro-accéléromètre, conçu par l'ONERA (Office national d'études et de recherches aéronautiques), capable de mesurer des accélérations inférieures au dix milliardième de celle que la pesanteur terrestre communique à tout objet en chute libre. Il a pu ainsi mesurer comment la pression de radiation qu'exerce la lumière solaire sur tout objet qu'elle frappe varie en fonction de la distance entre Terre et Soleil. De même, Castor a mesuré la pression de radiation, beaucoup plus faible que la précédente, qu'exerce le rayonnement infrarouge émis par la Terre. Il a aussi déterminé la densité de la très haute atmosphère et sa variation et comment elle dépend de l'activité solaire.

Castor devait faire des mesures pendant six mois : il a, en fait, fonctionné pendant quarante-quatre mois, et l'exploitation des résultats est loin d'être terminée.

Comme son nom le suggère, Castor avait un jumeau, Pollux, dont le rôle était de tester un petit réacteur à hydrazine. Après plusieurs changements d'orbite, Pollux s'est désintégré dans l'atmosphère le 5 août 1975.

● *Le deuxième étage de la fusée européenne Ariane* a subi avec succès le 23 février son deuxième tir de qualification.

L'essai s'est déroulé à Harthausen (R.F.A.), dans les installations du Deutsche Forschungs und Versuchantstal fur Luft und Raumfahrt (D.F.V.L.R.). Le moteur du second étage a fonctionné pendant cent quarante secondes, soit jusqu'à épuisement des combustibles dans les réservoirs. Avec deux essais réussis, l'étage peut être considéré comme qualifié ; un troisième essai est cependant prévu.





RELIGION

Il y a vingt-cinq ans

L'INTERDICTION DES PRÊTRES-OUVRIERS

Le 1er mars 1954, voici vingt-cinq ans déjà, prenait fin, brutalement mais non brusquement, ce qu'on appelait alors de manière ambiguë l'« expérience des prêtres-ouvriers ». Echéance fatidique, épilogue d'une longue affaire qui avait fait surface six mois plus tôt et avait rapidement pris des proportions inattendues.

par ÉMILE POULAT (*)

Ils n'étaient pourtant qu'une centaine, qui voulaient passer inaperçus et faisaient tout pour éviter reporters et photographes. Ils n'y avaient pas vraiment réussi. Journaux, magazines, romans, avaient popularisé un nouveau type de prêtre, qui avait troqué la soutane pour la salopette, travaillait à l'usine, soumis aux cadences infernales et à l'exploitation capitaliste, logeait dans les quartiers populaires les plus démunis : un homme que rien ne distinguait plus des hommes et des femmes dont il partageait pleinement les conditions de vie, sinon sa charité, sa permanente disponibilité à tout et à tous. Gilbert Cesbron avait trouvé la formule : *Les saints vont en enfer* (1952).

A dire vrai, ce n'était pas ainsi qu'eux-mêmes se percevaient ni qu'ils étaient perçus par leurs « paroissiens » : précisément parce qu'au curé s'était substitué le camarade, syndiqué, militant, voire, le cas échéant, permanent assumant des fonctions de responsabilité au sein des organisations ouvrières. Au début, ils avaient provoqué l'étonnement, des plaisanteries, mais sans hostilité ; puis était venue la confiance, une confiance qui allait à eux-mêmes, en les voyant vivre, mais certainement pas à l'Eglise dont ils étaient les mandataires. Sur ce chapitre, régnait un scepticisme invincible : *« Vous verrez, un jour, elle vous rappellera, et alors vous nous quitterez. »*

Une « aile marchante » divisée

Peut-être était-ce prévisible. C'est en tout cas ce qui arriva. Les signes avant-coureurs n'avaient pas manqué quand, dans la deuxième quinzaine de septembre 1953, la presse commença de répandre des rumeurs alarmistes, vite confirmées : le 23, le nonce réunissait à l'archevêché de Paris vingt-six évêques et supérieurs religieux pour leur transmettre les intructions du Saint-Siège. Le retentissement est aussitôt considérable, non seulement dans les milieux catholiques mais dans toute l'opinion publique, au-delà même de la France et dans des secteurs qui ne semblaient pas spécialement préparés à soutenir la cause des prêtres-ouvriers.

De toute évidence, il n'était pas nécessaire d'être d'accord avec eux, avec leur type d'existence, d'apostolat et d'engagement pour s'opposer à l'intervention romaine : preuve de la complexité contradictoire des enjeux de cette affaire. Immédiatement s'organisa une véritable résistance, où la presse joua un rôle décisif. La lecture du *Monde* est à cet égard instructive : de 1945 à 1953, il n'avait parlé qu'incidemment des prêtres-ouvriers ; du 1er septembre 1953 au 1er mars 1954, il en parle 70 fois et leur consacre 55 colonnes ; de cette date à 1960, il reviendra encore 140 fois sur le sujet, l'équivalent de 72 colonnes...

Aucune raison simple et facile n'explique la mesure qui frappait ainsi les prêtres-ouvriers. Leur suppression s'inscrit à la fois dans le contexte global de la situation internationale et dans la longue durée de l'Eglise catholique. L'un et l'autre inséparablement, inextricablement.

C'était alors, pour reprendre des clichés communs, la guerre froide, les deux blocs, l'anti-communisme affirmé du Saint-Siège, l'Eglise du silence à l'Est et l'Europe vaticane à l'Ouest... C'était la rigide Eglise de Pie XII, avec sa centralisation autoritaire, son Saint-Office, son dogmatisme théologique, son immuable liturgie, son puissant appareil, son infini réseau d'œuvres et de paroisses, ses mouvements d'Action catholique, ses syndicats chrétiens, sa démocratie chrétienne et ses gouvernements chrétiens... Nul n'imaginait encore Vatican II, huit ans et demi plus tard. Mais c'était aussi, au sein même du catholicisme, à l'œuvre depuis plusieurs générations, un esprit nouveau, conjointement au nom de l'Eglise et en opposition à elle, un esprit progressiste animé par la volonté de lui faire rejoindre son temps, un esprit apostolique soucieux d'ouverture et de conquête, ou, comme on disait depuis les années 40, un esprit *missionnaire*, dont les manifestations étaient aussi variées qu'hétérogènes.

Cette « aile marchante » de l'Eglise, qui se savait minoritaire, s'étirait ainsi, symboliquement, de François Mauriac aux prêtres-ouvriers. C'est dire que, devant une majorité traversée de courants divers, elle était elle-même divisée par des conflits majeurs et que, même devant le péril, elle n'était pas assurée de pouvoir constituer un front uni. On a répété que les prêtres-ouvriers avaient été condamnés à Rome à cause des dénonciations venues de France. On a assuré qu'ils avaient été dénoncés par le patronat et le gouvernement français. Ce qui est bien établi, c'est l'efficacité des oppositions qu'ils ont suscitées dans l'Action catholique ouvrière, sans même parler de leurs démêlés avec les syndicats chrétiens, la C.F.T.C. d'alors.

S'ils ont été vigoureusement soutenus, ce ne fut donc pas toujours par ceux qui étaient naturellement les plus proches d'eux. Au lieu de vouloir tout expliquer par une échelle gauche-droite, ou progressisme-traditionalisme, on est ainsi conduit à s'interroger sur les enjeux variés de cette affaire, sur les raisons particulières que chacun pouvait avoir de combattre ou de défendre les prêtres-ouvriers. L'implacable hostilité dont témoignèrent alors plusieurs responsables de l'Action catholique ouvrière (ACO) ne doit ni nous surprendre ni nous scandaliser, mais nous éclairer et nous instruire.

De cette situation d'ensemble, les prêtres-ouvriers se sont donc retrouvés à la fois les victimes et les bénéficiaires, sans qu'ils apparaissent jamais victimes d'un parti et bénéficiaires du parti antagoniste. Leur Eglise les avait lancés dans une aventure à laquelle ni elle ni eux n'étaient préparés. A vingt ou trente ans de distance, les textes sont là, documents indiscutables et parfois stupéfiants ; on se souvient aujourd'hui de voix prophétiques dont les appels devaient plus à leur équipement théorique et à leur générosité naturelle qu'à une analyse informée.

Evêques, théologiens, clergé, fidèles, chacun réagissait porté par ses convictions, ses intuitions, ses pressentiments, mais aucun, au long de ces années, n'a mesuré l'ampleur des problèmes en cause ni montré une vue claire de leurs données. Après la suppression des prêtres-ouvriers, les évêques ne savaient pas qu'ils avaient mangé leur pain blanc et que l'après-concile accoucherait de ces problèmes, les prenant une fois de plus au dépourvu. Pour être juste, il faut ajouter que les observateurs du dehors, quel que fût leur équipement théorique, n'ont pas mieux prévu les transformations que leurs analyses sont aujourd'hui obligées de prendre en compte.

Une expérience pastorale

A aucun moment, donc, les prêtres-ouvriers ne se sont engagés dans une « expérience ouvrière ». C'était, à travers eux, l'Eglise qui faisait une « expérience pastorale » (ou missionnaire, si l'on veut), et eux qui, de ce fait, se sont trouvés affrontés à une expérience humaine, culturelle, religieuse sans précédent. La conjoncture politique internationale en a été le cadre, et aussi l'occasion de quelques péripéties. L'attitude arrêtée du Saint-Siège dans cette conjoncture et l'intransigeance militante des prêtres-ouvriers ont été des facteurs de durcissement. De toute façon, l'heure n'était pas aux transactions et aux accommodements : depuis le décret du Saint-Office sur la collaboration des catholiques avec les communistes (1er juillet 1949), avait commencé le démantèlement méthodique du « progressisme chrétien », de sa presse et de ses organisations : on était loin de l'*apertura a sinistra* en Italie, avec son centre gauche et son compromis historique, et nul n'imaginait une détente avec les régimes socialistes sur le front de l'Ostpolitik.

Pourtant, le contenu et son noyau résistant sont à chercher ailleurs : du côté précisément de l'Action catholique ouvrière qui en fut le révélateur, sinon le détonateur, et qui en fournit la clé symbolique. Il serait, en effet, abusif de lui imputer la responsabilité d'une décision qui fut prise au plus haut niveau, par Pie XII lui-même, malgré trois cardinaux français — Feltin (Paris), Liénart (Lille) et Gerlier (Lyon) — venus tout exprès à Rome pour l'en dissuader et persuadés qu'ils y réussiraient. Ce fut lui qui les persuada : il avait pour lui la logique d'un système et le réalisme d'un gouvernement.

Les prêtres-ouvriers représentaient, certes, une espérance généreuse, mais lointaine, et peut-être même insolvable. En attendant, ils constituaient un danger redoutable et immédiat. Ils étaient trop peu intellectuels pour qu'on les suspectât de *modernisme* : ils ne touchaient ni aux dogmes définis ni à l'institution ecclésiastique. Sur leur *progressisme* passe encore : on aurait pu fermer les yeux, ou temporiser, l'ACO elle-même en était une preuve vivante, mais sa réaction marquait exactement la ligne à ne pas franchir, et les deux points où elle avait été franchie.

Deux points étroitement conjugués. Le premier avait trait au sacerdoce, à la conception qui s'en était développée depuis le concile de Trente, la Contre-Réforme et l'institution des séminaires : elle faisait du prêtre un séparé ; elle renforçait la distinction du « spirituel » et du « temporel » ; elle assignait enfin une stricte répartition des rôles entre le clergé, d'une part, et les fidèles, de l'autre. Le second, fondé sur cette division des tâches, concernait le vaste complexe de mouvements laïcs que l'Eglise catholique avait inspirés et animés depuis près d'un siècle au service de son projet de société : une société harmonieuse et chrétienne, rechristianisée, ayant dépassé toute domination, qu'elle soit de type capitaliste ou de type socialiste : une société dont les papes, depuis Léon XIII, ne se lassaient pas de préciser l'épure.

C'était cette patiente construction, théorique et opérante, que les prêtres-ouvriers remettaient en cause par leur existence même. Entre eux et l'ACO, il n'y avait pas un simple effet de proximité et de concurrence, mais, à terme plus ou moins lointain, une incompatibilité radicale. Les relations d'amitié, les efforts de bonne volonté n'avaient rien à y voir : tout cela pouvait seulement permettre une coexistence dont l'avenir devait montrer qu'elle n'était pas impensable sans pour autant réduire la divergence de fond entre deux voies, deux modèles, deux cultures. En devenant ouvrier, le prêtre se « laïcisait » au deux sens du mot, pour renaître dans un autre espace, mais en démonétisant l'ambitieux mouvement catholique fondé sur le couple aumônier-militant.

Un « choix impossible »

Rien ne fut épargné pour faire rapporter la décision pontificale. En vain. Les prêtres-ouvriers furent unanimes à déclarer qu'on les plaçait devant « un choix impossible ». Impossible, mais inéluctable. Une soixantaine décidèrent de rester au travail dans les conditions normales de la vie ouvrière ; une quarantaine se soumirent, comme on dit alors, ou, plus exactement, refusant toute solution de compromis, quittèrent leurs usines et leurs chantiers, décidés à obtenir, grâce à cette attitude, une révision des mesures officielles.

Leurs démarches échouèrent une première fois en 1959, sous Jean XXIII, dont les dispositions n'avaient jamais été favorables. Elles aboutirent en 1965, sous Paul VI, de qui le cardinal Veuillot obtint de reprendre l'expérience sous sa responsabilité personnelle. Aujourd'hui, ils sont près d'un millier rattachés à une équipe nationale. Ils ont fait école à l'étranger (plus de trois cents en Italie). Entre-temps et au-delà d'eux, il s'est passé bien des choses dans le clergé, dans son style de vie comme dans l'idée qu'il se fait de son identité et de ses responsabilités. Après la *« fin des paysans »*, selon l'expression d'Henri Mendras, est-ce donc la fin du clergé et *« la fin d'une Eglise cléricale ? »*. La question a été soulevée par Paul Guilmot, un jésuite, dans un livre paru sous ce titre au Editions du Cerf en 1969 : c'est au moins l'éclatement de son monolithisme impérativement normatif.

Les prêtres-ouvriers sont, en 1979, dix fois plus nombreux qu'en 1954. Il est rare qu'on parle d'eux. L'évolution du catholicisme les a banalisés, et, depuis, on en a vu bien d'autres, de droite comme de gauche. Simplement, ils existent. Et exister, faire admettre son existence, son droit à l'existence, c'est par là que tout commence pour pouvoir continuer. Ils ont continué, ils continuent. Ils n'ont pas converti la classe ouvrière, mais ils savent qu'ils sont entrés dans la mémoire et dans la conscience ouvrières. C'est peu de chose, ce n'est pas rien. Il y fallait le temps, mais plus que le temps. A leurs yeux, il n'est pas de plus beau *satisfecit*. Ils seraient comblés s'ils se sentaient mieux soutenus par leur Eglise. C'est peut-être, en l'état, beaucoup demander.

(*) Directeur de recherche au C.N.R.S.

Le Monde des LIVRES

L'autre visage de Thomas Mann

● *Des essais traduits et surtout la publication en Allemagne du fameux* Journal *arrachent à l'écrivain son masque.*

ON aurait souhaité, à propos de ce nouveau recueil d'essais de Thomas Mann, inédits en français, que les textes qui forment un tout soient rapprochés : ainsi l'étude sur Nietzsche, qui fait la lumière sur le *Docteur Faustus*, avec celle sur Dostoïevski, le grand essai sur Schopenhauer, paru en 1938 et attendu depuis les *Buddenbrooks*, avec celui consacré à Freud qui projette une nouvelle lumière sur l'évolution d'un art littéraire vers la psychologie. Le rapprochement de l'essai sur Frédéric II et de ceux sur Luther, Bismarck et Gœthe, est en revanche judicieux. Remarquablement commenté par Jacques Brenner, ce volume, tel qu'il est, donne un bon aperçu de l'œuvre d'essayiste de Mann et constitue une unité en soi.

Le plus séduisant de ces textes est certainement celui que l'auteur des *Buddenbrooks* consacre, en 1914, à *Frédéric II de Prusse*. Ce qui pourrait apparaître comme une gageure est une réussite : Thomas Mann a rarement écrit de façon plus ravissante, plus critique et plus spirituelle.

Une passion pour Frédéric le Grand

Il a appelé sa peinture de la vie de Frédéric le Grand *Esquisse pour le jour et l'heure*, donnant ainsi l'impression de vouloir mettre le roi de Prusse au service de la ferveur guerrière de 1914 ; pourtant, son art de conteur a fait de son héros un tel vaurien de génie au cœur dur que « *ce travail paraissait de prime abord impubliable à des amis patriotes, et n'a pas manqué de provoquer un embarras courroucé* ». Thomas Mann a appelé son essai sur Frédéric « *une improvisation de la passion* » — sa passion pour le roi de Prusse, dont il s'était bien réservé de tirer la matière d'un roman ; et c'est bien pourquoi cette étude historique se lit aussi comme une nouvelle, comme un émouvant chef-d'œuvre de finesse ironique.

Les essais étaient pour Thomas Mann des « *produits du hasard* ». C'était pourtant un maître de la prose de circonstance, comme Gœthe était un génie de la poésie de circonstance. L'œuvre principale — le roman en cours — était interrompue, « *par lassitude, souvent aussi pour y réfléchir* », ou parce que « *l'exigence du jour* » l'imposait. Ce qui, dans le roman, est élevé à la hauteur de l'universel et du symbole est réintroduit dans l'essai au niveau du personnel. Ainsi, ce que l'essai a d'occasionnel, comme la lettre, devient une forme stylisée du personnel.

Le dédoublement

Mais, sur cette vie intime, nous possédons un document d'une tout autre importance, c'est le *Journal* que Thomas Mann a tenu depuis son enfance à Lübeck jusqu'à sa mort. Craignant les feux de la notoriété, il a brûlé, en 1945, les manuscrits de plusieurs décennies et précisé, dans son testament, que les six mille pages qui restaient, et qu'il jugeait « *sans valeur littéraire* », ne devaient être ouvertes que vingt ans après sa mort, c'est-à-dire en 1975.

Les deux premiers tomes du « *Journal de Thomas Mann* », (1933 à 1936) sont maintenant parus en Allemagne, largement annotés (1). Les suivants vont arriver. Ces Mémoires remettent en question le portrait de l'écrivain, dont les contours semblaient figés. Ce n'étaient plus les attaques qui avaient accompagné l'œuvre de son vivant qui menaçaient sa renommée posthume, mais bien plutôt l'absence d'attaques : pour les écrivains allemands d'aujourd'hui, Thomas Mann était devenu une telle statue que l'on n'osait pas plus le discuter que Gide ou Malraux en France.

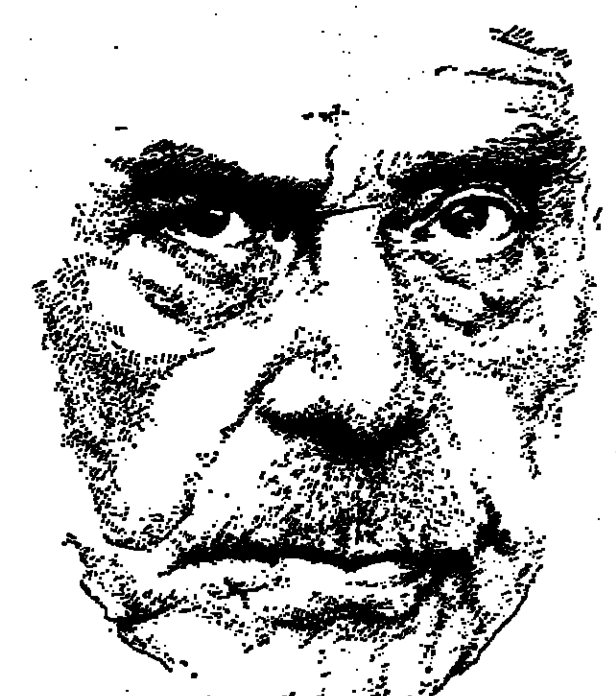
Sans doute la *Correspondance* (2) avait-elle déjà donné un aperçu singulier sur cette vie si bourgeoisement ordonnée. Mais nulle part mieux que dans le *Journal*, le lecteur ne pourrait trouver une telle absence de pose qui s'allie à l'élégante précision du style. La légende de son mode exemplaire de vie et de travail se dissipe, tandis que se révèle l'unité entre l'œuvre et la vie. Aucun document de la littérature allemande de ce siècle n'a apporté au lecteur une surprise aussi grande que ce journal, jusque-là publié par bribes.

CHRISTOPH SCHWERIN.

(Lire la suite page 19.)

(1) *Tagebuecher* (1933-1934) et *Tagebuecher* (1935-1936), de Thomas Mann. S. Fischer.

(2) Traduite en français chez Gallimard.



(Dessin de Berenice Cleeve.)

Résurrection de la revue « Fontaine »

● *Poésie et résistance, à Alger, pendant la guerre*

LE rayonnement de la revue *Fontaine*, au cours de ses dix années d'existence, le rôle historique qu'elle a su jouer pendant la guerre et l'occupation, tout cela revit aujourd'hui, grâce à Michel et Jean Breton, animateurs des Editions du Cherche-Midi, qui publient simultanément deux volumes consacrés aux poètes de *Fontaine*. Un numéro spécial de *Poésie 1* présente un important choix de poèmes extraits des soixante-trois numéros de *Fontaine* et situés par Max-Pol Fouchet dans leur contexte historique. D'autre part, un numéro spécial de *Fontaine*, « De la poésie comme exercice spirituel » (n° 19-20, mars-avril 1942) donne lieu à une réédition intégrale.

Au printemps 1939, le jeune Max Pol-Fouchet fonde, à Alger, une petite revue de poésie : comme elle succède à *Mithra*, qui a vécu le temps de deux numéros, la première livraison de *Fontaine* porte le numéro 3 (« *Ça fait plus sérieux* », pense le fondateur) : on y trouve déjà les noms de Jean Rousselot, Henri Bosco, et une traduction de *Poèmes mystiques* d'Omar Ibn Al Fâridh (1180-1234), comme si se mettaient en place les éléments qui feront l'originalité de la revue. A la déclaration de la guerre, qui n'était, hélas ! pas une surprise, l'éditorialiste écrit : « *La poésie doit continuer. Pour l'honneur des hommes.* » Car la poésie comme on la comprend ici n'est pas un jeu d'esthète ni un divertissement consolateur, c'est une quête du réel, un voyage dans l'âme, vers plus de transparence et de lucidité.

« Nous ne sommes pas vaincus »

C'est au moment de la défaite, que *Fontaine* prend clairement conscience de ce qu'elle est : à l'heure où une propagande massive dit et redit aux Français accablés qu'ils sont vaincus parce qu'ils sont coupables, le 20 juin, alors que l'appel de Londres n'est pas parvenu en Algérie, Max Pol Fouchet écrit : « Nous ne sommes pas vaincus. » Dès lors, *Fontaine* rallie les écrivains et les poètes libres, qui refusent l'anéantissement masochiste à quoi le peuple est quotidiennement convié. Dès lors, *Fontaine* est en guerre, luttant à contre-courant du discours officiel, brisant l'isolement de ceux qu'indigne l'avilissement imposé.

JOSANE DURANTEAU.

(Lire la suite page 17.)

Les territoires de Marie Chaix

● *Un parcours initiatique.*

AVANT, c'est l'enfance, une *enfance de terrain vague*, de jardins de banlieue, mâchefer, lierre gris, fleurs de poussière, mais c'est le temps insouciant de la marelle, des cabanes de mousse et des tartines dégustées en haut d'un mûrier. Une sorte de grande saison sauvage et indéfinie : « Rien *n'arrive, on s'ennuie. Qu'est-ce que c'est l'amour ?* » Une petite fille grandit à l'ombre des femmes, heureuse de vivre à l'étroit, « *serrée comme un petit quartier d'orange au milieu des autres* », entre le piano et le buffet alsacien.

Une enfance presque ordinaire, ne serait-ce l'absence du père, interné à Fresnes (une note renvoie aux *Lauriers du lac de Constance, Chronique d'une collaboration*). C'est pour attendre le retour du père qu'on a retardé d'un an la communion solennelle, horizon mystique d'une enfance douce, pieuse, préservée de ce qu'il sera toujours assez tôt de découvrir. (« *Les hommes sont dégoûtants !* ») Il est temps, elle est la plus grande de la file des communiantes, déjà les seins pointent sous la broderie anglaise, elle a presque l'air d'une mariée.

Avec le retour du père, sous son regard, l'innocence s'est enfuie, l'ambiguïté s'est installée. La petite fille est désormais happée par l'enclos gris des adultes. Défense de faire le « cochon pendu », défense de montrer sa culotte aux garçons. Le corps devient présent, gênant. « *Je ne pensais à rien. Maintenant j'y pense.* » Plus tard, cela se résoudra plus ou moins, le temps d'un autre regard, d'un autre affrontement avec le père, une nuit d'insomnie, de pas feutrés, de cœur battant.

Rites. Passages. Il y a ce premier regard d'homme qui débusque la petite fille, l'exil de son enfance. Il y aura les premières gouttes de « *sang-géranium* », la mère au sourire crispé, le néon triste de la salle de bains, le cortège des « *louches secrets* » enfin dévoilés, l'invitation à rejoindre la lignée des « *Marie de laine et de coton* », des « *femmes-patience* », des « *femmes-chagrin* », gardiennes de la foi et de l'amour majuscule. Adieu le corps fluet, lisse, « fini ». « *Maintenant, tu es une vraie jeune fille !* »

La « femme berceuse »

Alors commencent des années de malaise devant ce « *corps vulnérable, corps mutant, corps germinal* ». C'est l'âge ingrat, le temps des tristesses saumâtres et délectables, l'ennui sage du lycée où les demoiselles en blouses bises dissèquent des souris en poussant de petits cris. Des années « en *la mineur* » qui seraient dociles et mornes s'il n'y avait avec la grande sœur Anne, la « *saltimbanque* », les poèmes de Verlaine et de Marie Noël, récités en marchant dans la pluie et le vent.

Au terme de cette adolescence « montée en graine », il faudra encore un jardin mauve et onirique, ultime tonnelle, dernier pays natal, et une autre adolescente pour l'entraîner dans la forêt sombre, « immesurable », loin de l'abri des feuilles et des glycines. Ce sera la dernière initiation avant les noces écarlates et indigo, avant le temps des beaux chevaliers masqués et des fausses amours confondues. A son tour elle va partager l'eau et le sang, devenir « *rouge fleur au cœur violet* », faire naître un enfant.

Après l'âpre règlement de comptes avec son père dans *les Lauriers du lac de Constance*, après l'adieu mélancolique à sa mère dans *les Silences ou la Vie d'une femme*, Marie Chaix poursuit son chemin à l'envers, vers ses sources, itinéraire sentimental et initiatique qui la mène au-delà d'elle-même et où la chronique familiale semble, cette fois, définitivement s'engloutir. « *Je ne vous ai pas oubliés, je vous ai avalés et vous porte allègre, votre chair mêlée à la mienne.* » Comme si pour être libre des siens, elle avait dû devenir leur mémoire et leur mère à tous.

Elle est maintenant la « *femme berceuse* », celle qui décide de la trêve au royaume de la peur. Comme les sombres chanteuses de velours qui hantent ses rêves, elle a le privilège de la mémoire et de la voix. Dévidant l'écheveau des souvenirs et des rêveries mêlés, elle explore des territoires étranges, profonds, nocturnes. Regards meurtris, jardins secrets, saisons volées, cela commence comme une obsédante petite ritournelle, cela finit comme un rauque chant d'amour angoissé.

MONIQUE PETILLON.

★ L'AGE DU TENDRE, Marie Chaix, le Seuil, 190 p., 39 F.

« LA MAISON DU PÈRE », de Michel Mohrt
« LE MARIAGE DE GUDRUN », de René Ehni
JUSTES

DEPUIS Barrès, la panoplie de l'écrivain exige des « racines ». Le Parisien sans attaches provinciales doit se trouver au moins une fermette où se « ressourcer ». Le public, lui, préfère les purs produits de terroir burinés et patoisants. Témoin le triomphe réservé à Hélias, à Vincenot.

Un tel succès de naturel devrait aller à Michel Mohrt et René Ehni. Soit, leurs différences de classes et de générations les opposent : le bourgeois d'avant-guerre entend *conserver*, le prolétaire d'après 68 rêve de *détruire*. Mais le Breton et l'Alsacien rendent à la terre, à la famille, au père, à la religion, un même culte innocent et droit. Serait-ce que leurs ancêtres ont toujours subi, jamais opprimé ? Voilà des Justes.

L*A Maison du père* rappelle ces albums de photos où les grands-parents enferment leur lignée. Avec le scrupule et le laconisme des pudiques, Michel Mohrt complète, à petites touches, les souvenirs personnels épars dans ses romans.

La Bretagne occupe évidemment une place d'honneur. L'auteur de *la Prison maritime* et des *Moyens du bord* revient sur ses aïeux celtes, son Morlaix natal, la rude pension à Brest, et la maison familiale du Tregor, face au large. Malgré les grains glacés de l'Ouest, il ne se résout pas à émigrer vers le Midi, découvert en 1940 lors de sa *Campagne d'Italie*. Il connaît chaque rocher de son fief, chaque chemin creux, chaque visage, chaque saute de vent, et assez de breton pour savourer qu'un même mot, « glas », dise à la fois le bleu et le vert de la Manche en rogne...

Mais ces liens le laissent sans fibre régionaliste et sceptique devant l'autonomisme, où il ne voit que folklore. Pour lui, la Bretagne traditionnelle s'est éteinte avec la religion qui en formait l'âme.

SON milieu bourgeois lui a offert, il est vrai, des patries de rechange. Son père révérait les rois, « qui en mille ans ont fait la France ». L'anglais leur tenait lieu de patois, et leurs lectures de connivence cosmopolite. Dédié à ce qui demeure et se lègue, le livre tourne avec amour autour de ce patriarche, dont la culture prodigieuse *n'aura servi qu'à « faire son salut », en homme secret* et fidèle, obéissant et libre.

par Bertrand Poirot-Delpech

En vacances, l'adolescent des années 30 préférait aux villageois les estivants parisiens et les belles étrangères, qui traverseront nombre de ses fictions. Vient un âge où on se sent citoyen d'une époque, *plus que d'une terre : pour* Mohrt, ce sera toujours cette avant-guerre des premiers films parlants, des « mousquetaires » du tennis, du *flirt cheek to ckeek*. et de l'armée, où l'ancien passionné de soldats de plomb et de chouannerie « s'est senti plus à l'aise que partout ailleurs », avide de gloire.

La défaite et ses suites le changeront à jamais en exilé, nostalgique, anachronique, ami des vaincus, amateur de causes perdues, et qui s'en flatte.

En religion, qui lui importe plus que la politique, l'enfant de chœur des pardons d'autrefois ne croit qu'aux cantiques. La liturgie de la parole et la pastorale des sciences humaines à quoi tend l'Eglise moderne lui font horreur. Rien ne peut le réjouir comme de voir son fils porter le reliquaire qu'il menait lui-même en procession sous l'œil attendri de ses parents. Notre passage sur terre prend alors son sens : transmettre le flambeau.

CETTE superstition des rites, du passé et de la continuité à tout prix semblerait simpliste, si l'auteur n'en était le premier conscient. Contrairement à tant d'autobiographes qui voudraient contrôler par avance les réactions du public, Michel Mohrt s'offre sans prudence à notre jugement.

Sur les siens, sur lui-même, la distance qu'il garde n'a pas seulement la grâce des adolescences intactes. On y reconnaît l'ascèse du romancier de comportement pour qui la ressemblance, et la liberté du lecteur, passent avant les coquetteries de moraliste ou de styliste. Peu lui importe que sa phrase paraisse humble, pourvu que le tableau de sa chère tribu, en sonnant juste, l'arrache au naufrage du temps !

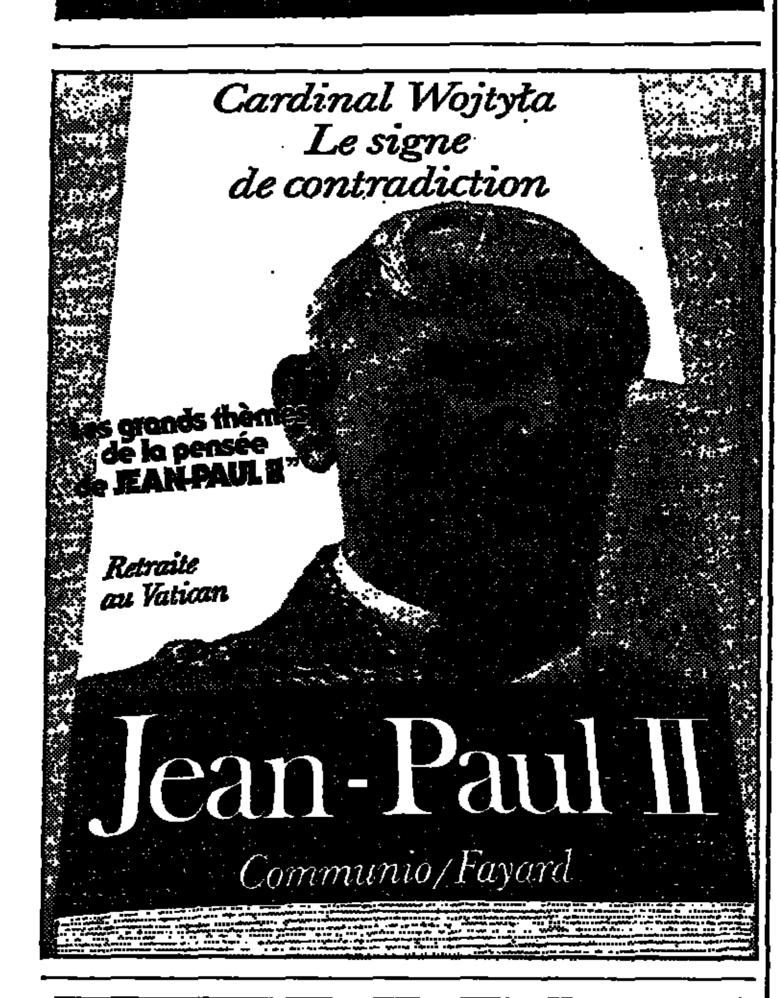
La Maison du père ressemble aux voiliers pendus en ex-voto dans l'ombre des chapelles bretonnes. Ce n'est rien ôter à l'écrivain de grande race que de voir, dans cette piété naïve, une vertu des peuples qui n'ont jamais dominé personne.

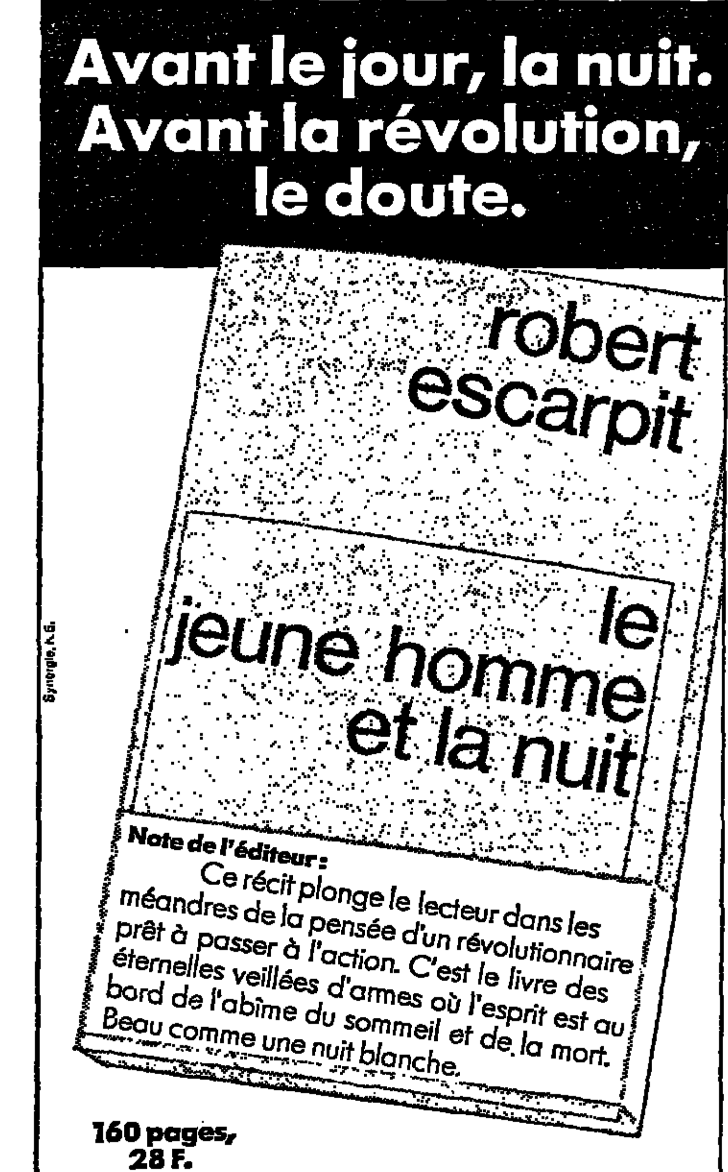
L'ALSACIEN Ehni a aussi reçu en partage l'innocence des éternels envahis. Il en a été marqué d'autant plus que son père, de culture alémanique et paysan prolétaire, ne lui offrait aucune alternative d'intégration à la société française, comme celui de Mohrt.

Dans un premier temps, l'enfant du Sundgau a provoqué l'intelligentsia parisienne en narguant ses mœurs de gigolo — *la Gloire du vaurien*, — ses velléités révolutionnaires — *Que ferez-vous en novembre ?*, annonciateur de mai 68, — ses prétentions à l'universalité — *Eugénie Kopronime*, — et sa *collusion avec le capital — Amie Rose.*

Mais c'était encore pactiser que d'invectiver l'« intérieur »... de l'intérieur. Depuis 1973, l'écrivain exerce son métier dans son pays natal, à l'écoute de ce que le génie et la langue des lieux peuvent contre leur extermination par le « progrès ».

(Lire la suite page 18.)







la vie littéraire

A nous, la liberté !

J'écris ton nom, Liberté est le beau titre, inspiré de Paul Eluard, qui ornera une collection dirigée par Antoine Spire aux Editions du Seuil. Antoine Spire, qui démissionna naguère de l'équipe de direction des Editions sociales, explique qu' « *il n'est plus de marxisme conséquent sans prise en compte des autres et de la manifestation créative de leur liberté* ». Il accueillera des livres aux « approches multiples » dont aucun « *ne prétend à la détention exclusive de la vérité* ». Au contraire, ses ouvrages « *veulent plaider pour le droit à l'erreur des marxistes et des autres* ».

Raymond Jean inaugure ce mois-ci la collection par une réflexion, avec *La singularité d'être communiste*, sur le P.C.F., et la plupart des grands problèmes politiques qui secouèrent le monde depuis soixante ans. Jacques Brière, journaliste à l'hebdomadaire *France nouvelle*, proposera ensuite un essai intitulé *Vive la crise : crise de la société, crise du P.C.F.* Antoine Spire ouvre aussi sa collection aux « autres », à ceux qui veulent, dans le domaine culturel ou politique, crier leur exigence de liberté. — B. A.

Les bibliothèques municipales en progression

A l'initiative de M. Jean-Claude Groshens, la direction du livre (1), au ministère de la culture et de la communication, élabore une série de brochures sur la situation des bibliothèques municipales afin, notamment, de fournir aux collectivités locales des éléments d'appréciation. Selon l'étude qui vient de paraître et qui concerne les « équipements mis en service depuis 1960 », l'accroissement quantitatif et qualitatif des bâtiments entraine une augmentation de la fréquentation de cinq à quinze fois supérieure. Il n'est pas rare, après transformation et renforcement du personnel qualifié, qu'une bibliothèque accueille jusqu'à 25 % de la population de la commune.

Les rédacteurs de la brochure évaluent, en se limitant aux sept cent soixante-dix communes de plus de dix mille habitants (Paris non compris), la surface totale des bâtiments à près de 1 700 000 mètres carrés pour satisfaire les besoins. La surface qui était de l'ordre de 300 000 mètres carrés en 1969, atteindra environ 620 000 mètres carrés en 1980. Depuis 1976, la prise en compte d'un « réseau cohérent de points de desserte de bibliothèques » dans la commune (combinaison d'établissement central, de succursales et de bibliobus) s'est traduite par la mise en service d'un nombre important de succursales de dimensions sans cesse croissantes. A noter, dans cet esprit, l'effort des villes de huit mille à quinze mille habitants pour se doter d'une véritable bibliothèque.

Les deux cent quatre-vingt-dix-huit opérations réalisées depuis 1960 ou en cours (construction et aménagement) touchent deux cent vingt et une villes, soit une surface totale de 373 720 m2. Le développement de nombre des bibliothèques, insuffisant au regard des besoins mais tout de même en progression, peut être mis au compte de la direction du livre qui s'est attachée, depuis quelques années, à promouvoir une politique d'orientation cohérente ainsi qu'à l'augmentation des subventions dont le taux est passé en 1968 de 35 % à 50 %. — B. A.

(1) 3, rue de Valois, 75042 Paris Cedex 01.

Marseille sous toutes les coutures

Marseille en images, du seizième siècle au milieu du vingtième, quelle bonne idée ! C'est nous restituer une ville à peu près disparue, repétrie par la civilisation industrielle, dévorée par une urbanisation véloce.

Archiviste en chef de la ville de Marseille, Arnaud Ramière de Fortanier nous invite, dans ce passé charmant et mort, à la promenade. Plans anciens et naïfs, dessins au crayon ou à la plume, lavis, gravures, peintures, soigneusement repérés où ils dorment, dans les musées, les archives, les bibliothèques, défilent sous nos yeux et témoignent.

La discrétion des textes d'accompagnement fait ressortir ce que ces images ont de parlant, accumulation des cadavres, lors de la peste de 1720 ou du choléra de 1850, vaisseaux au port, arrivée de la duchesse de Berry, en mai 1816, perspectives aérées du cours de Belsunce, vues des environs dans une nature aride, scènes de la vie familière, comme ces laitières avec leurs vaches, place Saint-Ferréol.

La qualité de l'édition fait de cet ouvrage, premier du genre pour Marseille — à notre connaissance, — un petit chef-d'œuvre. (*Illustrations du Vieux Marseille*, Aubanel, Avignon.) — G. G.-A.

En attendant « Métropole »

Un nouveau livre de l'écrivain soviétique Vassili Axionov, *Recherche d'un genre*, communication humoristique avec l'au-delà, écrit dans un genre littéraire que l'auteur n'arrive pas à baptiser lui-même, vient de paraître chez Gallimard dans la collection Littératures soviétiques, dirigée par Aragon. La publication de ce texte — paru l'an dernier en russe dans *Novy Mir* — coïncide, par le plus pur des hasards, avec un événement qui n'a pas fini de faire du bruit dans les milieux littéraires moscovites : l'appariton de la revue *Métropole* dans laquelle des écrivains non dissidents, quelques-uns de réputation internationale, annoncent qu'ils refusent la censure (voir *le Monde* des 25 janvier et 4 février 1979). Vassili Axionov a été accusé par l'Union des écrivains d'être l'instigateur de cette publication.

Métropole, almanach littéraire dactylographié en huit exemplaires qui représente l'équivalent d'un fort volume de sept cent cinquante pages, est annoncé chez Gallimard. La traduction est en cours.

Autre coïncidence : dix-neuf nouvelles d'un auteur jusque-là inconnu en France, Arkadi Arqanov, paraissent en mars chez un jeune éditeur, Paul Vermont, sous le titre *le Vrai Mensonge* ; deux de ces courts récits ont paru dans *Métropole* et témoignent d'un humour pince-sans-rire, aux limites du surréel, tout à fait réjouissant. — N. Z.

vient de paraître

Romans

PIERRE-ROBERT LECLERCQ : *les Gabyandra*. — A travers une saga familiale, l'auteur peint des petites gens en proie aux grands événements de l'entre-deux-guerres. (Fayard, 253 p., 49 F.)

XAVIER ORVILLE : *la Tapisserie du temps présent*. — Lyrisme, luxuriance, crimes et châtiment, sur fond de dictature, au « Pays des eaux entre les îles ». (Grasset, 145 p., 29 F.)

GEORGES THIRIES : *Les objets vous trouveront*. — Le seul survivant d'une guerre franchit l'oubli par l'intermédiaire d'un manuscrit retrouvé feuillet par feuillet. (Balland, 113 p., 39 F.)

HENRI CASTILLOU : *le Dompteur*. — Liaisons dangereuses, stratégie financière, luttes entre firmes, dans le monde fiévreux de la publicité. (Albin Michel, 380 p., 39 F.)

PATRICK REUMAUX : *l'Homme à la main posée*. — Deux récits menés en alternance : un narrateur et son double racontent leur vie. (Gallimard, 169 p., 39 F.) — Du même auteur, *Repérages du vif*, un recueil de poésie. (Gallimard, 171 p., 45 F.)

Lettres étrangères

CHARLES FERDINAND RAMUZ : *la Séparation des races*. — Deux communautés séparées par une chaîne de montagnes : un homme enlève une femme de l'autre race... Réédition d'un texte paru à Paris en 1923 et remanié par l'auteur lors de l'édition de ses œuvres complètes. (Néo, « Nouvelles Editions Oswald », 38, rue de Babylone, Paris, 188 p.)

ISAAC BASHEVIS SINGER : *Shosha*. — Le douzième livre traduit en français du récent prix Nobel de littérature. Traduit de l'anglais par M.-P. Castelnau-Bay et J. Chnéour. (Stock, « Nouveau Cabinet cosmopolite, 386 p., 49 F.)

GÜNTER GRASS : *Atelier des métamorphoses*. — A travers des entretiens avec Nicole Casanova, un portrait de l'au..ur du *Tambour*. (Belfond, 218 p., 49 F.)

ERSKINE CALDWELL : *le Bâtard*. — Le premier roman de l'écrivain américain né en 1903, auteur de *la Route du tabac*. Traduit de l'anglais par J.-P. Tubergue. (Editions des Autres, 192 p., 38 F.)

JOHN STEINBECK : *la Mer de Cortez*. — Une partie de pêche dans le golfe de Californie. Par l'auteur des *Raisins de la Colère*, prix Nobel de littérature 1962. Traduit de l'anglais par Rosine Fitzgerald. (Editions Maritimes et d'Outre-Mer, 314 p., 45 F.)

HENRY GREEN : *En gare*. — Un écrivain anglais, mort en 1973, mal connu ici. Traduit par Renée Villoteau. (Gallimard, « Du monde entier », 224 p., 49 F.)

FERDINANDO CAMON : *Occident*. — Un roman politique, par l'auteur, italien, de *la Vie éternelle*. Traduit par Jean-Paul Manganaro et Pierre Lespine. (Gallimard, « Du monde entier », 326 p., 65 F.)

JAMES PURDY : *Je suis vivant dans ma tombe*. — Par l'auteur, américain, né en 1923, de *Malcolm* et de *Ce que raconta Jeremy*. Traduit de l'anglais par François-Xavier Jaujard. (Albin Michel, collection « Les grandes traductions », 182 p., 35 F.)

Biographie

MARGOT PETERS : *Charlotte Brontë, une âme tourmentée*. — La vie de l'auteur de *Jane Eyre*. — Préface de Chantal Chawaf. Traduit de l'anglais par Guy Le Clech. (Stock, collection « Femmes dans leur temps », 480 p., 65 F.)

Poésie

JUDE STEFAN : *Aux chiens du soir*. — Un nouveau recueil de poésies dans la collection du « Chemin ». (Gallimard, 116 p., 35 F.)

HENRI-JACQUES DUPUY : *Philippe Soupault*. — L'œuvre poétique d'un des derniers grands surréalistes élucidée par des plongées dans sa vie et éclairée par une sélection de textes. (Seghers, 196 p., 19,50 F.)

Témoignage

GILBERT-DREYFUS (Gilbert Debrise) : *Cimetières sans tombeaux*. — Un témoignage personnel sur les exécutions et la sauvagerie nazie, par le fondateur de la célèbre Brigade des Maures. (Plon, 223 p., 38 F.)

Géographie

PAUL CLAVAL : *Haute-Bourgogne et Franche-Comté*. — Dans la série « Atlas et géographie de la France moderne », une somm[e] sur deux provinces au carrefour de l'Europe. (Flammarion, 328 p., 135 F.)

Histoire

PAUL-MARIE DE LA GORCE : *Apogée et mort de la IV[e] République*. — De 1952 au 13 mai 1958, les six années où se joua le sort d'un régime retracées par l'auteur de *la France pauvre*. (Grasset, 617 p., 120 F.)

en poche

« LA VOIE ET SA VERTU »

LA légende veut que Lao-tzeu soit resté quatre-vingts ans dans le ventre de sa mère ; d'où son nom : Lao (vieux), tzeu (enfant). La légende veut que, Confucius lui ayant rendu visite, il le trouva si impénétrable, si subtil, qu'en le quittant il le compara au dragon. Lao-tzeu lui aurait dit que « *l'homme supérieur s'en va au gré du vent comme une feuille morte* ». Dès lors, au formalisme confucéen, à son respect des rites, on ne cessera d'opposer le scepticisme anarchisant du taoïsme.

La légende veut encore qu'après avoir été archiviste à la cour des Tcheou, au cinquième siècle avant J.-C., Lao-tzeu, dégoûté par la vie artificielle et sclérosée qu'il était contraint d'y mener, ait choisi de se retirer du monde. Arrivé à la passe de l'Ouest, un « gardien » lui aurait demandé : « *Puisque vous allez vivre en ermite, veuillez écrire un livre pour mon édification* ». C'est à cette occasion qu'il aurait rédigé le *Tao-tê-king*, le livre de la Voie (Tao) et de la Vertu.

De fait, comme l'écrit Etiemble, de Lao-tzeu, du Vieux, nous ne savons quasiment rien, ni même s'il vécut jamais.

Restent donc les cinq mille caractères du *Tao-tê-king* que cinq mille commentaires, au moins, n'ont toujours pas réussi à éclairer. Reste la fascination extrême que ne cesse d'exercer ce recueil d'aphorismes et de paradoxes, ce bréviaire de sagesse, cette leçon de disponibilité et d'humour.

Les traductions françaises ne manquent pas, celle de Liou Kia-hwey, publiée par Gallimard, ayant ma préférence. Celle de François Houang et Pierre Leyris, au Seuil, est tout à la fois plus poétique et plus familière. Il n'y est plus question de « saint », mais de « sage », ce qui me semble plus conforme à l'esprit taoïste. Les caractères chinois, enfin, accompagnent le texte français. Bien que je ne les comprenne pas, je suis heureux de les savoir là : ils ajoutent à la séduction de ce livre déroutant la magie de l'inconnu.

R. J.

★ LA VOIE ET SA VERTU, de Lao-Tzeu. Texte chinois présenté et traduit par François Houang et Pierre Leyris. Ed. du Seuil, Coll. « Points », 184 p., 13,50 F.

PARMI LES REEDITIONS : *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, essai de Raoul Girardet (Pluriel) ; *le Poète assassiné*, de Guillaume Apollinaire (Edition présentée, établie et annotée par Michel Décaudin. Poésie. Gallimard), et un récit du même auteur, *la Femme assise* (L'imaginaire. Gallimard) ; *l'Ombre du grand mur*, roman de Léo Mallet (Bibliothèque Marabout. La librairie de la Butte aux cailles réédite *Brouillard au pont de Tolbiac* du même auteur.

en bref

● **LE TEXTE DES ENTRETIENS DE SIMONE DE BEAUVOIR**, qui ont fait l'objet du film de Josée Dayan et Malka Ribowska, avec la participation de J.-P. Sartre, C. Lanzmann, J.-L. Bost, O. Bost, C. Audry, A. Michel, A. Schwartzer et J. Pouillon, est désormais publié chez Gallimard (93 p., 25 F.)

● **LE XIX[e] PRIX DE POESIE FRANÇOIS-VILLON** a été décerné à Pierre Vasseur-Decroix pour son manuscrit intitulé « les Roses de Varsovie ». Le prix « Jeune Poésie » a été attribué à Pascal Commère pour son manuscrit « le Liseur d'arbres ». Ces deux recueils seront publiés et diffusés par l'éditeur José Millas-Martin.

● **LE PRIX DE LA NOUVELLE**, attribué par la ville du Mans, est double. Il récompense, d'une part, un recueil de nouvelles édité (1 800 F) et, d'autre part, un texte inédit (qui sera imprimé).

Le jury est composé des membres du Bureau du Comité du Maine de l'Association des écrivains de l'Ouest, de journalistes, critiques littéraires et personnalités du monde des lettres.

L'œuvre (une seule par auteur) doit être adressée en trois exemplaires, avant le 15 mars 1979, à M. Jacques Gohier, collège Alain-Fournier, rue Copernic, 72100 Le Mans. Joindre au manuscrit (maximum quinze pages dactylographiées), obligatoirement non signé, une enveloppe close portant à l'extérieur le titre de l'œuvre, le montant des droits d'inscription, soit 28 F (chèque postal ou bancaire, libellé au nom du Comité des écrivains du Maine.

● **UNE SOCIETE DES AMIS D'ALFRED JARRY** vient d'être fondée sous la présidence de Noël Arnaud. Elle se propose d'approfondir et de coordonner les recherches sur Jarry, ses écrits, son milieu littéraire et artistique et son époque. (Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire : Henri Bordillon, 47, quai de la Prévalaye, 35100 Rennes.)

● **L'EXPOSITION « POETES A NEVERS »** sera inaugurée le samedi 3 mars 1979, à 18 h. 30, par le poète Pierre Oster Soussouev. Cette manifestation est préparée et animée par Juliette Darle, Alain Bosquet et le peintre Jean Montchougny. (Jusqu'au 29 avril 1979, à la Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre.)

● **« L'ECRIVAIN ET SON SECOND METIER »** sera le thème de la seconde rencontre-débat auteurs-lecteurs de la librairie-galerie Armine (5, rue Caron, Paris-4[e]), qui se tiendra le mercredi 7 mars, à 18 h., avec la participation de Tony Cartano : « le Danseur mondain » (Veyrier) ; Yvonne Caroutch : « Portiques du sel » (Rougerie) ; Rolande Meunier : « Et le bonheur Aurélien ? (Mercure de France) et Serge Montigny : « l'Ame en feu » (Le Seuil).

● **LE PRIX DU LIVRE.** La décision de M. René Monory, ministre de l'économie, de libérer le prix de vente du livre est notifiée par un arrêté, publié au Bulletin officiel du service des prix du 24 février, qui interdit l'indication de prix conseillés à partir du 1[er] juillet prochain.

histoire littéraire

Résurrection de la revue « Fontaine »

(Suite de la page 15.)

Dans le même éditorial on lit encore : « *A l'heure où la confusion des plans atteint une abusive puissance, la France, pour être digne de sa mission, se doit de rétablir la vraie hiérarchie. Ce qui fait sa pure grandeur n'est pas vaincu, et ne saurait l'être que si, par méconnaissance de soi, par les méfaits d'un repentir non sans pharisaïsme, et aussi par l'action de ceux qui hurlent depuis longtemps contre la hauteur de ses arts pour la seule raison qu'ils n'y peuvent atteindre, elle en venait à se renier, à rejeter ce « diadème éblouissant et clair » de son front blessé, à se méconnaître encore et à méconnaître la relativité des faits historiques.* »

Accourus des horizons philosophiques les plus divers, les poètes de *Fontaine*, Aragon, Pierre Emmanuel, Paul Eluard, Jean Follain, G.E. Clancier, P.J. Jouve, Gabriel Audisio, Jules Supervielle, Michel Levanti, Max Jacob, Jean Tardieu, Henri Michaux, Raymond Queneau, Saint-John Perse, Pierre Reverdy, René Char, André Breton... sont trop nombreux pour être tous cités et trop prestigieux pour que parmi leurs noms on choisisse les uns plutôt que les autres. L'édition clandestine de *Fontaine*, dangereusement diffusée en France occupée, apporte l'espoir et donne un air vif à respirer dans l'étouffement de la honte et de la peur.

L'exercice spirituel

En mars-avril 1942 paraît le numéro spécial : *De la poésie comme exercice spirituel*, qui avait été longuement préparé, et dont la livraison ne manqua pas d'étonner certains lecteurs : fallait-il choisir un thème aussi évidemment intemporel, dans le désastre présent ? « *Nous pensions, au contraire, que l'approche de la poésie dans sa plus grande profondeur accroîtrait son efficacité, sa force comme moyen de lutte contre un adversaire qui, de son propre aveu, était celui de la culture, de l'esprit.* »

Essais et témoignages, ici, tendent à donner de l'expérience poétique le sens spécifique : chacun de ces textes est une profession de foi, et tous sont à lire et à relire. Un des plus émouvants, parce que sans doute le plus humble, est peut-être celui qu'a signé René Daumal, opposant les deux tendances de la poésie, l'une « noire » et l'autre « blanche », — la première éblouie de ses propres pouvoirs, et complaisante à ses charmes, la seconde comme dépersonnalisée dans sa ferveur à n'être que dévoilement : « *La poésie blanche ouvre la porte d'un seul monde, de celui du seul Soleil, sans prestiges, réel.* » Et Daumal ajoute : « *J'ai dit ce qu'il faudrait faire pour devenir un poète blanc. Il s'en faut que j'y parvienne !* » Joe Bousquet, Clancier, Jacques Masui, Jean Amrouche, Max Jacob, Jacques et Raïssa Maritain, Pierre-Jean Jouve et bien d'autres ont contribué à faire de ce numéro spécial un ouvrage fondamental pour quiconque s'intéresse à la poésie.

JOSANE DURANTEAU.

★ POESIE 1, « les Poètes de la revue Fontaine », Ed. du Cherche-Midi, diffusion Armand Colin, 488 p., 50 F.

★ REVUE FONTAINE, réédition numéro spécial, Le Cherche-Midi Editeur, diffusion Gariner, 288 p., 48 F.

Nouvelle clarté sur un vieux débat

● ***Predrag Matvejevitch élucide la notion de « littérature engagée ».***

AU moment où ressuscite la revue *Fontaine* qui, dans les années sombres de la guerre, a brandi la poésie comme une arme, un petit livre de poche vient débattre opportunément des rapports de la littérature à « l'Evénement ». Il émane d'un critique et essayiste yougoslave, déjà bien connu à Paris et collaborateur du *Monde*, où il présente à l'occasion des écrivains de son pays. Predrag Matvejevitch l'a écrit directement en français. C'est dire qu'il connaît sur le bout du doigt notre littérature qu'il enseigne à l'université de Zagreb, ses tempêtes et ses lames de fond.

Les tempêtes ? Benjamin Péret, bientôt suivi par André Breton, en souleva une, quand, la guerre à peine finie, il jeta l'anathème sur la poésie de la Résistance dans le *Déshonneur des poètes*, lui reprochant d'avoir trahi la mission de la poésie en la soumettant à des « fins utilitaires ». La querelle remonte loin. L'intérêt du livre de Matvejevitch est de la situer dans l'histoire et de suivre ses traces dans des littératures autres que la nôtre et qui lui sont également familières, l'allemande, la russe en particulier.

Cette partie du livre, refondue et enrichie, sort de la thèse que Matvejevitch a soutenue à Paris et qui fut publiée en 1971 (1). S'appuyant sur Maïakowski et l'extraordinaire floraison de la poésie dans les années 20 en U.R.S.S., il concluait à la vanité du débat, pourvu que certaines précautions, vis-à-vis de l'événement, soient prises : qu'il soit à la fois *distancé* et vécu de l'intérieur, pour que la poésie puisse le transcender. L'anthologie des poètes de la revue *Fontaine*, sa réflexion en plein milieu des combats sur la poésie comme exercice spirituel, appuient de magnifiques exemples cette position libérale et intelligente.

Matvejevitch l'élargit ici en examinant la notion sartrienne « d'engagement » et les malentendus qui sont nés d'elle. Il la compare à la « littérature de tendance » autour de laquelle l'Allemagne se battit dès le XIXe siècle, puis à la « littérature de parti » dont Jdanov devait faire un dogme. En France même, il fait l'histoire du mot, appelant tour à tour à la barre, adeptes ou détracteurs, Mounier, Nizan, Breton, Gide, Aragon, Béguin, Leiris, Sartre enfin, qui, de ses *Situations* à son *Flaubert*, semble avoir beaucoup varié quant à la signification du terme et jusqu'à la condamnation édictée par le Nouveau Roman, Barthes et la Nouvelle critique.

Matvejevitch reconnaît qu'aujourd'hui, parmi nous, la « littérature engagée » ne s'est pas officiellement relevée de cette condamnation. Mais elle travaille peut-être l'*underground*, elle travaille en tout cas les autres littératures où les aspirations à une « culture nationale » créent pour elle de nouveaux modèles. Matvejevitch ne rejette donc pas en soi l'« engagement ». Que serait une littérature sans aucune prise sur le réel ? Mais c'est à un engagement profond de l'artiste dans sa création, qu'il en appelle. « *Toutes les fois que l'on ne fait pas le départ entre l'engagement conçu comme une adhésion à un projet (collectif politique) et celui qui n'est que l'identification de l'individu à son propre projet, nous sommes en plein calembour.* »

Par le soin qu'il prend à définir des notions, toujours trop vagues, à suivre leurs différents reflets dans les cultures multiples qu'il connaît, ce critique yougoslave, qui a beaucoup œuvré dans son pays, non sans tracas, pour l'affranchissement de sa littérature, nous aide aussi, quoique différemment, à libérer la nôtre des méfiances abusives. sives.

JACQUELINE PIATIER.

(1) *La Poésie de circonstance*, Nizet.

★ POUR UNE POETIQUE DE L'EVENEMENT, de Predrag Matvejevitch, préface de Jean-Michel Palmier, 10/18, 311 p., 15 F.

MAX-POL FOUCHET ET HÉRACLÈS

IL s'est passé plus de vingt ans depuis la publication de *Demeure le secret*, le dernier en date des recueils de poèmes importants de Max-Pol Fouchet. Entre-temps, il s'est surtout spécialisé, comme écrivain, dans les monographies de peintres et s'est adonné au roman. Il revient à la poésie avec *Hérakiès*.

Les textes qu'il nous donne sont inséparables des gravures de Bengt Lindström, qui les accompagnent. On ne peut dire si les images du peintre suédois illustrent les poèmes, ou si ceux-ci sont les prolongements de ceux-là. Le peintre, en tout cas, détermine l'humeur de l'entreprise commune : un retour aux mythes grecs, avec des couleurs violentes, propres à l'école expressionniste du Nord, la rage gestuelle l'emportant sur la figuration.

Les poèmes ont la même véhémence et prennent souvent l'aspect de sentence à l'emporte-pièce, où dominent les éclats d'une conscience à la fois sociale et existentielle. Pour Max-Pol Fouchet, il ne suffirait pas de *moderniser, en quelque sorte*, le mythe d'Hérakiès : il faut le réinventer et le faire revivre aujourd'hui, au sein de nos hantises et de nos valeurs éthiques menacées. La spontanéité, comme chez le peintre qui jette la matière sur la toile, doit être responsable : « *Les gestes, la geste* », dit-il ; et encore : « *En cent actes, le seul acte, le libérateur, le décisif.* »

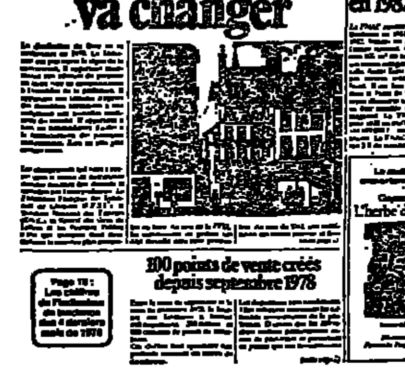
Tout, dans la création artistique, a une signification morale : « *Force est un nom souillé* », écrit le poète : « *Lave-le.* » Tout est également une lutte, pour plus de clarté et plus de décence, là où se retrouvera la « *jeunesse de la neige.* » Le peintre exorcise des personnages imaginaires dont les peuples se sont emparés, pour y rêver ; le poète, lui, revêt les mêmes figures de mots nouveaux et nécessaires. Les deux formes d'art connaissent ici de riches osmoses, et demeurent indépendantes en même temps. On peut lire les gravures ; on doit voir les poèmes.

ALAIN BOSQUET.

★ HERAKLES, de Max-Pol Fouchet et Bengt Lindström. Editions A.B.C.D., 36, rue des Saints-Pères, Paris-6e, 78 p.







JUSTES

(Suite de la page 15.)

POUR compléter les descriptions lyriques du *Mariage de Gudrun*, les lecteurs qui ignorent la géographie et le passé du Sundgau se reporteront utilement à l'*Histoire secrète de l'Alsace*, par Paul Arnold, et à l'étude de Victor Hell sur le poète sundgauvien Nathan Katz.

Rappelons que le pays s'étend à l'extrême sud de l'Alsace, entre Mulhouse, Bâle et Montbéliard. Il appartient totalement à la culture alémanique, qui va des Pays-Bas à l'Autriche, et plonge dans le plus profond passé de l'Europe. On n'a cessé de l'envahir et d'enrôler ou de persécuter ses enfants. Aujourd'hui, l'internationale « libérale » les parque dans leurs propres prés, les met à la chaîne, les interdit d'information en alsacien, et les menace d'un « canal à grand gabarit ».

par Bertrand Poirot-Delpech

Pour résister à ce qu'il juge un massacre, Ehni croit au « micro-climat culturel » de la région. Dans les mentalités et la langue, il multiplie les exemples d'une aptitude, dont manquent singulièrement les francophones, à déjouer les pièges de l'Etat, des médias, de l'argent, et des textes religieux.

Comme chez tout homme « occupé », veille en eux un soldat Schveik, victime du coq jacobin autant que de l'aigle prussien, pur de toute conquête, de tout pouvoir, de tout crime d'Etat, et qui aurait conservé de ce passé innocent un art spécifique de vivre, un rapport privilégié avec la nature, avec la mort, et une convivialité exemplaire.

CETTE pureté, que confirme Victor Hell, n'exclut pas une certaine cruauté amusée, dont la *schadenfreud* de l'auteur alémanique Dürrenmatt donne un aperçu. On la voit à l'œuvre dans les réactions des sundgauviens à l'affaire Baader. La seule linguistique leur a fourni un recul ironique , puisque *bäädr* peut vouloir dire « prêtre », et *schlaijrr :* « voile de mariée ». Dans les auberges, on ne s'est pas privé de tourner en complainte narquoise le drame rendu tout proche par la découverte, à Mulhouse, du patron allemand.

A en croire Ehni, ses compatriotes argumentent, en toute hypothèse, contre la raison d'Etat, pour l'avoir trop souvent endurée. Baader est blâmé de s'inscrire dans la dialectique de la violence. Mais il est aussi un allié puisqu'il combat l'ennemi patronal. « *S'il emploie les mêmes armes, il n'est pas meilleur,* tranche le père de l'écrivain, *mais il est habité par la même foi que nous.* » De l'amie Rose, qui résistait à son employeur, il avait dit : « *Elle est comme le prolétariat devrait être.* »

Fameuse figure que cet octogénaire, ancien fantassin obligé du Kaiser, qui cite Schiller et Aristote sous les cerisiers en fleurs ! A l'opposé du père Mohrt, et pourtant, dirait-on, du même granit !

LE fils porte des jugements à la fois plus circonstanciés et passionnels sur la violence capitaliste et les ripostes qu'elle suscite. Il affûte les formules. La télé couleurs et les vacances en charter se paient d'une aliénation accrue au travail. Le miracle économique a « rendu inutiles les SS ». Le mark est un « nouveau Führer ». Dans leur « safari » contre les terroristes, les pouvoirs ont retrouvé une « chaude collaboration » qu'ils n'avaient plus connue depuis la chasse aux juifs. L'extradition de Croissant est un « petit Vel'd'hiv ». Si personne ne livre le combat de Baader, « nous mourrons » ! Contre le canal à grand gabarit « enlevons l'archevêque de Strasbourg ! ». On voit que le gauchiste rageur d'avant la retraite au pays n'a pas désarmé...

Mais il donne désormais à sa révolte une dimension lyrique. La mort de Baader et de Gudrun est transfigurée en conte sundgauvien, dans une langue où le français et le « ditsh » se bousculent, se contaminent et, finalement, se fécondent.

Puissant démenti à qui disait naguère que « *dix siècles de poésie savante ont tari l'inspiration folklorique et rendu impossible de renouer avec la tradition populaire !* ». Belle réplique à un autre Alsacien, puisque la prédiction était signée d'un petit-fils Schweitzer, passablement intégré il est vrai : un certain Sartre.

★ **LA MAISON DU PERE**, de Michel Mohrt, Gallimard, 142 p., 29 F.

★ **LE MARIAGE DE GUDRUN**, de René Ehni, Ed. libres Hallier, 229 p., 39 F.

★ **NATHAN KATZ**, de Victor Hell, Alsatia, 224 p., 48 F.

★ **HISTOIRE SECRETE DE L'ALSACE**, de Paul Arnold, 248 p., 45 F.

récit — *Le petit ramoneur savoyard*

● ***Fénix renaît de ses cendres.***

DANS cette *Mémoire du peuple* dont Mémé Santerre et Emilie Carlès ont marqué des pôles extrêmes, *l'Histoire passionnante de la vie d'un petit ramoneur savoyard*, écrite par lui-même en 1955, mais publiée seulement maintenant, mérite une place singulière.

Si écrire est une névrose, à laquelle échappent tant Mémé qu'Emilie — écrivains au magnétophone — Joseph Laurent Fénix, dit Souris, en est l'illustration parfaite.

Autodidacte, ce petit garçon, septième sur quatorze enfants d'une pauvre famille des environs d'Albertville, qui part garder les moutons d'autres fermiers, avant de devenir ramoneur dans la région de Dôle, esé déjà, très jeune, pénétré de sa valeur. Nulle trace d'humour dans son récit. Premier en tout, c'est-à-dire essentiellement au travail, qui est la seule occupation des gens de sa condition. En tout, sauf en amour, où une pudeur, pour ne pas dire une pudibonderie qui est peut-être, déjà, un signe de sa névrose, le retient, malgré les avances du beau sexe.

Vient la guerre où, là encore, sa bravoure, sa droiture, sa bonne étoile aussi se manifestent. Jusqu'au jour où il est blessé à la tête, gravement défiguré et balloté d'hôspital en maisons de santé sans qu'un mieux sensible se manifeste.

Ici, le récit qui, jusqu'alors, se tenait, solidement ajusté et sobrement mené, commence à se déliter. Fénix, dit Souris, se met à se débattre contre des brumes. Il faut dire qu'un événement malheureux lui est advenu, en marge de sa blessure. La sœur d'un de ses camarades de guerre, à laquelle il s'était promis, part travailler à Paris et y meurt de privations. Ce drame, auquel viendra s'en ajouter un autre — la femme que, plus tard, il avait épousée se jette sous un train, — son infirmité, tout cela finit par se confondre et se mêler en une fixation confuse et floue contre les embusqués, les fauteurs, les profiteurs de guerre et les bureaux qui refusent de lui donner une pension légitime.

Marcel Peysenet, qui postface le livre, a raison de dire que la grande coupable de cette débâcle individuelle, c'est la guerre. Car la fin de Fénix que son postfacier évoque sera à l'unisson de son holocauste personnel. Il met le feu à sa maison et périt dans les flammes.

Aujourd'hui, à l'image de son homonyme légendaire, Fénix renaît de ses cendres. Dans ce petit livre dense, qui exprime la tragédie d'une génération et apporte en même temps un précieux témoignage sur les conditions de vie d'une région particulièrement sévère, dans la première moitié de ce siècle.

On aura intérêt, pour qui s'intéresse précisément à l'histoire et à la substance des régions, à consulter un ouvrage collectif qui vient de paraître chez Christine Bonneton *la Savoie* (1), où sont répertoriés tous les aspects de la vie savoyarde : économie, écologie, art, littérature, langue, histoire, traditions populaires, et à se procurer la récente réédition, chez Laffitte Reprints, à Marseille, de l'ouvrage célèbre d'Arnold Van Genney : *La Savoie vue par les écrivains et les artistes* (2).

PAUL MORELLE.

★ **HISTOIRE PASSIONNANTE DE LA VIE D'UN PETIT RAMONEUR SAVOYARD**, écrite par lui-même, Le Sycomore, 200 p., 29 F.

(1) *Savoie*. Editions Christian Bonneton, 370 pages. Avec illustrations : 78 F.

(2) La Savoie, d'Arnold Van Gennep, vue par les écrivains et les artistes - Laffitte Reprints, Marseille, 420 pages. Avec illustrations, cartes et guide pratique : 150 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Lettres étrangères

Alfred Andersch : l'illusion et le crépuscule

NOUS sommes en 1944. Près de la frontière belge, Allemands et Américains se font face. Selon *« le système de pensée du dictateur fou »*, la division 416 doit exécuter une ultime manœuvre, après quoi la guerre sera quand même perdue, mais les hommes morts. Dès la p. 45, on apprend que le commandant Dinklage veut entrer en contact avec le commandant de la compagnie américaine qui lui est opposée. Nous voyons ensuite que Dinklage a pris la décision *« non seulement de laisser capturer son bataillon sans combat (...) mais même d'aller au-devant en proposant de lui-même la reddition de son unité... »*

Dinklage n'est pas un homme d'action. Il est capable de commettre de graves fautes de raisonnement : entrer, par exemple, dans la Wehrmacht comme officier *« pour survivre au national-socialisme sans trop (se) salir »*. Ce qui manque pour le moins de logique. Il est sujet à des *« sentiments d'irréalité »*. Il peut être pris de fou-rire en voyant ses hommes frappés par les balles rester à terre sans mouvement. On peut évidemment discuter la chronologie des faits — se demander si la schizophrénie légère de Dinklage n'est pas une maladie due au national-socialisme, ou si ce type de Hamlet égaré était le seul obstacle que l'Allemagne ait pu opposer à Hitler. De toute façon, le sauvetage de la division 416, en de telles mains, est une entreprise mort-née.

Les terrifiants yeux jaunes

Heureusement, il y a les autres. Une femme, tout d'abord. Dinklage lui expose son plan, elle passe immédiatement aux réalisations concrètes. Elle connaît l'homme qui entrera en liaison avec le commandant américain : Schefold, un Allemand lettré et artiste. L'aide du communiste Hainstock est également assurée. Le groupe formé par Dinklage et certains personnages représente à peu près toute l'Allemagne antinazie. Laquelle a pour adversaire direct, dans ce livre, Reidel, le nazi-type, tueur par vocation et muni de terrifiants yeux jaunes.

Né en 1914, Alfred Andersch, en réaction contre sa famille petitement bourgeoise et nationaliste, dirigea l'Union des jeunesses communistes de Bavière. Il fut *deux fois interné à Dachau*. En réaction contre le national-socialisme, il déserta en juin 1944 sur le front italien. Son corps-à-corps personnel — son rêve-à-rêve, avec la liberté, forme la thématique habituelle de ses livres (cf. *les Cerises de la liberté*, Éditions du Seuil). Andersch, plongé dans un monde de l'illusion et du crépuscule, pourvu d'un regard à paupières clignantes qui discerne plus finement l'irréel que le concret, aborde en esthète les thèmes martiaux. C'est étrange. Il y a dans ce livre une gratuité qui déplut à l'Allemagne, mais qui *plaira peut-être à la France*.

NICOLE CASANOVA.

★ WINTERSPELT, d'Alfred Andersch, traduit de l'allemand par Solange et Georges de Lalène, Flammarion, 556 p., 68 F.

Les sœurs von Richthofen

● *Otto Gross et la révolution matriarcale.*

ELLES étaient trois sœurs : Else, Frieda et Johanna. Leur père, le baron von Richthofen, les appelait *« les trois déesses »* et l'écrivain D.H. Lawrence *« les trois grâces »*. Belles, intelligentes, indépendantes, elles connurent toutes les trois une vie sentimentale agitée : l'aînée, Else, née en 1874, épousa Edgar Jaffe, futur ministre des finances de l'éphémère République populaire de Bavière, et fut, entre autres, la maîtresse de Max et d'Alfred Weber.

La seconde, Frieda, née en 1879, se maria à vingt ans avec un professeur anglais, Ernst Weekley, avant de s'enfuir avec D.H. Lawrence, puis de prendre pour amant l'ami et rival de ce dernier : John Middleton Murry. Quant à la cadette, Johanna, plus frivole, pour n'avoir connu que des officiers de cavalerie, elle fut rapidement oubliée. C'est leur destin que raconte l'historien anglais Martin Green dans un livre décousu mais passionnant : *les Sœurs von Richthofen*.

Leur père, le baron von Richthofen, était avant tout un officier prussien, dévoué à Bismark et aux valeurs patriarcales que



(Couverture du livre.)

le Chancelier de fer imposait à l'Allemagne naissante. Quant à leur mère, moins conformiste, elle régnait sur un cénacle littéraire et artistique cultivant l'amour de la nature et de la vie. Elle s'entendit par la suite fort bien avec D.H. Lawrence, dont elle partageait toutes les opinions.

Elevées librement, les sœurs von Richthofen ne souffrirent guère des préjugés de l'époque. Dès l'âge de dix-sept ans, Else gagnait assez d'argent, comme institutrice, pour payer elle-même ses études à l'université. Après avoir soutenu une thèse d'économie politique, elle fut nommée en 1900 inspectrice du travail dans une usine de Karlsruhe. *Elle défendit vigoureusement* les droits des ouvriers. Libérale et réformiste, elle appartenait à l'intelligentsia de Heidelberg, que dominait alors Max Weber. Si, en Allemagne, au début du siècle, Berlin symbolisait le pouvoir et Munich la révolution, Heidelberg apparaissait comme l'un des foyers mondiaux du libéralisme.

Pourtant, c'est à Munich que Else et Frieda von Richthofen connurent l'homme qui allait exercer sur elles la plus déterminante des influences : le psychanalyse Otto Gross. Martin Green ne lui consacre pas moins d'une centaine de pages, sans doute les plus originales et les plus fortes de son livre. Renié par les freudiens, qui estimaient, à juste titre d'ailleurs, qu'il nuirait à la respectabilité de leur mouvement, Otto Gross méritait cette réhabilitation. Gageons qu'elle sera suivie de la publication en français de ses livres.

Otto Gross incarnait le rejet de toutes les valeurs patriarcales. Fils d'un célèbre criminologue autrichien, qu'il haïssait cordialement, il fut, avant Wilhelm Reich, un infatigable militant de la libération sexuelle. Révolutionnaire et anarchiste, enivré par la lecture de Nietzsche, Stirner et Bachofen, il s'affirmait l'ennemi déclaré de toutes les formes d'Etat. Il soutenait par ailleurs que l'Etat était d'essence homosexuelle, la hiérarchie couchant l'homme sous son supérieur. A l'opposé de Freud, il ne croyait guère en la sublimation de la libido ; il la jugeait aussi ridicule que la compulsion au travail. Quant à la chasteté, la fidélité ou l'abnégation, elles n'étaient, à ses yeux, que des perversions du sens moral.

Pour tous ceux qui l'ont bien connu — ce fut le cas notamment du romancier autrichien Franz Werfel qui le décrivit dans son roman *Barbara* — Otto Gross figurait l'esprit de la révolution. *Lorsque son père le fit arrêter* comme « psychopathe dangereux » et enfermer dans un asile d'aliénés à Vienne, la presse libérale mena campagne en faveur du proscrit.

Otto Gross exerçait une véritable fascination sur la bohème munichoise, ainsi que sur les anarchistes européens qui villégiaturaient chaque été à Ascona, sur les rives du lac Majeur, en Suisse, où Isadora Duncan venait danser. Tout semblait alors possible et facile dans cette Europe prospère et sûre de sa puissance, dont la première guerre mondiale allait signer l'arrêt de mort. Martin Green observe à ce propos que l'écrasement de la révolution à Munich marqua la fin de cette époque, l'héritage de Gross s'exprimant ultérieurement à travers dada et l'expressionnisme.

Si l'influence d'Otto Gross fut si forte sur Else et Frieda von Richthofen, c'est que, outre l'érotisme, il leur révéla ce que devrait être la « Femme de l'avenir » libérée du péché originel et préparant la révolution matriarcale. Il écrivait à Frieda : *« Toi, la seule qui as pu te préserver de cette hypocrisie sociale qu'est la chasteté, du christianisme, de la démocratie et de tout ce ramassis d'absurdités... comment as-tu réussi ce miracle, toi, fille du Soleil ? Ton rire et ton sens du don sont-ils le secret de la miraculeuse intégrité de ton âme ? »*

Ce thème de la « révolution matriarcale », grâce à Frieda, allait devenir central dans la vie et l'œuvre de D.H. Lawrence. Else, en revanche, se détourna d'Otto Gross et ne parvint jamais à prendre l'auteur de *l'Amant de lady Chatterley* au sérieux. Incrustée à Heidelberg, plus rationnelle et puritaine que sa sœur, elle revint à son premier amour : Max Weber. Elle fut à ses côtés lorsqu'il mourut en 1920. Ensuite, elle partagea la vie du frère cadet, Alfred, surnommé par ses étudiants « Minimax », pâle copie du « grand Max ».

Chronique du cœur et des idées, le livre de Martin Green est *particulièrement émouvant lorsqu'il* évoque l'effervescence créatrice et révolutionnaire du Munich d'avant-guerre, ces années où Lou Andréas-Salomé publiait son livre *l'Erotisme*, où Alma Mahler s'éprenait d'Oscar Kokoschka, où Max Weber découvrait à Venise l'amour avec Else, et où Frieda, abandonnant son mari, s'enfuyait avec D.H. Lawrence.

On regrette néanmoins que la traduction française ait été amputée de quelques chapitres sans que l'éditeur prenne soin de le signaler, et que l'index, si important pour un ouvrage retraçant les rencontres de personnages aussi nombreux et divers, ainsi que la bibliographie, aient été omis. Par souci d'économie ? Peut-être. Au détriment du lecteur ? Sûrement.

ROLAND JACCARD.

★ *LES SŒURS VON RICHTHOFEN*, de Martin Green, trad. de l'anglais par S. Gilet. Edit. du Seuil, 294 p., 59 F.

Le Journal de Thomas Mann

(Suite de la page 15.)

L'auteur des *Buddenbrooks* a vécu depuis le tournant du siècle *dans l'éclat d'une gloire incomparable*, et il est devenu plus tard, du fait de son combat spirituel contre Hitler, le représentant de l' *« autre Allemagne »*. L'auteur du *Journal* apparaît comme l'envers de ce Thomas Mann. On le voit remettre constamment en question son œuvre et lui-même, être menacé par la dépression devant les exigences du temps à cause de son instabilité physique et psychique. Entre le Thomas Mann public *et* le chroniqueur du *Journal* ne se manifeste aucune distanciation ironique, semblable à celle que *nous connaissons* dans l'œuvre, mais une participation douloureuse à l'existence.

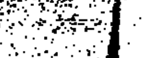
Nous découvrons en lui, autrement qu'en Kafka ou en Proust (dont Thomas Mann a justement lu les œuvres avec émotion durant ces années-là), un dédoublement de la vie et de la personnalité. Le *« docteur Faustus »* l'attestait d'ailleurs où Leverkühn et Zeitblohm ne sont en réalité — la critique allemande a attiré l'attention sur ce point — qu'une seule et même personne. Mais il est clair maintenant que les souffrances dont est sortie l'œuvre du compositeur Leverkühn correspondent aux tourments psychologiques de Thomas Mann, et ce roman atteint à une nouvelle dimension.

L'auteur du *Journal* scrute également ses penchants *« homo-érotiques »* que Thomas Mann a sublimés dans le corps de son œuvre, et qu'il qualifie ici même d'*« émotions sensuelles »*. Il en tient méticuleusement registre comme il noterait les effets d'un médicament ou d'un verre de vermouth. Il les décrit comme irréels, nés de la discipline protestante qui règle sa conduite, relevant de l'illusion et donc de l'esthétisme. Dans le même temps qu'il fixe par écrit de telles *« émotions sensuelles »*, il les neutralise en faisant le ménage, quotidiennement menacé, de son « sensorium », et les fait concourir à son œuvre littéraire, comme tout ce qu'il rencontre. Ainsi les notes qu'il a prises chaque jour en secret sont-elles, elles aussi, au service de cette œuvre dont elles deviennent le commentaire le plus émouvant.

CHRISTOPH SCHWERIN.

★ LES MAITRES, précédés de FREDERIC ET LA GRANDE COALITION, de Thomas Mann, Grasset, 352 p., 59 F.







(Dessin de Carelman.)

Le triomphe d'une mythologie

MILLE NEUF CENT SOIXANTE-DIX-NEUF marquera le centenaire de la naissance de Staline. Celui-ci vint au monde le 21 décembre 1879, en Géorgie. On sait qu'il était promis à une carrière religieuse, mais qu'il préféra celle de dictateur. François George s'attend à ce que l'événement ne soit pas célébré comme il convient. Se souvenant, au début de son livre, de l'enthousiasme et de la dévotion avec lesquels on avait fêté le soixante-dixième anniversaire de Staline, il s'étonne ironiquement de l' « ingratitude » que montrent les peuples, trente ans après, envers leur ancien « guide ». Trente ans, pourtant, c'est *« à peine une journée dans l'histoire du monde »*...

L'auteur de cet essai rappelle que des trains remplis de cadeaux arrivèrent alors à Moscou. Staline, de l'état de séminariste, était passé au rang de monarque divin. François George lui-même s'efforçait d'être *« un stalinien fervent »*, sans doute le plus jeune de France. *« Si je ne craignais d'être cruel*, écrit-il, *je dirais que l'âge mental des autres était à peu près le même. »* Il associait, dans sa rêverie, Babar et Staline, ce qui fâchait sa mère. Cependant, elle croyait à Staline, comme le jeune garçon croyait au Père Noël. Son attitude comportait la même crédulité. La mort du « surhomme », en 1953, fut ressentie chez l'auteur comme un « désastre familial ». Aussi, quand Khrouchtchev révéla, trois ans plus tard, les « crimes de Staline », on pensa que c'était une fable, inspirée par l'excès de vodka. Mais il a fallu, un jour, se résigner à l'évidence, et découvrir, avec le regard misérable du désenchantement, l'idole de naguère sous l'aspect d'un tyran. *« Nous devrions nous attendre*, écrit Freud, *à ce que les illusions, qui nous rendent le service de remplacer des sentiments pénibles par des satisfactions, finissent par se briser contre la réalité... »*

François George, qui vécut le stalinisme comme une des mythologies de son enfance, s'interroge sur tous les adultes qui se laissèrent abuser aussi facilement que des enfants. Il ne mène pas un réquisitoire. Il cherche à comprendre les raisons de cet aveuglement. Beaucoup de gens, dit-il, tombèrent dans la dévotion stalinienne parce qu'elle était alors le moyen le plus efficace de fuir la tristesse et l'adversité du monde. Elle offrait à la « conscience malheureuse » le rêve soviétique, cette chimère consolante garantie comme une histoire véridique par le nombre imposant de ceux qui la partageaient. Pour défendre leur fantasme contre eux-mêmes, et contre les autres, les staliniens français éconduisaient leur esprit critique comme on repousse les plus mauvaises pensées. Ils ne craignaient pas de soutenir des interprétations délirantes, dont François George tire volontiers des effets comiques.

Ils trouvaient dans leur chimère la raison de leur existence ; ils s'imaginaient que Staline les aimait, qu'ils tenaient une place dans sa pensée, qu'il les regardait — comme Big Brother regarde les citoyens de *1984* — et qu'il les protégeait. Le désir de conserver cette protection entraînait le militant dans une obéissance aveugle. Le besoin de sécurité conduit à vouloir être aimé du monarque et à l'aimer (1). C'est son meilleur allié, sa meilleure garantie ; c'est aussi le secret de la « servitude volontaire » que dénonçait La Boétie.

François George pense qu'on reverra peut-être le stalinisme, sous d'autres formes. Il semble croire à l'avenir de cette sorte d'illusion. En quittant son ouvrage, le lecteur ressent, comme dit Cioran, *« l'urgence d'un plaidoyer pour l'hérésie »*, la nécessité d'un éloge de l'athéisme.

FRANÇOIS BOTT.

(1) L'auteur suggère, d'une façon plaisante, que l'aversion des « nouveaux philosophes » pour le « maître » est inspirée par le « dépit amoureux ».

★ **POUR UN ULTIME HOMMAGE AU CAMARADE STALINE**, essai de François George, Julliard, 182 p., 36 F.

A propos du centième

Les Mémoires d'un secrétaire

● ***Boris Bajanov montre comment fut construit le fameux appareil.***

LES quelques historiens sérieux du parti communiste soviétique ont analysé les batailles qui mirent aux prises au bureau politique ou au comité central dans les années 20 les compagnons de Lénine. On sait bien comment le moins huppé des hiérarques sut éliminer, s'appuyant tantôt sur les uns tantôt sur les autres jusqu'au jour où il imposa sa dictature personnelle, des personnages qui avaient acquis dans la période révolutionnaire des titres plus éclatants que les siens. Le futur « père des peuples » avait mieux compris que la plupart de ses collègues et rivaux l'évolution d'un régime qui, après avoir rêvé d'abattre sur toute la terre le capitalisme dans les plus brefs délais, aspirait à consolider ce qu'il avait gagné et à construire « le socialisme dans un seul pays ». Un Trotski pensait encore que ses discours flamboyants embraseraient les masses. Staline savait déjà que le pouvoir réel s'appuyait sur ces besogneux qui formaient « l'appareil ».

Aux premières loges

Le livre que M. Boris Bajanov vient de publier est fascinant. Il montre comment, au jour le jour, Staline a construit ce fameux appareil. L'auteur adhéra au communisme pendant la révolution alors qu'il avait dix-sept ans. En ce temps-là, les jeunes gens doués avaient une chance de faire une carrière fulgurante. Lénine, qui avait cinquante ans, apparaissait comme le « vieux ». Un État se flattant de ne ressembler à aucun autre se mettait en place. Bajanov saisit cette chance.

En quelques mois il fut, rapporte-t-il dans son autobiographie, secrétaire du bureau d'organisation du comité central, secrétaire du bureau politique et un des secrétaires de Staline. Il vit de près tout ce qui se passait au sommet. C'est alors qu'il devint résolument anticommuniste. Il réussit à partir pour l'Occident après un voyage plutôt rocambolesque en Iran et en Inde. Il publia à ce moment une première version de ses souvenirs. Le nouveau livre reprend, complète — et parfois corrige — ce qui fut écrit il y a un demi-siècle.

Une question se pose : l'auteur fut-il bien ce qu'il affirme avoir été ? Tant de transfuges, entre les deux guerres, ont gagné de l'argent en inventant leurs souvenirs qu'il faut prendre quelques précautions avant de se fier à un témoin. Bajanov, lui, a bien existé. Trotski le mentionne à deux reprises dans son ouvrage sur Staline. Il écrit d'abord : *« Bajanov, lui aussi ex-secrétaire de Staline, a décrit la séance du comité central à laquelle Kamenev lut le « testament »* (de Lénine) ». Un peu plus loin il note : *« Bajanov a suggéré que Frounze* (successeur de Trotski au commissariat à la guerre) *était au centre d'une conspiration militaire ; c'est une sottise fantastique.* » Le fondateur de l'armée rouge conteste vigoureusement les jugements du personnage ; il ne le traite pas d'imposteur.

Voici donc un jeune homme qui a pour mission de préparer les séances du bureau politique, de veiller à ce que la direction suprême ne prenne pas des décisions contraires à celles qu'elle a déjà adoptées et de contrôler l'exécution des ordres donnés. Il était aux premières loges pour suivre le combat forcené des hiérarques et voir comment Staline mettait en place le système grâce auquel les fidèles du secrétaire général prenaient les commandes de l'appareil du parti.

Bajanov raconte ainsi comment son patron inventa les écoutes téléphoniques. Sur ordre de Lénine, avait été installé au Kremlin un téléphone automatique qui permettait à une soixantaine de dirigeants de communiquer sans passer par le standard. Le « tourniquet » — tel était le nom donné à l'installation — devait assurer le secret des conversations importantes. Or à l'insu de tous, Staline fit construire *« un « central » qui lui permettait de se brancher sur toutes les conversations de ceux qui utilisent le « tourniquet ». Ils sont tous fermement convaincus qu'on ne peut pas les écouter, leur appareil étant automatique. Aussi parlent-ils tout à fait sincèrement et on peut découvrir ainsi tous leurs secrets ».* Pour que le secret ne soit pas éventé, le communiste tchèque qui avait été chargé d'installer ce « central » fut fusillé comme espion lorsque sa tâche fut achevée, rapporte Bajanov.

Un graphologue du Guépéou

L'auteur cite une autre astuce de Staline. Les bulletins de vote pour le comité central étaient présentés de telle sorte que les délégués au Congrès, favorables à l'opposition, devaient inscrire à la main les noms de leurs candidats. Staline prit soin de conserver les bulletins de vote, il les fit analyser par un graphologue du Guépéou, puis il dressa la liste de ses adversaires promis au châtiment.

Parfois on s'interroge en lisant ce livre. L'auteur a-t-il vraiment eu le temps de faire tout ce qu'il raconte ? Comment un seul homme pouvait-il être en même temps la cheville ouvrière du bureau politique et jouer un rôle actif à la commission chargée d'organiser les sports ? Ou encore, après avoir quitté les services du comité central, Bajanov travailla pour le commissariat aux finances ; il dirigea un quotidien, le *Journal des finances*, prit la tête des éditions financières qui employaient cent quatre-vingts personnes, écrivit un ouvrage sur la théorie de la conjoncture économique, accepta un poste de professeur et organisa un système pour former par correspondance les inspecteurs des finances.

Dans l'émigration, Bajanov resta presque aussi actif. En 1939, ne vint-il pas en Finlande mettre sur pied une armée composée de prisonniers de guerre soviétiques volontaires pour abattre le régime ? Il raconte sans complexe comment il démontra à de vieux officiers éberlués qu'il avait les qualités d'un commandant en chef.

Sa haine du régime faillit lui jouer un vilain tour. Pendant l'occupation allemande, alors qu'il se trouvait à Paris, il fut convoqué à Berlin... et il s'y rendit. Rosenberg qui allait être chargé des territoires russes occupés sollicitait son avis. Bajanov dit qu'il fallait faire la guerre au communisme, non au peuple russe. Rosenberg convaincu de la nécessité de former un gouvernement russe anticommuniste envisagea la candidature de Bajanov, mais Hitler décida qu'il fallait à la fois anéantir le communisme et asservir la Russie. L'ancien secrétaire de Staline put rentrer à Paris, où il s'occupa de physique. Il dit aux émigrés qu'une collaboration avec les Allemands n'avait aucun sens. Il ne se demande pas ce qui lui serait arrivé si jamais Rosenberg avait pu mettre en place un gouvernement russe antibolchévique.

BERNARD FÉRON.

★ **BAJANOV REVELE STALINE**, de Boris Bajanov, Ed. Gallimard, Coll. « L'air du temps », 304 p., 59 F.

La preuve par la mort

● ***Le témoignage d'un ouvrier italien.***

LE livre brûlant, où parle une voix chère qui s'est tue depuis quarante ans, je l'ai reçu de Nella Masutti « au nom d'Emilio ». Celle qui fut, à seize ans, la compagne de la première étape de sa déportion au nord-est de la Carélie soviétique a réuni ces lettres écrites des lieux mêmes de l'exil, le petit village de Pinéga, non loin du cercle polaire, puis de Miakit-Ouat, dans l'extrême orient sibérien.

Voici des paroles qui ne sont pas seulement du papier. Cet Italien qui meurt avant la trentaine a jeté vers ses camarades de l'Europe du Sud, avec une rare imprudence, des messages qui racontent, d'abord avec naïveté, puis avec amertume, l'aventure de la désillusion, puis d'un courageux désespoir. Les dernières lettres qui parviennent à Nella, repliée en Italie, sont de 1937. Emilio vivra encore deux années dans la solitude. La mort, ce sont les services soviétiques qui la révéleront à sa femme au milieu de la seconde guerre mondiale, dans un faire-part officiel et laconique.

Jean Maitron a dit, dans l'émouvante préface, comment se fit la rencontre avec Emilio à Moscou, en 1933. Je devais retrouver notre ami l'été suivant. Le jeune homme de vingt-deux ans, arrivé en U.R.S.S. avec toute sa foi, a mûri. Il a ouvert les yeux sur la désolante misère matérielle et morale des populations. Mais, si le doute le prend, la discipline le maintient fidèle encore.

L'année 34 commence par le congrès des « vainqueurs », le XVIIe, celui qui dresse le bilan de ce qu'on appelait la « victoire historique du socialisme », et se termine par un sombre hiver. Kirov est assassiné le 1er décembre à Leningrad. C'est le signal d'arrestations par centaines de milliers. Une lourde répression tombe sur la colonie italienne elle-même et choisit, par priorité, ceux qui ne sont pas serviles et entendent sauvegarder leur liberté d'appréciation. Le souvenir me reste d'une longue conversation avec Merini (de son vrai nom Biondini). C'est de lui qu'Emilio dit que, à l'évocation de la Guépéou, il crache par terre. C'est lui qui disparaît le premier pour toujours. Emilio, lui, est arrêté le 1er janvier 1935 et jeté à l'*« isolateur »* pour quatre-vingt-dix jours, puis condamné sans procès, déporté vers le Nord. Il va marcher rapidement vers la mort.

Il est heureux que Nella Masutti ait pu nous relater l'aventure de son mari et que Mario, le frère aîné du déporté, ait accepté la publication des lettres reçues : ce récit de la déportation précède de vingt années la divulgation que Khrouchtchev fit des crimes de Staline au congrès de 1956. Nous savions bien que des camps de déportation étaient ouverts en Allemagne dès le début de l'hitlérisme. Jean Maitron a vécu alors à Berlin ; j'y suis allé plusieurs fois pour faire la liaison avec ce qui demeurait encore de la courageuse résistance allemande au fascisme. Dachau, dès 1934, était plein. L'holocauste avait commencé. Trois cent mille arrestations, nous disait-on, et combien de morts, fusillés « pour avoir voulu fuir » ! Nous savions aussi, pour avoir connu nombre d'entre eux, que ceux-là étaient les meilleurs du peuple allemand.

Un dialogue pathétique entre deux frères

Mais voilà que, dans la patrie du socialisme, et dès avant cette période, on apprend que les camps de concentration existent aussi et se multiplient. Avec quelle main-d'œuvre construisait-on le canal de la mer Blanche à la Baltique ? Qu'advenait-il des milliers de paysans déportés de cette Ukraine que nous parcourions, où la foule dans les gares criait la faim ? A Moscou, l'année suivante, un camarade russe me disait : ce sont les meilleurs des nôtres qui sont enlevés, et plus de nouvelles.

Là aussi, Emilio ouvre les yeux avec un étonnement grandissant. Mêlé tout jeune aux combats contre le fascisme, évadé d'Italie, expulsé de Belgique, ce « simple ouvrier autodidacte » a déjà couru le monde. Il a la passion de lire et d'étudier, il s'efforce de comprendre ce nouvel univers qui le reçoit. Il vient d'un pays de vieille culture : aux heures de désespoir, il demande qu'on lui envoie des poèmes et il en écrit lui-même. Mais il fait partie du peuple ouvrier : au cours d'une halte, sur le chemin de l'exil polaire, ses policiers bien nourris, et qui le laissent crever de faim, sont en face de paysans affamés. Ce sont les flics qui jettent leur mépris à ces travailleurs misérables, et la colère gronde. C'est Emilio qui leur donne sa fraternité. Pour les paysans du kolkhoze, ce condamné est un frère.

Mario, le frère communiste demeuré en Italie fasciste, voit dans la Russie soviétique le *« phare »* qui éclaire le monde. Le cadet a foulé le sol du pays *« le plus démocratique du monde »*, où se prépare l'*« élimination des classes »*. Il est faux, écrit-il dans les premiers jours, qu'*« il naisse ici une nouvelle bourgeoisie »*. Mais, peu à peu, il découvre douloureusement l'envers de ce monde nouveau. Quelques mois y ont suffi. Il se force encore, par discipline, à taire ses jugements. Et puis il éclate. Les échanges entre les deux frères deviennent alors pathétiques : Emilio raconte sa triste découverte, mais Mario ne l'entend plus.

Ce dernier a pu sans encombre rentrer de France où il a participé à une réunion de l'Internationale syndicale ouvrière, tandis que d'autres camarades sont arrêtés par la police fasciste. J'ai naguère rencontré Mario clandestinement dans la région de Turin : cet homme, qui est toujours membre et vétéran du P.C.I., est une belle figure du mouvement ouvrier. Mais, dans l'époque tourmentée dont il s'agit, les soupçons font des ravages. L'état-major du parti italien à Moscou se tourne contre le frère du suspect, et peut-être est-ce lui, après tout, qui a abandonné Emilio à la police de l'U.R.S.S. Voilà les deux frères, que de profonds sentiments continuent de lier, séparés par une sourde calomnie dont ils ont longtemps ignoré les dessous.

Un temps vient cependant où Emilio décide, contre toute prudence, d'ouvrir les yeux de Mario : *« Ce qu'on me fait subir à moi, c'est toi qui en est la cause »*. Il a défendu son frère ; c'est donc qu'il est complice. Quant à ce paradis du socialisme, il estime qu'*« il y a une faille »*. *« Est-ce qu'en Russie on construit le socialisme, oui ou non ? Moi, je dis non. Il ne m'est pas possible de dire que mes yeux m'ont trahi. Ils ont vu. Mes mains ont touché. Il n'y a plus de doutes. Il y a certitude. »* Son accusation la plus grave : *« Ils changent la dictature du prolétariat en dictature d'un groupe contre toute la masse. »*

Trois ou quatre thèmes dominants sont non pas exposés, mais vécus. Il y a la sensation de la faim, celle des paysans et des ouvriers, celle des enfants qui conduisent les attelages de rennes, la sienne et celle de Nella. Les jambes ne soutiennent plus le corps. Point de pitié à attendre de la Guépéou du village : elle seule vit bien et se rit des affamés. C'est grâce aux colis de Mario que le révolutionnaire et Nella échapperont à plusieurs reprises à la mort.

Il y a la fraternité des condamnés. Il y a aussi la fierté, l'humour parfois cinglant. *« Je ne veux pas de pitié, je ne suis pas un mendiant. Ce que je veux venger, c'est l'esprit, le moi offensé jeté sur un glacier ! »* Mario tente de le raisonner : il y aura peut-être une « réhabilitation ». *« Je suis l'accusateur*, répond le frère, *non l'accusé... Je ne veux pas supplier mes Goering. C'est l'unique fierté que je revendique. »*

« L'atroce, la douloureuse vérité »

Il ya, enfin, l'émouvante figure d'une femme, cette Italienne de seize ans qui part volontairement vers le lieu de l'exil. Après une périlleuse randonnée, c'est elle qui donne courage à Emilio, d'abord par sa présence, puis par le souvenir. Nella, brutalement séparée d'Emilio, échappera à la mort. Elle revient à Moscou. Elle frappe à la porte de Kalinine, de Vychinski, de Krilenko. De placides fonctionnaires la reçoivent distraitement.

Nella est sortie, exsangue et vivante, pour dire l'aventure. Ce n'est pas la pitié que ce livre laisse en nous. Dans les dernières lettres, Emilio comprend qu'il a peu de chances d'échapper à la mort. Pourtant, il ne transige pas. *« Lorsque viendra le jour du jugement*, écrit-il à Mario le fidéiste, *on verra qui se mordra les lèvres... Je t'embrasse très, très fort. Crois-moi toujours fidèle à un idéal qui ne s'écroulera pas, même s'il est aujourd'hui faussé. »* Pour lui qui va disparaître, le « socialisme » russe n'est qu'une perversion, un « moment passager ». Voici l'un des derniers messages : *« Je dois vous dire, camarades, l'atroce, la douloureuse vérité : nous nous sommes trompés. Courage ! »*

ETIENNE M. MANAC'H,
ambassadeur de France.

★ **UNE PETITE PIERRE**, d'Emilio Guarnaschelli : « l'Exil, la déportation et la mort d'un ouvrier communiste italien en U.R.S.S. (1933-1939) ». Maspero (« Actes et Mémoires du peuple »), 288 p., 55 F.

anniversaire de Staline

Elleinstein réhabilite Trotsky

● ***En retraçant le conflit exemplaire qui l'opposa à Staline.***

JEAN ELLEINSTEIN vient de produire un film et un livre, intitulés *Staline-Trotsky : le pouvoir et la révolution*. Le scénario du film est précédé d'une longue note historique sur la vie et l'action de Trotsky jusqu'à son expulsion en Turquie. Le centre du drame, c'est l'exclusion de Trotsky, de Zinoniev, de Kamenev et de tant d'autres hors du parti, à la fin de l'année 1927. Les faits sont là. Les deux textes se complètent. Mais peut-on dire qu'ils sont amalgamés ? Est-il possible à l'historien de se muer en dramaturge ?

Le scénario du film reprend des scènes vécues, des opinions émises, mais il en invente plus d'une. C'était peut-être ce qu'exigent la scène ou l'écran. Il y fallait alors le souffle d'un poète, ou tout au moins du style épique, malaisés dans un film.

Ce novembre enneigé

J'étais à Moscou pendant ce novembre enneigé, sombre, où se jouait le sort de l'opposition à Staline. En voyant défiler dans le scénario d'Elleinstein ces personnages que j'ai connus, il m'est difficile de retrouver le ton, la signification propre, sur le moment, de ces événements. J'ai rencontré Trotsky au Comité des concessions le lendemain de son exclusion, j'ai veillé la dépouille de Ioffé suicidé, j'ai écouté Boukharine nous faire la leçon sur les dangers de l'opposition. Expulsé de Moscou, j'ai rapporté cette lettre de Ioffé à Trotsky que Jean Elleinstein reproduit.

Aujourd'hui, je lis ces scènes comme un schéma, avec tous les à-peu-près, les réductions, les impropriétés, et pourtant la vérité de ce qu'il décrit. Je me demande si les témoins sont qualifiés mieux que les historiens pour écrire l'histoire.

Peter Weiss avait déjà publié en 1969, en allemand, un long drame (version française en 1970) : *Trotsky en exil*, qui souleva toute une polémique en Allemagne, puis en Italie (1). C'est là une pièce touffue, qui suit les étapes de la vie de Trotsky d'une manière que l'on pourrait dire shakespearienne, mais ramenée aux formules mises au point dans *Marat-Sade*. Là aussi, l'écrivain a nourri son texte de références à la documentation historique. On trouve même dans sa pièce un côté pédagogique qui rappelle certaines techniques de Brecht. Mais Peter Weiss est un écrivain libre. Il a traité son sujet avec une généreuse abondance poétique, en mêlant les personnages selon ses propres impulsions et son imagination dramatique. Par comparaison, le scénario de Jean Elleinstein a les dimensions d'une épure, sur laquelle va broder le petit écran. L'intérêt de son œuvre est ailleurs.

Tout d'abord, il faut se féliciter du soin et de l'abondance toute nouvelle avec lesquels Jean Elleinstein résume dans sa vaste introduction la carrière politique de Trotsky (jusqu'en 1929). Il n'y a là, bien sûr, nulle découverte. Les faits sur lesquels il s'appuie sont connus, ont été diffusés depuis longtemps. Mais il a tenu à montrer qu'il faut les connaître, et en restituer honnêtement le sens pour agir sur nos contemporains, les jeunes d'aujourd'hui. Je ne lui fais pas reproche des réserves politiques qu'il enregistre au sujet de certaines positions politiques adoptées par Trotsky (par exemple lors de la discussion syndicale en 1921, ou des conséquences de la Nouvelle Politique économique (2). L'essentiel est d'avoir situé pour un large public une période cruciale du conflit qui opposait Trotsky à Staline, ainsi qu'à Boukharine, culminant dans une expulsion du parti équivalant à une mise hors la loi. Du même coup, la voie s'ouvrait à une évolution qui fit certes de l'U.R.S.S. une grande puissance, mais oppressive à l'intérieur comme à l'extérieur, cessant peu à peu d'anticiper sur cet « avenir radieux » dont Alexandre Zinoniev vient de nous donner la vraie formule.

Jean Elleinstein a le souci de procéder à une sorte de « réhabilitation » pour son propre compte, face aux dirigeants de son parti qui s'en tiennent, comme d'ailleurs la plupart des repentis ou des apostats, aux limites récurrentes fixées par Khrouchtchev et le comité central après la mort de Staline. Bien entendu, la figure historique de Trotsky n'a pas besoin d'être « réhabilitée », surtout par ce régime où non seulement la vérité politique, mais tout simplement la vérité historique, reste étranglée. Le jour où les abominables massacres des procès de Moscou (1936-1938) seront dénoncés sur le lieu même où ils se sont produits, où l'œuvre et le nom de Trotsky pourront être appréciés librement là où ils sonnaient si fièrement — alors seulement on pourrait dire qu'un vent nouveau souffle sur les Russies d'aujourd'hui.

Si le nom de Trotsky hante toujours les *apparatchiki*, y compris ceux qui régissent des partis étrangers, c'est parce que cette bureaucratie, comme le souligne d'ailleurs Elleinsten, reste par nature fidèle à son hypostase, Staline. Elle peut corriger des « exagérations », des « erreurs », des « abus », mais elle ne modifie rien à ce qui fait son essence : la dictature d'un appareil unique, d'un seul parti-Etat, et la subordination étroite de toutes les formes de la vie sociale, locale et privée à cette caste dominante.

Trotsky, dès 1923, met sur le tapis la démocratisation devenue nécessaire de l'Etat et du parti. Jean Elleinsten réunit sur cette époque des faits, des témoignages, qui rafraîchiront des mémoires et instruiront des cerveaux encore frais. C'est contre cette tentative, de 1923 à 1927, que Staline soude les cadres dont Lénine mourant avait montré l'origine, les moyens, les dangers. Revirements tactiques, programmes d'un moment, phrases grandiloquentes ne pèsent guère devant les impératifs de cette omnipitence administrative et policière sans merci.

Une hantise qui dure

Si le fantôme de Trotsky hante toujours le Kremlin, c'est parce que ses maîtres y font encore la loi dans la manière de Staline. Voyez ce qu'en dit Khrouchtchev lui-même dans ses *Souvenirs* et ce que rapporte V. Micunovic, ambassadeur de Yougoslavie, dans son *Journal de Moscou* tenu de 1956 à 1958 (3). Khrouchtchev s'en prend au « culte de la personnalité », mais il n'admet pas que l'on divise les communistes en staliniens et antistaliniens.

Avec les années qui passent, les problèmes posés à l'Etat russe, comme au reste du monde, débordent les enjeux des années 1923-1929, rappelés par Jean Elleinstein. Mais, pour les dirigeants de cet Etat, le point central demeure l'omnipotence et la stabilité de l'appareil de l'Etat, dont Staline a établi le monopole. La mainmise sur les partis communistes de l'extérieur reste aussi à l'ordre du jour, principalement pour ce qui concerne la politique internationale. Telle est la raison fondamentale, insurmontable, de l'ostracisme envers le nom même de Trotsky, dans tout l'espace qui relève de Moscou.

Le caractère profondément tragique de ce conflit de personnes appartient évidemment aujourd'hui à l'histoire, bien qu'il se prolonge, touchant les données économiques, sociales, politiques, militaires. Il est symptomatique que dans ce cas des écrivains soient tentés de le présenter sous forme dramatique. Les crimes de Staline appelaient cette tentative ; la résistance et la lutte héroïque de Trotsky y invitaient plus encore. Certes, c'est sa mort qui frappa d'abord les imaginations. Losey lui a consacré un film qui comporte toutes les insuffisances d'une transposition imagée, mais représente pourtant le drame avec une énergie remarquable et un indéniable pouvoir d'évocation.

Quel Shakespeare serait capable de soulever le poids écrasant de polémiques où l'économie, l'administration, la politique, sont la terre nourricière d'affrontements terribles, de heurts brutaux des caractères, de crimes et de meurtres à la chaîne, de sacrifices en masse ? Il s'agit ici de la Russie. Ajoutons-y la Chine et ses rafales orageuses entre le *yin* et le *yang*...

Un Gengis Khan de bande dessinée

Staline, c'était un personnage de films sur commande, image d'Epinal, dévote vignette. Maintenant c'est aussi un Gengis-Khan de bande dessinée, qu'on lit en contrepoint dans le scénario d'Elleinstein. On se refuse à créditer sa figure d'une valeur poétique ou plastique, tout comme celle de Hitler. L'historien intervient ici pour établir le contexte social, politique, économique, une valeur historique. Dans le meilleur des cas, on aura des *Annales* à la Tacite, l'enchaînement brutal des travaux, des guerres, des crimes, des divinisations insensées.

Comment se fait-il qu'en dépit des censures et des interdictions ce conflit entre Trotsky et Staline apparaisse de plus en plus, au milieu de beaucoup d'autres, comme exemplaire au cours de ce vingtième siècle qui s'achève ? C'est que le destin de l'U.R.S.S., et avec lui le socialisme, espérance du siècle précédent, est en jeu. Elleinstein écrit — c'est le dernier mot de son scénario — « *Cinq cent mille communistes et des millions de Soviétiques mourront dans le Goulag. On n'en connaît pas encore le nombre réel. Cette histoire reste à écrire* ». Et pourtant, dans ce livre, Nadejda, l'épouse de Staline, demande enfin au maître du Kremlin : « *Quel homme se cache vraiment en toi?* » Ce qui se cache derrière ce constat et cette question, c'est le destin même du socialisme.

PIERRE NAVILLE.

★ STALINE, TROTSKY. LE POUVOIR ET LA REVOLUTION, de Jean Elleinstein, Julliard, 251 p., 45 F.

(1) Editions du Seuil.

(2) Je crois devoir signaler que l'ouvrage comporte un certain nombre d'inexactitudes de fait : Trotsky n'a pas décidé ni participé personnellement à la répression de Kronstadt en 1921. Il n'a pas nié l'existence des lettres de Lénine (« le testament ») au comité central, mais admis qu'elles n'étaient pas faites pour être publiées ; les thèses de l'opposition pour le XV[e] congrès ont été partiellement publiées par le parti ; l'« imprimerie » de l'opposition pour ces thèses était une simple ronéo ; Trotsky ne fumait jamais, et l'on ne fumait pas chez lui ; la photo « à Saint-Palais » (1933) a été prise à Alma-Ata (1928), etc., etc.

(3) Editions Laffont/Nadeau.

SIX CENTS JOURS DE COLLABORATION AVEC HITLER

GÉRARD GUICHETEAU, ancien secrétaire de rédaction aux *Lettres françaises* et archiviste passionné, n'a manifestement pas digéré la rencontre historique du nazisme et du stalinisme, en 1939-1940, amorcée par le fameux discours de Staline devant le dix-huitième congrès du parti communiste soviétique dans lequel le « *Petit Père des peuples* » fit allusion aux « *marrons* » que l'U.R.S.S. n'entendait pas tirer du feu pour les démocraties occidentales.

On connaît — ou plutôt on connaît trop mal — la suite : le remplacement de Litvinov par Molotov aux affaires étrangères ; l'ouverture des tractations germano-soviétiques parallèlement aux discussions militaires que Vorochilov menait avec les Français et les Britanniques ; l'échec de ces dernières négociations et le succès des premières, avec, le 23 août, la signature du pacte de non-agression germano-soviétique ; le dépeçage de la Pologne ; les pactes d'assistance « mutuelle » imposés par Moscou à l'Estonie et à la Lettonie ; la guerre de Finlande puis l'invasion de la Bessarabie et de la Bukovine par l'Armée rouge, tandis que Molotov félicite le Reich pour les « *grands succès* » qu'il remporte de son côté.

(Couverture du livre.)

Près de quarante années plus tard, la rage est toujours au cœur de notre auteur. Et c'est l'histoire de cette collaboration contre nature qu'il nous conte, mettant au service d'une impitoyable mémoire une plume trempée dans l'acide le plus décapant.

C'est à une sorte de reconstitution critique des événements que s'est livré Guicheteau. Après avoir lu et relu à peu près tout ce qui a été écrit de valable sur cette période de l'histoire — non seulement des historiens comme Ulam, Werth, Shirer, et bien d'autres, mais aussi les indispensables *Documents on german foreign policy*, les publications officielles soviétiques, *l'Humanité*, etc., — l'auteur condense ses trouvailles en un récit allègre, dont tous les détails sont justifiés par des références précises. Un témoin « ubiquiste » facilite la lecture ainsi que l'humour caustique et désespéré de Guicheteau.

Ainsi pouvons-nous assister « en direct » à la visite de Ribbentrop à Moscou, à celle que Molotov fera plus tard à Berlin, aux élucubrations (réalistes) d'un arpenteur nazi quelque part en Pologne, au maniement du futur antérieur par un archiviste soviétique, aux étonnements d'un militant communiste français, etc. Une minutieuse chronologie, parfait mémento du désabusé qui ne croit plus qu'aux faits, clôt cet ouvrage d'un genre déroutant au premier abord, mais qu'on ne peut plus abandonner dès qu'on s'y est plongé.

Guicheteau termine sa chronique à la veille du 22 juin 1941, date de l'invasion de l'Union soviétique par les armées de Hitler (une semaine plus tôt, l'agence Tass affirmait dans un commentaire autorisé qu'une « *invasion allemande est hors de question* »...). Ainsi prenait fin, par la volonté de Hitler, le pacte de non-agression germano-soviétique. « *Fort heureusement pour les historiens et les théoriciens communistes* », note Guicheteau, il n'était resté « *valable que six cents jours, jusqu'à ce que, la nature profonde du fascisme aidant, l'invasion de la patrie du socialisme vienne remettre la dialectique sur ses pieds...* »

JACQUES AMALRIC.

★ HITLER ET STALINE MONTENT EN BALLON, par Gérard Guicheteau ; Edit. Jean-Claude Simoën, 302 p., 49 F.



politique

Pour que finisse la nuit du peuple de gauche

Une analyse sans joie mais non désespérée des occasions manquées du mouvement ouvrier.

QUAND on repose l'ouvrage de Guy Perrimond, *Ton aventure peuple de gauche*, on a l'impression d'avoir enfin lu un livre politique et non l'un de ces recueils qu'aiment signer les responsables de partis et qui ressemblent à des chronologies plus ou moins commentées. Il se trouve que l'auteur n'est pas vraiment un cadre politique, du moins dans le sens le plus courant du terme. Après avoir collaboré à plusieurs organes communistes du temps où il militait au P.C.F., il est devenu rédacteur en chef de l'hebdomadaire du P.S., *l'Unité*.

Au lendemain d'un nouvel échec de la gauche, il analyse sans joie la longue histoire des occasions manquées qui est celle du mouvement ouvrier français depuis le congrès de Tours, en 1920, et la scission entre communistes et socialistes.

Ce que dit Guy Perrimond du P.C.F. est certes intelligent mais n'est pas inattendu. Qu'il croque le « matamore » Georges Marchais affirmant, en janvier 1978, qu'il était prêt à accueillir cent mille Elleinstein au parti communiste — *« c'est dommage qu'il ne les ait pas eus*, note Perrimond, *l'été aurait peut-être été plus drôle ! »* — ou qu'il évoque avec une ironie amère la C.G.T. qui se « démocratise » depuis vingt-trois ans, il reprend des analyses ou des appréciations qui appartiennent au fond commun de la pensée socialiste. Il tranche déjà un peu plus, ou, si l'on préfère, il se marque plus nettement lorsqu'il relève que, si la C.F.D.T. a *« tout plein d'esprit, (...) le seul qui semble faire défaut c'est l'esprit de suite »*.

L'apport le plus intéressant concerne le parti socialiste, celui dont il vit jour après jour l'aventure. Guy Perrimond n'élude pas, en effet, le dossier. Il dit tout haut ce que d'autres se contentent de murmurer comme, par exemple, qu'en 1974 le P.S. a été insuffisamment associé à la campagne présidentielle de M. Mitterrand ou que les dirigeants socialistes ont commis une grave erreur d'appréciation lors des négociations d'actualisation du programme commun. Ils ont cru, explique-t-il, que l'union de la gauche tiendrait et dès lors ils se sont noyés dans les détails et se sont montrés incapables de prévoir des scénarios de remplacement. *« A croire*, écrit-il, *qu'au secrétariat du parti on parlait de tout autre chose que de politique. »* Une observation confirmée par les péripéties qui ont entouré la rupture de la majorité sortante du P.S.

Plus généralement, au cours des cinq dernières années, les socialistes lui semblent avoir commis trois erreurs graves. En premier lieu ils n'ont pas assez mis l'accent sur leur spécificité idéologique. En second lieu, ils ont refusé de discuter avec les communistes de l'exercice et de la répartition du pouvoir. Enfin, ils ont insuffisamment affiné leur analyse de la crise économique. Or, le contexte économique lui semble avoir été la cause essentielle de la rupture de l'union de la gauche et de son échec électoral.

Si l'auteur a choisi de s'adresser au « peuple de gauche », c'est-à-dire pour lui aux éléments conscients du « front de classe », c'est parce qu'il comprend et ressent leur mal de vivre. Il l'oppose d'ailleurs aux réactions des responsables des partis censés représenter ce « peuple de gauche » et qui, eux, se sont surtout « *payé une petite tranche de psychanalyse* ». Réservé sur les partis et les hommes politiques professionnels, déplorant que les militants se montrent trop respectueux, désabusé mais non désespéré, il demeure convaincu non seulement de la nécessité de poursuivre le combat mais de l'utilité des outils — partis, syndicats, — actuels.

Pour que la gauche sorte enfin de la nuit qui est tombée sur elle à l'occasion du congrès de Tours il préconise plus de pragmatisme. Que communistes et socialistes se penchent davantage sur ce « peuple de gauche » en s'efforçant d'en comprendre et d'en traduire les aspirations. Guy Perrimond table surtout sur le fait que, pour le P.C.F. comme pour le P.S., le refus de l'union est, à terme, suicidaire.

THIERRY PFISTER.

★ TON AVENTURE PEUPLE DE GAUCHE, de Guy Perrimond, édit. Ramsay. 235 p., 48 F.

Le langage des socialistes

JACQUES GERSTLE, qui avait déjà étudié le vocabulaire de MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 1974, a passé au crible le langage du parti socialiste depuis 1945. Il n'a retenu, on s'en doute, que les textes fondamentaux ou représentatifs de la sensibilité socialiste, soit une masse de cent trente neuf mille six cent cinquante-trois mots. On constate d'abord que les socialistes parlent beaucoup d'eux-mêmes : les mots « parti » et « socialiste » sont ceux qui reviennent le plus fréquemment : le parti socialiste est le principal objet de son discours. Au fil de son étude, l'auteur montre ensuite que le vocabulaire du P.S. est beaucoup moins fixé que celui du P.C. L'actuel parti socialiste est bien, dans son langage, le fils de la S.F.I.O., mais alors que le parti de Léon Blum et de Guy Mollet était plutôt statique, à dominante humaniste, celui de François Mitterrand apparaît plus dynamique, plus préoccupé du « collectif ».

Les mots nous en disent parfois plus qu'ils ne veulent. Ainsi, selon Jacques Gerstlé, *« la référence à l'union de la gauche et au programme commun, après être passée par un stade paroxystique en 1975, s'affaiblit en 1977. La place de l'autogestion ne cesse de décroître dans les motions de congrès depuis 1973 »*. L'auteur souligne la flexibilité et le flou du vocabulaire employé et note : *« Le langage non stabilisé des socialistes s'avère donc bien être celui d'une force composite. »* La préparation du prochain congrès du P.S. confirme ce jugement. A sa manière, Jacques Gerstlé apporte sa contribution — un nouveau mot-clé — au débat.

A. L.

★ LE LANGAGE DES SOCIALISTES, de Jacques Gerstlé, éditions Stanké, 192 pages, 49 F.

LE NOUVEAU LIBÉRALISME

Charles Debbasch, théoricien de la république giscardienne.

LES excès de la bureaucratie, dans tous les types de régime, les insuffisances de la social-démocratie comme les impasses dans lesquelles se sont engagés les Etats marxistes, la nécessité de contenir les excès du capitalisme tout en protégeant le citoyen contre les débordements de la puissance publique, ont provoqué un regain d'intérêt pour les thèses libérales et pour les thèses libertaires, produisant même parfois une rencontre libéralo-libertaire.

L'ouvrage de Charles Debbasch, *l'Etat civilisé*, se situe, lui, nettement dans la ligne du libéralisme, ce qui n'est pas surprenant de la part du conseiller à la présidence de la République pour l'éducation, la culture, la jeunesse et les sports.

L'Etat civilisé que Charles Debbasch oppose au pouvoir sauvage recoupe pour l'essentiel la république giscardienne : un Etat qui s'est écarté sur certains points de conceptions libérales traditionnelles, qui accepte, en principe, d'œuvrer à la transformation des structures sociales et ne se borne plus à les gérer, qui de la défense de l'ordre public est passé à la réalisation d'un certain ordre social. Le nouveau libéralisme s'oppose tout autant au laisser-faire d'hier qu'à l'idée que l'Etat doit tout faire. La règle devient : faire faire. *« L'administration doit se borner à veiller au respect des finalités assignées par le pouvoir politique mais non les réaliser »*, explique Charles Debbasch.

De tels thèmes permettent parfois d'amalgamer MM. Giscard d'Estaing et Michel Rocard. Amalgame injuste d'ailleurs dans la mesure où il ne tient pas compte que les finalités arrêtées par l'Etat civilisé ne sont pas les mêmes selon que siège à sa tête l'un ou l'autre de ces deux hommes. Il n'en demeure pas moins une vision commune de certaines formes de la lutte politique. Elle ne s'exerce plus exclusivement à l'égard de l'Etat mais touche toutes les institutions de la vie sociale.

Le rêve et la réalité

Reste à savoir si la réalité giscardienne correspond à cet Etat civilisé défendu avec ardeur par Charles Debbasch. Il le croit, même s'il relève des insuffisances. Il souhaiterait, par exemple, l'instauration d'un contrôle de l'enrichissement des élus et la limitation du cumul des des mandats. Il est conscient du poids excessif des fonctionnaires. Il se prononce pour l'introduction, au moins partielle, de représentation proportionnelle dans les scrutins, ce qui lui permet de plaider plus aisément en faveur du présidentialisme.

Pourtant, les perspectives tracées, comme la décentralisation notamment, le sont avec tant de prudence, en soulignant si fortement les écueils, que le lecteur en arrive à douter de la volonté d'agir. Bien que Charles Debbasch relève, avec à-propos, que les journalistes ont trop facilement tendance à adopter une attitude moralisatrice et à décréter où se trouvent le bien et le mal, il convient de relever qu'il ignore trop aisément, dans son essai, certains des obstacles majeurs que rencontre encore la démocratie : par exemple, le mode de sélection des élites ou le poids de l'argent.

T. P.

★ L'ETAT CIVILISE, de Charles Debbasch, Ed. Fayard, 285 p., 32 F.

La Corse malade de l'État-nation ?

Antoine Ottavi, et Antoine Sanguinetti s'interrogent sur l'avenir de l'île, tandis que Pierre Maugué plaide pour l'indépendance des minorités.

PEU de choses irritent autant un Corse que les jugements hâtifs des métropolitains sur la question corse. Sans doute est-ce, l'un pour redresser « *l'image communément admise de la Corse* », l'autre pour mettre un terme à « *un ramassis d'a priori superficiels et d'idées reçues, parfois aussi tendancieuses que désobligeantes* », que deux insulaires ont entrepris eux-mêmes d'expliquer le formidable ébranlement social, démographique, économique et culturel qui secoue la société corse.

Antoine Ottavi et Antoine Sanguinetti, animés par la même passion pour leur terre natale, par le même souci de dénoncer « *l'incurie* » des pouvoirs publics et par la même volonté de préserver la Corse d'une aventure indépendantiste, exposent leur propre conception de l'avenir de l'île. Force est de reconnaître qu'ils sont tous deux qualifiés pour donner la leçon sur ce sujet. Le premier, linguiste, historien, professeur de littérature italienne à l'université de Nice, plaide pour « *des Corses à part entière* ». Le second, vice-amiral d'escadre mis à la retraite d'office en 1976 pour avoir critiqué certains aspects de la politique de défense, désormais militant et, éventuellement, candidat socialiste, instruit un vigoureux « *procès des Jacobins* ».

Le récit d'Antoine Ottavi rend compte du glissement progressif de la Corse vers une situation explosive. Ce faisant, il ne ménage pas le gouvernement, qu'il distingue toutefois de l'Etat. Les autonomistes et les indépendantistes sont en effet coupables à ses yeux de « *n'avoir jamais su faire la différence entre l'Etat et le gouvernement* ».

L'action du second se solde, certes, « *dans le meilleur des cas, par une rationalisation supérieure du profit de certains* », mais cela ne justifie pas, aux yeux de l'auteur, que l'on crie « *haro sur l'Etat français* ». Il décèle d'ailleurs dans ce mot d'ordre « *une des faiblesses idéologiques fondamentales de l'autonomisme* ». D'une façon générale, il reproche aux autonomistes de s'être dotés d'une idéologie confuse et de se contenter d'autant plus facilement de la traditionnelle technique du bouc émissaire qu'ils bénéficient de la « *propension de l'intelligentsia de gauche à faire ses délices de toute contestation du centralisme jacobin* ».

Pour Antoine Ottavi, « *l'altérité* » doit pouvoir trouver sa place en Corse, mais il faut dire clairement que « *la vérité du Corse est la double appartenance* ». Les Corses ayant une double identité culturelle, il leur faut en tirer les conséquences politiques et refuser « *le sectarisme et l'isolement* ».

Cette conviction est aussi celle de l'amiral Sanguinetti. Corse ayant consacré toute sa vie aux armées françaises, l'amiral se prévaut de cette double appartenance, qu'il veut préserver, pour expliquer et dénoncer les responsabilités du pouvoir central. Il le fait avec rigueur, d'une façon systématique mais convaincante, car il met au service des arguments chiffrés, des dossiers et citations qu'il utilise, une verve et une vigueur, bref un style, qui évoquent irrésistiblement celui de son frère Alexandre, ancien secrétaire général de l'U.D.R. et chantre du jacobinisme s'il en fut.

Un jacobinisme qui est devenu le rempart d'appétits et d'intérêts qui n'ont pas peu contribué à la montée de la colère corse. La France est, selon Antoine Sanguinetti, dirigée par « *un Etat qui va à vau-l'eau* ». A l'inverse d'Antoine Ottavi, c'est donc bien l'Etat français qu'il met en cause, qu'il veut redresser, et auquel il veut rendre un fonctionnement démocratique. « *L'autogestion régionale* » doit être, selon lui, l'un des moyens de cette réhabilitation de la démocratie qu'il faut entreprendre. L'amiral Sanguinetti explique en effet : « *Comme l'avait pressenti il y a dix ans le chef de l'Etat* (le général de Gaulle), *les régions, qui sont les ressorts véritables de la prospérité future, sont seules capables désormais, par leur renouveau, de remettre la France en position d'affronter la compétition mondiale et d'éviter la colonisation qui la menace.* » Face à l'entreprise d'intégration dans laquelle ses gouvernants la conduisent, la France dispose, selon lui, d'un seul recours : le sursaut des communautés les plus menacées de l'ensemble français, au premier rang desquelles se trouve la Corse. C'est, conclut-il, de défense nationale qu'il s'agit.

De son côté, Pierre Maugué élargit le champ de l'analyse et de la critique. A partir d'un constat, celui du réveil des minorités nationales, à l'est comme à l'ouest (Basques, Bretons, Corses, Kurdes, Ukrainiens, etc.), il débouche sur la mise en cause du concept d'Etat-nation et sur un plaidoyer pour l'indépendance des petites entités. Le mal vient, selon Pierre Maugué, de ce que l'Etat est « *loin d'être considéré comme un instrument au service des peuples (...), au contraire, les peuples sont considérés comme une propriété des Etats* ».

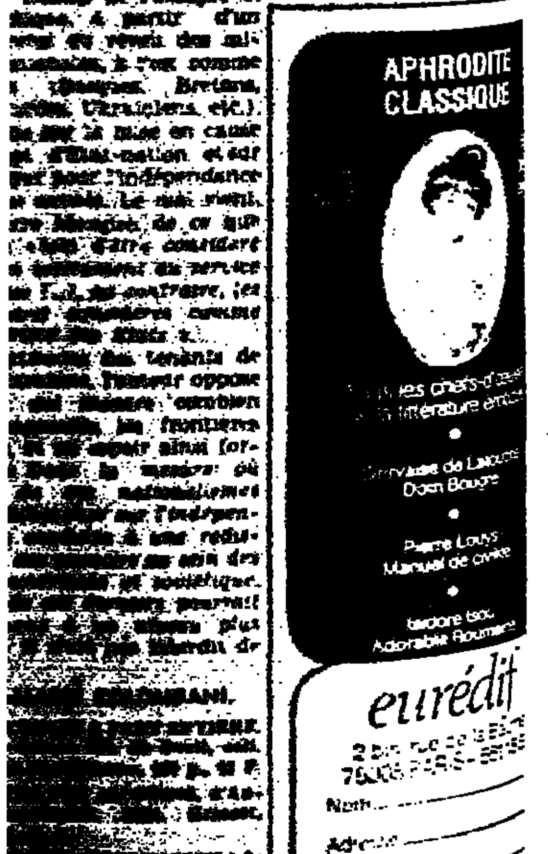
Aux certitudes des tenants de l'Etat centraliste, l'auteur oppose l'histoire, qui montre combien sont changeantes les frontières des Etats, et un espoir ainsi formulé : « *Dans la mesure où certains de ces nationalismes peuvent déboucher sur l'indépendance ou conduire à une redistribution des pouvoirs au sein des empires américain et soviétique, le poids de ces derniers pourrait être ramené à un niveau plus normal.* » Il n'est pas interdit de rêver.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

★ DES CORSES A PART ENTIERE, d'Antoine Ottavi. Ed. du Seuil, coll. « L'histoire immédiate », 187 p., 42 F.

★ PROCES DES JACOBINS, d'Antoine Sanguinetti. Edit. Grasset, 290 p., 42 F.

★ CONTRE L'ETAT-NATION, de Pierre Maugué. Edit. Denoël, coll. « Regards sur le monde », 198 p., 44 F.



PROTESTATIONS APRÈS LES ÉVÉNEMENTS DU 30 JANVIER

Les sept Basques espagnols ont-ils été expulsés légalement ?

L'attitude des autorités françaises, qui ont refoulé le 30 janvier en Espagne sept ressortissants basques espagnols (« le Monde » du 31 janvier et du 1er février), est vivement critiquée par leurs amis politiques et leurs avocats. Ces derniers en contestent la légalité. Ils expriment aussi les plus vives inquiétudes quant au traitement subi par leurs clients lors de leur transfert et après leur remise aux policiers espagnols.

Ces protestations ont notamment été formulées, nous signale notre correspondant à Bayonne, vendredi 23 février, au cours du rassemblement, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), de plusieurs centaines de sympathisants basques. L'attitude du gouvernement français a été critiquée d'un point de vue juridique et politique, qu'il s'agisse des dix-sept assignés à résidence de Valensole (Alpes-de-Haute-Provence) (« le Monde » du 9 février) ou des sept Basques refoulés en Espagne.

Le 30 janvier, à 17 h. 15, les policiers français remettaient à leurs homologues au poste frontière de Bilbao-Béhobie, sept hommes interpellés le matin même, soit dans les locaux de l'association Anai Artea de Saint-Jean-de-Luz, soit à leur domicile à Bayonne. Carlos Catalan Sanchez, Francisco Javier Martinez Apestegula, José Biurrun Bueno, Miguel Arquilea Torrenaga, Francisco Gratea Erdocia, Juan Treset Sastre et Juan Manuel Fernandez Lopetegui avaient tous été identifiés, proclamait aussitôt la police espagnole *« comme étant présumés impliqués dans les activités terroristes de l'organisation ETA »*. A *propos de Francisco Javier* Martinez Apestiguia, elle parlait même de *« graves présomptions »* de participation à l'assassinat, dans la nuit du 26 au 27 novembre 1977, à Pampelune du commandant Joaquim Imaz Martinez, chef de la police armée de cette ville (*le Monde* du 29 novembre 1977). *« Tous les détenus,* ajoutait le communiqué espagnol, *auxquels s'applique la loi antiterrorisme ont été mis à la disposition de la justice afin de procéder aux enquêtes correspondantes. »*

Commentant les circonstances de ces interpellations, Me Maurice Abeberry affirme que rien ne les justifie car elles ont été accomplies sans commission rogatoire judiciaire ni mandat de perquisition. Il parle à ce sujet de *« violation grave pouvant entraîner des poursuites pénales »*. Plus généralement, la situation juridique des sept Basques expulsés lui paraît se résumer à l'alternative suivante :

— ou bien ils se trouvaient en France en possession de leurs passeports ou cartes d'identité. Il faudrait alors assimiler leur statut à celui des « touristes » en situation régulière ;

— ou bien ils venaient d'arriver en France pour y demander l'asile politique. Dans ce cas, estime Me Abeberry, *« il fallait faire droit à leur demande et surtout éviter une expulsion dans leur pays d'origine qu'ils avaient quitté craignant pour leur liberté et leur sécurité »*.

Un vide juridique propice

Tel est bien le nœud du problème : la suppression, annoncée le même jour, du statut de réfugié pour les Espagnols vivant en France précipitait ces nouveaux demandeurs en puissance dans un vide juridique propice au comportement expéditif, aujourd'hui critiqué par leurs amis et défenseurs. Cette préoccupation ne vise pas qu'au respect de principes fondamentaux. Si l'on en croit les défenseurs espagnols des Basques expulsés, certains d'entre eux auraient été « brutalement frappés » au cours de leur transfert en Espagne et soumis à des sévices une fois incarcérés dans ce pays.

Les événements du 30 janvier conduisent à la question suivante: la reconnaissance de la qualité de réfugié peut-elle s'apprécier à raison du jugement porté sur le caractère démocratique ou non du régime de tel ou tel pays ? Les défenseurs des Basques expulsés dénient le bien-fondé d'un tel calcul. Ils n'en veulent pour preuve que la présence en France de réfugiés politiques qui seraient originaires... du Jura suisse et du Québec.

M. K.

« ASPECTS DE LA FRANCE » POURSUIVI POUR UN ARTICLE SUR CHAPLIN

« Tout en lui est juif »

Chaque antisémite a ses *« bons juifs »*, c'est connu. M. Norbert Multeau, journaliste à *Aspects de la France*, hebdomadaire de l'Action française, a *« de bon amis juifs à qui il a rendu service »*. Le 5 janvier 1978, M. Multeau, sous le pseudonyme de Julien Malte, a écrit à propos de Charlie Chaplin : *« Nul besoin (...) d'interroger l'état civil pour savoir si Chaplin est juif : son art l'est. Plus encore que le physique de Charlot, son moral sort directement du ghetto. Le chapeau melon, la redingote, les chaussures, les cheveux crépus, le regard fuyant et le sourire torve, mais aussi la patience, la révolte impuissante, la jalousie, la fourberie, le ressentiment, l'impuissance à s'assumer et l'éternelle errance : tout en lui est juif. »* L'article étiat titré « Charlot l'Imposteur » (*le Monde* du 14 janvier 1978).

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Serre, examinait, mercredi 28 février, cette affaire. Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) poursuivait le journal pour injures ; la LICA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) pour provocation à la haine et à la violence raciale ; enfin, suprême rebondissement, *Aspects de la France* poursuivait le MRAP pour les termes, jugés injurieux, d'un communiqué (1).

C'est que l'hebdomadaire, représenté par son directeur de publication, M. Marcel Bonnemaison, ne veut rien entendre. D'abord, dit M. Bonnemaison, *« il n'est pas question de racial là-dedans, c'est une description, il n'y a rien d'antisémite dans cet article »*. Ensuite, confie-t-il, *« les critiques d'art et de cinéma, monsieur le président, cela a si peu d'importance que moi je ne les lis jamais »*. Après coup, bien sûr, M. Bonnemaison a lu. Devant le tribunal, il confirme : *« C'est une critique de cinéma, c'est tout, rien d'antisémite là-dedans. »*

M. Multeau a opiné et défendu son droit de critique cinématographique. Il veut pouvoir *« juger un personnage de fiction »*. Certes, reconnaît-il, *« certains adjectifs sont un petit peu maladroits »*, mais finalement n'est-ce pas Charlie Chaplin qui a rendu Charlot antipathique ?

Me Alain Le Marchand, avocat des deux prévenus, qui ne veut pas d'un *« procès politique »*, *abondera dans ce sens,* appelant à son secours telle formule de Jean Cocteau (*« fleur du ghetto »*), tel article de M. Louis Pauwels dans *le Figaro-Magazine* et tel autre de M. Michel Marmin dans *le Figaro* : oui, on peut ne pas aimer Charlot.

Mais entre le trouver *« antipathique »* et lui attribuer un *« sourire torve »*, trait d'un mystérieux éternel juif, n'y a-t-il pas une marge considérable ? Me Gaston Maurice, pour la LICA, parlera d'*« article stupides et méchants »* et de leurs *« germes extrêmement dangereux »*. Pour sa part, Me Francis Pudlowski, pour le MRAP, essaiera de resituer *Aspects de la France* dans l'histoire de l'Action française et de déterminer sa filiation idéologique.

Antisémitisme d'État

Retenons deux exemples cités par l'avocat. D'abord, celui de Lucien Rebatet, qui fut critique cinématographique de l'Action française dans les années 30, comme M. Multeau l'est aujourd'hui. *« Il serait absurde de dissimuler tout ce que le cinéma doit au demi-juif Charlie Chaplin,* écrivait Rebatet (2). *On n'a jamais songé à nier qu'un juif puisse avoir du génie, surtout lorsque dans ses veines le sang chrétien parvient — bien rarement il est vrai — à corriger l'hérédité de sa race. »* Selon Me Pudlowski, l'article de M. Multeau est plus odieux que celui de Rabatet.

Deuxième exemple : un article de Charles Maurras, théoricien de l'Action française, dans *Aspects de la France* : *« Laissant au Boche primitif l'antisémitisme de peau,* écrit-il, *il sera promulgué un antisémitisme d'État qui rendra aux Etrangers, selon la formule de La Tour du Pin, leur état civil naturel. Ils sont priés de reprendre rang parmi nos métèques (...). »* Le texte date de 1952. L'*« antisémitisme d'État »* consiste à ne pas mêler aux Français les juifs.

Maurras trouvait l'*« antisémitisme de peau »* haïssable ; il approuvait l'*« antisémitisme d'Etat »*. Interrogé, M. Bonnemaison a déclaré *« assumer »* parfaitement l'*« antisémitisme d'Etat »*.

Jugement le 28 mars. — L. G.

(1) Le MRAP avait écrit : *« L'impunité dont jouissent les groupes néo-nazis et les criminels racistes n'est pas étrangère à l'incroyable impudence avec laquelle* Aspects de la France *viole la loi de 1972. »*

(2) *Les Juifs de France*, tome 4. Les tribus du cinéma et du théâtre, 1941.

LE PROCÈS DE M. PÉTRIDÈS

La bonne foi des marchands de tableaux

Décidement il se passe des choses étranges, pour ne pas dire plus, dans le petit monde des marchands de tableaux. On connaît déjà les charges qui pèsent sur M. Paul Pétridès, accusé d'avoir recelé les toiles volées chez M. Lespinasse. Le défilé des témoins qui s'est achevé, mercredi 28 février, devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, et plus particulièrement ceux cités par la défense de M. Pétridès, a apporté une nouvelle preuve que la profession pouvait ne pas être au-dessus de tout soupçon. Et n'en déplaise aux marchands de tableaux qui sont venus chanter à la barre les louanges de M. Pétridès et expliquer qu'après tout, malgré toutes les précautions, il était possible d'acquérir en toute bonne foi des tableaux volés.

M. Hervé Odermatt, qui était à ses débuts vendeur à la galerie Pétridès, en a cité un exemple. Un autre membre de cette profession, M. Daniel Malingue s'est, lui, indigné *« que des gens puissent douter de la bonne foi des marchands de tableaux »*.

Malencontreusement, les débats ont fait apparaître que ce professionnel dont le père, M. Maurice Malingue, ancien expert auprès des tribunaux, a été condamné, le 19 juin 1978, à dix mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 F d'amende pour avoir fourni à M. Fernand Legros de faux certificats d'authenticité antidatés (*le Monde* du 21 juin 1978), faisait lui aussi l'objet d'une instruction confiée à M. Emile Cabié à propos d'une toile d'Utrillo volée.

Ce tableau intitulé *Montmartre, la rue Sainte-Rustique* avait été dérobé à un chirurgien-dentiste, M. Pierre Marois, le 22 juillet 1967. Quelque temps plus tard, le 2 décembre 1970, cette toile fut mise en vente chez Sotheby à Londres et achetée par M. Namad de la Galerie internationale dont le siège est en Italie. Ce dernier la confia à M. Malingue pour la mettre en vente. Comme elle n'était accompagnée d'aucun certificat d'authenticité, M. Malingue s'adressa à l'expert en la matière, M. Pétridès, qui lui confirma qu'il s'agissait bien d'un Utrillo.

Mais, M. Pétridès avait reçu à plusieurs reprises la visite de M. Marois, le propriétaire, à qui il avait également fourni un certificat d'authenticité. Le chirurgien-dentiste affirme même qu'il s'était rendu à plusieurs reprises chez M. Pétridès, notamment après le vol, et que sa toile figurait dans le catalogue d'Utrillo établi par M. Pétridès lui-même. Quand M. Marois découvrit, par hasard, le 16 juin 1971, accroché aux cimaises de la galerie Malingue « son Utrillo », ce dernier refusa de le lui rendre en déclarant qu'il ne lui appartenait pas. A l'audience, M. Pétridès indique simplement qu'il a tout fait pour que M. Marois rentre en possession de son bien et que, de toute façon, « la Rue Sainte-Rustique, *Utrillo l'a faite cent fois* ».

La toile est actuellement sous séquestre et M. Daniel Malingue pourrait être inculpé.

Comment peut-on douter de la bonne foi des marchands de tableaux ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

Par décision du tribunal de Nancy

LA FÉDÉRATION DES OBJECTEURS DE CONSCIENCE EST DISSOUTE

La première chambre civile du tribunal de grande instance de Nancy a déclaré, mardi 27 février, *« nulle et de nul effet »*, parce que fondée dans un objet illicite, la Fédération des objecteurs de conscience, dite FEDO, dont le parquet de Nancy avait réclamé la dissolution (*le Monde* du 25 janvier).

Dans ses attendus, le tribunal déclare que, si la défense des objecteurs est, en soi, licite, la FEDO accordait *« une protection étendue »* à des jeunes gens qui n'étaient pas objecteurs et qu'elle pouvait inciter *« à feindre de désirer acquérir »* ces convictions. Enfin, le tribunal retient la notion d'infraction à l'article L 50 du code du service national, qui prévoit : *« Est interdite toute propagande, sous quelque forme que ce soit, tendant à inciter autrui à bénéficier des dispositions de la présente section* [celle des objecteurs de conscience] *dans le but exclusif de se soustraire aux obligations militaires. »*

Une délégation des responsables de la fédération dissoute, accompagnée par Mme Edwige Avince, député (P.S.) de Paris, a remis, mercredi 28 février, à l'hôtel Matignon, à un collaborateur du premier ministre, une lettre de protestation.

DU « PETIT RAPPORTEUR » A « LA LORGNETTE »

« La lorgnette », émission diffusée durant soixante-quinze dimanches par Antenne 2 à partir de janvier 1977, était-elle une contrefaçon du « Petit Rapporteur », qui agrémenta les dimanches de TF 1 de janvier 1975 à juin 1976 ?

La question a été débattue mercredi 28 février à la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Fernand Justaffé.

Mêmes participants, présentation similaire, thèmes identiques, a plaidé Me Charles Libman au nom de M. Bernard Lion, coauteur, dit-il du « Petit Rapporteur », qui réclame 62 500 F de dommages et intérêts plus 200 000 F de provisions — en attendant l'évaluation de quelques droits dérivés — à M. Jacques Martin, l'autre coauteur, seul bénéficiaire de « la Lorgnette ».

« Votre client n'était en fait que le producteur du « Petit Rapporteur », a rétorqué Me Jacques Kam, *et il n'y a nullement contrefaçon par la simple présence physique des mêmes participants et la ressemblance d'une mise en scène qui n'avait fait l'objet d'aucun document écrit. » Le jugement a été mis en délibéré.*

DÉFICIT « ANORMAL » DE LA ROULETTE AU CASINO DE DIEPPE

Sept personnes viennent d'être inculpées, les 23, 26 et 27 février, dans le cours d'une affaire de fraude découverte au casino de Dieppe (Seine-Maritime) par la brigade des jeux et des courses qui mène son enquête depuis 1977. M. Romain Brumbes, juge d'instruction au tribunal de Dieppe, a inculpé trois personnes pour vols, deux pour vols et complicité de vols, une pour recel et la dernière pour complicité de vols. Deux personnes ont été écrouées : une employée du casino et un client ; les autres ont été placées sous contrôle judiciaire. Sur ces sept premières inculpations, six touchent des employés du casino (deux valets, quatre croupiers). D'autre part, quatre personnes ont été arrêtées mardi 27 février et placées en garde à vue.

La brigade des jeux et des courses avait été alertée il y a deux ans par la direction de l'établissement — le quinzième des cent quarante-huit casinos français — en raison du déficit « anormal » de la roulette.

DES PLAINTES POUR PRATIQUES DISCRIMINATOIRES SONT DÉPOSÉES CONTRE TROIS SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

(De notre correspondant.)

Marseille. — Des informations judiciaires viennent d'être ouvertes après le dépôt de trois plaintes émanant de revendeurs libres de carburants et de grossistes en lubrifiants visant trois compagnies pétrolières pour pratiques *discriminatoires*.

Le dossier, actuellement scindé en trois, est confié à trois juges d'instruction de la juridiction dont dépend le siège de chaque compagnie. Celui concernant Marseille est confié à M. Louis di Guardia, déjà chargé du dossier sur les ententes illicites destinées à fausser les adjudications, ouvert il y a quatre ans et qui a abouti à l'inculpation de nombreux P.-D.G. de compagnies pétrolières françaises. Une autre information a été confiée à M. Dominique Bruzy, juge d'instruction à Aix-en-Provence, et la troisième à un magistrat de Nanterre.

Cette fois, les plaigants, pour des raisons de commodité juridique, n'ont pas visé les ententes illicites mais les tarifs discriminatoires dont ils se disent victimes par rapport aux filiales et aux détaillants portant les « couleurs » des compagnies pétrolières. — J. C.

FAITS ET JUGEMENTS

● *M. Faurisson contre « le Matin de Paris ».* — A la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès, *a été plaidé* mercredi 28 février le procès engagé par M. René Faurisson, maître de conférences de littérature, à Lyon, qui réclame 300 000 francs de dommages et intérêts au *Matin de Paris* à propos d'un article du 16 novembre 1978 qui le présentait notamment comme raciste et antisémite. En faveur du journal, Me France de Baecque a invoqué le bénéfice de la bonne foi. Me Delcroix a expliqué que la contestation par M. Faurisson de l'existence des chambres à gaz dans les camps nazis ne procédait que d'une démarche scientifique et historique. Le jugement a été mis en délibéré.

● *« Minute » condamné.* — Pour diffamation envers Mme Charlote Granier, professeur d'allemand, M. Jean Boizeau, directeur de l'hebdomadaire *Minute*, a été condamné, mercredi 28 février, par la 17e chambre correctionnelle de Paris, à 500 F d'amende, ainsi que M. Jean-Paul Philippe, journaliste, pour complicité. Mme Granier, partie civile, obtient 3 000 F de dommages et intérêts. Un article du 7 juin 1977 avait accusé Mme Granier d'avoir été impliquée dans l'assassinat, à Karlsruhe (République fédérale d'Allemagne), de M. Siegfried Buback, procureur général. Le tribunal constate que si des documents allemands ont pu faire état de soupçons de sympathies de l'intéressée à l'égard de la Fraction armée rouge, rien ne permet de lui attribuer un rôle dans l'attentat.

● *L'association Le bon samaritain* recouvrait une entreprise d'escroquerie, ont estimé les juges de la treizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris en condamnant, le 28 février, Mme Alfreda Lucchese à treize mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 francs d'amende. En vingt-huit mois d'exercice, cette association, créée le 20 juillet 1972 par Mme Lucchese et dont le siège était à Arcueil (Val-de-Marne), avait recueilli, a déclaré le tribunal, pour 420 000 francs de fonds en vêtements et objets divers, remis au mari de la fondatrice, M. Giovanni Lucchese, et n'en avait donné que pour 45 350 francs à des œuvres sociales, alors que les frais généraux s'étaient élevés à 20 000 francs environ.

● *Le tribunal correctionnel du Havre* a relaxé, mercredi 28 février, MM. Henri Richard, ingénieur d'exploitation du Gaz de France, Claude Brault, directeur du service d'assainissement de la *ville du Havre et* Raymond Valéry, directeur de travaux d'une entreprise locale, poursuivis pour homicide et blessures involontaires. Le 21 février 1974, une explosion dans une villa de Harfleur, dans la banlieue du Havre (Seine-Maritime), avait fait sept morts et six blessés graves (*le Monde* du 23 février 1974). Le tribunal a motivé sa décision par *les contradictions des experts*, la multiplicité des causes de l'explosion et l'absence d'éléments suffisamment précis. Le substitut du procureur, n'étant pas convaincu *« de la responsabilité pénale »* des trois inculpés, n'avait pas réclamé de peine.

● *Jean-Marc Gaffajoly*, âgé de vingt-neuf ans, accusé d'avoir abattu de quatre coups de revolver, le 19 novembre 1975, Paul Mengeaud, un proxénète niçois qui venait de sortir de prison, a été condamné, mercredi 28 février, par la cour d'assises de la Haute-Garonne à vingt années de réclusion criminelle. Le père du condamné avait cru pouvoir obtenir, au mois de juin 1976, l'« oubli », par la police des faits reprochés à son fils après avoir « donné » à la gendarmerie le nom du meurtrier présumé du journaliste René Trouvé. — *(Corresp. régional.)*

● *Peines réduites en appel pour des trafiquants de drogue.* — La dixième chambre de la coup d'appel de Paris a réduit, lundi 26 février, la plupart des peines infligées le 4 juillet 1978 par *la seizième* chambre correctionnelle aux responsables d'un trafic de drogue entre la France et les Etats-Unis, en 1972 et 1973 (*le Monde* du 6 juillet 1978). Urbain Gianme et Joseph Patrizzi ont vu leur peine réduite de vingt à quinze ans d'emprisonnement. Sont condamnés, en outre, Jean-Paul Ordioni à douze ans (au lieu de quatorze). Marcel Surrogato à dix ans (au lieu de quinze). José-Gimenez Centor à dix ans (au lieu de douze), Georges Dumoing à huit ans (au lieu de dix). Henri Ordioni à huit ans (comme en première instance). Georges Morelli et Orsilius Rongiconi à quatre ans (au lieu de six).

● *6 kilogrammes d'héroïne grise* ont été saisis, mercredi 28 février, par les douaniers de l'aéroport de Roissy. La drogue, d'une valeur estimée à 4 800 000 F par les agents du fisc, était dissimulée dans les bagages à double fond et à double paroi de deux passagers venant de Singapour dont l'identité n'a pas été révélée.

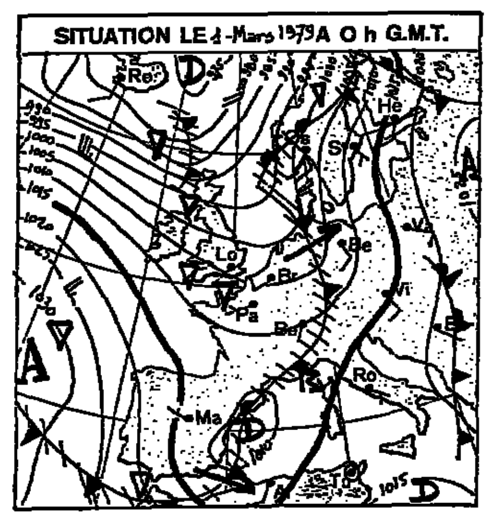
● *La chambre criminelle de la cour de cassation,* présidée par M. Pierre Mongin, a rejeté, mercredi 28 février, le pourvoi formé par le docteur Claude Birague contre l'arrêt de la cour d'assises de la Haute-Garonne du 2 juillet 1978 qui le condamnait à dix-huit ans de réclusion criminelle pour complicité d'assassinat de René Trouvé, journaliste, tué d'une balle dans la tête le 19 février 1976 dans le garage de l'immeuble où il habitait à Toulouse (*le Monde* du 4 juillet 1978).

Le défenseur du docteur Birague, Me Philippe Waquet, s'était attaché à soutenir que le procès-verbal des audiences avait été rédigé sur vingt-trois feuillets volants reliés par une simple agrafe, dont onze n'étaient authentifiés par aucun paraphe.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1-Mars 1979 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 2.3.79 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 1er mars à 0 heure et le vendredi 2 mars à 24 heures :

Après le passage d'une étroite zone pluvieuse sur la France, mercredi et jeudi, un courant de perturbations s'établira de l'Atlantique à la mer de Norvège. Sa partie méridionale affectera passagèrement le nord-ouest et le nord de notre pays.

Vendredi 2 mars, de la Provence à la Corse, le temps sera nuageux et passagèrement pluvieux ; il s'améliorera toutefois sur la Provence en cours de journée. Les vents seront modérés et irréguliers, de secteur est.

De la Bretagne et de la Vendée à la Normandie, puis à la Flandre, le ciel sera très nuageux ou couvert, et il pleuvra. Les vents, de sud-ouest, seront modérés dans l'intérieur, assez forts près des côtes.

Partout ailleurs, la matinée sera assez froide, avec encore quelques faibles gelées dans le Centre, l'Est et le Nord-Est. Le temps sera le plus souvent ensoleillé et les températures maximales s'élèveront. Les vents seront faibles.

Le 1er mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,6 millibars, soit 758,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 février ; le second, le minimum de la nuit du 28 février au 1er mars) : Ajaccio, 7 et 6 degrés ; Biarritz, 9 et 4 ; Bordeaux, 10 et 0 ; Brest, 8 et 1 ; Caen, 7 et 0 ; Cherbourg, 6 et 1 ; Clermont-Ferrand, 9 et —5 ; Dijon, 8 et 2 ; Grenoble, 12 et 2 ; Lille, 6 et —1 ; Lyon, 9 et 1 ; Marseille, 9 et 7 ; Nancy, 8 et 1 ; Nantes, 9 et —1 ; Nice, 10 et 5 ; Paris-Le Bourget, 7 et —2 ; Pau, 8 et 0 ; Perpignan, 11 et 4 ; Rennes, 7 et —3 ; Strasbourg, 7 et 1 ; Tours, 7 et —3 ; Toulouse, 8 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 8 degrés ; Amsterdam, 7 et 1 ; Athènes, 13 et 10 ; Berlin, 5 et —3 ; Bonn, 8 et 1 ; Bruxelles, 9 et 0 ; Iles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 2 et —3 ; Genève, 9 et 1 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 6 et —3 ; Madrid, 7 et 0 ; Moscou, 2 et —9 ; New-York, 9 et 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 8 ; Rome, 9 et 2 ; Stockholm, 3 et —3.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er mars :

UN DECRET

● Portant application de la loi no 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes.

MODALITES

● De délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 28 février publie des *décrets* portant concession de la médaille militaire ; des *arrêtés* portant attribution de la médaille d'honneur de la police française, de la médaille d'honneur de l'aéronautique, portant promotions et nominations dans l'ordre des arts et des lettres ; des *décisions* portant attribution de la médaille d'honneur des marins de commerce et de la pêche.

Environnement

● *Paris : ouverture du parc des Invalides.* — La récente mise en service de trois cents nouvelles places de stationnement dans le parking souterrain des Invalides va permettre la suppression du parc de stationnement en surface, sur l'esplanade.

Transports

● *Trains-motos.* — A partir du 1er avril et pour une durée de six mois, la S.N.C.F. offrira, à titre d'essai, aux motocyclistes, un service quotidien entre Paris et Marseille leur permettant d'acheminer leur véhicule par le train et d'en disposer le lendemain à l'arrivée à Marseille ou à Paris après un voyage de nuit en compartiment-lit ou en couchette ou encore en place assise de jour. Les motos immatriculées, avec ou sans side-car, ainsi que les scooters seront admis au transport dans la limite d'une hauteur de 1,55 mètres ou d'une garde au sol d'au moins 0,10 m.

Le prix de transport suivra les trois périodes du calendrier tricolore des trains auto-couchettes. Il sera de cent vingt francs en « période bleue », de deux cent quarante francs en « période blanche » et de trois cent soixante francs en « période rouge ». Chaque véhicule devra être accompagné d'au moins un voyageur adulte.

Stages

● *Formation à la gestion pour les futurs cadres d'entreprise.* — Des cours gratuits à l'intention des personnes désireuses de créer leur propre entreprise en traitant des problèmes de gestion pratique sont organisés par le ministère de l'éducation. Ces cours s'inscrivent dans l'action de promotion sociale du ministère de l'éducation conformément à la loi sur la formation continue qui prévoit une aide particulière au moment de la création d'une petite ou moyenne entreprise.

★ Inscriptions : Secrétariat du censeur du lycée technologique d'Etat d'Aulnay-sous-Bois, 42, avenue Voillaume, 93604 Aulnay-sous-Bois Cédex.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires des stations françaises et à l'Office national autrichien, le mercredi 28 février.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 135, 450 ; Autrans : 5, 40 ; Arêches-Beaufort : 30, 290 ; Bellecombe-Crest-Voland : 40, 150 ; Bonneval-sur-Arc : 115, 185 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 95, 215 ; Les Carroz-d'Arâches : 10, 110 ; Chamonix : 30, 500 ; Chamrousse : 70, 90 ; Châtel : 35, 130 ; La Clusaz : 20, 250 ; Combloux : 10, 110 ; Les Contamines-Montjoie : 20, 220 ; Courchevel : 40, 165 ; Les Deux-Alpes : 80, 480 ; Flaine : 80, 400 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 40, 120 ; Les Gets : 40, 180 ; Le Grand-Bornand : 50, 170 ; Les Houches : 10, 120 ; Megève : 25, 180 ; Les Menuires : 103, 160 ; Méribel : 75, 165 ; Morzine-Avoriaz : 10, 220 ; La Plagne : 180, 300 ; Pralognan-La Vanoise : 50, 70 ; Saint-François - Longchamp : 40, 100 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 70, 170 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10, 50 ; Samoëns : 30, 200 ; Thollon-les-Mémises : 20, 130 ; Tignes : 150, 170 ; Val-Cenis : 40, 110 ; Val-d'Isère : 140, 300 ; Valloire : 40, 180 ; Val-Thorens : 140, 220.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 110, 220 ; Auron : 130, 190 ; Beuil-les-Launes : 80, 110 ; La Colmiane-Valdeblore : 30, 50 ; La Foux-d'Allos : 120, 220 ; Isola 2000 : 210, 300 ; Montgenèvre : 150, 250 ; Orcières-Merlette : 100, 250 ; Les Orres : 60, 180 ; Pra-Loup : 40, 160 ; Risoul 1850 : 120, 200 ; Le Sauze-Super-Sauze : 30, 160 ; Serre-Chevalier : 105, 210 ; Superdévoluy : 25, 180 ; Valberg : 80, 110 ; Vars : 45, 200.

PYRENEES

Les Agudes : 40, 90 ; Les Angles : 25, 100 ; Ax-les-Thermes : 30, 170 ; Barèges : 10, 250 ; Cauterets-Lys : 130, 295 ; Font-Romeu : 80, 110 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 15, 300 ; La Mongie : 70, 250 ; Saint-Lary-Soulan : 40, 210.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 40, 90 ; Super-Besse : 30, 90 ; Super-Lioran : 40, 100.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 5, 30 ; Les Rousses : 15, 80.

VOSGES

Gérardmer : 10, 40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 20, 40.

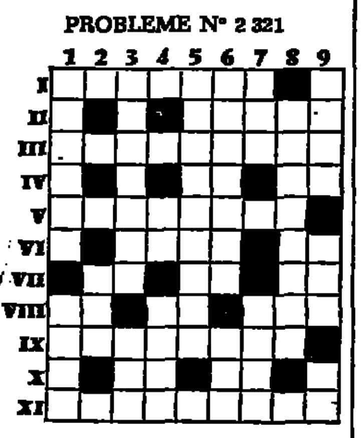
★ Horloge des neiges : 266-64-28.

AUTRICHE

Salzbourg, Zell am See : 10, 70. — Voralberg, Lech-Arlberg : 40, 140 ; Zürs-Arlberg : 120, 160. — Tyrol, Fulpmes : 10, 70 ; Igls : 10, 30 ; Ischgl : 30, 110 ; Kitzbühel : 15, 95 ; Lermoos : 10, 130 ; Obergurgl : 70, 140 ; Sankt-Anton-am-Arlberg : 40, 300 ; Sankt-Christoph-am-Arlberg : 300 ; Seefeld : 30, 80 ; Sölden : 20, 90.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 321



HORIZONTALEMENT

I. Quand ils sont principaux, finissent souvent par être prévenus. — II. Pour ceux qui mettaient la main à la pâte. — III. L'un des premiers appareils de projection. — IV. Souvent présenté devant le briquet ; Utile pour ceux qui veulent doubler. — V. Nom d'un gros dormeur. — VI. Certaine fut provoquée par l'or ; Quatrième d'une série. — VII. Deux lettres qui évoquent une triste période ; Avant J.-C. ; Peut marquer un recul. — VIII. Exclamation ; Bordent le lit ; Dimensions pour des crêpes. — IX. Qui ne peuvent donc pas se marier. — X. Ne pratique pas (épelé) ; Façon d'agir. — XI. Ne risque pas de la sauter quand il dispose d'une corde.

VERTICALEMENT

1. Pas dit, mais entendu ; Parfois blanche, même chez les Noirs. — 2. Servait d'entrave. — 3. Certains ne tournent que s'il y a du jus ; Entrait dans le vif du sujet. — 4. Peut courir dans les prés ; Est devenu national. — 5. Qui ne marchent donc pas. — 6. Evoquent des soulèvements ; Peut marquer une hésitation. — 7. Sorte d'argile ; Fit du tort. — 8. Dont on ne parle plus. — 9. Etre très entreprenant ; Planches ; Utile quand on veut faire le point.

Solution du problème n° 2 320

Horizontalement

I. Solariums. — II. Arêtes ; Ou. — III. Benet ; Arc. — IV. Lisle ; Oc. — V. El ; Encre. — VI. La ; Tau. — VII. Ré ; Semeur. — VIII. Té. — IX. Serveuse. — X. Truite ; Tu. — XI. Grasse.

Verticalement

1. Sable ; Reste. — 2. Oreille ; ER. — 3. Lens ; Truc. — 4. Atèle ; Sévir. — 5. Retenue ; Eta. — 6. Is ; Moues. — 7. Aorte. — 8. Morceau ; Eté. — 9. Suc ; Ure.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DU MARDI-GRAS

TIRAGE DU 28 FEVRIER 1979

Terminaisons	Finales ou numeros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numeros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.			F.
1	4 081	1 000	6	3 656	1 000
	4 171	1 000		4 766	5 150
	1 851	5 000	7	3 887	5 000
	52 431	50 000		7 767	10 000
2	4 382	1 000		321 477	3 000 000
	9 732	10 000	8	78	150
3	néant	néant		238	500
4	054	500		378	650
	1 564	1 000		648	500
	3 994	5 000		778	650
	9 244	5 000		116 408	500 000
5	5	70	9	969	500
	65	220		4 349	1 000
	4 165	1 220	0	0	70
	45 675	100 070		70	220
6	66	150		1 270	1 220
	2 446	1 000		8 320	1 070
				6 900	5 070

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU SUPER-LOT
LE LUNDI 5 MARS 1979 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO tirage n° 9 — 2 5 11 20 31 40 — numéro complémentaire 10

PROCHAIN TIRAGE LE 7 MARS 1979 VALIDATION JUSQU'AU 6 MARS APRES-MIDI

CARNET

Naissances

— Irène et Roger ERRERA, ont la joie d'annoncer la naissance de

Antoine,

Paris, le 27 février 1979.
147, avenue de Suffren, 75015 Paris.

Décès

— Patrick, Ghislaine et Florence Audoyer,
Yves Audoyer,
Mlle Madeleine Daguillon,
M. et Mme Claude Daguillon et leurs enfants,
Les familles Daguillon, Audoyer et Verpeaux,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Robert AUDOYER,
née Berthe Daguillon,

survenu à Paris, le 23 février 1979.

Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité, le 2 mars 1979, à 16 h. 30, à Trébeurden (Côtes-du-Nord).

Cet avis tient lieu de faire-part.
Rue de Veadès, 22560 Trébeurden.

— M. et Mme Jacques Gaget et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Balaresque et leurs enfants,
M. et Mme Sylvestre Langevin et leur fille,
Mme Charles Boton,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BALARESQUE,

survenu le 27 février 1979, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 mars 1979, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Ars-en-Ré (Charente-Maritime), le samedi 3 mars, à 14 heures.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Emmie BARD,

décédée le 2 mars 1978, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Deux messes seront dites : l'une à Montmerle-sur-Saône, le samedi 3 mars 1979, à 20 heures, l'autre à Paris en la chapelle de l'hôpital Saint-Antoine, le jeudi 8 mars, à 17 h. 30.

— Le président-directeur général,
Les cadres et le personnel de la Société nationale de télévision française TF 1,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DUBOIS,
inspecteur de sécurité,
adjoint du chef du service
de sécurité du centre Lelluch,
médaillé militaire,

survenu accidentellement, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 6 mars, à 9 h. 30, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, entrée place Gambetta, Paris-20e.

15, rue Cognacq-Jay, 75007 Paris.

— La supérieure générale et les oblates du Cœur de Jésus,
font part du retour à Dieu, le 24 février 1979, de

Mère Marie-Pierre DYKMANS,
ancienne supérieure générale.

Elles la recommandent à vos prières.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Joseph, à Namur.

8, rue de la Croix-Verte,
03100 Montluçon ;
« Angélus », Presly,
18380 La Chapelle-d'Anguillon ;
12, rue des Carmes, Namur.

— M. et Mme Jean Notari,
M. Jean-Pierre Hanki,
M. et Mme Laury Hanki,
ses enfants,
M. et Mme François Lubert,
M. et Mme René Croesi,
M. et Mme Frédéric Notari,
ses petits-enfants,
Céline, Charlotte, Sébastien Lubert,
Sandrine Notari,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Philip O'Reilly Schell,
M. et Mme Gamil Hanki et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Les familles Notari, Noat et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques HANKI,
née Célestine-Henriette Coillat,

survenu le 19 février 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Monte-Carlo.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Charles de Monte-Carlo, le mercredi 21 février, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Brunoy (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
3, avenue des Citronniers,
Monte-Carlo ;
3, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine ;
17, allée d'Isly, 78110 Le Vésinet.

— Mme Pierre Lavisse,
Hervé et Martine Lavisse et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LAVISSE.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière de la Pie, à Saint-Maur-des-Fossés, le samedi 3 mars, à 9 h. 30.

— Ses amis français,
ont le regret d'annoncer le décès, survenu le 3 décembre 1978, à Novy-Marov (Yougoslavie), après une longue maladie, à l'âge de soixante-huit ans, du

professeur Antun POLANSCAK (TONCHEK),
officier des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
titulaire de chaire de littérature
française à l'université de Zagreb,
lecteur pendant vingt ans à
l'Ecole des langues orientales
de Paris,
membre de la Résistance française.

Il a propagé avec passion la culture française.

On peut écrire pour transmission à :
S.G.S., 23, avenue Carnot,
91370 Verrières-le-Buisson.

— Mme Victor Salmon,
M. et Mme Louis Salmon,
M. Didier Salmon,
font part à toute leur famille et à tous leurs amis de l'office religieux du mois du décès de

Victor SALMON,

qui aura lieu à leur domicile, le dimanche 4 mars 1979, à 18 heures.
1, avenue Saint-Honoré-d'Eylau, Paris-16e.

— Mme Félix Dreyfuss,
M. et Mme Paul Weill,
Le docteur et Mme Pierre Elghouzzi,
M. et Mme Michel Benattar,
M. et Mme Michel Rottenberg,
Claire, Vincent, Julie, Anne, Béatrice et Dan,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Camille WEILL,
née Marguerite Bloch,

survenu, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 16 février 1979.

L'inhumation a eu lieu le 21 février, au cimetière israélite de Jungholz, près de Guebwiller (Haut-Rhin).

4, place de la Porte-de-Bagnolet, 75020 Paris ;
70, rue du Président-E.-Herriot, Lyon (Rhône) ;
Guebwiller (Haut-Rhin).

— M. David Zauberman,
M. et Mme Léon Zauberman et leurs enfants,
M. et Mme Max Hecht et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme David ZAUBERMAN,
née Ruhla Steingler,

survenu le 27 février 1979, à Nice.

Les obsèques auront lieu vendredi 2 mars, à 11 heures.

Réunion au cimetière parisien de Bagneux, porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, samedi 10 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Charbonnier : « La seigneurie rurale en Basse-Auvergne du XIVe au XVIe siècle. »

— Université de Paris-IV, samedi 31 mars, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Jean-Pierre Chaline : « La bourgeoisie rouennaise au XIXe siècle. »

— Université de Paris-IV, samedi 31 mars, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Roland Maisonneuve : « L'univers visionnaire de Julian of Norwich. »

— Université de Paris-X, samedi 10 mars, à 15 heures, salle C 26, M. Raymond Gellibert : « Philosophie de la croyance. Intellectualisme, mysticisme, scepticisme. »

— Université de Paris-VIII, lundi 19 mars, à 15 h. 30, bât. D, salle 217, M. Joseph Juszezak : « Fondements hégéliens des théories modernes de l'individualité. »

Communications diverses

— S.P.A. « Rencontres astrologiques 1979 » avec d'éminents astrologues français et étrangers. Le 2 mars, à 20 heures ; les 3 et 4 mars, à 9 h. 30. Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

— L'Union culturelle et technique de langue française (U.C.T.F.) — qui fêtera à cette occasion le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation — décernera le lundi 5 mars, à 18 heures, au palais du Sénat, sous la présidence de M. Alain Poher, le prix Jean-Mermoz, destiné à honorer la personnalité française ayant le mieux œuvré en faveur de la langue et de la culture françaises dans le pays étranger où elle est domiciliée.

Le lauréat a été élu par le jury de l'U.C.T.F. parmi une centaine de candidats proposés par MM. les ambassadeurs de France à l'étranger.

— La Société de géographie commerciale de Paris a attribué le prix Emile-Levasseur à Claude Petit, pour son ouvrage « Guide complet du troisième âge » (Lavauzelle). Ce prix lui sera remis le mercredi 14 mars, au cours du huit cent trente-neuvième déjeuner-conférence de la Société, à la Maison des polytechniciens, 12, rue de Poitiers, Paris-7e. L'auteur signera son livre, de 15 heures à 15 h. 30.

Visites et conférences

VENDREDI 2 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ».

15 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Legregeois : « La Ruche et Montparnasse »

15 h., métro Cité, Mme Oswald : « Le Palais de justice et le tribunal de commerce de Paris ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

16 h., Grand Palais : « L'exposition Chardin » (Tourisme culturel).

15 h. 15, Grand Palais : « Exposition Chardin » (Visages de Paris).

CONFERENCE. — 11 bis, rue Kepler : « La Bhagavad Gita et les besoins de l'âme » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE POUR ENFANTS

Le Palais des glaces, enfin...

Il aura fallu plus de huit ans au T.P.E.J. (Théâtre pour l'enfance et la jeunesse) pour trouver son lieu, et il ne le doit qu'à ses propres efforts et à ceux de la Fédération des œuvres laïques. Depuis décembre, Paris compte en fait son premier théâtre pour enfants : le Palais des glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple, à deux pas de la République, au cœur de quartiers aussi animés que le 10e et le 11e arrondissement. La salle est vaste, sept cents places environ, et dispose d'un foyer : de quoi renforcer le caractère vraiment populaire du théâtre pour enfants par une extension de ces spectacles à la famille, aux milieux migrants. Il faudra rafraîchir le décor 1950 aux couleurs berlingot, aménager la scène — le Palais des glaces fonctionne encore comme cinéma le samedi et le dimanche — prévoir un jeu d'orgues, un supplément de projecteurs.

Mais Michel Bourguignon ne manque pas de projets. Grâce à lui, soixante-quatre spectacles dont quinze créations ont pu être jusqu'ici montés dans des lieux comme l'Atelier, Récamier, la salle Adyar. Au Palais des glaces, seront possibles des expositions, des rencontres, des stages, des animations, des ateliers d'expression avec Nancy Breitenbach, les Montreurs d'images, le Théâtre de la Clairière. Une quinzaine de spectacles ont été programmés cette année : de l'avant-garde comme le Théâtre du Mantois, des classiques comme « le Petit Gargantua » des marionnettistes Monestier, le Théâtre de la Vie de Bruxelles, des troupes moins connues comme le Pélican de Clermont... On annonce pour mars, à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, la création d'un opéra : « Comme sur des roulettes ».

★ Renseignements : T.P.E.J., 12, r. de la Victoire, 75441 Cedex 09, tél. 878-33-47.

La galette et le fruit.

Au Théâtre de la Commune, Christian Richard a eu l'idée de regrouper trois spectacles portant sur les rapports de l'enfant et de la nourriture. Le premier, la Galette, *de Tonia Munuera et Françoise Achard, est un opéra-conte alliant l'alchimie des substances et l'alchimie des sons et c'est à double sens que fonctionnent les lentilles ou le saxophone à couper le beurre. Avec* Tu claques la langue ça fait des bulles, *le Théâtre du Mantois (de Mantes-la-Jolie) évoque un fruit imaginaire, le « julicieux », un réveil, un parapluie, un accordéon, un drap, une caisse et deux échelles : des relations entre ces objets et quatre merveilleux comédiens (acrobates, musiciens, clowns) s'ensuit à peu près, en épure, l'essentiel de l'histoire des hommes ou plutôt de leurs émotions : la peur, le désir de rencontre, la discussion, la dispersion, le rêve d'évasion, la prise du pouvoir, le repli.*

Plus loin et plus subtil encore va le Théâtre de La Grenette de Lyon avec Des pieds à la tête et de la tête aux pieds *où le jeu dramatique se confond avec le jeu de l'enfant, sans que jamais Alain Garland et Christiane Véricel se prennent à « jouer » l'enfant. De quoi est-il question ici ? D'un petit garçon. D'une petite fille dont le père est boulanger. Mais peut-être aussi d'un pain. Et peut-être aussi d'un couple. Un foulard rouge devient rivière ou confiture de framboises. A tout instant, sans cesser d'être concret, l'objet reçoit une charge imaginaire qui le métamorphose. En même temps que les corps du garçon et de la fille s'éprouvent dans leur différence et dans leur identité, on est amené à vérifier que ce corps n'est jamais qu'un corps social formé, déformé par les autres.*

★ Renseignements : Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, square Stalingrad, tél. 833-16-16.

■ M. Michel Massenet, président de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, a remis dix prix, d'un montant global de 280 000 francs aux lauréats du concours des chantiers bénévoles de jeunes. L'association Sites et Monuments de Loire a remporté le premier prix pour son travail de restauration sur de nombreux édifices de moyenne importance en Saône-et-Loire.

Musique

« TOM JONES », de Philidor

Qu'on ne s'attende pas à découvrir, salle Favart, une œuvre aussi achevée que le roman de Fielding ou le film étincelant de Richardson : ce *Tom Jones* de Philidor n'y prétend pas, bien que le musicien ait eu le mérite de s'emparer du héros fameux à peine quinze ans après la parution, en 1749, de ce roman — l'année où lui-même publiait son célèbre *Traité de l'analyse du jeu d'échecs*, à Londres précisément. Pour schématiques qu'elles y apparaissent, les aventures principales du héros anglais se retrouvent toutefois dans cet opéra-comique bien oublié, où la truculence et la gaillardise de Jacques Fabbri ont pu se donner libre cours. Et ce spectacle pétillant, un peu gros parfois, qui renoue avec la tradition originelle de la salle Favart, fait passer quelques agréables moments, en révélant une partition moins insignifiante qu'il n'y paraît tout d'abord.

L'ouverture vive et nerveuse, d'une trame un peu fruste, n'a pas d'autre ambition que de créer une atmosphère de gaieté et d'action mouvementée ; les deux premières ariettes présentent les voix, celle de Michèle Pena (Sophie), mitroitante, quoique un peu mince et serrée, et celle de Monique Pouradier-Duteil (Honora), délicate, épanouie, d'une gaieté de rayon de soleil. Mais lorsque l'impétueux et irascible Western entonne *D'un cerf dix cors*, c'est comme si la bouffonnerie et l'entrain irrésistible de Rossini faisaient leur entrée dans la musique, grâce à Jean-Philippe Lafont, qui, une nouvelle fois, brûle les planches et s'approprie cet air avec sa verve, son accentuation des effets et son phrasé aussi juste que savoureux.

Philidor semble aussi se réchauffer et dessine sa musique d'un trait plus acéré au fur et à mesure que l'intrigue se précise : l'air de Tom, *Amour*, avec sa grâce délicate et langoureuse, qui se souvient peut-être de Rameau, s'accorde avec la voix souple et joliment colorée de Léonard Pezzino, et l'air de Sophie, qui lutte pour faire reconnaître le véritable objet de son amour *(C'est à vous que je dois la vie)* a presque un caractère mozartien avec cet andante soupirant qu'interrompt un allégro plein de fierté ; plus encore, le récitatif dramatique et l'air du troisième acte, très travaillés instrumentalement, peuvent faire pressentir à la fois Gluck et Mozart. N'exagérons rien cependant : la langue commune de l'époque y est sûrement pour quelque chose, et l'œuvre, dans son ensemble, est plus souvent habile et séduisante que vraiment inspirée. On remarquera aussi un amusant quatuor *a cappella*, *A chanter, rire et boire*, qui dénote une adresse d'écriture et une fantaisie peu communes.

Jacques Fabbri et Philippe Rondest doublent cette suite d'aquarelles colorées de leur propre partition riche en gags, en quiproquos et en péripéties bouffonnes, à travers les décors schématiques d'Yves Faucheur qui descendent du ciel ou sont promenés par des acteurs déguisés en buissons, en tables, en secrétaire ou en fauteuils, s'accordant parfaitement avec la tradition de la foire Saint-Germain. Le livret a été chargé de bons mots et à chaque instant Jacques Fabbri invente un jeu de scène nouveau (comme le duo de Tom et de Western pêchant à la ligne dans l'orchestre, le faune parodiant Lifar, la poursuite-farandole à travers l'auberge louche, ou le duel au parapluie) et donne un rythme d'une franche gaieté à cette œuvrette.

Parmi les chanteurs, dont nous avons déjà cité les principaux (trois d'entre eux ont été formés à l'Opéra-Studio), on retiendra aussi les noms de Charles Burles (excellent Blifil), Michel Hamel (Alworthys) et Suzanne Sarroca (Mrs Western), d'ailleurs fort bien entourés. Cette « recréation » était réalisée en coproduction avec l'Ensemble orchestral de Paris qui l'a très joliment interprétée sous la direction de Jean-Pierre Wallez, même si l'on souhaiterait parfois une exécution moins appuyée pour cette musique légère et charmante.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Salle Favart, les 2, 3, 6, 7, 17, 21, 22, 24 mars (20 heures).

« ALFONSO ET ESTRELLA », de Schubert

En ce temps-là, il ne faisait pas bon être roi de Léon. Où est Léon ? Personne n'en sait rien ; pas plus qu'on ne saurait dire qui est le pauvre Eurich dont il faut apporter le talisman pour épouser la fille du roi. D'ailleurs, le trône, à Léon, à l'époque où se situe l'opéra de Schubert, était occupé par un usurpateur, Mauregato, tandis que le vrai roi, Troïla, vivait dans une retraite et de l'air du temps avec son fils Alfonso. Au cours d'une partie de chasse, Estrella est recueillie par Alfonso — le monde, en ce temps-là, était singulièrement petit — qui l'aidera bientôt à se débarrasser d'Adolfo, son prétendant malencontreux.

*On a trop dit que les opéras de Schubert ressemblaient davantage à une succession de lieder qu'à un assemblage astucieux de morceaux contrastés, dont se nourrit le théâtre lyrique, pour qu'on se sente quitte en démontrant une fois de plus que Schubert n'avait pas le sens des nécessités de la scène. Mais sans doute est-il presque aussi inutile d'essayer de prouver le contraire, car il se pourrait bien que ce soit vrai et qu'*Alfonso et Estrella *ressemble plutôt à un cycle de lieder (airs, duos et chœurs) avec orchestre ; il y manque pourtant l'architecture dramatique du* Voyage d'hiver *ou de* la Belle Meunière.

Au point de vue du style, on trouverait çà et là un air de famille avec les pages idylliques du Freischütz, *mais il manque la violence ou le pathétique des autres. On penserait plutôt à l'opéra posthume de Weber,* Die drei Pintos, *achevé par Mahler, ou encore à l'opéra romantique italien qui naît à la même époque (1822), mais on est loin de ce débraillé génial, de cet art dans le négligé qui exaspérait Weber, furieux à la fois de se laisser séduire et de constater l'incapacité des musiciens allemands à manier la plume aussi légèrement.*

Schubert pourtant n'était pas Bellini, il était trop symphoniste pour tout sacrifier au bel canto ; *il a l'inspiration heureuse, mais ne s'en contente pas, il orchestre avec une délicatesse de gourmet, passe d'une tonalité à une autre, du majeur au mineur, avec cette ingénuité miraculeuse qui n'appartient qu'à lui. Peut-être même, sur les trente-trois numéros de la partition d'*Alfonso et Estrella, *n'en trouverait-on pas un seul qui soit faible, mais tout cela ne fait pas un opéra et on est bien obligé de céder le pas aux idées reçues...*

L'ouvrage vient de paraître en disque (V.S.M. import. C-157 30816/8). Cela ôte un peu de son caractère exceptionnel à sa programmation au sein de la saison lyrique de Radio-France, mais, après la disparition du Roi Arthus *pour cause de grève, on en vient à penser qu'en matière d'inédits deux précautions valent mieux qu'une. La distribution, dominée par Peter Binder (Troïla), était bien équilibrée, avec notamment Wolfgang Schoene (Mauregato) et Eduard Tumogeanian (Adolfo), les deux autres barytons, et un jeune ténor léger et vaillant : Heine Hopfner. Julia Migenes, une ravissante soprano, manquait parfois un peu de puissance. La direction de Marc Andreae, sans donner toujours l'impression d'une précision idéale, avait le grand mérite de ne jamais alourdir la musique mais, au contraire, de la rendre encore plus agréable, souriante et aimable. Un peu trop parfois ? Cela vaut toujours mieux que l'inverse ; le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, en tout cas, semblent s'en être fort bien accommodés.*

GÉRARD CONDÉ.

★ *Alfonso et Estrella* était retransmis mardi soir sur France-Musique en direct de la Maison de Radio-France.

■ Un Marathon musical aura lieu lundi 5 mars, de 10 heures à 20 heures, au Conservatoire de musique de Genève, sur l'initiative du comité de soutien au pianiste argentin Miguel Angel Estrella, détenu en Uruguay depuis décembre 1977.

Jazz

Le Saint-Louis Creative Ensemble

Le trombone Joseph Bowie a déjà un nom dans la nouvelle musique, à la fois comme frère cadet du trompettiste Lester Bowie et comme compagnon de Charles Bobo Shaw au sein du Human Arts Ensemble. En revanche, le fondateur, et aujourd'hui coleader avec Joseph Bowie, du Saint-Louis Creative Ensemble, Luther Thomas, est encore inconnu en Europe, même des spécialistes. Pourtant, ses qualités d'improvisateur et sa personnalité le situent d'emblée aux côtés des grands innovateurs du saxophone alto que sont Anthony Braxton, Arthur Blythe ou Julius Hemphill. Son apparition en Europe est un baptême ; en effet, pour la première fois, un public plus large va écouter la musique du Saint-Louis Creative Ensemble. Luther Thomas a fondé son propre label, « Creative Consciousness », et s'est attiré le soutien d'un public restreint mais fidèle, à Saint-Louis et à New-York, dans quelques « lofts ».

Les deux disques qu'il a enregistrés sous son nom, « Funky Donkey » et « 11 th Street Fire Suite », le montrent comme un artiste attiré par les expériences sonores ainsi que par la tradition spirituelle de la musique « soul ».

P.-E. H.

★ Jeudi 1er et vendredi 2 mars au Totem à 21 heures.

Cinéma

Tous les films d'Agnès Varda

En 1958, Agnès Varda tournait, rue Mouffetard, un court métrage qu'elle appela *l'Opéra Mouffe*, recueil de ses impressions et sensations de femme enceinte en promenade dans ce coin populaire de Paris. Vingt ans ont passé. Dans la rue Mouffetard aux immeubles rénovés, un cinéma récemment installé offre aujourd'hui ses deux salles, pendant tout le mois de mars, à Agnès Varda, pour une rétrospective complète de ses films, courts et longs métrages.

Voilà l'occasion de mieux connaître — ou reconnaître ! — celle qui, en 1954, ouvrit la voie à la « nouvelle vague » en tournant *la Pointe courte* en production indépendante, celle qui, la première, bouscula les règles alors sacro-saintes du récit cinématographique. Inventant dès cette époque son propre langage, Agnès Varda n'a jamais cessé d'être un auteur. Elle a précédé, annoncé le temps des femmes cinéastes et c'est une femme cinéaste, Madeleine Hartmann, qui lui a proposé ce « festival » dans son cinéma de la Mouffe.

Voilà donc tout Varda avec *la Pointe courte, Cléo de cinq à sept, le Bonheur, les Créatures, Lions Love* (tourné aux Etats-Unis), *Daguerréotypes, L'une chante, l'autre pas*, accompagnés de *O saisons, ô châteaux, Du côté de la côte, l'Opéra Mouffe, Salut les Cubains, Elsa la rose, Black Panthers, Uncle Yanko, Plaisir d'amour en Iran*. Pour ceux qui veulent se « faire une idée » de son cinéma, une séance proposera, chaque jour, un collage d'extraits de tous ses films mêlés. On pourra donc passer du « pot pourri » aux œuvres complètes ou réciproquement.

Au milieu de tout cela, *Daguerréotypes* (qui n'a été présenté qu'à la télévision, un soir, à 22 heures, en 1976), sort en première exclusivité. En 1975, Agnès Varda avait entrepris de filmer la vie d'un morceau de la rue Daguerre où elle a habité, promenant sa caméra au bout d'un fil branché sur son compteur électrique, dans son environnement immédiat. « *Je m'en suis tenue là*, dit-elle, *parce que je ne pouvais pas m'éloigner trop de chez moi, à cause de mon fils en bas âge* ». Expérience renouvelée de *l'Opéra Mouffe* d'une certaine manière.

Au bout de son fil, Agnès Varda a filmé son voisinage. Ni reportage ni documentaire traditionnel, *Daguerréotypes* est ce qu'elle définit joliment comme « du cinéma de quartier ». Un spectacle de la réalité où les commerçants et les promeneurs du coin sont devenus des personnages de Varda, sous le regard curieux et chaleureux qu'elle a pour ses « créatures ». Les images sont belles, avec, parfois, des cadrages étudiés. Pas de pittoresque « populiste », mais une sorte de fantastique social qui naît de la répétition des gestes quotidiens, d'un immobilisme des habitudes et des façons d'être.

Dans la vieille boutique du « Chardon bleu » une femme étrange rôde autour des clients qui viennent acheter de l'eau de toilette « faite à la maison ». Dans la boucherie, on entrevoit l'autre côté des choses banales. Dans une salle de café, un illusionniste fait passer le souffle du bizarre. Agnès Varda a capté, au-delà du réalisme, le mythe collectif de gens fixés dans le passé, dans leurs tendances naturelles. Le petit commerce, l'artisanat. A la fois photographe et cinéaste, elle a révélé par ses « portraits animés » le mystère du quotidien.

JACQUES SICLIER.

★ L'Epée-de-Bois.

« PRISONNIERS DE MAO »

de Véra Belmont

Ce n'est même plus *l'Aveu*, l'homme, ici, n'a rien à avouer : il s'agit simplement de l'asservir, de l'annihiler, de le vider de lui-même, de lui voler son identité. Il s'agit de le rendre conforme au prototype humain voulu par le pouvoir... Véra Belmont transcrit en images le témoignage de Jean Pasqualini, qui passa six ans et dix mois dans les geôles chinoises et ne fut libéré que parce qu'il était français. *(Lire l'article de Jean de La Guérivière dans* le Monde *du 1er février.)*

Fonctionne sous nos yeux la machine à fabriquer le citoyen modèle à le « rééduquer » selon l'expression consacrée. Peu de violence (tout au moins dans le cas de Pasqualini), mais une persuasion doucereuse, insidieuse, constante, obsédante. On aide le « coupable » (forcément coupable puisqu'il a été arrêté) à rédiger sa confession, à traquer non seulement ses mauvaises actions, mais ses mauvaises pensées, à les expier « avec enthousiasme ». Travail ou moment de détente, tout est occasion de se critiquer soi-même ou de critiquer les autres, car chacun est gardien de la juste pensée révolutionnaire. Comment résister au poids de cette oppression bureaucratique et idéologique, à cette « normalité monstrueuse » (annoncée par Orwell) qui fait de la délation et du mensonge le pain quotidien de l'individu ? On ne résiste pas. Ou, quand on tente de résister, on disparaît. Pasqualini, lui, réussit à s'adapter et à survivre. « Pourquoi gardez-vous la tête baissée ? », lui demande-t-on après sa libération. — « L'habitude. »

Les choses vont si vite en Chine que les prisons du nouveau régime ne sont peut-être plus ce qu'elles étaient du temps de Mao. Espérons sans trop y croire. De toute façon, les réflexions que provoque le beau film de Véra Belmont dépassent le cas précis qu'il relate. Des goulags aux stades sud-américains et aux bagnes africains, ce n'est pas toujours la même torture, mais c'est toujours le même martyre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

■ L'actrice Louise Lagrange, veuve du cinéaste Maurice Tourneur, vient de mourir. Elle était âgée de quatre-vingts ans. Née à Oran, elle avait obtenu un premier prix au Conservatoire de Paris et avait joué à la Comédie-Française en 1918. Elle avait commencé sa carrière cinématographique comme figurante en 1911, puis était devenue une vedette du cinéma muet. De 1924 à 1926, elle avait travaillé aux Etats-Unis, puis elle était revenue en France tourner dans « l'Ombre du harem », « la Danseuse de l'orchidée », « le Ruisseau »... En 1932, Louise Lagrange avait interrompu ses activités, puis avait joué de nouveau de 1946 à 1951.

Expositions

LE SILENCE TRIDIMENSIONNEL

de Laurent Wolf

Yeux clos, médium et index accolés et posés verticalement en croix sur les lèvres minces d'un visage féminin, qu'Odilon Redon a peint pour signifier le Silence (Metropolitan Museum N.Y.), incarnent le geste de l'être qui s'interdit les paroles dures ou l'expression de la vindicte : c'est l'imposition du silence, mais non seulement « à soi-même » par la contrainte intérieure, également à son regardeur qui puise là l'enseignement de la réflexion silencieuse. Redon a fait usage du symbole figuré pour nous laisser entendre que le verbe est d'un alliage moins pur que le silence, dont on dit qu'il est d'or.

L'on perçoit aujourd'hui avec Laurent Wolf qu'il y a un médium autre que la figuration humaine dans l'approche d'une méditation : un parcours où les mots se taisent étouffés par l'infinie pureté de lignes architecturales entraînant l'esprit dans une succession de plans ou de passages vers une lumière qui s'infiltre comme un rai délivré par une vérité difficile à atteindre, un au-delà que l'entrebâillement d'un portail cintré laisse deviner...

Architectures réelles et imaginaires tout à la fois, où une vision vécue de fait est ramenée à l'image intérieure. On y soupèse des pas feutrés ou des haltes que seul un regard spectaculaire enregistre comme présences invisibles et muettes. Ici l'homme est partout et nulle part. Nulle part son inutile figuration objective : le souffle régulier du silence emplit ces espaces sans rumeur.

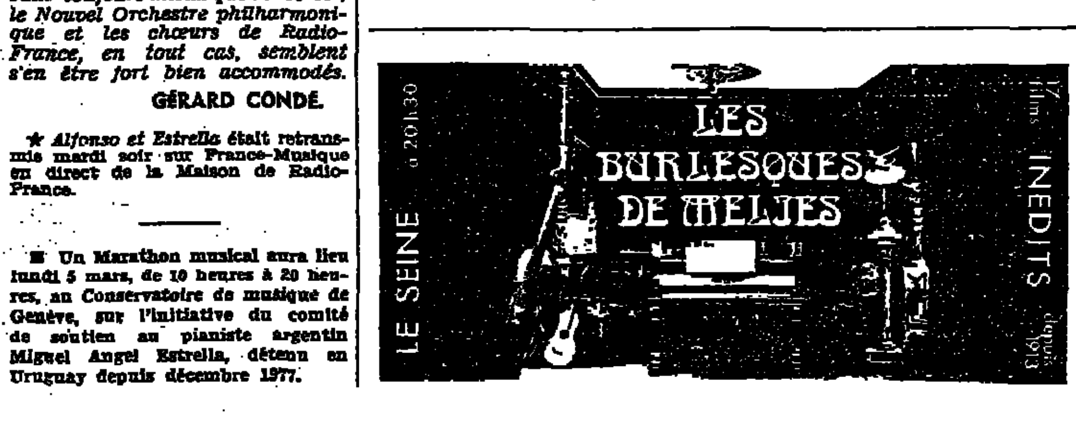
Que les lieux inspirant le peintre soient une galerie de cloître, un porche cistercien lié dans sa perspective à celui d'une abbaye anglaise, les colonnes du temple de Ledoux entre lesquelles monte la gradation d'un bleu céruléen qui sonorise la pâleur moite de leurs fûts ou encore un rivage imaginaire où la mer ne fait plus entendre la chute écumante des vagues, l'enceinte d'un vieux bourg de Toscane dont les tours de guet profilées sur le ciel protègent encore la cité du tumulte civilisateur, partout s'établit un contact défini de silence, dont le regard s'abreuve lorsque le vent se rend.

Pour traduire l'épaisseur du silence dans la stratification temporelle de fouilles archéologiques, dans les dunes de sable ondulé où pas même un zéphir ne bruit, dans les voussures d'une nef devenue habitacle sans prières, Wolf s'est inventé une technique picturale hors du commun : bien que se souvenant des primitifs siennois et affectionnant en particulier un Ambrogio Lorenzetti, et bien que son faire puisse évoquer l'espace de candeur d'un Saenredam, son labeur infiniment lissé fait disparaître toutes traces de la main et du pinceau ; fût-ce sur quelques centimètres carrés ou sur une grande toile, Wolf parvient, après bon nombre de couches d'apprêt, à sauvegarder une transparence mobile qui tend dans les trois dimensions l'arc du silence, essence même de sa matière, agent conducteur de sa lumière.

Au prix recouvré d'une ascèse ayant finalité « à soi-même », comme l'écrivit Redon, Wolf engage le témoin de son métier parachevé à fuir le mauvais génie d'un scandaleux vacarme et par-là tenter de se retrouver lui-même, toute fureur abolie.

PIERRE GRANVILLE.

★ Galerie L'œil-Sévigné, 14, rue Sévigné. Jusqu'au 7 avril.



Variétés

Claude Nougaro

En voulant restituer leur force à des mots recherchés, travaillés et polis patiemment, en leur donnant toutes leurs vibrations, en trouvant leurs accords intérieurs, en les « swingant », en les balançant dans des volées d'images, en les entraînant dans des chansons-poèmes arrachées à la vie, Claude Nougaro est devenu un chanteur de jazz qui traite sa voix comme un instrument, avec un haut degré d'inspiration et de perfection. Le chemin emprunté par Nougaro est unique. Il y a bien quelques Noirs américains, comme Eddie Jefferson, qui travaillent ainsi leur voix et reproduisent quelques classiques du jazz : dans le cas de Jefferson, *Body and soul* et l'univers de Coleman Hawkins, *So What* et la sensibilité de Miles Davis, *Now is the time* et le monde réel et irréel de Charlie Parker. Mais l'entreprise menée à bien par Nougaro est d'une tout autre hauteur, d'une autre ambition.

Claude Nougaro a recréé une langue qu'aujourd'hui il maîtrise magnifiquement et qu'il offre dans tout son naturel, sa limpidité. Il s'est lancé dans une longue quête à travers lui-même et s'est livré dans des emportements, des cris, des rencontres, dans des chansons un peu fous, tendres, sophistiquées.

L'originalité de Claude Nougaro est exemplaire, et c'est sans doute pourquoi son public se renouvelle, se rajeunit avec le temps et goûte des spectacles les plus élaborés qui lui soient donné de voir.

A l'Olympia, où il présente une série de récitals, Claude Nougaro est toujours accompagné par l'orchestre de musiciens de jazz dirigé par Maurice Vander, et dont le très beau travail élargit encore l'univers du chanteur. A noter aussi un remarquable dialogue entre la voix de Nougaro et les claquettes du Noir américain Jimmy Slyde.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 21 heures.

STUDIO GIT-LE-CŒUR - LUCERNAIRE FORUM



SPECTACLES

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Boesman et Lena
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ruy Blas.
Odéon, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; 21 h. 30 : les Incertains.
TEP, 20 h. : Un homme à brûler ; l'Argent de la vieille (films).
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Disparitions.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Alan Stivell ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Citrouille.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Têtes mortes.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Un tas de sable.
Cité internationale, la Resserre, 20 h. 30 : Mime parade. — La Galerie, 20 h. 30 : le Roi Lear. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Beau sang. — Pavillon central, 21 h. : Seul et contre tous.
Essaïon, II, 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Oblique, 20 h. 30 : l'Arbre à palabres ; 22 h. 30 : Elektra.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Présent, 20 h. 30 : Zut.

Jeudi 1er mars

théâtres

Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : les Plaideurs.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre 18, 20 h. 30 : Labiche.
Théâtre du Marais, 20 h. 15 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : la Foraine.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Théâtre 13, 20 h. 30 : les Gens du marais.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Variétés, 21 h. : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : la Vie en pièces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Isabelle Mayereau ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise ; 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : D. Mac Neil ; 22 h. : P. Péchin ; 23 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Lucernaire, 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : V. Gillet ; 23 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : Vania.
La Tanière, 20 h. 45 : Ankrist ; 22 h. 30 : Sitruk et Lazert.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : le Philanthrope.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : P. Guilleminot, folk.
Neuilly, M.J.C., 21 h. 30 : Alpha-Omega.
Ris-Orangis, M.J.C., 21 h. : Festival Ragtime (E. Gensa).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser. — II, 20 h. 30 : Pauvre B.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : Marie-Paule Belle.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl, sol. J.-J. Gaudon (Haydn, Mozart).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally, 21 h. : les Femmes savantes.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : L. Petrova-Boinay, soprano ; J.-C. Gardes, piano (chants russes, romances tziganes) ; 21 h. : P.-Y. Artaud, flûte ; S. Beltrando, harpe (Roussel, Cage, Mefano, Hindemith...).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : N. Duwez (musique espagnole).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : R. Serkin, piano (Schubert).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Vyron Bellas, piano (Bach).
Salle Gaveau, 21 h. : S. Rosanger, chant ; C. Kahn, piano (Duparc, Fauré, Schubert, Pergolèse, Donizetti).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Duo Delangle (Dufour, Messiaen, Debussy).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Quatuor élyséen (Brahms, Beethoven, Martinu).
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : Quatuor Via Nova, C. Collard (Haydn, Debussy, Schumann).
Cité des arts, 21 h. : N. Hamaguchi, piano (Chopin, Schumann) ; F. Borsarello, A. Berchat (Beethoven, Saint-Saëns).
Porte de la Suisse, 21 h. : GERM (Roquin).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 30 : B. Sylvestre, A. Saint-Olivier, ondes Martenot (Charpentier, Levinas, Henze, Sprong).
Eglise des Blancs-Manteaux, 21 h. : D. Roth, orgue (Bach, Mendelssohn, Alain, Roth).

La danse

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Espace Cardin, 20 h. 30 : le Cercle, Jane Horror et J.-C. Ramseyer.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Voltage ; 22 h. 30 : M. Ali, Noah Howard, Boulou Ferre, S. Marc, T. Kako.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Benny Waters, saxo.
Campagne-Première, 20 h. : Alcév Valenca.
Pavillon de Paris, 20 h. : Queen.
Palais des arts, 20 h. 45 : Albert Marcœur.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : Joseph Bowie, Luthier Thomas.
Riverbop, 23 h. : Zussan Fasteau, Joëlle Leandre.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Octette Joseph Traindl.
Troglodyte, 22 h. : Gérard Dole, Bayou sauvage.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. : le Joli Mai, de C. Marker ; 20 h. 30, Rétrospective du cinéma cubain : la Dernière Cène (en avant-première), de T. Guttierrez Alea.
Beaubourg : Panorama du film ethnographique (15 h. : les Films de Louis Lumière 1895 ; 17 h. : la Croisière jaune, d'A. Sauvage ; 19 h. : la Complainte du sentier, de S. Ray ; 21 h. : les Sœurs de Gion, de K. Mizoguchi).

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES CHAINES DE SANG (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o.-v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les films nouveaux

LES BURLESQUES DE MELIES, films inédits : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
MAIS OU ET DONC ORNICAR ?, film français de Bertrand Van Effenterre : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA, film français de Iradj Azimi : Lucernaire, 6e (544-57-34), Git-Le Cœur, 6e (326-80-25).
DAGUERREOTYPE, film français d'Agnès Varda : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) (voir Festivals).
UN BALCON EN FORET, film français de Michel Mitrani : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Pagode, 7e (705-12-15)
PRISONNIERS DE MAO, film français de Vera Belmont : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
UN SI JOLI VILLAGE..., film français d'Etienne Périer : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64) Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL !, film français de Patrick Schulmann : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN ACCIDENT DE CHASSE, film soviétique d'Emile Lotianou (v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
L'ESPRIT DE FAMILLE, film français de Jean-Pierre Blanc : Berlitz, 2e (742-60-33), Omnia, 2e (233-39-36) Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE ROI DES GITANS, film américain de Frank Pierson (*) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE POIGNEE DE SALOPARDS, film italien de Enzo G. Castellari (v.f.) : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-St-Charles 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LE CONTINENT DES HOMMES POISSONS, film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Galaxie 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CYCLE (Ira, v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp. ; La Clef, 5e (337-90-90), H. Sp.



SPECTACLES

DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LA FILLE (It., v. o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-92) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-18-45).
LA FUREUR DU DANGER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) : Secrétan, 19e (206-71-33).
GALACTICA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (723-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Balzac, 8e (359-52-70) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW GENERATION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) H. Sp.
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Saint-Michel, 5e (326-79-17).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.o-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Sin'Ac, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.o-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70) H. sp., Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86).
LA TERRE AU VENTRE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Marais, 4e (278-47-86).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

ANTHOLOGIE DU WESTERN, Olympic, 14e (542-67-42) : le Convoi sauvage.
QUATRE GRANDS RENOIR, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : la Grande Illusion.
VINGT ANS DE CINEMA FRANÇAIS, Olympic, 14e (542-67-42) : Vivre sa vie.
TOUT VARDA, Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). — I., 12 h. : le Pot-pourri de tout Varda ; 16 h. : Lions Love ; 18 h. : les Créatures ; 22 h. : le Bonheur. — II., 13 h., 19 h. : Cléo de cinq à sept ; 15 h. : la Pointe courte ; 17 h. : Cinq courts métrages ; 21 h. : L'une chante, l'autre pas.
CINQ GRANDS FILMS AMERICAINS, Acacias, 17e (754-97-83). 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 15 et V., S., 24 h. : Rocky Horror Picture Show
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
HITCHCOCK, New Yorker, 9e (770-63-40) : les Amants du Capricorne.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE, Bilboquet, 6e (222-87-23) : le Désarroi de l'élève Toerless.
FESTIVAL DE LA FEMME, Grand Pavois, 15e (554-46-85), v.f. : le Tournant de la vie.

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A.) (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o) : André-Bazin, 13e (337-74-39) (jusqu'à Dim.).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) sf Ma
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v. f.) : Royal-Haussmann, 4e (272-67-44).
JETONS LES LIVRES ET SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
JOUR DE COLERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LISZTOMANIA (A., v.o) : Templiers, 3e (272-94-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) Daumesnil, 12e (343-52-97).
MAHLER (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MANPOWER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o., v.f., 70 mm.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
MONTY-PYTHON (Ang., v.o) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A., **, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ORFEU NEGRO (Br., v.o) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
PINK NARCISSUS (A., **, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
SEBASTIANE (Ang., **, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., **, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TOUT, TOUT DE SUITE (Jap. v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
ROLLERBALL (A., *, v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
THE MAGUS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
UNE AUSSI LONGUE ABSENCE (A. v.o.) : André-Bazin, 13e, L. et Mar.
LE SEPTIEME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Publicité

Alpha-Fnac présente «L'Opéra de quat'sous»

Aux Bouffes du Nord, à partir du 6 mars

De Mère courage au Cercle de craie, en passant par Maître Puntila, Brecht ne quitte pas l'affiche. Mais on ne joue que très accidentellement son Opéra de quat'sous.

Certes, pour l'écrire, Brecht avait emprunté (librement) à une pièce anglaise. Et son texte est indissociable d'une partition de Kurt Weill qui peut donner à penser qu'il s'agirait d'une comédie musicale.

Mais l'Opéra de quat'sous est une œuvre suffisamment complexe pour avoir permis à Pabst d'en filmer deux versions, avant-guerre. Dont l'une est aussi résolument noire que l'autre est teintée de rose.

Pour ce Brecht un peu en marge de Brecht, le champ est donc ouvert à toutes les interprétations. Pourvu qu'on joue l'intrigue au lieu de la « distanciation ».

Et c'est pourquoi la création de l'Opéra de quat'sous, à Paris, par la troupe du Skarabäus (et en avant-première du Festival de Berlin), est un *événement théâtral*.

Le Skarabäus Theater Company

Le Skarabäus?.. C'est une jeune troupe munichoise. C'est neuf comédiens venus d'horizons aussi différents que le cinéma et la littérature, le rock et la télévision. Et, comme le doyen de la compagnie n'a que 30 ans, c'est surtout le regard que porte sur Brecht la jeune génération allemande.

Pour le metteur en scène Hans Peter Cloos... «Le spectacle, sexy et romantique, joue avec les images des films



américains. Les femmes pourraient être Marilyn. Et Macky, Gary Cooper vu par un Fritz Lang sardonique. »

Pour Katja Rupe, qui joue Polly... « On a joué la théorie de Brecht plus que ses pièces, et c'est devenu l'ennui. Or Brecht a créé des histoires et des personnages. »

Et pour le directeur musical Jürgen Tamchina (qui a obtenu de Mme Brecht l'autorisation unique d'utiliser en scène une musique enregistrée)... « L'orgue de Barbarie n'est plus de notre époque, où le synthétiseur a pris les résonances populaires à son compte. »

Autrement dit, c'est un Opéra de quat'sous qui nous fait découvrir qu'un Brecht peut en cacher un autre.

(Et ceci même avec un spectacle interprété en langue allemande. Car des commentaires français en voix off et des projections sont prévus pour qu'on puisse parfaitement suivre l'action.)

Billets en vente dans les trois Fnac et aux Bouffes du Nord. Location par téléphone au 239.34.50. Prix unique : 35 F. Adhérents d'Alpha-Fnac, collectivités et étudiants : 25 F. (Relâche le dimanche.)



RADIO-TÉLÉVISION

Programme minimum... à six chaînes en Alsace

(Suite de la première page.)

Comme ailleurs, on a pu y constater que faute d'images françaises à domicile on savait très bien — fût-on avancé en âge — en aller chercher au cinéma pour commencer, mais tout aussi bien au concert ou aux musées, qu'ils soient le palais des Rohan à Strasbourg, le musée alsacien à Haguenau, le rétable de Mathias Grünwald à Colmar. Ou plus simplement encore à la faveur de ces promenades que n'ont jamais cessé de conduire le dimanche, hiver comme été, ceux de la plaine et du fleuve jusqu'aux espaces vosgiens du Champ du Feu, du Donon, de la forêt d'Obernai à jamais souillée et ennoblie à la fois par cette cicatrice qu'y laisse le camp du Strüthof.

Et puis, que diable, sous le prétexte commode que la télévision par là n'est pas seulement française, qu'en tout état de grève il reste l'embarras du choix, faudrait-il croire que l'horizon s'arrête à ses lucarnes ?

« Encore une grève ! »

Il n'empêche que, pendant les jours de sevrage, l'Alsace, pour offrir en temps normal et où que l'on demeure ou séjourne la diversité d'au moins six programmes — les trois français et les trois allemands, — n'a pu dissimuler sérieusement qu'elle profite aujourd'hui plus encore de ce particularisme et ne saurait en éprouver gêne ni honte. Même à Strasbourg on a constaté une progression de la vente des magazines allemands de télévision comme de celle d'*Est-Télé-Flash*, qui, pour présenter lui aussi et développer l'ensemble des dix programmes que s'offre l'Alsace, peut se proclamer « la plus forte vente des revues de télévision dans notre région bilingue ».

Les programmes allemands ont toujours eu ici leurs fidèles, ce qui ne veut pas dire leurs inconditionnels. Ce n'est pas tellement en termes de fidélité qu'il convient d'examiner une situation tout à la fois complexe et épineuse. Ce serait davantage, en termes de compétition, une façon comme une autre de transposer sur ce terrain du Bas-Rhin et du Haut-Rhin l'adage sportif : « Que le meilleur gagne ! » Lorsque les combats s'en tiennent à ces modestes tournures, l'Alsacien sait très bien mettre son drapeau dans sa poche.

A certains, qui sans elle n'auraient pas eu l'occasion de le faire, cette grève a permis le défoulement. On a commencé par dire : *« Encore une grève ! »* On a bientôt ajouté : *« Heureusement qu'il y a les Allemands ! »* Et l'on a appuyé derechef sur les boutons du poste qu'ils offraient.

C'est entendu, ce langage n'est pas celui des milieux politiques, universitaires, intellectuels, épris de plus de hauteur, obligés à plus de diplomatie. Ce n'est que celui de la voix populaire. Il faut, pour l'entendre, l'aller quérir et ouïr de maisons en Wynstube, de fermes en ZUP. Il explique fort bien pourquoi le téléspectateur de base n'a pas réagi, ou si peu, aux contraintes du programme minimum. A quoi bon, n'est-il pas vrai, partir en croisade pour le rétablissement — au demeurant aléatoire — de quelque chose dont on se passe si aisément ? Il faut donner sa part en tout cela à ce qui serait dépit et peut-être même dépit amoureux, toujours le plus exacerbé dès qu'il s'exprime.

Donc, voici ce qui s'entend. Ici : *« Les programmes français, on sait à peu près d'avance leur composition. Tel jour le film, tel jour le théâtre, tel autre le débat. Chaque chaîne a son jour. C'est monotone. »* Là : *« Les Allemands, voyez-vous, donnent des films plus récents. Ils ont plus de liberté pour cela. C'est jamais plus d'un an, un an et demi d'ancienneté. En plus, c'est souvent des films qu'on verra jamais sur des chaînes françaises. Des films polonais, hongrois, tchèques, yougoslaves, canadiens aussi qu'autrement on ne connaîtrait pas. »* Ailleurs, cette pointe gentiment décochée : *« Il paraît que là-bas, en France de l'intérieur, vous n'avez pas pu voir* le Chagrin et la Pitié *à la télévision. Nous, on l'a vu : les Allemands l'ont donné en version originale, avec des sous-titres. »*

Plus loin : *« Antenne 2 en est à* Holocauste. *Pour nous, c'est du déjà vu. On l'a regardé, il doit y avoir un mois. Enfin, ceux qui voulaient. Alors, forcément, quand on nous le ramène, on va chercher autre chose. »*

N'y aurait-il pas quand même, à l'audience allemande, l'obstacle de la langue ? Le bilinguisme n'est plus de règle et le dialecte a régressé, mais plus dans les grandes villes que dans les campagnes.

Et de Wissembourg à Bitche, c'est avec le plus grand naturel que l'on se sent de souche et de langue germaniques. Par delà ce n'est pas seulement dans les temps de grèves parisiennes qu'on appuie sur tel ou tel des « autres boutons ». Ailleurs les optimistes diront que « faute de grives... ». Mais on finit en se promenant par là par se demander si, au contraire, ceux qui ont fait faute ne seraient pas tenus pour les merles...

L'Allemagne, en février, en a-t-elle profité bassement ? On a constaté qu'elle ne négligeait pas les films français. Coïncidence ? Coïncidence aussi ce « Charles Aznavour » proposé le 1er mars par ARD, le premier programme allemand, ou cette « Sylvie Vartan », annoncé pour le 2 mars ? La langue en ces deux cas ne constituera pas un obstacle.

Positions dominantes

Ce sont là les menues réalités du moment. Il en est d'autres de plus grande amplitude, de plus large signification.

La télévision allemande qui concurrence en Alsace la parisienne a ses centres à Baden-Baden, à Fribourg-en-Brisgau, à Stuttgart, à Kaiserslautern. Du Luxembourg à la Suisse, elle occupe en angle et en triangle avec l'avantage du terrain. Ses émetteurs tiennent les excellentes positions de la Forêt noire qui pour être dominantes ont été longtemps dominatrices. De là, ils ont pu « irriguer » dès les origines toutes les vallées vosgiennes et jusqu'en leurs recoins les plus reculés qui restaient « zones d'ombre » à la réception française. Il fallut attendre avant que l'émetteur T.D.F. de Nordheim mis en service au mois de juin 1965 trouve l'appui des relais nécessaires pour combler ce handicap. Il fallut aussi que le conseil général du Bas-Rhin s'en mêle, c'est-à-dire finance.

Mais quand les habitudes sont là, comment faire pour que ceux qui les ont prises s'en déprennent ? Les Allemands de télévision, pour l'Alsacien, ne sont pas seulement ceux qu'il voit et entend « dans le poste ». Il peut les rencontrer au travail, sur le terrain, les découvrir à l'œuvre dans les villages. Les télévisions allemandes et aussi celles de Suisse savent très bien ce qui les fera regarder en Alsace et plus particulièrement dans les campagnes. Elles ne manquent pas de sujets. Une fête de la bière par ci, un corso fleuri par là, les châteaux un jour, tel carnaval un autre. Les carnavals n'ont jamais été négligés en terre allémanique. Ils ne sauraient donc être négligeables. Le reste, c'est-à-dire l'écoute, l'indice en hausse, est donné par surcroît. Quand votre village « passe à la télé », ça se sait. Esprit fort ou pas, on regarde.

FR 3-Alsace, qui a pignon sur la place de Bordeaux à Strasbourg, le sait bien. A situation particulière, moyens particuliers : dans l'année, quatre-vingt-six émissions de vingt-six minutes chacune à caractère purement régional et de surcroît d'expression dialectale ou bilingue. La grève en a renvoyé quelques-unes à d'incertaines calendes. Et ce n'est pas le programme minimum qui pouvait aux autres sociétés de reprendre à FR 3-Alsace permettre ces autres productions, d'une heure celles-là et très élaborées, dont *Hugues le Loup* fut un exemple. Jean-Pierre David, directeur régional, comme Georges Traband, administrateur, le savent bien : *« FR 3-Alsace, c'est la télévision en Alsace. On ne connaît ni TF1, ni Antenne 2. On ne connaît que nous. Cela pour dire que si on regarde les autres, et qu'on n'en est pas content, c'est à nous que se font les représentations. »*

FR 3-Alsace se portait bien à l'orée de l'affaire de la S.F.P. L'indice d'écoute paraissait en progression : 26 %. On jouait à fond la carte culturelle, la chanson, la poésie régionales, dans leurs particularismes. Et comme il fallait se battre, être à la hauteur d'une concurrence offensive, on avait finalement reçu des moyens et ils avaient été utilisés.

Mais cette grève ? Plus ou moins ouvertement, chacun s'en est inquiété et chacun aussi veut se rassurer :

« *Moi*, dit Jean-Pierre David, *je crois qu'il faut rester optimiste, car vraiment c'est un effort considérable qui a été fait en Alsace. Mais il est vrai que la situation devenait inquiétante au fur et à mesure que le temps passait. Par dépit peut-être, des gens peuvent nous quitter. Et à partir du moment où l'on s'habitue à une autre voix, à un autre visage, une autre manière...* »

Georges Traband paraît plus serein. *« On a le sentiment que la perte actuelle est marginale. »* Il pense aussi que dans les familles où les enfants ne parlent plus le dialecte la voix des sirènes germaniques se fera de moins en moins entendre *« parce que c'est l'enfant qui commande quand il s'agit de mettre une chaîne »*. D'autres évoquent les lacunes de l'adversaire. « Son » mercredi (encore le poids de l'enfant) n'est pas le nôtre. L'après-midi il « n'occupe pas » avant 16 heures ou 16 h. 30. C'est se consoler vite. C'est entendu, ni l'Allemagne ni la Suisse ne donneront le « Tournoi » aux Alsaciens qui, pour être aussi loin de la Grande-Bretagne que du Sud-Ouest, n'en ont pas moins été fort marris de la frustration France-Galles. Mais toute l'Alsace sait bien que, pour le football, c'est le germanique « Die Sportschau » qui, le samedi, fait un malheur de Saverne à Saint-Louis, que l'on soit rustiques ou bourgeois, clercs ou manants.

Pourquoi ? Parce que l'Alsace aime le football ? sûrement. Parce que Strasbourg dispose d'un club qui depuis six mois tient la tête dans le championnat français ? Voilà qui ne gâte rien. Mais aussi parce que « Die Sportschau » est au rendez-vous et y a toujours été, que *« là, au moins, on sait que ça marche »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

JEUDI 1er MARS

La prolongation de la grève pourrait entraîner une modification des programmes.

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud (4e épisode) : Le saut périlleux (1589-1596), de C. Brulé, réal. M. Camus.

Les grands seigneurs catholiques se dressent contre le nouveau roi. Celui-ci mettra sept ans à conquérir son royaume.

21 h. 30 Magazine économique et social : L'événement.

22 h. 35, Documentaire : Des paysans :

Dernier volet de la série consacrée au monde rural vu sous l'œil nostalgique de Jean-Claude Bringuier. Les techniques évoluent et les valeurs se perdent. N'y a-t-il le choix qu'entre l'agriculture à l'ancienne et une surproduction de type de plus en plus industriel ? Cette question, l'auteur ne la pose pas.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 40, FILM : LE TROISIEME HOMME, de C. Reed (1949), avec J. Cotten, A. Valli, T. Howard, O. Welles, B. Lee, E. Ponto (N.)

Dans la Vienne d'après-guerre, divisée en quatre zones d'occupation, un romancier enquête sur la mort mystérieuse de son ami d'enfance, qui était, selon la police britannique, un aventurier. D'après Graham Greene, un film célèbre pour sa mise en scène expressionniste, l'interprétation d'Orson Welles et un air lancinant de cithare.

22 h. 15, Courte échelle pour grand écran, de L. Chouchon ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE REPTILE, de J.-L. Mankiewicz (1969), avec K. Douglas, H. Fonda, H. Cronyn, W. Oates, B. Meredith, A. O'Connell (Rediffusion.)

En 1883, un voleur cherche à s'échapper d'un pénitencier de l'Arizona pour récupérer un demi-million de dollars qu'il a cachés dans un nid de serpents avant son arrestation.

Histoire chargée de péripéties. Mankiewicz bouleverse, avec une belle vigueur satirique, les règles morales du code de l'Ouest.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Pauvre Bitos » ou « le Dîner de têtes », de J. Anouilh, avec M. Bouquet ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : derniers vestiges de l'Empire.

FRANCE-MUSIQUE

21 h., En direct de Courchevel... « Concerto grosso » (Corelli) ; « Concerto pour piano en la majeur » (Mozart » ; « Quatre impromptus » (Schubert) ; « Allegro de concert pour piano » (Granados), par l'Ensemble instrumental de Grenoble. Direction E. Krivine. Avec A. Ciccolini, piano ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 2 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Poulette aux œufs d'or, de R. Thomas. Avec E. Borras, M. Le Royer, F. Fleury, R. Thomas. (Redif.)

Une jeune Italienne hérite d'un oncle de New-York. Elle se place anonymement comme domestique à Paris. Quiproquos, enlèvements, batailles et amour fou.

22 h. 30, Magazine : Expressions.

Le « japonisme » de nos grands-pères ; trois petits tours et puis reviennent ; la Tosca *entre les notes ; les musées-greniers ; de la philosophie aux planches.*

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les premières chances) ; 15 h., Feuilleton : Les Eygletière ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la danse ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (M.-P. Belle) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic (Un alibi en béton), de D. de La Patellière. Avec M. Duchaussoy, P. Santini, J. Monod.

L'avion du secrétaire d'Etat à la modernisation de l'agriculture s'écrase au sol. Le juge et le commissaire cherchent — et trouvent — la clef de l'énigme entre le vignoble et le béton...

21 h. 45, Magazine littéraire : Apostrophes (Qui a tué ?).

Avec Boileau et Narcejac, J.-P. Manchette, L. Malet, S. Montigny, G. Harley et A.D.G.

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM : VINCENT MIT L'ANE DANS LE PRE, de P. Zucca (1975), avec F. Luchini, M. Bouquet, B. Lafont, V. Thévenet, S. Whitelaw.

Un jeune homme cherche à échapper à l'emprise de son père, qui se prétend aveugle et joue constamment, avec lui, une curieuse comédie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement des radicaux de gauche ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Le point sur la contraception en France, de F. Rodiguet.

21 h. 30, Opéra : Histoire de Cendrillon, sur un livret de J. Aster, musique J.-G. Bailly, réal. R. Saint-Pierre. Avec les chœurs de la maîtrise de l'Opéra de Lyon. Ecole de danse de l'Opéra. Dir. J. Noirclerc.

Depuis un peu plus de deux ans, l'Opéra de Lyon mène auprès des enfants une expérience étonnante d'initiation à l'opéra, avec des opéras préparés par eux, chantés par eux. Cendrillon est une transposition du conte, une amusante initiation à la vie de la scène et à la création, avec d'adorables décors. On songe parfois à Ravel et à Honegger. Gaieté fine et entrain d'opérette.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Giroux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le langage de l'espace ; à 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Echec au hasard 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Un ange passe », de R. de Vrigny ; 11 h. 2, La forme musicale illustrée : points de vue ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Enfant fusillé », de J.-M. Drot ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Albert Camus à Alger ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de H. Touraille ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : vie et mort des volcans ;

20 h., Relecture : « Bruges la morte », de G. Rodenbach ; 21 h. 30, Black and Blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : promenade dans le « Deep South » américain.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h 15, Musique en plume : Loene, Satie, Debussy, Pignolet de Montéclair, Tartini, Berlioz, Ravel, Bertrand, Costeley, Jannequin Monte, Regnard, Certon Goudimel, Darasse (reprise à 15 h.) ; 14 h 35, « Concerto n° 6 pour harpe et orchestre » (Krumpholz) ; 17 h., Musica hispanica ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands... « les Planètes » (Holst), direction J Loughran ; « Symphonie en si bémol majeur, n° 98 » (Haydn) ; « Suite symphonique n° 2 » (Milhaud), direction E. Bour, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare : Corbetta, Sanz, Visée, Roncalli, Murcia ; 1 h., Douces musiques.

• Le travail reprend sur les trois chaînes
• La grève continue à la S.F.P.

Le travail devait reprendre ce jeudi à la télévision après trois semaines de grève : la décision était acquise mercredi soir à TF 1 et FR 3 à l'issue de l'assemblée générale réunie à la Bourse du travail tout l'après-midi, et devait l'être jeudi matin à Antenne 2. La fin de la grève est également décidée à Télé-Diffusion de France (où d'ores et déjà le personnel non gréviste assurait depuis deux jours le fonctionnement des émetteurs) et à Radio-France (où le mouvement a cessé, en fait, dès le 23 février). En revanche, l'assemblée générale a voté à une forte majorité la poursuite de la grève à la Société française de production. Une journée nationale d'action a été décidée pour la semaine prochaine, à une date qui n'est pas encore fixée.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

« Le plus difficile reste à faire ? »

La grande salle de la Bourse du travail était bondée. Le personnel de toutes les sociétés issues de l'O.R.T.F. se réunissait mercredi 28 février en assemblée générale, pour décider selon quelles formes d'action poursuivre le mouvement, après la suspension des mesures de licenciement à la Société française de production.

M. Pierre Noguera (C.G.T.) souligne d'abord que ce sursis a été obtenu grâce à la mobilisation du personnel depuis trois semaines. Il ajoute : *« Le pouvoir a été contraint d'engager des négociations réelles. Il a fait un pas en arrière, il faut qu'il en fasse d'autres. Pour nous le plus difficile reste à faire ! »*

Si la lecture du texte, mis au point par la direction des syndicats (*le Monde* du 1er mars), ne soulève pas l'enthousiasme dans l'assistance, l'appel à la reprise du travail dans les chaînes et à T.D.F. suscite de vifs remous. Certains sifflent, d'autres lancent : *« Programme minimum. Programme minimum. »*

C'est dans le tumulte que la parole est donnée à ceux qui désirent intervenir. Une dizaine de personnes reprochent aux représentants syndicaux d'avoir accepté la suspension des licenciements. Une jeune femme explique : *« Nous vous avions mandatés pour que des négociations s'engagent si le préalable des licenciements était supprimé. Aujourd'hui, il n'est que suspendu. Ce n'est pas la même chose. »* Un technicien de la S.F.P. ne cache pas sa colère : *« Le pouvoir n'a pas reculé d'un pas. La loi a été transgressée. Mardi soir, quand les grévistes n'ont pas pu accéder aux émetteurs, le programme minimum n'a pas été respecté. Arrêt immédiat des négociations tant que le lock-out se prolonge à T.D.F. »*

Le ton monte. Le chahut croissant empêche les orateurs de s'exprimer. L'unité qui avait prévalu jusqu'alors semble rompue. Un militant C.F.D.T. de TF 1 veut soumettre au vote une motion préconisant le retrait immédiat des organisations syndicales de la table des négociations et la grève générale, tant que M. de Clermont-Tonnerre maintient le préalable des licenciements.

Une deuxième motion proposée à l'assemblée par un membre de la S.F.P. invite M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, à entamer de véritables négociations. Le texte précise qu'il faut exiger la garantie de l'emploi dans toutes les sociétés, aussi bien pour les permanents statutaires que pour les non-statutaires.

Les discussions durent maintenant depuis deux heures, dans un climat de plus en plus passionné. Des grévistes viennent à la tribune manifester leur soutien aux délégués syndicaux et répliquer aux contestataires : *« Nous ne sommes pas ici*, disent-ils, *pour faire le procès de l'intersyndicale, qui mène le combat avec nous depuis le début du conflit. »*

M. Marc Avril (C.F.D.T.) déclare que s'il comprend la *« passion de certains »*, *« le sang-froid est nécessaire dans cette situation dramatique »*.

Ensuite, M. Marcel Huart (C.G.T.) rappelle les propositions de l'intersyndicale : poursuite de la grève à la S.F.P., reprise du travail dans les chaînes et à T.D.F., avec dépôt de préavis chaque jour pour que la grève puisse reprendre, dès que nécessaire — le vote a lieu immédiatement ; — la majorité de l'assemblée se prononce en faveur de ce plan.

Plusieurs personnes se précipitent vers les micros en criant : *« C'est inadmissible, nous n'avons pas pu nous prononcer sur les autres motions. Le monopole de l'intersyndicale est anti-démocratique ! »*

Mais il est trop tard, la salle commence à se vider. De petits groupes se forment et continuent à discuter avec animation.

D. M.

LA REDEVANCE NE SERA PAS AUGMENTÉE

Après le conseil des ministres qui s'est réuni mercredi matin 28 février, M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a déclaré au sujet de la grève de la S.F.P. : *« Le gouvernement exclut de prévoir une augmentation de la redevance de télévision pour financer les pertes dues à la grève qui continue en ce moment. On ne peut pas demander aux téléspectateurs de subir la suppression des programmes et en même temps de la financer. Il appartiendra donc à chaque société de dégager sur ses ressources propres les moyens de rétablir sa situation. »*

INSTITUT

● *Décerné par l'Académie des beaux-arts*, le prix du portrait Paul-Louis-Weiller 1979, d'un montant de 20 000 francs, a été proclamé mercredi à l'Institut de France, salle Comtesse de Caen, 27, quai de Conti, où les soixante-douze œuvres, sélectionnées sur deux cent quatre-vingts envois, sont exposées jusqu'au 3 mars. Il est allé à Gilles Saksick, peintre français âgé de trente-sept ans, dont *le Monde* a déjà signalé le talent à plusieurs reprises. Le jury a en outre accordé six mentions à Maryane Diagne, Simon Edery, Pierre Eychart, Michel Herbin, Pascal Luigi-Vinardell et Isabel de Selva.

● *Un arbre - Un enfant.* — A l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, l'Union internationale de protection de l'enfance (U.I.P.E.) entreprend une action de reboisement dans le Sahel sénégalais, afin d'aider des familles et des enfants à rendre leur pays moins aride. Pour 25 F minimum (le prix d'un arbre), les donateurs recevront un dossier comprenant une carte en couleur, des informations sur la désertification, sur le Sahel et le projet de reboisement à Lagbar.

★ Centre français de protection de l'enfance, 97, boulevard Berthier, 75017 Paris, tél. 380-26-53.

● *« Quel monde laissons-nous à nos enfants ? »*. — A l'occasion de l'année internationale de l'enfant, l'UNESCO publie un recueil des interventions au cours d'une « table ronde » qui a eu lieu en juin 1978 : « Quel monde laissons-nous à nos enfants ? »

★ Ce livre peut être obtenu au siège de l'UNESCO, place de Fontenoy 75700 Paris. Prix : 38 F, 190 pages.

Sur France-Culture

CAMUS ET L'ALGÉRIE

« Entre la justice et ma mère, je choisirai toujours ma mère » : cette phrase d'Albert Camus, symbole du choix déchirant que lui imposa l'insurrection algérienne, Jean Montalbetti l'a placée en exergue de sa troisième « promenade » en compagnie de Jules Roy, sur les lieux où vécut l'auteur de *l'Etranger*. Quelles traces celui-ci a-t-il laissées sur une terre ensanglantée par une longue guerre ?

Trois Algériens témoignent. Morad Abd-el-Malek, critique littéraire à *El Moudjahid*, qui découvrit *la Peste* en 1967 à l'âge de seize ans, reproche à Camus, *« Algérien d'adoption »*, d'avoir adopté pendant les années de lutte une attitude « neutre, parfois passive ». Amar Ouzegane, qui connut en Camus dès 1935, au parti communiste, *« un militant sincère qui avait compris le problème national »*, regrette qu'il ait ensuite *« perdu le contact avec les éléments révolutionnaires conséquents »*. Enfin, selon Himoud Brahimi, poète et comédien, Camus *« a prouvé par ses écrits qu'il appartenait entièrement à la France »*.

Pourtant chacun de ces trois témoins reconnaît qu'il fallut à l'écrivain beaucoup de courage pour venir proposer en 1956, sous les menaces des Européens, *« une trêve civile »*. Et Himoud Brahimi, étrange figure d'homme révolté, qui fut jadis un proche de Camus, a ce cri : *« Qu'est-ce que la justice humaine devant l'amour maternel ? C'est billevesées ! »* Pour les Algériens d'aujourd'hui, Camus est apparemment l'homme d'une autre époque ; pour ceux d'hier il fut un compagnon. Nostalgies...
— T. F.

★ Vendredi 2 mars, France-Culture, 14 h. 45.

Dans la lutte pour la vie, celui qui est à bout de souffle, à bout d'arguments, à bout de moyens et à bout de tout n'est heureusement et par contre pas au bout de ses peines.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

« La VIE comme elle est »
Menaçante - Neutre - Féroce
Insipide - Inconfortable

« La VIE comme on la désire »
Sécurisée - Large - Libre
Généreuse - Confortable

« La VIE comme on la mérite »
Responsable - Engagée - Conquise
Volontariste - Participative

« La VIE comme on peut la saisir »

Libre MAIS *Responsable*
Large MAIS *Engagée*
Sécurisée MAIS *Participative*
Confortable MAIS *Conquise*
Généreuse MAIS *Volontariste*

Joyeuse enfin MAIS *Difficile*

DANS

notre Force de Vente, puissante, ambitieuse, compétente et agressive mais soudée, fraternelle, ouverte et heureuse.

Avec en sus des moyens qui permettent une formation exemplaire, d'importants appuis logistiques une rapide évolution de carrière et des rémunérations sans réel équivalent.

Bien sûr un bon O.L., une formation solide, et un caractère très affirmé sont autant d'atouts qu'il est conseillé d'apporter avec soi, et 23 ans au moins.

Écrire : BANCE PUB. 13, rue Marivaux 75002 Paris (en précisant s/l'enveloppe N° ZL. 1951). Par avance merci.

Jeune diplômé/chimie
ou
électro-électronique

Filiale française d'une société américaine de produits chimiques, leader mondial dans notre spécialité, nous offrons un poste comportant des responsabilités et un développement de carrière, à un candidat motivé par la vente qui va promouvoir et suivre nos produits.

Nous lui demandons :
- une bonne formation scientifique
- 2 à 3 années d'expérience (marketing, technico-commercial, vente).
- *une parfaite connaissance de l'anglais.*

Lieu de travail : Louveciennes.
Déplacements sur toute la France.

Adr. lettre man., CV et photo, ss réf. 8643 à

LEPA **LEPA - RECRUTEMENT**
94, rue Saint-Lazare 75009 Paris

offres d'emploi

Comptable Qualifié

recherché par Société quartier latin - Paris 6ème pour tenir comptabilité pays, déclarations fiscales et sociales, fournisseurs.

Expérience Informatique

Travail à temps partiel

Envoyer C.V., photo récente ou téléphoner au 329.21.82 à Denise SOUBEYRAN.

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

La **S**ociété **G**énérale *pour les* techniques **N**ouvelles
souhaite étoffer son équipe
Instrumentation - Automatismes
en recrutant

3 INGENIEURS CONFIRMES
DE HAUT NIVEAU

spécialistes de ces problèmes, capable de *prendre en charge d'importants* projets d'études dans leur ensemble (5 à 10 ans d'expérience, B.E. ou installation).

2 INGENIEURS DEBUTANTS

ou possédant quelques années d'expérience : IPG, ESE, ISEP, ENSI d'électricité

Anglais indispensable, allemand apprécié

Envoyer CV, photo, prétentions à *SGN Direction du Personnel et des* Relations Humaines - B.P. No 30 - 78184 St-Quentin Yvelines Cedex

---

SOCIETE IMMOBILIERE rech.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Hme de formation supérieure, ayt expérience confirmée dans ce domaine.

Le candidat retenu devra avoir :
— *De bonnes aptitudes à la gestion administrative ;*
— Savoir gérer un budget ;
— Définir les structures commerciales et animer une équipe de vente.

Adr. C.V., photo + prétentions à BORTEN STURGF, référ. M2, 14, r. Charlemagne, 75004 Paris.

Importante organisation de tourisme recrute

ANIMATEURS EXPÉRIMENTÉS

dans l'animation de loisirs pour adultes en villages de vacances. *Postes FRANCE et* ETRANGER. Age min. 20 ans. Disponibilité 15 juin-15 septembre. Appeler immédiatement : 584-08-00, service animation.

Laboratoire école Polytechnique 91128 Palaiseau Cedex, recrute *TECHNICIEN BIOCHIMISTE* à mi-tps. Nationalité française. Diplôme DUT ou BTS (classific. CNRS 2B connaiss. en électronique souhaitées. En vue de : Purification d'acides nucléiques et protéines, spectroscopie optiq.

A.T. OU INGENIEURS ELECTRONICIENS
1) *base* informatique pour programme tests de composants sur petits calculateurs Vélizy.
2) pour expertise composants actifs Vélizy. Tél. pour R.-VS : J.-C. VEIL : 293-34-01.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS EST recherche

AGT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
coefficient 285.
(circuits analogiques et digitaux),
niveau BTS ou DUT,
2 à 3 années d'expérience.

Adresser C.V. et prétent. sous n° 00.738 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS cédex 01, qui transmettra.

emplois régionaux

POUR SA FILIALE FRANÇAISE
SPÉCIALITÉS PHYTOSANITAIRES
Groupe international
recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Le candidat ou la candidate expérimenté (e) aura l'entière responsabilité devant le président-directeur général du service commercial (ventes et promotion des produits, service Technico-Commercial, service Publicité) réparti sur le territoire métropolitain.

Il (elle) devra avoir une formation supérieure niveau grande école, une personnalité permettant l'animation efficace du personnel de vente, une expérience de la négociation au niveau le plus élevé, le sens du commandement et de l'organisation. Une expérience vécue dans la vente, le marketing ou chef de produit serait appréciée. Bon niveau d'Anglais. Résidence en province. Il sera répondu à toutes les candidatures.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : HAVAS, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine, n° 82.813, qui transmettra.

Org. consulaire Provence pour « Promotion Commerce » rech.

CONSEILLER (ÈRE)

d'entreprise. + 30 ans. Format. cciale et expér. *professionnelle* en entreprise, *indispensables*. Ecr. n° 7.226 « *le Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ville banlieue Sud de ROUEN recherche

UN DIRECTEUR

pr sa salle polyv., gest.-animat. de ttes activ. sa cap. au spect. Poste à pourvoir au 1er-6-1979. Faire acte de cand. avec photo, C.V. et rémunération souhaitée au n° 7.218 « *le Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ville banlieue Sud de ROUEN recherche de toute urgence

DISCOTHÉCAIRE

poss. ou prép. le certif. d'aptit. aux fonct. de biblioth. option discothéq., intér. par ttes les catég. de musiq. pr l'animat. de la discothéq. d'écoute et de prêt, et de la sect. vidéo fonct. ds le cadre de la biblio. music. Rémunér. brute mens. 3.000 F. Faire acte de cand. av. photo, C.V. et rémunérat. souhaitée au n° 7.217 « *le Monde* » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

enseignement

IRLANDE
Séjours linguistiques et culturels
PAQUES - ETE
— pour élèves de la 6e à la terminale ;
— pour étudiants en faculté ;
— pour jeunes filles au pair (octobre - juin).

PROGRAMMES SPECIAUX TOUTE L'ANNEE
pour hommes d'affaires et particuliers.

Documentations et tarifs transmis sur demande à :
ANNALIVIA - School of languages
19-23 Exchequer Street DUBLIN 2 (Irlande).
Tél. : (19-353-1) 71-44-33.

demandes d'emploi

Dessinatrice, C.A.P. + 3 ans d'expérience industrie, cherche emploi en mécanique générale. Ecr. n° 6.005 « *le Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 a., ING. MECANICIEN (E.C.L.) ing. ECONOM. ENS pétrole et moteur) exp. enseig. universitaire Venezuela anglais et espag., courant, rech. empl. préfér. ingén. aff. exportation. Lieu indifférent, étudierait toutes propositions. T. (70) 43-72-48. Ecr. n° T 11.494 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Physic., Dr ph. nucl., exp. ens. sup. et rech. sc. (phys. nucl., exp., géophys.), exp. p.v.d., angl. cour, ch. p. en rapp. (ens. sup./rech. sc. et tech./form./conseil), France/étranger. Ecr. n° 7224, « *le Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 29 ans, licencié droit, exp. relations, presse et rédaction recherche poste **JOURNALISTE OU ATTACHÉ DE PRESSE** Ecr. n° T 11.493 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-88-02.

gérances libres

RECHERCHE gérance libre LIBRAIRIE-PAPETERIE BANLIEUE OU PARIS. Ecr. n° 6.008, « *le Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

occasions

LIVRES achat comptant à domicile. — LAFFITTE, 13, rue de Buci (VIe). Téléphone 326-68-28.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m2 sur stock Téléphone : 589-84-64.

vente

automobiles

8 à 11 C.V.

Collab. Renault vd pour cause départ Renault 18 TL (peint. saintonge + int. simi.) 1.400 km. Px 31.000 F. 645-00-17 ts les jrs.

8 à 11 C.V.

TOYOTA lift back S.T. Argus, 77, 21.000 F., vert métall., parf. état, 65.000 km, Blaukpunt. Tél. : 924-94-23 et 466-70-36.

+ de 16 C.V.

RANGE ROVER 79
5.000 km, prix intéressant. M. FRANÇOIS. T. : 747-77-00.

boxes - vente

PARKINGS à vendre, 114, rue Cardinet, mardi, jeudi, de 16 à 19 heures.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

79, RUE SAINT-DENIS
Belle restauration immeuble P. de taille, ascenseur, studios, duplex et appartements livrés entièrement terminés. Sur place ce jour, 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche, 10-19 heures.

PRES FONTAINE DES INNOCENTS
Imm. pierre de taille luxueusement rénové, asc. STUDIOS, DUPLEX et APPTS décorés
INVESTISSEURS :
bonne rentabilité locative
GEFIC CTI 723-78-90 poste 330

2e arrdt.

29, rue de la LUNE, duplex de caractère en 2 pces, cuisine équipée, bains, wc, tél., interph. 248.000 F - 033-06-03.

3e arrdt.

MARAIS/THORIGNY. Imm. rav. Studio 38 m² + terrasse 2e étage, 215.000 F - ORPI. 278-07-94.

4e arrdt.

MARAIS - Hôtel classe, luxueuse rénovation, différents appartements, finitions d'époque. 567-22-88.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité
2-3-4-6 PIECES - DUPLEX
Lundi à vendr., heures bur. et samedi après-midi - 274-59-10

5e arrdt.

CENSIER - Part. vd 2-3 pces, tt cft, soleil, bel imm. Agence s'abstenir - Tél. : 705-35-56 soir.

PRES JARDIN DES PLANTES IMMEUBLE NEUF
Jamais habité. 2 Pièces 54 m², 45 m². Cuis. équipée, possibilité parking. S/place tous les jours sauf mardi, mercr. de 10 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h., 33, RUE POLIVEAU. Tél. 336-26-88 ou 266-34-36.

PROX. MONGE - ODE. 42-78
RAVISSANT 2 PIÈCES
40 m2, refait à neuf - ARBRES.

6e arrdt.

SAINT-SULPICE, 78 m², style CONTEMPORAIN, terrasse caractère. MARNIER, 222-69-50.

PLACE DE L'ODÉON
(THEATRE DE L'ODEON)
Grand luxe - Rénovation
2 P. - 4 P. LIVRAISON MAI 79.
Renseignements sur rendez-vous.
SAGE - 359-63-62

7e arrdt.

13, rue SAINT-GUILLAUME
Magnifique restauration hôtel XVIIIe, atelier duplex, charme, volume exceptionnel, diverses possibilités d'agencements et de surfaces. Parking. Sur place ce jour et demain, 14 h. 30 à 19 heures - 544-78-12.

RUE DE LA CHAISE. Imm. anc., 2 p., 47 m², cuis. équipée, bains, 4e étage sans asc., tél., très bon état - 522-81-10.

7e - ECOLE MILITAIRE
2 P., cuis., cave, sur avenue, ch. central individuel, 33 m², 230.000 F. Sur place le samedi, de 9 h. à 18 h., 33, av. de La Motte-Picquet, 6e étage.

Dans le Paris 7e
des Hôtels Particuliers
38 rue Vaneau

L'Antan
le charme d'antan
le confort d'aujourd'hui
trois petits immeubles au calme
sur place :
samedi et lundi de 10h à 19h
mardi à vendredi de 14h à 19h
CERVI 20, rue Chauchat
75009 Paris

9e arrdt.

Près GDS BOULEVARDS, Imm. P.D.T., 6 P., CONFORT, SERV. TEL PARKG - 246-78-06.

12e arrdt.

BEL-AIR, stdg. 4e asc., séjour +2 chbres, box fermé, 460.000 F TVA incluse - 344-03-43.

13e arrdt.

Près **BOBILLOT** Bel imm. standing
30 m² cuisine équipée 589-49-34

27, boul. ARAGO, PROP. VEND imm. 68, stdg, appt 100m² calme, soleil, 20m² balc., 700.000 F. S/pl. régisseur V. jdi 13 h. 30-16 h. 30

ARAGO - STUDIO
110.000 F. *Téléphone : 589-49-34.*

14e arrdt.

ATELIER ARTISTE
CŒUR MONTPARNASSE
55 M² LUXUEUSEMENT AMENAGE. Tél.
KIJOXON - 522-13-09

DENFERT-ROCHEREAU
8, RUE DU SAINT-GOTHARD,
3 PIECES avec TERRASSE, à partir de 417.000 francs.
Renseignements sur place. *Ouverts tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercr. et dim.*
CIME : 538-52-52.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine, imm. neuf, *2 P. et 2 P. duplex. S/pl. mardi,* mercr., jdi, vendr, same., de 14 à 19 heures. 359-63-63, 322-04-03.

15e arrdt.

PASTEUR Imm. pierre de taille 6e sans asc. Beau 2-3 P., c., wc poss., *bns, 45 m2, calme,* soleil. Prix 180.000 F. 322-69-10.

PASTEUR - Petite maison moderne sur 3 niveaux. Livg + 3 chambres. Jardin 140 m², grande baie vitrée, calme, SOLEIL - 705-31-13.

BRANCION
Dans petite résidence neuve :
SPLENDIDES 2 PIÈCES
64 m2 + 7 m2 balcon, s/jardin, très calme. Tél., 15 à 18 h., jdi, samedi et dimanche : 531-90-70.

16e arrdt.

Studio 38 m2 + 30 m2 **Terrasse** neuf, 7e ascenseur, pl. soleil. 360.000 F. - 266-27-55.

EXELMANS *Duplex 56 m2* + terrasse, park., étage élevé. - 260-50-04.

APPT DIVISIBLE 7-8 pièces, imm. standing, calme, soleil, visites jeudi, vendredi, samedi, de 15 h. 30 à 19 heures, 35, rue de la Faisanderie, ou 531-68-39 le matin.

CHARDON-LAGACHE
Propriétaire vd APPART. 4 P., *112 m2* + terrasse 90 m2, entrée rénovée, chauffage central individuel, cadre verdure exceptionnel. Sur place, samedi, de 14 à 17 heures, 25 bis, rue Chardon-Lagache. *Téléphone : 723-38-58.*

17e arrdt.

ATELIER duplex de caractère
Séjour avec cheminée, chambre, s. à manger, cuisine équipée, s. bains, w.-c., garage. - 380-18-58.

18e arrdt.

SACRÉ-CŒUR
Maison de charme 120 m2, 5 p. Etat impeccable. - Tél. 260-50-04.

MONTMARTRE-PIGALLE
Dans immeuble tout confort
APPT 4 PIECES, 100 M2
PLUS
ATELIER D'ARTISTE 55 M2
PARFAIT ETAT
CALME - VERDURE
Bruno-Rostand, 4, av. de l'Opéra 75001 PARIS - Tél. 296-01-25.

Mo LAMARCK, 3 pces sur rue et jardin, immeuble récent tout confort, chauffage centr., asc., 298.000 F urgent - 255-66-18.

PARTIC. A PARTIC.
6, RUE SEVESTE (18e)
2 PCES : entrée, cuis. équipée, chauffe-eau, chauff. accumul. Superf. 25 m2 - Clair - Calme 6e ét. ss asc. PRIX 89.000 F. Tél. : 255-74-78 le matin de préf. OU VOIR GARDIENNE.

19e arrdt.

PL. DES FETES Pied métro Bel ancien
3 p., cuis., cft, 4e ét. S/PLACE 270.000 F. - Crédit. - 346-11-76.

78 - Yvelines

LE PECQ bord Seine - Dans résidence standing avec piscine, BEL APPARTEM., réception, 3 chambres, 2 bains, 108 m2 TT CONFORT. Parking. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

ST-GERMAIN PROX. R.E.R.
Dans immeuble XVIIe siècle restauré, beau STUDIO 31 m2, tout confort. Remise en état déductible. Excellent placement locatif. 140.000 F. 227-22-62

92 Hauts-de-Seine

Construction 1975, 9e ét. (dern.) PARC DE BECON
Sél. 43 m2 av. cheminée, 3 ch., 2 bains, 126 m2+50 m2 terras., 2 gar. s/sol, 850.000F - 788-49-00

BOULOGNE (Marcel-Sembat) Dernier ét. Séjour, 1 chambre, bains, cuis. aménagée, 276.000 F, garage possib. - 926-88-25

NEUILLY 370 m2 SUR BOIS
IMMEUBLE P. DE T. SOLEIL Triple réception - 5 CHBRES, 3 s. de bains + 3 serv., bains. Box. Prix 300.000 F à débattre. B.C.B. — 727-89-39

CHATILLON - SOUS - BAGNEUX Pr. Mo. 4/5 p. Tt cft. Tél. 3e ét. BALCON. PARK. 350.000 F, crédit. - 346-11-76.

ASNIERES, pr. gare, bel imm. *1900, séjour double, 3 chambres,* 100 m², 1er étg. CALME. Prix : 415.000 F - Tél. : 793-29-26.

SAINT-CLOUD
Petite résidence, tout confort, 12 logements. Chauff. individuel. MAGNIFIQUE APPT 4 PCES. Balcon 24 m2 - Asc. et cave. 750.000 F
Vendr., sam., dim., lundi 602-97-72

94 Val-de-Marne

VINCENNES Résidentiel
Près Mo, Bois, R.E.R. - Belle restauration, imm., ascenseur, chauff. central, interphone, STUDIOS depuis 103 000 F 2 P. depuis 208.000 F livrés entièrement terminés. Visite sur place ce jour, samedi et dimanche, de 10 h. à 19 h. : 38, av. Franklin-Roosevelt GEFIC CTI 723-78-90

VINCENNES, près Mo Bérault, R.E.R., Bois
Rénovation de qualité
Appts entièrement équipés
Studios depuis 103.000 F
2 P. depuis 208.000 F
GEFIC CTI 723-78-90

Très bonne affaire de placement. VINCENNES, allée privée près *Mo R.E.R. Prox. Bois - Vends* dans petits imm. en cours de rénovation quelques appts occupés : 2.700 F le m2 (prix du libre mêmes imm. 5.300 F/M2). TEL. ce jr à M. SAINROLAC : 743-97-97

95 - Val-d'Oise

BORD LAC D'ENGHIEN
Petite résidence dans Parc
SPLENDIDE APPT de 107 M2 + LOGGIA 24 M2
Bruno-Rostand, 4, av. l'Opéra, 75001 PARIS - Tél. : 296-01-25

---

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.

SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

Province Province

INVESTISSEURS PENSEZ A LYON

Savez-vous que sur cette place les prix des appartements sont encore abordables ? Cela ne durera pas. Vous pouvez encore en profiter, mais faites vite.

Près du Campus Universitaire de la Doua, la Société URBANA construit dans la

« RÉSIDENCE ALBERT-EINSTEIN »

des appartements de 1, 2 et 3 pièces de belle qualité qui, au vu des renseignements que vous allez lui demander, retiendront vivement votre attention. Notez de suite son adresse :

URBANA S.A.
53, rue Chaponnay, 69003 LYON.
Tél. : (78) 52-96-16

Elle vous enverra sa documentation et vous jugerez.

Vds, HOULGATE, Appt exceptionnel sur mer. S'adresser : Mlle MOUTON, 16 (31) 91-07-02

SAINT-TROPEZ Près port et plage
Résidence avec jardin et grande piscine. 2 PCES., cft, 48 m2 + balc. terrasse 34 m2, parking en ss-sol. Px 270.000 F, crédit 80 %. Voir gardien : Résidence Les Palios, face hôtel de la Pinède. Propriétaire à *Paris* : 720-16-61.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

ARCHÉOLOGIE

IMPORTANTE DÉCOUVERTE DES SPÉCIALISTES FRANÇAIS

La tombe inviolée d'un prince égyptien

M. Jean Vercoutter, successeur de M. Serge Sauneron à la direction de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, vient de mettre à jour une tombe princière inviolée à Balât. C'est la première découverte de ce type depuis quarante ans.

Environ deux millénaires et demi avant Jésus-Christ, au temps de Pepi II, ce pharaon de la sixième dynastie qui, avec son règne d'une centaine d'années, détient le record de la longévité politique, les oasis égyptiennes du désert libyen, selon toute vraisemblance plus opulente qu'aujourd'hui, formaient une province dont le gouverneur était de rang princier.

L'ancien empire, période glorieuse à tous égards dans l'histoire de l'Egypte, période des grandes pyramides, touchait à sa fin. Le respect sacré à l'égard du trône royal de Memphis commençait à s'effriter : on osait brocarder les amours de Pharaon avec l'un de ses généraux. Les gouvernerats prenaient des airs de principauté. Les vassaux ne demandaient plus que, après leur mort, on déposât leur momie dans la nécropole de Saqqarah, près de la capitale.

Ainsi agit sans doute le prince-gouverneur des Oasis qui portait dans ses noms celui de *Nefer* (le beau, le bon). Avant de mourir, vers l'âge de cinquante ans, il ordonna qu'on l'ensevelît à Balât, dans la terre sur laquelle il avait exercé son autorité. Les égyptologues français viennent de l'en arracher. Il reposait seul, depuis quatre mille cinq cents ans, au milieu de tous les objets dont il pouvait avoir besoin pour passer devant le tribunal d'Osiris et pour organiser ensuite au mieux son autre vie.

L'hypogée de Balât n'est pas celui de Toutankhamon avec ses deux mille merveilles mises au jour en 1922, dans la vallée des Rois, par les Anglais Howard Carter et Lord Carnarvon. Mais c'est la première fois depuis quarante ans, depuis la découverte à Tanis, par le Français Pierre Montet des pharaons Psousennès et Chéchonq dans leurs sarcophages d'argent, qu'une tombe princière antique est découverte inviolée en Egypte, avec la momie et ses bagages complets pour le « grand voyage de l'éternité ». C'est aussi la première découverte importante relative à l'ancien empire dans la province excentrique des Oasis.

Le pillage des sépultures fut l'une des plaies de l'Egypte pharaonique (1). Le papyrus judiciaire de Thèbes, aujourd'hui au musée de Turin, raconte un scandale provoqué par les vols à grande échelle dans les nécropoles, sous la vingtième dynastie. Les prêtres durent alors cacher à Deir-El-Bahari, face à Louqsor, plusieurs momies royales, dont celle de Ramsès II, récupérées en 1881 grâce au Français Gaston Maspero et à l'Allemand Emile Brugsch-Bey. Etre le premier à pénétrer dans un hypogée non violé signifie pour un archéologue autant d'ivresse et d'émotion que pour un alpiniste planter son drapeau sur un pic invaincu. Si cela vient d'être possible à Balât, c'est sans doute à cause de l'effondrement ancien des voûtes des appartements funéraires, situés sous un mastaba — sorte de pyramide tronquée — renfermant une chapelle.

A 400 kilomètres à l'ouest du Nil, à hauteur de Louqsor, Balât est une petite palmeraie habitée par une population arabophone, mais présentant aussi des traits propres aux Egyptiens autochtones et aux Berbères. Elle commanda longtemps le passage entre l'Egypte nilotique et, d'une part, le pays de Kouch (Soudan septentrional actuel), d'autre part, la Libye. Reliée maintenant par l'asphalte à la vallée du Nil, elle appartient au groupe des oasis de Dakhleh. Nasser rêva ici à une « nouvelle vallée ». Le second raïs y a lancé une « révolution verte ». Il y a une dizaine d'années, l'égyptologue Ahmed Fakhri, qui devait ensuite décéder en France, repéra au lieu-dit Ain-Açil, tout près de Balât, les vestiges d'une vaste cité, ayant environ 1 kilomètre de côté. Le nom même de Balât annonçai tdéjà sans doute un passé brillant, car ce mot, qui en arabe veut dire « carrelage », dérive du terme latin qui a donné « palais » en français : dans l'Antiquité, les seules demeures à ne pas avoir un sol en terre battue étaient celles des princes des pays hautement civilisés.

L'égyptologue français Serge Sauneron, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, eut l'idée de fouiller à Balât, mais il se tua dans un accident de la route en 1976 avant d'avoir pu mettre à exécution son projet. C'est son successeur à la tête de l'Institut français, M. Jean Vercoutter (le *Monde* du 7 janvier 1977), qui a eu le privilège et la responsabilité de découvrir et d'exhumer le gouverneur de Balât, dont le mastaba se dressait à Qalaa-El-Dabbeh (la citadelle du Verrou), point situé entre Balât et Ain-Açil.

La momie et son sarcophage de bois stuqué avaient été écrasés par les briques de la voûte. Les coffres à tissus sont quasiment tous tombés en poussière. En revanche, l'inventaire provisoire des quelque trois cents objets dégagés sous le mastaba par M. Vercoutter et son équipe fait rêver : 159 poteries, dont certaines contenant encore des nourritures funéraires, 52 vases d'albâtre et 2 en diorite, 5 appuie-tête en albâtre et calcaire, dont 3 avec inscriptions, 2 palettes votives de scribe en albâtre, 3 palettes à fard en pierre, 2 récipients thériomorphes représentant l'un une guenon et son petit, l'autre le babouin de Thot, le dieu des intellectuels. Taillé dans un très bel albâtre clair et translucide, le vase à la guenon, haut d'environ 20 centimètres, est du même type, en plus fin, que celui, frappé aussi au cartouche de Pepi II, qui est exposé au musée de Brooklyn.

Le prince de Balât n'était pas parti non plus sans rien pour sa parure et sa toilette : 5 pendentifs en or, dont l'un avec Horus et l'autre avec Anubis, 20 colliers en or, faïence, cristal, cornaline et agate, des bracelets, des amulettes, des perles, des morceaux de feuilles d'or, 2 grands vases en cuivre, 5 miroirs, dont un à manche d'ivoire, une dizaine de rasoirs, plusieurs kilos d'outils : herminettes, couteaux, haches, ciseaux à pierre, etc.

Les quatre salles de l'appartement mortuaire ont été pour l'instant dégagées. Des pièces annexes restent peut-être encore à découvrir. La chapelle était ornée de peintures qui, à l'exception de l'une d'entre elles représentant un homme travaillant accroupi, se sont désintégrées au contact de l'air.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Le trafic et la déprédation des objets d'art anciens font aussi partie des plaies de l'Egypte moderne.

SPORTS

FOOTBALL

Un nouveau projet de grande équipe à Grenoble

De notre correspondant

Grenoble. — L'idée de recréer une grande équipe de football à Grenoble est de nouveau à l'ordre du jour. Un comité a été constitué à cet effet, dont l'un des buts est d'essayer de faire partager son projet à la municipalité et, bien entendu, d'obtenir les subventions nécessaires. Les arrières-pensées politiques ne sont pas absentes de cette initiative qui s'oppose à la doctrine de la municipalité grenobloise (Union de la gauche) pour qui le sport de masse doit avoir priorité sur le sport d'élite, même si elle reconnait que la masse et l'élite sont complémentaires.

Le « conflit des locomotives », qui avait opposé, en 1975, la municipalité de Grenoble aux partisans d'une grande équipe professionnelle de football, avait mis en lumière l'originalité de la politique sportive de la ville, qui privilégiait systématiquement, depuis dix ans, le sport de masse dans les quartiers, les écoles, au détriment d'une « grande équipe fanion ». « *D'abord les rails et le train, et la locomotive se mettra en marche* », affirmait alors M. Raymond Espagnac (P.S.), adjoint aux sports de M. Hubert Dubedout.

Le nombre des équipes de football passa ainsi de dix en 1965 à plus de quatre-vingt en 1978. Grenoble est devenue la ville de province qui possède le plus grand nombre d'associations sportives et il est possible de choisir entre trente-neuf disciplines différentes. La ville consacre 7 % de son budget aux sports.

En 1965, la cité comptait une patinoire, un gymnase, une piscine, trois stades. Elle dispose désormais de dix-neuf salles couvertes, de cinq piscines, de douze stades et de l'héritage des Jeux olympiques d'hiver de 1968 — notamment le palais des sports et l'anneau de glace). En 1978, soixante mille sportifs ont utilisé les installations municipales.

En dehors de son équipe de hockey sur glace qui dispute le championnat de France en nationale A et de la section volley-ball de l'association sportive de Grenoble classée parmi les trois meilleures équipes françaises, la ville ne dispose d'aucune équipe « vedette ». Les footballeurs, après avoir évolué pendant deux saisons (1960-61 et 1962-63) en première division, ont rejoint, en 1963, la deuxième division, puis abandonnant, à partir de 1970, leur statut professionnel pour jouer en « honneur du Lyonnais ».

En 1977, le F.C.G. s'est hissé en troisième division, mais ne parviendra pas à rejoindre, la saison prochaine, la division supérieure. Le niveau des autres clubs situés dans les quartiers de la ville talonne l'équipe « vedette » grenobloise. « *Le potentiel de footballeurs de la ville permettrait de monter une équipe de deuxième division* », affirme M. René Peynot, responsable de l'U.S. Abbaye. Il est favorable à l'idée d'une fusion entre les clubs. Mais il mesure aussi les difficultés.

M. Marc Braillon, le principal animateur du F.C. Grenoble, qu'il soutient financièrement, voudrait recruter un ou deux « footballeurs vedettes » de première division. Mais le club, qui a enregistré, en 1978, un déficit de 250 000 F, n'a pas les moyens de se les offrir. Pour sa part, la municipalité n'est pas prête à soutenir un tel projet.

Le « comité pour une grande équipe de football à Grenoble », qui s'est récemment constitué, déclare qu'il voudrait « *inciter la municipalité à revenir sur ses conceptions antérieures.* ». L'adjoint aux sports de la ville de Grenoble, M. Espagnac, a aussitôt fait observer que « *sport de masse et élitisme sont non seulement compatibles, mais complémentairement nécessaires* ». « *Nous avons cependant le devoir de nous interroger*, a-t-il dit, *sur une élite professionnelle dont l'action a si nettement dévié vers la surenchère, la soumission au pouvoir de l'argent. De multiples exemples nationaux de notoriété publique m'incitent à ne pas demander au conseil municipal de se lancer dans la démesure et l'aventure financière. Grenoble aura peut-être un jour sa grande équipe; ce sera alors sans compromission, sans excès et outrance financière de la part de notre municipalité.* »

CLAUDE FRANCILLON.

L'immobilier

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 pces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, paiem. compt. chez notaire - 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

CHATOU PAR R.E.R. HAMEAU DE L'AMANDIER

Petits imm. 3 étages, toiture ardoise. Chauffage individuel. Du Studio au 4 Pièces de 140.000 F à 375.000 F Ferme et définitif Prêts conventionnés. Renseignements et ventes : 36, av. Guy-de-Maupassant 071-50-54 tous les jours 10-13 h./14-19 h., sauf mardi et mercredi.

6/14, RUE LEIBNITZ (18e) 2 P., 5.500 F LE M2 LOGGIAS - BALCONS Habitables immédiatement NOUVEAU PRET PIC Ts les jours sur R.-V. 359-63-63 et sur place lundi 14 h à 19 h. EXCEPTIONNEL

locations non meublées Offre

Paris

RUE GEORGES-PITARD · Tour moderne, piscine, solarium, 2 pces, 45 m², kitchen. équipée, bains, 18e étage, tél. 1.770 F, charges comprises - 522-81-10.

RUE DUROC - Magnifique 5 p., 148 m² + balcon 32 m², cuisine équipée, chbre de service, cave, téléphone, 2 parkings, 7.300 F charges comprises. 522-81-10.

5 P. av. BRETEUIL Nf 160 m2, gd standing. Balcons. Park. 6.850 F - 734-59-09.

Région parisienne

BOULOGNE Près Bois, sur jardin, living + 2 chbres, 94 m², tél., parking, reprise justif. Tél. 65-27-65.

maisons individuelles

P. à P., Savigny-le-Temple (77), vds mais., liv. dble, 4 ch., S. de B., 2 wc, gar., 120 m2, jardin, prox. école, commerc., tennis, forêt, 320.000 F. T. : 063-03-12.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO au 6 P. pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standg 4 P. et plus - 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pieces PARIS et villa banlieue Ouest. Propriét. directement - 265-67-77.

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO au 6 P. pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

fonds de commerce

Oise, BAR, TAB., JOURNAUX, 2.400 F/jr. Px 600.000 F. Agence CROSNIER, 214, rue d'Amiens, Beauvais. Tél. : (4) 445-28-78.

Cède étude huissier 6.000 actes Nord de la France. Ecr. n° 7.057, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

A vendre dans centre ville du S.-O. fonds de commerce armes, munitions, articles de pêche, coutellerie, très bon emplacem C.A. s/dem. Prix : 200.000 F. Ecr. n° 7.195, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

VENDS BISCUITERIE Marseille, 180.000 F. Perrigaey, 5, rue Collin, 13003 Marseille.

EMPLACEMENT pour CREATION CAFE-RESTAURANT ou autre commerce avec ou sans murs. PROCHE BANLIEUE. Téléph. : 508-51-21 ou 508-51-82.

Boutiques

15e Idéal placement Dans un quartier en plus-value constante Boutique louée 28.800 F. prix 240.000 F. Local à usage de bureau 21.600 F. 180.000 F. Propriétaire : 873-11-01

bureaux

1 à 20 BUREAUX ts quartiers Locations sans pas-de-porte MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55

RUE DE BERRI 100 m2 ENVIRON K.F.R. 260-67-53

Locations sans pas-de-porte Champs-Elysées 150 m2 Franklin-Roosevelt 120 à 450 m2 16 Hôtel particulier 300 m2 Porte d'Italie 650 m2 AG. MAILLOT SAINT-LAZARE 293-45-55

locaux commerciaux

Cession Bail Alimentation BUREAUX + ENTREPOTS 1.200 m2. Téléphone : 225-88-22.

17e, Ternes. Propr. vends murs banq., 25 m2, idem s/s. b. imm. Loyer 7.000/an. expire 1/7/79. Tél., 10-12 h. 700-19-41, faire off.

XIe - RUE FG-DU-TEMPLE A VENDRE - LIBRE : local commercial 500 m2 A RENOVER. Avec 200 m2 jardin privatif. Bâtiment indépendant. Différentes activités possibles : 800.000 F. Téléphone : 227-22-62.

S/gde av., à 100 m. Opéra, à vdre, tte propr., réglem. partie rente viag. MAGASIN 250 M2, avec entresol et sous-sol. Ecrire n° 6.006, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

immeubles

MAISONS-LAFFITTE Partic. vend imm. de rapport, 5 appts de 4, 3 et 2 P., confort. jardin, garage : 1 000 F. Téléphone, soir : 962-69-62.

ACHÈTE IMM. LIBRE OU OCCUPE Tous quartiers Paris ou proche banlieue pour investissements ou rénovation. 267-58-24/25 267-59-88/89

ACHÈTE EN 48 HEURES Immeuble libre Paris ou Périphérie. Téléph. : M. Gérard au 563-11-40 (heures bureaux) C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

pavillons

RECHERCHE PAVILLON avec terrain Réparations ou Aménagement possibles de Créteil à Fontenay-sous-Bois. Prox. Mo ou R.E.R. - Ecrire : SAGOT, 196, rue de Belleville, 75019 PARIS - Tél. : 636-16-76

SEVRES R.D., sur 400 m2, séj., 2/3 chambres, tt cft, vaste grenier. 450.000 F - 027-57-40

domaines

— SOLOGNE — JOLIE PPTE 230 ha, 25 km Orléans, 80 ha de bonnes terres, le surplus bois et friches. Bel étang, chasse excellente.

Autres propriétés 100 à 500 ha.

Ag. Les TOURELLES, Orléans, 1, av. Dauphine. T. : 66-70-90.

Nos sociétaires proposent :
1) TERRES AGRICOLES payables en 5 ans ;
2) Participation foncière dans dom. av. CHASSE/PECHE ;
3) DEMEURES ANCIENNES parcs, étangs.
Ecr. O.R.P., 78-80, av. Gallieni 93170 Bagnolet T. 360-28-06 et soir (20) 70-16-91

Hameau Corbières, site sauvage, 85 ha, 3 maisons, eau, électricité, téléphone. Bismuth, 396, rue St-Honoré, 75001. Tél. : 260-17-63.

villas

Part. vd dir. à Thiers-s/Theve (6 km Senlis), belle mais. neuve, séj. + bureau + 5 ch. + s. bns + gde cuisine. Tt conft. Garage, cour sur 1.000 m2. Px 630.000 F à débattre. - DELAUNE, Thiers-sur-Theve - Téléph. : 454-62-80

A louer, Villeneuve-le-Roi, Villa, 600 m2 terrain + locaux à usage prof. et pouv. conv. à prof. libér. 170 m2 (téléphone), rez-chauss. : 2 sal. dble + cuis. Buanderie. chff. A l'ét. : 4 p. Balc., salle de bains. Etat neuf. Moqueté. Garage. Tous rens. : Mme GUILLOU : 597-31-71

PLESSIS-TRÉVISE (94) 20 km Paris - Région Champigny MAISON SUPER CONFORT 240 m2 utiles - Chauff. cal Gar. - S. de billard SUR 540 m2 TERRAIN EXCEPTIONNEL - 750.000 F (cause réparation). Tél pr R.-VS 370-23-99/370-31-87

CROISSY Résid. 700 m R.E.R. PROPR. MANSART - Parc 2.500 m2. 15 pièces principales, sous-sol gar., pavillon gardien. AG. MAIRIE - 976-52-52

ST-MAXIMIN (VAR) AFFAIRE UNIQUE à 60 km de ST-TROPEZ Superbe VILLA PROVENCALE récente (1973), vue imprenable, 140 m2 sur 2 niveaux, 8 pièces, 4 bains piscine, 2 terrasses sur jardin + 1 ha terrain Prix 1.500.000 avec 350.000 F cpt COGEVIM 16, av. de Messine, 75008 Paris. TEL. 563-11-53

ST-NOM-LA-BRETECHE Construction récente, plain-pied. Sur 800 m2 terrain clos. Séjour double coin feu, 3 chambres, 1 bains + salle d'eau, cuisine équipée, garage 2 voitures. Possibilité d'agrandir Prix : 665.000 F

ST-NOM-LA-BRETECHE Villa 200 m2 - Vaste living 40 m2 coin feu, 5 chambres, 3 salles de bains, cuisine équipée + lingerie. - Prix : 810.000 F.

C.D.H. IMMOBILIER Agence de Parly 2 Tél. : 954-54-54

propriétés propriétés

DOMONT (95) en plein cœur de la forêt de Montmorency, à 12 km. de Paris, Particulier vend PROPRIETE, s/2 niveaux, surf. au sol 140 m2, rez-de-chaussée : 1 gde Pièce, 2 chambres, S. de B., w.-c. ; 1er étage : 1 séjour en L avec chemin., 1 chbre, 1 cuis. entièr. équip., S. de B., w.-c., terrasse, chff. centr., le tout sur 3.000 m2 de terrain clos, libre en mai. Prix justifié. Tél. : ELY. 12-12. M. LUC.

MAISONS-LAFFITTE EXCEPTIONNEL - Belle ppté s/1.000 M2 terrain, 7 pièces, tout confort, 10' GARE. Px : 1.050.000 F - 913-07-44

A VENDRE A VALLAURIE en Tricastin (26), site pittoresque, mas de style, salon, salle de séjour, 2 chambres, cuisine, S. de B., cabinet de toilette, dépendances à aménager, terrain de 750 m2. Possibilité d'aménager terrasse, eau, électricité, grille en fer forgé. Prix à débattre : 350.000 F. Ecrire à HOBI, 59, cours Romestang, 38200 Vienne. Tél. : (74) 85-27-98.

Près GISORS JOLIE MAISON NORMANDE Parfait état. Séjour, poutres et cheminée, 5 chbres, bns, chf. cal fuel, terrain clos, pelouse et boqueteau 2.200 m2. Px 450.000. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-29

A VENDRE ANJOU SAUMUROIS Prop. de CARACT. s/30 ha. de bois et parc avec dépendances. Px 900.000 F. T. (41) 52-11-00. Me GIROT, not., 49160 Longué.

ALBY - CORDES Demeures anciennes de caractère restaurées ou à restaurer avec ou sans notre concours Dont : Tour - Pigeonnier entièr. aménag. 3 nivx, emplacement exceptionnel dominant Cordes, 6.000 m2. 180.000 F. Renseign. s/pl. P. BARRIER, 81170 Cordes Tél. (63) 56-02-07 ou Paris 833-62-60, sauf le matin

80 km DE PARIS Dans l'OISE, chaumière en toit de chaume, à FERRIERES près SAINT-JUST, sur 2.300 m2 terrain clos, 72 m2 habitables, gde cheminée décorative, chauff., tt cft, dépend., cave. Px 365.000 F. av. 73.000 F. Vis. dim. 4 mars. La CHAUMIERE du DOCTEUR Tél. 781-37-36, heures bureau.

ORPHIN FERME AMENAGEE 7 pièces, 2 bains. Décor authentique. GARAGE, JARDIN 1.670 m2. A. DUSSAUSSOY NADEL — 742-92-12.

PARC DE SCEAUX maison de caractère, situation exceptionnelle, parfait état 8 pièces principales sur terrain de 570 m2. Prix : 1.700.000 F

PARC DE SCEAUX ravissante demeure construite en 1952 sur terrain de 916 m2 aménagé. Décoration luxueuse, beaucoup de charme, 8 pièces princip., 2.150.000 F. E.F.J.M.O 76, avenue A.-Briand, ANTONY 668-33-46

MAISONS-LAFFITTE (PARC) propriété de classe 7 pièces, cuisine, bains, ss-sol. Parc paysagé : 1.500 m2 Impeccable : 1.600 000 F. PLACOR 989-60-60.

maisons de campagne

105 km Sud PARIS - Maison de campagne, 4 p., cuis., s. bns, tél., chff. centr. maz., dépend., terr. 5.000 m2, ent. Sens et Montargis. val. 308.000 F. Tr. urgt. Vd au pl. off. 250-78-44, dès 13 h.

15 km Cahors, 2 chbres, gd séj. poutres appar., chem., 2 terr., tt cft. Jdin 7.400 m2 arbor., riv. à truites. Tél. rep. : (55) 09-33-22

manoirs

MORLAIX BELLE PROPRIETE 20 PCES, sur estuaire, parc boisé 13 ha, extens. poss. à 54 ha. Px mod. 20 km. S.-E. Rennes, château 15 Pièces, bon état, parc 6 ha. Région PLOERMEL, MOULIN rénové, 17 ha pré, bois, étang. Région CONCARNEAU, BELLE PROPRIETE 9 Pièces, confort. 3.000 m2. OUEST, PLUSIEURS AUTRES PROPRIETES, manoirs, domaines. HOUDIARD, B.P. 83, Laval. Téléphone : (43) 53-25-21.

forêts

Sud Sologne part. vend près forêt dom. bois 22 ha 350.000 F. Téléphone : 41 87-71-78 le soir.

terrains terrains

ORSAY 795 m2 PLAT, 26 m. FAÇADE. VIABILISE, COS 0.25. TELEPH. : 928 - 68 - 00.

GAMBAIS Dans village 2 BX TERRAINS BOISES 1.620 m2 et 1.500 m2. Gdes façades, viabilité à la rue. PRIX T V.A. comprises. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

SOCIETE CANADA URGENT Correspond. rech. terrain à bâtir ou immeuble à démolir Paris ou proche banlieue Paiement comptant. Faire offre à B.C.B. France, réf. J.P.C., 31, av. R.-Poincaré, Paris - 16e.

CORSE SUD Mer à 4 km 5.000 m2 arboré Viabilité - Tél. (91) 42-11-93.

A 12 MINUTES A PIED DE LA STATION R.E.R. LE VÉSINET - CENTRE TERRAINS VIABILISES DE 800 m2 A 1.300 m2 Pour villas résidentielles A CROISSY Pour tous renseignements : samedi, dimanche, 14 h. à 19 h., ROUTE DE ST-GERMAIN, ou Bruno-Rostand, 4, av. de l'Opéra 75001 PARIS. - Tél. : 296-81-25.

GROUPE NEGOFIA rech. terrains ttes régions, ttes superficies pour création de LOTISSEMENTS - Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins, Paris-8e Téléph. : 266-57-22

URGENT - CORREZE - Pptaire vend parcelle boisée 2.100 m2. Prix : 20.000 F - Tél. : 668-30-46

Part. vend, 15 km lac du Salagou, 20 km mont., 40 km mer, parcelles viabilisées de 600 à 800 m2. Dépt 34 - Tél. : (16-67) 96-41-89, 11 à 12 h., 17 à 19 h.

fermettes

45 km PARIS-SUD Cœur village, fermette aménagée 180 m2 habitables. Cheminée, cave voûtée, grange, 2.500 m2 terrain boisé. Prix : 700.000 F. Tél. heures repas au 494-20-14

châteaux

— MAGNIFIQUE CHATEAU — dans parc 7 ha. état impeccable. Etang, prix très avantageux. Ag. Les TOURELLES, Orléans, 1, av. Dauphine. T. : 66-70-90.

Mettons en vente IMPORTANT CHATEAU parfait état 140 km ouest Paris p. autoroute 500 m2 construit au sol 3 NIVX+1 NIVEAU mansardé. Import. dépendances comprenant plusieurs maisons et haras avec 16 boxes et tous équipements. 27 HA PARC - PRES - BOIS PIECES D'EAU Tél. : SOCOTRA - 938-19-09.

viagers

Société spécialiste Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00 Prix, indexation et garanties ETUDE GRATUITE DISCRETE

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE au Palais de Justice à Paris, le jeudi 15 mars 1979, à 14 heures.

1) UNE PROPRIÉTÉ à VIDAUBAN (Var)
Quartier du Jas-d'Aille - Contenance 5.454 m2
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

2) MAISON à CIRES-LES-MELLO (Oise)
59, rue du Colombier. - MISE A PRIX : 20.000 francs.
S'adr. Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, av. Marceau, Paris. tél. 720-82-38 ; M. FERRARI, syndic à Paris, 83, rue de Rivoli. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY-OTTOMANE.

VENTE s/saisie immobilière et s/surenchère du 1/10 au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 15 MARS 1979, à 14 heures, — EN SIX LOTS :

6 CHAMBRES au 4e étage - BATIMENT B

10, RUE JEAN-PIERRE-TIMBAUD, PARIS-11e

Mises à Prix : 16.511 F, 8.800 F, 25.300 F, 13.200 F, 19.800 F, 16.500 F.
S'adr. Me GASTINEAU, avoc. à Paris (1er), 29, r. des Pyramides, tél. 260-46-79 ; Me Claude-Eric KRIEF, avoc. à Paris (16e), 28, av. d'Eylau, tél. 553-55-37 ; Mes BOISSEL, BROUSMICHE, SCHMIDT et NEGRONI, avocats à Paris ; tous avocats près Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; s/lieux pr visiter.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

UNE CENTRALE EN BRETAGNE ?

« L'Humanité » réaffirme l'opposition du P.C.F. « à toute forme de moratoire nucléaire... »

Lors de son récent voyage en Bretagne, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a affirmé à deux reprises au moins qu'à son avis cette région « ne peut pas échapper au nucléaire » et que, « si le site convient », il faut construire une centrale à Plogoff.

Ces déclarations ont suscité de vives réactions de la part des associations antinucléaires et des responsables socialistes bretons et un certain embarras parmi les porte-parole locaux du P.C. (« le Monde » du 27 février).

Dans un long article publié dans « l'Humanité » du 1er mars et intitulé « Le nucléaire enjeu des luttes », Jean-Charles Dubart revient longuement sur la position et les propositions du P.C.F. dans ce domaine. Il rappelle notamment l'opposition des communistes au moratoire nucléaire proposé par les socialistes.

« *Dans le domaine de la production d'électricité* — écrit notamment *l'Humanité* — *le P.C.F. se prononce pour une large coordination des moyens de production qui permette un développement équilibré des différentes ressources disponibles, charbon, hydraulique, nucléaire, énergies nouvelles. Pour ces raisons, il est fermement opposé à la politique du « tout nucléaire » en électricité, comme il a été seul en tant que parti politique opposé au « tout pétrole » des années 60. Il se déclare résolument en faveur de mises en chantier immédiates des turbines à gaz, des centrales à charbon, notamment à proximité des bassins houillers, d'équipements hydrauliques, pour la réalisation industrielle d'unités basées sur la valorisation de l'énergie solaire, géothermique, de l'énergie des marées, etc.*

» *Pour autant, la mise en œuvre d'une politique ambitieuse et responsable de l'énergie nucléaire constitue plus que jamais un volet indispensable d'une politique démographique de l'énergie.* »

« *Nous réaffirmons*, continue le quotidien communiste, *notre opposition à toute forme de moratoire qui non seulement permettrait, comme dans les années 60, aux groupes multinationaux de renforcer leur emprise sur ce secteur décisif, notamment dans le domaine du retraitement et dans celui du surrégénérateur, mais aussi parce qu'il aggraverait dramatiquement les risques de pénurie qui pèsent sur l'approvisionnement électrique des Français.* »

Jean-Claude Dubart rappelle, d'autre part, la « *nécessité de garantir en toute circonstance la sécurité de l'utilisation du nucléaire tant pour les travailleurs que pour les populations concernées* » et affirme que « *l'implantation des centrales, la détermination des sites doivent se faire avec la pleine participation des régions, en prenant en compte l'opinion des collectivités, des élus, des associations, de la population soigneusement informés et consultés* ».

A PROPOS DE...

LE MOIS DE L'ARBRE

Trente jours au vert

Les Français sont invités à planter cent mille arbres d'ici à la fin du mois de mars. Tel est l'objectif qui leur est proposé par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture. Les deux membres du gouvernement ont exposé à la presse, le mercredi 28 février, le pourquoi et le comment de cette opération.

A deux reprises déjà en 1977 et 1978 des journées de l'arbre avaient été organisées. Ces manifestations sont essentiellement destinées à sensibiliser l'opinion. Elles donnent lieu à des plantations symboliques, à des nettoyages de sous-bois, à des inaugurations de sentiers, à des promenades guidées en forêt.

Le 16 avril 1977, lors de la première Journée nationale de l'arbre, le président de la République avait prononcé un véritable discours-programme sous les précieuses frondaisons de l'arboretum de Chevreloup (Yvelines). Il avait annoncé, entre autres, le doublement des crédits pour les espaces verts, la création accélérée de cent réserves naturelles, l'ouverture de nombreux jardins au public (et précisément celui de Chevreloup). On attendait également le rapport qui avait été demandé à M. Bertrand de Jouvenel, et qui devait jeter les bases d'un plan forestier pour les cinquante prochaines années.

Si les crédits « espaces verts » furent effectivement gonflés en 1978, ceux du service des forêts furent, en revanche, amputés de 20 % et les réserves sont restées en panne.

Des propositions Jouvenel suggérant notamment le doublement du nombre des chercheurs et la création de dizaines de milliers d'emplois en forêt, on n'a plus entendu parlé. Comble de disgrâce : aux 10 000 hectares de jeunes plants séchés par la canicule de l'été 1976 s'ajoutèrent, pendant l'été 1977, 100 000 hectares de forêts détruits par les incendies.

La Journée de l'arbre 1978 fut encore plus malchanceuse. Malencontreusement placée le 24 juin en raison du calendrier électoral, elle interdisait toute plantation. On organisa simplement un concours scolaire sur le thème « Respect de l'arbre et de la forêt ». Avec un maigre résultat, puisque cent trente-trois dossiers seulement sont parvenus au ministère. En outre, cette année-là, d'exceptionnelles tempêtes de neige avaient brisé partout des dizaines de milliers d'arbres. Enfin, la journée fut dénoncée comme « *une opération gadget* » par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des personnels forestiers.

Aussi va-t-on essayer de se rattraper cette année.

La Journée de l'arbre s'est allongée jusqu'à devenir le mois de l'arbre, et son thème est centré cette fois sur les espaces verts urbains. Du 1er au 31 mars, représentants des collectivités locales, paysagistes, pépiniéristes, associations, groupes scolaires et agents de l'Office national des forêts, sont invités à unir leurs efforts pour réaliser l'« *objectif de cent mille plants mis en terre* ». Ces plantations seront effectuées en priorité à l'intérieur des agglomérations ou à proximité immédiate des zones d'habitation.

Il s'agit d'améliorer concrètement le cadre de vie des citadins et, en même temps, de faire comprendre à ceux-ci à quel point il est nécessaire — et parfois difficile — de protéger les espaces verts existants. Tous les jardiniers municipaux déplorent le vandalisme qui sévit dans les parcs et les squares ouverts au public. A Paris, par exemple, il arrive que des centaines de végétaux à peine mis en terre soient dérobés en une seule nuit. Un peu partout on lacère les troncs des arbres, on brise des tiges, on cueille sans vergogne. En demandant aux Français, et particulièrement aux plus jeunes, de planter eux-mêmes peut-être leur apprendra-t-on le respect des végétaux.

Encore faudrait-il que les pouvoirs publics montrent l'exemple. Et d'abord que les administrations appliquent la politique annoncée il y a déjà deux ans par M. Giscard d'Estaing. Or, pendant que l'on plante cent mille arbres d'un côté (ce qui représente au mieux quelques dizaines d'hectares), on laisse trancher les futaies du parc de Saint-Amand (Nord) par une autoroute, on abandonne à son sort la précieuse forêt des bords du Rhin, on autorise les bulldozers du remembrement à raser chaque année des arbres par millions. Le mois de l'arbre ne doit pas, une fois encore, nous cacher l'année de la forêt.

MARC AMBROISE-RENDU.

URBANISME

Un centre national de l'architecture sera mis en place cette année

Il pourrait être installé dans une ville nouvelle

Un centre national de l'architecture, destiné « *à promouvoir l'innovation* », sera créé en 1979 : la réforme de l'enseignement sera menée à bien dans les cinq ans à venir ; la plupart des conseils d'architecture seront installés le 31 mars prochain ; les « *modèles* » de bâtiments publics seront progressivement supprimés afin de « *libérer la création* » ; la réorganisation des services régionaux et départementaux de l'architecture est en bonne voie.

A l'issue du conseil des ministres du mercredi 28 février, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a fait le point de sa politique pour un « *renouveau de l'architecture* » (*le Monde* du 28 février). Il a précisé que vingt-trois millions de francs de crédits avaient été « *redéployés* », c'est-à-dire prélevés sur d'autres postes dans le budget de son ministère, pour l'architecture : 8,5 millions sont destinés à l'enseignement, notamment pour « *remédier à la précarité matérielle des écoles* » et reloger celles qui sont mal installées (unités pédagogiques nos 1, 4, 7 et 9 à Paris et celles de Clermont-Ferrand et de Rouen.

Les conseils d'architecture, qui doivent être financés par l'Etat et les départements, disposeront en 1979 — a promis M. d'Ornano — de 13 millions de francs nécessaires pour leur lancement (5 millions seulement étaient inscrits au budget) et plusieurs millions de francs permettront d'augmenter la rémunération des architectes consultants qui vont être mis à la disposition des conseils.

Le Centre national de l'architecture sera créé cette année et son directeur désigné d'ici un mois (*le Monde* du 15 février). Il s'installera d'abord dans un bâtiment loué avant qu'on construise par la suite un nouvel édifice, peut-être dans une ville nouvelle. L'objectif de cet organisme n'est pas encore clairement défini : il devrait permettre notamment à de jeunes architectes diplômés de compléter leur formation, de conduire des recherches sur l'architecture contemporaine et éventuellement, de bénéficier de commandes publiques.

D'autre part, le premier rapport annuel de la mission pour la qualité architecturale des constructions publiques a été remis à M. d'Ornano par M. Bernard Tricot. Celui-ci propose notamment d'assurer une meilleure « *clarté des responsabilités* » des constructeurs publics, en « *donnant le maximum de pouvoirs à une autorité aussi proche que possible de la future construction* », au lieu de la maîtrise d'ouvrage « *pulvérisée* » que l'on constate à l'heure actuelle. Pour les bâtiments importants, des « commissaires à la construction » pourraient être désignés.

Dans le même esprit, les décrets sur l'ingénierie, qui régissent les relations entre l'administration et les communes et les architectes, vont être allégés et révisés. Cette tâche est confiée à M. Tricot, qui proposera une réforme d'ici au 1er juillet prochain.

Enfin, la réorganisation de l'administration locale de l'architecture est en cours. Des délégués régionaux à l'architecture et à l'environnement vont être nommés incessamment : il s'agit soit d'anciens conservateurs régionaux des bâtiments de France, soit d'anciens délégués régionaux à l'environnement, soit d'inspecteurs généraux. Des services départementaux de l'architecture, indépendants des directions de l'équipement, seront mis en place comme il avait été annoncé en septembre.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

P.T.T.

UN ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE « ÉLECTRONIQUE » EN 1981

L'annuaire du téléphone va céder la place, chez l'usager, à un écran de visualisation à partir de 1981. L'annonce en a été faite, au cours de l'exposition internationale des télécommunications à Dallas (États-Unis), par M. Gérard Théry, directeur général des télécommunications françaises.

Une expérience sera menée à Vélizy (Yvelines) pour mettre au point le service « vidcotex » qui, grâce au réseau téléphonique, connectera l'écran de visualisation et un ordinateur. L'annuaire téléphonique, les cours des primeurs, les informations locales, par exemple, seront ainsi accessibles directement.

M. Théry a précisé que le premier annuaire « électronique » concernerait le département de l'Ille-et-Vilaine. Selon lui, il faudra dix ans pour étendre le service à tous les départements.

Le directeur général a, d'autre part, annoncé la création, en juin 1979, de « France Telecom Inc », société française à capitaux publics, qui sera l'antenne des télécommunications françaises à New-York.

CIRCULATION

M. LE THEULE : les usagers des deux roues vont avoir leur code.

« *Une dotation de 26 millions de francs* (en augmentation de 50 % par rapport à 1978) *est consacrée à la création de pistes cyclables, ce qui devrait permettre la création d'une quarantaine de kilomètres* », indique M. Joël Le Theule, ministre des transports, dans une interview à *la Croix*, paru le jeudi 1er mars. Il précise, d'autre part, que la technique du rainurage des chaussées en béton qui rendait dangereuse la circulation des deux-roues est abandonnée depuis le 1er janvier. Quant aux glissières de sécurité, un programme de recherche est mis en œuvre afin de « *définir selon quelles modalités et à quel coût, il serait possible de les réduire* ».

M. Le Theule indique, en outre, qu'un code de l'usager des deux-roues paraîtra prochainement : « *Il sera mis à la disposition du public et notamment des jeunes pour la fin du mois de mars ; son objectif sera de conseiller, de renseigner.* »

Nouveaux itinéraires en Ile-de-France

D'autre part la préfecture de l'Ile-de-France annonce que 130 *kilomètres de pistes ou d'itinéraires* jalonnés pour les deux-roues seront mis en service cette année dans la région. Ils s'ajoutent aux quelque 180 kilomètres réalisés à ce jour.

Soixante kilomètres de pistes seront ouverts aux cyclistes, notamment en forêt d'Armainvilliers (Seine-et-Marne), dans les bois de Saint-Cucufa à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), entre le fort de Montmorency et le bois de Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise). La piste le long du canal de l'Ourcq, dont un premier tronçon avait été inauguré en novembre dernier, sera achevée cette année pour son parcours en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne ; 70 kilomètres d'itinéraires seront d'autre part balisés à l'intention des cyclistes de l'Essonne, entre Milly-la-Forêt et Dourdan, Milly-la-Forêt et Corbeil.

TRANSPORTS

Après un an de conflit

LES DOCKERS DU PORT DE MARSEILLE S'APPRÊTENT A SIGNER UN ACCORD AVEC LEURS EMPLOYEURS

Les responsables des syndicats C.G.T. du port de Marseille viennent d'annoncer qu'ils étaient parvenus à un accord avec les acconiers, c'est-à-dire les entrepreneurs de manutention.

Cet accord, qui devait être présenté le 1er mars à une assemblée générale des dockers, devrait mettre un terme, ont indiqué les syndicalistes, au conflit qui opposait les dockers et le patronat depuis le printemps 1978, provoquant de nombreuses grèves et manifestations à Marseille.

La nouvelle convention prévoit notamment l'application de l'accord national du 28 avril 1978, que, selon les dockers, les acconiers marseillais avaient refusé jusqu'ici d'appliquer.

Les entrepreneurs de manutention ont accepté d'étendre à la catégorie des dockers « permanents » certains avantages qui ne s'appliquaient jusqu'à maintenant qu'aux dockers « intermittents ». De leur côté, les dockers ont accepté d'alléger les équipes qui travaillent à bord des navires dit « rouliers » et de modifier certains horaires.

Cette convention est de nature à assainir le climat social dans le port, mais, dans le secteur de la réparation navale, la situation reste très fragile. « *Une nouvelle menace pèse sur quatre cents emplois de la réparation navale à Marseille* », indique dans un communiqué la section C.G.T. de la Société nouvelle de la Méditerranée. Les ouvriers de cette ancienne filiale du groupe Terrin, reprise en gérance libre par l'AMREP à la fin septembre, précisent qu'à « *quinze jours de l'échéance de la gérance libre, ils sont tenus à l'écart des questions concernant leur avenir et leur emploi* ».

Enfin, on annonce à Paris que les responsables des fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. de la métallurgie seront reçus le 6 mars par le ministre des transports, M. Joël Le Theule, pour faire le point de la situation dans la construction navale.

PÊCHE

● *Quatorze pays arabes créent une société mixte de pêche.* — Quatorze pays arabes viennent de créer une société mixte de pêche *qui aura son siège à Djeddah* et qui regroupera les pays suivants : Jordanie, Tunisie, Soudan, Syrie, Somalie, Irak, Qatar, Koweït, Libye, Egypte, Mauritanie, Nord-Yémen, Arabie Saoudite et « Palestine ». Cette société, dont la création figurait à l'ordre du jour de la réunion du Conseil économique arabe, qui se tient depuis le 26 février à Ryad, « *s'emploiera à créer des industries piscicoles ainsi que des sociétés de transports maritimes* ». — (*A.F.P.*)



Le Monde

économie

SOCIAL

OCCUPÉ DEPUIS LE 20 FÉVRIER

Le centre de tri postal de Trappes (Yvelines) est évacué par la police

Deux sections de C.R.S., renforcées par des unités urbaines, ont procédé, tôt ce jeudi 1er mars, à l'expulsion des grévistes qui occupaient, depuis le 20 février, le centre de tri postal de Trappes (Yvelines). L'évacuation des locaux, où se trouvaient moins de cent grévistes, a eu lieu sans incidents. Les forces de l'ordre sont restées autour du centre de tri totalement déserté.

Les non-grévistes pourront reprendre le travail dans le courant de la journée, mais on indique à la direction départementale des P.T.T. que, en raison de la masse importante du courrier paralysé depuis dix jours dans les Yvelines, la situation ne pourra pas redevenir normale avant une semaine au moins.

Un conflit opposant un inspecteur des P.T.T. à un agent du tri postal autoritairement changé de poste à dix reprises en deux nuits, avait provoqué, dans la nuit du 20 au 21 février, une grève spontanée de solidarité de la part de l'équipe de nuit (*le Monde* du 1er mars).

Situation incontrôlable

De son côté, le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications annonce que les P.T.T. n'accepteront plus, provisoirement, de courrier à destination des Yvelines. Le secrétariat d'Etat fera une exception pour le courrier officiel urgent, les envois prioritaires de nature médicale et les lettres d'un poids inférieur à 100 grammes collectées par l'intermédiaire des chambres de commerce.

La grève déclenchée à Trappes confirme l'extrême nervosité des postiers. Une simple menace de sanction à l'égard d'un agent a suffi pour faire boule de neige.

Au mois de janvier, le centre de tri de Limoges avait été paralysé par un arrêt de travail de quinze jours motivé par une querelle entre l'administration et le personnel au sujet de la cantine. Les syndicats récupèrent, comme ils le peuvent, ces mouvements d'humeur en présentant des cahiers de revendications portant sur les effectifs, les conditions de travail et les rémunérations. Ils ne sont pas toujours suivis, pour autant, par leurs troupes.

Dans le cas de Trappes, il existe un facteur aggravant : l'extrême jeunesse du personnel. La C.F.D.T. a calculé que la moyenne d'âge des nouveaux centres de tri de la banlieue parisienne s'élevait à vingt-deux ans. Les agents plus expérimentés ont refusé de « s'exiler » en banlieue et l'administration a cru bon d'encourager cette tendance afin de faire pièce aux syndicats. Cette politique a eu pour résultat d'empêcher un encadrement et une formation appropriés. Dans ces centres de tri, et notamment à Trappes, les traditions syndicales et postales ne sont pas bien implantées. La situation restera, de nombreux mois encore, totalement incontrôlable au détriment des usagers des Yvelines dont le courrier connaîtra des délais d'acheminement fantaisistes.

ALAIN FAUJAS.

● *Au Crédit agricole*, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et F.G.S.O.A. (autonomes) ont appelé le personnel à faire une grève de vingt-quatre heures le 15 mars. La direction avait annoncé en commission paritaire que l'augmentation des salaires en février ne serait que de 1 %, au lieu des 2,5 % prévus.

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

La C.G.T. met de sérieuses conditions à l'application des horaires variables

C'est un « *oui mais* » dont le masi est énorme que la C.G.T. vient de donner à l'aménagement du temps de travail, « *qu'il s'applique à l'échelle de l'année, du mois ou de la semaine* ». En rendant public le document qu'elle a envoyé il y a environ trois semaines au C.N.P.F., avant la reprise envisagée des négociations sur la durée du travail, la C.G.T. entend démontrer qu'elle est la seule organisation syndicale à avoir réclamé de descendre en dessous de la barre des quarante heures et qu'elle n'est opposée ni aux horaires souples, variables ou dynamiques, ni à la semaine de quatre jours.

Car la C.G.T. pose une série de conditions à l'assouplissement des horaires que souhaite le patronat. Dans la perspective d'une évolution vers la semaine de trente-cinq heures, les cégétistes demandent que l'horaire hebdomadaire soit ramené immédiatement à trente-huit heures par semaine avec une durée maximale de quarante-cinq heures, au lieu de cinquante actuellement, et que la durée annuelle du travail soit au maximum de mille sept cent dix-sept heures, au lieu d'environ mille huit cent soixante actuellement, et même mille cinq cent quatre-vingt-deux pour les travaux pénibles et mille cinq cent dix-huit pour le travail posté. Outre la cinquième semaine de congés payés, sans toucher aux jours fériés déjà accordés, ainsi que le passage à la cinquième équipe, la C.G.T. revendique la suppression des heures d'équivalence et l'application d'un système de départ progressif en retraite. Il s'agirait, cinq ans avant la cessation d'activité, d'accorder un contingent de semaines de repos supplémentaires, passant progressivement de deux semaines la première année à douze semaines la dernière.

Selon M. Krasucki, secrétaire confédéral, « *les répercussions positives sur l'emploi sont difficiles à appréhender, mais on peut néanmoins affirmer que ces mesures permettraient de créer plusieurs centaines de milliers d'emplois* ». Interrogé sur le coût financier de ces revendications, qui doivent être appliquées sans diminution de salaire, le leader cégétiste a déclaré : « *Les entreprises se chargeront bien de chiffrer ce coût, mais nous n'avons pas la même notion de la rentabilité et du coût, car le patronat fait comme si le coût social n'existait pas, sans parler des gaspillages, des fermetures d'usines et des frais de licenciement.* » Et M. Chavrot, autre responsable C.G.T., a rappelé que la revendication de mille sept cent dix-sept heures par an était encore d'un niveau supérieur à la durée annuelle actuellement appliquée en République fédérale d'Allemagne (mille six cent quatre-vingts heures).

Quant à la proposition que la C.G.T. a faite aux autres syndicats français et européens de coordonner l'action syndicale pour la réduction de la durée du travail vers les trente-cinq heures, M. Krasucki, après avoir déclaré que son organisation appréciait le projet C.F.D.T. d'engager une action nationale (tout en regrettant que les cédétistes ne réclament pas au C.N.P.F. la réduction immédiate au-dessous des quarante heures), a indiqué qu'aucune réponse n'avait été encore donnée et il a ajouté : « *Nous ne croyons pas que le problème de la durée du travail ne doit se résoudre qu'au niveau européen. Nous n'ignorons pas cette dimension et cela irait mieux s'il y avait une coordination intersyndicale, mais les travailleurs doivent dans chaque pays essayer d'obtenir cette diminution.* » — J.-P. D.

Manifestation commune des grévistes des banques des assurances et de la S.F.P.

« PARIS - LONGWY : POUR GAGNER, TOUS UNIS »

Les banques, les assurances, la S.F.P. : « *Tous unis dans un même combat* »... Combien étaient-ils ? Plus de dix mille probablement, mercredi 28 février, sur toute la largeur des avenues parisiennes, depuis le quartier de la Trinité jusqu'au ministère des finances, rue de Rivoli.

Dès 11 heures, les manifestants convergeaient place de la Trinité où la C.G.T. et la C.F.D.T. avaient convoqué leurs troupes pour prolonger le rassemblement des employés de banques, organisé place Edouard-VII, et celui du secteur semi-public, organisé place de la Victoire, par l'ensemble des fédérations ouvrières.

De nombreux slogans, dont celui-ci particulièrement remarqué : « *Paris-Longwy, pour gagner, tous unis.* »

Au hasard du long cortège, on remarquait les camionnettes de l'imprimerie Chaix et de plusieurs entreprises en difficulté, les délégations des principales banques : Crédit lyonnais, Crédit du Nord, Société générale, B.N.P., Crédit foncier, ou des grandes compagnies d'assurances : U.A.P., A.G.F., GAN, la France. Des slogans encore : « *2 600 francs minimum, 35 heures hebdomadaires, non au chômage, les banquiers peuvent payer.* »

Rejoint à l'Opéra par les élus communistes de la région d'Ile-de-France, puis par de nouvelles délégations des banques et des assurances, le cortège, considérablement grossi, a stationné une demi-heure devant le ministère des finances.

● *Les grèves dans les compagnies d'assurances.* — Au GAN (Groupe des assurances nationales) le travail a repris le 27 février dans les immeubles parisiens du boulevard Haussmann, de la rue Laffitte et de la rue Pillet-Will, après que des cadres eurent investi, tôt le matin, les locaux occupés par des grévistes. Cependant, le 1er mars, l'immeuble du 15 *bis*, rue Lafiftte (9e) était toujours occupé, malgré une ordonnance d'évacuation rendue la veille par le tribunal des référés.

Des débrayages se poursuivent dans plusieurs autres compagnies, et les grévistes occupent plusieurs immeubles de l'U.A.P., tandis que les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et SNAMAT-C.G.C. ont lancé un ordre de grève de vingt-uatre heures pour le 2 mars.

PRESSE

● *A l'Agence France-Presse*, l'entrevue du mardi 27 février entre la direction et les délégués de l'Intersyndicale des journalistes a permis de trouver des solutions aux différents problèmes qui avaient déclenché une grève de cinq jours sur l'ensemble du réseau français (*le Monde* du 28 février) : le cas des journalistes reconnus inaptes au travail sur console de visualisation recevra une réponse conforme au vœu exprimé par l'Intersyndicale tandis que Mme H. Van Helst, finalement reconnue apte au travail sur console, sous contrôle médical, est réintégrée immédiatement et rétroactivement du 25 janvier.

● *M. Mort Rosenblum*, directeur pour la France de l'Associated Press depuis août 1977, deviendra rédacteur en chef de l'*International Herald Tribune* à compter du 1er avril, où il succédera à M. Murray Weiss. L'annonce en a été faite mardi par M. Robert Eckert, directeur, et M. Walter Thayer, président du conseil d'administration de l'*International Herald Tribune*.

M. Mort Rosenblum, né en 1943, est entré en 1965 à l'Associated Press, où il a occupé de nombreux postes : à New-York, en Afrique, en Extrême-Orient et en Amérique latine.

LA POURSUITE DE L'AGITATION DANS LE NORD ET DANS LA LORRAINE

Le patronat condamne les actions violentes

Tandis que la plupart des partis politiques réclament la convocation du Parlement en séance extraordinaire pour débattre du problème de l'emploi, notamment dans le secteur sidérurgique, l'agitation sociale se poursuit en Lorraine et dans le Nord.

A Homécourt (Meurthe-et-Moselle), le directeur de l'usine Orne-Amont (groupe Sacilor) a été sequestré dans son bureau, mercredi 28 février, à 14 h. 30, par plusieurs dizaines d'ouvriers, après l'annonce d'une mesure de chômage technique. Les forces de l'ordre ayant pris position devant l'usine vers 1 heure du matin, ce jeudi 1er mars, ce directeur a été libéré peu après sur l'intervention de militants de la C.G.T. et d'élus du P.C.

A Longwy, où le maire (P.C.) de la ville, M. Jules Jean, réclame, dans un télégramme adressé au préfet de Meurthe-et-Moselle, « *la suspension des responsabilités et la mutation du commissaire Michel pour le maintien de la sécurité publique* » après les déclarations du chef de la police envisageant une « *nouvelle attaque* » du commissariat (*le Monde* du 1er mars), une centaine de militants C.G.T. d'Usinor, de la Chiers et de Gorcy ont occupé la gare tout l'après-midi et une partie de la soirée de mercredi. Ils entendaient obtenir l'assurance de la S.N.C.F. que « *les produits étrangers nécessaires à la sidérurgie, minerai de fer, coke ou acier, ne transiteront plus par cette gare* ». Pendant cette occupation, une dizaine de trains de marchandises ont été bloqués et le trafic en direction de Paris et du Luxembourg a été interrompu.

Dans le Valenciennois, nous indique notre correspondant à Lille Georges Sueur, « *le bilan de la journée du 28 février est impressionnant* ». L'immeuble de la place Froissard à Valenciennes, ancienne maison de maître qui abrite à la fois l'organisation patronale de la métallurgie pour le Valenciennois et la chambre syndicale de la sidérurgie pour le Nord et le Pas-de-Calais, a subi des dégâts très importants, après le « passage » de plusieurs centaines de manifestants. Parquets, tapisseries, lambris, ont été très abîmés ; bureaux, tables, sièges, ont été cassés ou jetés par la fenêtre pour être brûlés avec de nombreux dossiers. Les sapeurs-pompiers ont dû intervenir pour éviter que le feu ne gagne l'ensemble de l'immeuble.

Après cette action, dont les syndicats ne prennent pas la responsabilité, une autre opération a été menée à Cambrai, dont M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, est le maire (R.P.R.). Vers 15 heures, un cortège de quatre-vingts voitures environ quittait Denain pour aller bloquer le poste de péage sur l'autoroute Paris-Bruxelles, avant de déboucher sur la place de Cambrai, dont les accès furent vite bloqués. Vers 18 heures, l'hôtel des impôts fut envahi par des manifestants et des dossiers furent jetés sur la chaussée pour y être brûlés ; mais l'action ne put se développer en raison de l'intervention des policiers. Par ailleurs, une centaine d'élus locaux du Valenciennois se sont rendus en cortège au siège des contributions directes de Valenciennes, où ils ont déposé quelque vingt mille déclarations d'impôts recueillies dans les mairies.

M. François Ceyrac : nous comprenons, mais...

M. Pierre Carous (R.P.R.), sénateur, maire de Valenciennes, a condamné les agissements violents : « *les invasions d'immeubles, les bris de mobilier, les incendies même limités, ne servent ni ceux qui en sont les auteurs ni l'image de marque de la région. Nos intérêts sont communs : agissons dans le calme* », a-t-il dit.

Devant l'Union patronale de l'Ardèche, réunie mercredi à Privas, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a, lui aussi, condamné la violence, en déclarant notamment : « *Nous comprenons les problèmes sociaux et humains que vivent certaines régions à l'heure actuelle. (...) Mais depuis un mois, les destructions systématiques de locaux patronaux, les séquestrations de chefs d'entreprise et de cadres, et même les menaces sur les personnes, se multiplient. Ces agissements répétés sont d'une gravité exceptionnelle et ne peuvent être tolérés. En tout cas, il faut que chacun sache que seraient considérés comme nuls les engagements qui seraient arrachés par la contrainte. De façon plus générale, ce climat de violence est néfaste au redressement économique en cours, comme à la concertation nécessaire entre les partenaires sociaux.* »

En raison de cette agitation sociale, l'Union (patronale) des industries métallurgiques et minières a décidé d'annuler le rendez-vous prévu pour le vendredi 2 mars avec les cinq fédérations syndicales de la métallurgie, estimant que « *les conditions qui permettent des relations contractuelles normales entre représentants syndicaux et patronaux ne sont plus actuellement réunies* ».

Les syndicats ont réagi à ces déclarations. Pour la C.G.T., « *la violence et la provocation sont le fait d'Etchegaray et du gouvernement Giscard-Barre, qui licencient des dizaines de milliers de travailleurs* ». Pour la C.F.D.T., « *la voie la plus sûre pour éviter l'escalade de la violence, les exactions de toutes sortes et donc un dévoiement de l'action préjudiciable aux intérêts des travailleurs est de négocier réellement* ». Rappelant son « *opposition à tout acte de violence* » et indiquant qu'elle « *ne participera pas à des mouvements amplificateurs, grèves ou actions de masse qui ne contribueraient qu'à détériorer le climat social* », la C.G.C. demande au gouvernement et au patronat « *d'accélérer les procédures de négociations* ».

« *Pour contraindre le pouvoir et le patronat à discuter des mesures industrielles pour le maintien de la sidérurgie et des mines de fer* », les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN de Lorraine ont réaffirmé, mercredi, « *la nécessité d'organiser, fin mars, une marche interprofessionnelle sur Paris sous la conduite et la responsabilité syndicales* ». M. François Mitterrand, actuellement en Lorraine, a déclaré qu'il soutiendrait cette action.

Comment l'Allemagne fédérale a mené depuis dix ans sa politique de réadaptation professionnelle

De notre correspondant

Bonn. — Depuis dix ans déjà, la République fédérale d'Allemagne jouit d'un système permanent de reconversion, qui, après des débuts modestes, va être développé. La loi sur la promotion du travail a, en effet, transformé, dès 1969, le vieil Office du placement et de l'assurance-chômage en une Agence fédérale pour l'emploi, aux tâches beaucoup plus vastes. Cet organisme n'a pas seulement pour fonction d'assurer le développement de l'orientation professionnelle des jeunes, il est aussi chargé de faciliter l'orientation permanente de la main-d'œuvre.

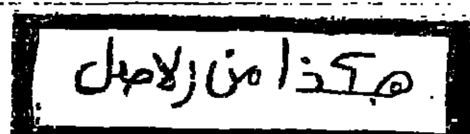
Chaque travailleur, indépendamment de son âge, peut donc bénéficier d'un système de promotion individuelle, destiné à lui permettre d'acquérir des qualifications de plus en plus poussées. Cette aide comporte des allocations d'entretien, un financement du perfectionnement professionnel, ainsi que le remboursement de tous les frais de déplacement, des vêtements de travail, d'assurance-maladie et accident afférents à ce changement. L'ensemble de ces aides représente entre 80 % et 95 % du salaire net perdu par l'intéressé. Ces mesures n'ont toutefois pas attiré autant de candidats qu'on le souhaitait. Elles sont utilisées par les jeunes désireux de se qualifier plus que par les travailleurs âgés ayant intérêt à changer de métier. Du 1er janvier au 30 novembre 1978, par exemple, sur les cent cinquante-neuf mille bénéficiaires de la loi concernant la promotion du travail, le nombre des candidats à la réadaptation professionnelle ne s'est élevé qu'à vingt-trois mille sept cent (15 %).

Heureusement, comme dans beaucoup d'autres domaines en R.F.A., l'initiative privée, stimulée par les subventions de l'Etat, a fait preuve d'une activité assez remarquable pour faire face aux transformations économiques. Tel a été notamment le cas pour les entreprises sidérurgiques de la Ruhr qui, depuis plus de dix ans, ont amorcé la diversification de leurs activités en même temps que la restructuration de la production d'acier. Tyssen, par exemple, s'est intéressé à toute une série d'activités allant des matières plastiques à l'électroménager, en passant par la construction de villas. Un développement du même genre est intervenu dans beaucoup d'autres firmes. Durant les dix dernières années, près de soixante-dix mille travailleurs de la sidérurgie se sont vu offrir de nouvelles fonctions — souvent mieux rémunérées — dans des entreprises créées ou absorbées par les maîtres de forges de la Ruhr.

Il est vrai que les problèmes de réadaptation professionnelle sont plus faciles à résoudre dans une région comme la Rhénanie qui, en dépit d'une image fort répandue, n'a jamais fermé la porte aux industries légères, alors que la Lorraine est restée plus strictement axée sur ses activités traditionnelles. Cette politique favorable aux salariés menacés par la rationalisation aurait-elle été entreprise avec la même énergie si, depuis le lendemain de la guerre, les entreprises sidérurgiques de la République fédérale n'avaient pas été réglées par le système de cogestion (Mitbestimmung) grâce auquel les syndicats sont en mesure de s'opposer à une politique brutale de licenciement ?

D'autres branches industrielles, moins directement soumises à ce genre de pression, témoignent, il est vrai, d'un même souci d'assurer l'avenir de leur main-d'œuvre. La grande entreprise chimique B.A.S.F., de Ludwigshafen, qui a toujours stimulé la promotion professionnelle autant pour les travailleurs déjà engagés que pour les jeunes postulant un emploi, vient, par exemple, d'inaugurer un nouveau centre de formation, où les ouvriers pourront bénéficier en moyenne de huit cents heures d'enseignement théorique et pratique réparties sur dix-huit mois, tout en continuant de rester à leur poste. Cet effort doit permettre à la fois de recruter le personnel qualifié, dont l'entreprise a besoin, et d'offrir une chance aux travailleurs menacés par les mesures de rationalisation. La principale contribution de l'Etat à de telles mesures de recyclage est surtout d'ordre fiscal : les dépenses consacrées à cette politique contribuent à réduire le montant des bénéfices imposables.

JEAN WETZ.



AFFAIRES

HOECHST RENFORCE SA POSITION MONDIALE DANS LES PEINTURES AUTOMOBILES

Le groupe chimique allemand Hoechst accentue sa percée sur le marché mondial des résines et des peintures destinées à protéger les carrosseries automobiles de la corrosion. Il vient en effet d'entrer chez Nissan, deuxième constructeur japonais de véhicules, avec lequel un contrat a été signé portant sur la cession à ce dernier de la licence de revêtement dite cathodique, la plus performante actuellement.

Ce contrat est le troisième qu'obtient Hoechst en six mois, après ceux qu'il a signés en août 1978 avec Fiat et Honda. Il permettra à Hoechst d'affirmer sa domination mondiale dans ce secteur d'activité.

En 1978, la firme de Francfort couvrait déjà 87 % des besoins des constructeurs allemands. Ses parts de marché étaient de 50 % dans le monde, de 67 % en Europe et de 45 % en France, où il est un des principaux fournisseurs de la régie Renault.

M. GEORGES LUCAS EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LAROUSSE

M. Georges Lucas a été nommé président du directoire de la Librairie Larousse. Il succède à Etienne Gillon, mort le 30 décembre 1978. Les trois directeurs généraux sont Claude Moreau, Jean-Louis Moreau et M. Georges Lucas lui-même.

La Librairie Larousse, connue pour ses dictionnaires et ses encyclopédies, gère un réseau de dix succursales ou filiales à l'étranger. Avec un chiffre d'affaires de 464 millions de francs en 1977 et une progression estimée à 16 % en 1978.

[*Né en 1915 à Rennes (Ille-et-Vilaine)*, M. Georges Lucas, licencié en droit, a aussi suivi des études de lettres et de philosophie. De 1948 à 1975, il a été administrateur délégué du groupe de la Librairie Bertrand qui avait fait un effort important en langue portugaise. De 1966 à 1972, il a été vice-président-directeur général de la Banque franco-portugaise. En 1968, il a été nommé administrateur des Editions Robert Laffont, dont il fut le directeur général de 1975 à 1978 date à laquelle il devait entrer au directoire de la Librairie Larousse.]

CORRESPONDANCE

LA BATAILLE POUR LE CONTROLE DE DUCELLIER

Le point de vue des protagonistes

A la suite de l'article paru dans le Monde du 21 février sous le titre : « La bataille pour le contrôle de Ducellier rebondit », M. Simpson Jones, P.-D. G. de la société française des Industries Lucas, filiale du groupe britannique Lucas, conteste notre version des faits. Il nous prie de publier la mise au point suivante :

La troisième chambre de la cour d'appel, statuant en référé, n'a évidemment pas tranché le fond du litige. Elle s'est bornée à rappeler qu'en droit français les conventions de croupier étaient licites à condition qu'elles ne révèlent pas l'existence plus ou moins occulte d'un accord contraire à la loi.

Mais la cour considère également que « le contrat de croupier... tend, lorsque les droits du croupier sont beaucoup plus importants que ceux du titulaire des parts, vers une cession de ces parts... qui, faite sans le consentement des autres associés, est interdite par l'article 19 de la loi du 24 juillet 1966.

De plus la cour considère que, si l'associé d'une société en nom collectif peut convenir avec un tiers de partager avec lui les produits financiers de ses parts d'intérêt, il doit conserver l'exercice de ses autres prérogatives d'associé sans pouvoir les déléguer à son croupier, tant en ce qui concerne les résolutions à prendre au cours des assemblées générales que le contrôle de la gestion sociale.

La troisième page de l'arrêt de la cour est en grande partie consacrée à une description détaillée de la convention dite *« de croupier »* établie entre D.B.A. et Ferodo et démontre clairement que la société en participation issue de cette convention octroie, à travers un comité de gérance, le contrôle de Ducellier à Ferodo, et que D.B.A. s'engage à communiquer au comité de gérance tous *les livres, registres, comptes et* informations relatifs à Ducellier auxquels D.B.A. a accès, en rappelant que D.B.A. est effectivement le gérant de la société Ducellier et que Ferodo est le principal concurrent en France de cette société.

En vue de la l'arrêt de la cour interdisant à D.B.A. de se soumettre aux instructions du comité de gérance, de la société en participation entre Ferodo et D.B.A. et de communiquer à ce comité quelque document que ce soit concernant tant les sociétés Ducellier que Lucas, il est difficile de considérer que Ferodo et Lucas ont été renvoyés « dos à dos », particulièrement quand ce sont Ferodo et D.B.A. qui sont condamnés aux entiers dépens de l'appel.

[Nous n'avons jamais prétendu, pour notre part, que la cour d'appel avait renvoyé Ferodo et Lucas dos à dos. Nous avons simplement indiqué que tout s'était passé « comme *si la cour renvoyait les deux plaignants dos à dos* ». L'affaire, le P.-D.G. de Lucas le reconnaît, n'est pas réglée sur le fond.]

***

De son côté, Ferodo a donné sa version des faits dans un communiqué :

La prise d'intérêt indirecte de Ferodo dans Ducellier est depuis l'origine contestée par Lucas, qui a porté l'affaire à différentes reprises, sans succès, devant les tribunaux, comme cela a été publié à l'époque.

La décision sur le fond concernant cette affaire a été mise en délibéré par le tribunal de commerce de Paris, qui s'est réuni le 15 janvier dernier, et le jugement sur le fond n'est pas encore intervenu.

Le jugement en cour d'appel du 19 février concerne un référé qui avait débouté Lucas de ses demandes. Il confirme le jugement pris en première instance et décide certaines mesures conservatoires dans l'attente du jugement sur le fond.

Ferodo rappelle que son association avec D.B.A. dans Ducellier a été réalisée pour éviter une prise de contrôle totale de Ducellier par Lucas, qui aurait mis en cause la restructuration réalisée sous l'égide de Ferodo dans les *équipements électriques* en France, à l'initiative des pouvoirs publics et des principaux constructeurs automobiles.

L'objectif de Ferodo dans cette affaire, rappelé à différentes reprises, est la recherche d'une solution industrielle dans l'intérêt de *la construction automobile* française et des partenaires des sociétés concernées

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U. ..	4,2670	4,2705	− 145	− 115	− 300	− 260	− 835	− 765
$ can. ...	3,5740	3,5785	− 135	− 100	− 265	− 215	− 680	− 605
Yen (100)	2,1007	2,1050	+ 50	+ 85	+ 90	+ 135	+ 305	+ 365
DM	2,3000	2,3031	+ 45	+ 75	+ 100	+ 135	+ 325	+ 385
Florin	2,1275	2,1320	− 20	− 10	− 25	− 10	0	+ 60
F B (100)	14,5470	14,5640	− 150	− 45	− 330	− 165	− 650	− 385
F. S.	2,5450	2,5485	+ 130	+ 165	+ 275	+ 315	+ 840	+ 910
L. (1 000).	5,0727	5,0788	− 250	− 200	− 505	− 435	−1475	−1350
£	8,6175	8,6280	− 485	− 415	− 925	− 825	−2210	−2065

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/8	4 1/16	4 7/16
$ E.-U.	3 9/16	3 15/16	10 5/16	10 11/16	10 1/4	10 7/8	11 1/16	11 7/16
Florin	6 7/8	7 5/8	6 7/8	7 3/8	6 7/8	7 3/8	6 7/8	7 3/8
F B. (100)	6 1/4	7 3/4	7 1/4	8	7 1/4	8	7 1/2	8 1/2
F. S.	− 1/8	+ 1/4	− 1/16	+ 5/16	− 1/16	+ 5/16	5/16	11/16
L. (1 000).	8 3/4	10 1/4	11 3/8	12 1/4	11 5/8	12 1/2	12 5/8	13 1/2
£	13 1/4	14 1/4	12 3/4	13 5/8	12 1/2	13 1/2	12 3/8	13 1/8
Fr. franç..	6 5/8	7 1/8	6 5/8	7 3/8	7 1/4	7 3/4	8 7/16	8 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

LES ÉLECTIONS AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE

Succès pour la Fédération des exploitants et recul du MODEF

Les résultats des élections aux chambres d'agriculture, qui se sont déroulées les 17 ou 18 février dans la plupart des départements, sont dans l'ensemble favorables à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles que préside, pour le moment encore, M. Debatisse. Bien qu'ils soient encore officieux, ces résultats indiquent un gain en voix et en sièges de 2,21 % et 4,14 % respectivement pour les candidats se réclamant de la F.N.S.E.A. A l'inverse, le mouvement de défense des exploitations familiales (MODEF), concurrent principal qui se situe à la gauche de la centrale de M. Debatisse, recueillant 17,9 % des suffrages, perd près de 3 %, alors que la Fédération française de l'agriculture (F.F.A.), outsider de droite, progresse légèrement avec 5,95 % des voix.

On savait que la F.N.S.E.A., qui recueille près de 68 % des votes exprimés, n'était pas menacée ; mais ce succès relatif sur le MODEF conforte les dirigeants de la centrale. L'appui implicite qu'il leur apporte, à l'heure où le monde paysan s'interroge sur le devenir de la politique agricole commune et sur les conséquences, pour les producteurs français, de l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal, n'est pas étranger à la décision de M. Debatisse qui, c'est maintenant certain, quittera la présidence de la F.N.S.E.A. pour être élu parlementaire européen. Seul le moment où il passera officiellement la main n'est pas encore arrêté.

Les chambres d'agriculture, élues au suffrage universel, sont un peu les parlements départementaux de l'activité agricole, que les pouvoirs publics doivent obligatoirement consulter. Les élus du collège des exploitants sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Ceux des autres collèges — propriétaires, salariés, anciens exploitants, groupements — le sont, en totalité, tous les six ans. Le scrutin de 1979 concernait le seul collège des exploitants de deux cent huit circonscriptions sur quatre cent sept, pour 832 sièges sur 1 628. Une cinquantaine de sièges vacants étaient à pourvoir dans le cadre d'élections complémentaires.

Des difficultés qui expliquent un succès

La participation, très variable selon les départements — 80 % dans l'Aisne, 40 % dans les Bouches-du-Rhône, par exemple, — progresse par rapport à 1974 de 2,40 % environ et dépasse les 57 %. Mais on notera une diminution du nombre des inscrits de 11,70 %. En nombre de sièges, le scrutin de liste majoritaire creuse les écarts, puisque, avec les deux tiers des voix, les élus se réclamant de la F.N.S.E.A. emportent plus de neuf sièges sur dix. Le MODEF, qui avait 30 sièges en 1974, en perd 19 ; la F.F.A., qui en avait 19, en cède 11. Les « inclassables » sont stables : 58 au lieu de 59.

Déjà lors du renouvellement triennal partiel de 1976, la poussée enregistrée, en 1974, par le MODEF s'était effritée. La cause principale est peut-être moins celle d'une perte d'influence qu'un manque notoire d'argent pour mener efficacement campagne. L'analyse des gains ou des pertes du MODEF fait apparaître une évolution très disparate selon les circonscriptions, qui pourrait s'expliquer par l'inégalité des moyens engagés dans la campagne.

La seconde raison du succès de la F.N.S.E.A. peut encore s'expliquer paradoxalement par les difficultés que traverse le monde paysan. Quand les revenus sont négatifs ou plus que faibles, que la crise du porc se prolonge et que celle des autres productions animales s'annonce, quand la Commission européenne cherche à limiter la production laitière, à réduire les prix garantis pour le sucre, quand les céréaliers, à tort ou à raison, ne se sentent plus en Europe dans un climat de confiance, que les viticulteurs et autres producteurs de fruits et de légumes s'interrogent sur leur avenir, le monde agricole serre les coudes. Troisième élément d'appréciation de ces résultats : un même sigle « F.D.S.E.A. » (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles), le plus souvent mis en avant, peut concerner des réalités politiques différentes. Dans l'Ouest, par exemple, où certains départements sont en rupture avec la F.N.S.E.A., ou un autre — la Loire-Atlantique — est exclu et où d'autres, encore plutôt contestataires, sont cependant demeurés à l'intérieur de l'organisation nationale, ce sont les listes « F.D.S.E.A. » qui ont été élues.

Une chose est sûre : M. Debatisse, dont les candidats n'ayant pas réussi leur percée dans l'arrondissement de Riom, reste, cette fois encore, à la porte de la chambre du Puy-de-Dôme, où les opposants à la F.N.S.E.A. conservent une voix de majorité. Sans être trop méchante langue, on peut dire que l'actuel président national des chambres d'agriculture, M. Perrin, respire. Ce n'est pas en 1979 que M. Debatisse pourra tenter de lui ravir sa place, qui n'est pas, elle, incompatible avec un mandat de parlementaire européen.

JACQUES GRALL.

AUTOMOBILE

AU SALON DE GENÈVE

Toyota lance une traction avant

Genève. — L'automobile ne s'est jamais si bien portée qu'en Suisse : le marché a progressé l'an dernier de 16 % après un bond de 15 % déjà enregistré à la fin de 1977 : on compte désormais une voiture pour trois habitants et plus d'un quart du parc a moins de deux ans... Il est vrai qu'ici les prix baissent parfois ! C'est pourquoi le Salon qui vient de s'ouvrir ce jeudi (1) est une fête à laquelle chacun peut se réjouir.

Les constructeurs français tout d'abord, dont la part du marché (22,1 %) est bien loin de celle des Allemands (43,7 %), mais dont les ventes se sont accrues de près de 27 % en 1978. Renault, Peugeot et Citroën accentuant respectivement leur pénétration de 31,6 %, 33,1 % et 22,9 %. La Régie nationale reste le quatrième importateur en Suisse avec 24 000 voitures, derrière Volkswagen-Audi (44 200, soit 16,3 % des immatriculations), Opel (31 900) et Ford (25 500). Viennent ensuite Fiat-Lancia (31 400), Toyota (14 700), Citroën (13 800) et Peugeot (13 500).

Le public ensuite, pour lequel un maximum de modèles vraiment nouveaux sont exposés. Ce n'est pas par haasrd que Peugeot présente ici pour la première fois sa 604 turbo diesel et sa 305 diesel (voir ci-dessous) la manifestation de Genève, la seule qui soit restée annuelle, est une vitrine incomparable pour un lancement d'importance. Il n'est donc pas étonnant que Toyota ait attendu le salon genevois pour dévoiler en Europe sa première traction avant, la Tercel, dont l'objectif

De notre envoyé spécial

de vente est fixé à 3 000 véhicules par jour (voir ci-dessous).

Parmi les autres premières figurent en bonne place le break Renault 18, la Volkswagen Golf cabriolet, dont la version G.L.S. ne devrait pas coûter moins de 45 000 francs, une Passat G.L.I. dont le moteur 110 ch est celui de la Golf G.T.I., les véhicules tous terrains de Mercedes et de Volkswagen (le très militaire Iltis), dont les prix avoisinent 100 000 francs, une Land-Rover à châssis long mieux motorisée, puisqu'elle adopte le grouge V 8 de la Range-Rover, et la Honda Prélude, un coupé 2 + 2 magnifique réalisé à partir de l'Accord. Citons encore une boîte automatique pour l'Alfetta 2 000 L, un nouveau moteur 1 602 cm3 pour la Honda Accord, un moteur Opel tout nouveau de 1 300 cm3 offert en option sur les Ascona à partir de juin, en attendant son installation définitive sur la future Kadett traction avant, un allumage transistorisé sur tous les six cylindres B.M.W., une boîte cinq vitesses sur l'Autobianchi A 112 Abarth et l'apparition d'un moteur 1,2 litre sur la Toyota Starlet. Chez Simca-Chrysler, une série limitée d'Horizon à boîte mécanique et moteur 1 113 cm3 de 83 ch DIN voisine avec la nouvelle « bombe » du groupe, la Lotus Sunbeam, dont le moteur 2,2 litres développe 155 ch. Dans les deux cas, une commercialisation prochaine est prévue en France.

C'est à peu près tout ce qu'il faut retenir — rapidement — de ce Salon 1979 très riche. Une déception, cependant, la nouvelle petite Lancia n'est pas au rendez-vous. Cette évolution de la Fiat Ritmo, plus raffinée et mieux motorisée, n'apparaîtra que dans quelques semaines. Ce sera le début des avatars de la Ritmo qui, à partir de 1980, prendra tour à tour des allures sportive (115 ch) ou économique (un moteur Diesel dont une version pourrait animer la 127) et dont la base servira à un coupé.

En attendant, à la fin de l'année apparaîtra la nouvelle Fiat, la petite Zéro, dont les moteurs 650 cm3 et 900 cm3 animeront une caisse parallélépipédique de 3,30 m de long à traction avant et roues indépendantes. Ici, les gammes vieillissantes sont condamnées plus vite qu'ailleurs. Les Britanniques, dont les ventes ont chuté de 16 % l'an dernier au point de rejoindre celles des grosses américaines, ont pu tirer cette leçon. Fiat est serein. L'édition 1980 du Salon de Genève est déjà un peu la sienne.

MICHEL BERNARD.

(1) Du 1er au 11 mars.

Des japonaises aux Diesel Peugeot

La Tercel Toyota ne sera commercialisée en France qu'en version quatre portes, bien qu'une berline deux portes et un coupé trois portes soient également présentés en Suisse.

Petite (3,89 m. sur 1,55 m.) discrète et très européenne d'allure, la nouvelle Toyota est une traction avant parfaitement réussie. Saine et simple, elle garde fidèlement sa trajectoire sur tous les profils. Et des pertes de motricité (patinage de la roue motrice intérieure) ne sont pas sensibles en virages serrés. Le confort profite largement des quatre roues indépendantes, mais il est meilleur à l'avant où les sièges sont mieux taillés. La direction est légère, le maniement de la boîte cinq vitesses très agréable et le niveau sonore est particulièrement bas pour la classe du véhicule (7 CV) notamment au-dessus de 100 kilomètres-/heure.

Le moteur 1300 centimètres cubes, tout nouveau, satisfait par sa souplesse et ses accélérations franches, l'étagement de la boîte mériterait cependant une quatrième moins longue.

L'équipement général est moins flatteur que celui des précédents modèles Toyota. Il est cependant complet et son agencement dans l'habitacle a le mérite d'être clair.

L'ensemble ne révèle, après un court essai, aucune « fausse note » : la Tercel est sûre, facile à conduire et déjà familière... mais elle devrait coûter plus de 30 000 francs.

Les breaks Renault 18

Le break Renault 18 peut être équipé de deux moteurs 1 397 centimètres cubes (7 CV) et 1 649 centimètres cubes (9 CV) qui équipent les berlines. Le premier équipe la version de base R 18 (1) et la R 18 TL. Quant au second, il est réservé aux breaks R 18 TS à boîte mécanique à quatre rapports ou à boîte automatique.

L'équipement de ces derniers est complet (moins toutefois que celui des berlines) et leurs finitions en font des véhicules où tout aspect utilitaire semble banni. La visibilité est excellente en tous points, notamment à l'arrière grâce à la faible largeur des montants du hayon et à l'importance de sa vitre. Le seuil de chargement se trouve au niveau des pare-chocs. Sa surface est de 2 mètres carrés lorsque la banquette arrière est rabattue. Mais la largeur disponible (86 centimètres) souffre de la présence des colonnes d'amortisseurs arrière. La contenance du réservoir d'essence a été portée à 57 litres tandis que les freins à tambour arrière étaient renforcés et que des ressorts à flexibilité variable étaient adoptés afin de maintenir le même confort (sensiblement égal à celui de la berline, y compris le niveau sonore), quelle que soit la charge.

Il reste cependant un gros défaut : la direction semble plus légère que sur les berlines, mais les pertes de motricité du train avant en virages serrés doivent être d'autant plus sensibles que le chargement de l'arrière allège proportionnellement la partie avant du break. Les 7 CV, dont le couple moteur est plus faible, ignorent ce problème et leurs performances en charge restent très honorables.

Les prix s'échelonnent de 32 300 F (18) à 34 800 francs (TL), 37 800 F (TS) et 41 000 francs (TS automatique). — M. B.

(1) Une berline R 18 proposée à 30 500 F vient compléter la gamme vers le bas. Elle adopte la même finition que le nouveau break, moins achevée que la version TL.

La 604 turbo

On ne s'étonnera pas que des deux nouvelles Peugeot diesel présentées au Salon de Genève, la 604 D turbo retienne plus l'attention que la 305 D qui ne fait que s'apprêter en temps utile à remplacer la 304 D vieillissante.

Avec la 604 D turbo, Peugeot vient en effet semer un peu l'inquiétude sur un marché particulier où des firmes allemandes ont passablement triomphé jusqu'ici dans le créneau « haut de gamme » déjà touché depuis quelques mois par la CX 2500, de Citroën.

La 604 D turbo s'est vu dotée du moteur de la 504, qui a fait ses preuves, mais on lui a adapté un turbocompresseur Garrett entraîné par le gaz d'échappement. Sans augmenter donc l'encombrement du moteur qui reste le quatre cylindres de 2 304 cm3, on acquiert une puissance notable qui mène allégrement une caisse de 604 aux environs de 160 kilomètres-heure. Pour 8 CV fiscaux, voilà obtenus 80 ch DIN avec un couple de 18,8 mKg à 2 000 tours.

Le comportement routier du véhicule est sain et à vrai dire ne serait-ce le départ de la voiture qui révèle la mollesse traditionnelle du Diesel, tout laisse croire — l'insonorisation est au point — que l'on circule dans une voiture classique qui roulerait à l' « ordinaire ». Extérieurement, toutefois, le bruit du Diesel n'échappera pas aux oreilles attentives.

Les 604 D turbo sont livrables en version standard ou « grand confort ». Les boîtes sont à quatre ou cinq rapports et une boîte automatique est disponible. Les vitesses et ressources des différents modèles s'en ressentiront, la boîte mécanique à cinq rapports constituant la dotation la plus efficace.

Il est paradoxal de constater que Peugeot destine à une clientèle de « professionnels » sa 604 D turbo et sa 305 D à sa clientèle « particuliers ». A l'essai on jurerait le contraire. — C. L.

Au Mexique

UNE FILIALE DE RENAULT VA RACHETER LA BRANCHE AUTOMOBILE DE DIESEL NATIONAL

Le gouvernement mexicain a autorisé la cession à Renault de Mexico de la branche automobile de Diesel National, société d'État mexicaine qui produit, outre des voitures, des camions, des wagons. La société Renault de Mexico a été créée en juin 1978, afin de regrouper la production d'automobiles jusque-là assurée par Diesel National, et la commercialisation des véhicules assurée par la société Renault Mexicana. Le capital de Renault de Mexico (1 milliard de pesos) est détenu pour 60 % par des sociétés d'État mexicaines et à 40 % par le groupe Renault. Avec l'autorisation du gouvernement, Renault de Mexico va racheter les actifs industriels (essentiellement un atelier de montage) de la branche automobile de Diesel National, qui produit en moyenne vingt mille voitures par an.

ÉNERGIE

Économie d'économies

Lorsque les objectifs que l'on a définis semblent ne pas devoir être atteints, on peut renforcer les politiques en cause ou modifier les objectifs. La seconde solution prévaut sur la première en matière d'économies d'énergie.

« En 1985, a affirmé le 27 février M. Giraud lors du colloque national sur l'énergie du parti républicain, la consommation en énergie sera de 230 millions de *tonnes d'équivalent-pétrole* (TEP). Elle aurait été de 265 millions de TEP si des économies d'énergie n'avaient été réalisées. » *Jusqu'à présent les économies d'énergie avaient toujours été annoncées comme devant représenter 45 millions de TEP. Voilà donc 10 millions de TEP économisés à bon compte, mais qui ne pèseront guère sur le bilan global puisqu'un comité interministériel a récemment révisé en baisse les prévisions de la consommation énergétique nationale à l'horizon 1985, pour tenir compte du ralentissement de notre croissance.*

Passé les premières économies — les plus faciles à réaliser — immédiatement après la crise de 1973, les progrès ont stagné faute des investissements indispensables. Certes l'attribution à l'Agence pour les économies d'énergie de « cagnotte » — obtenue sur les importations pétrolières grâce à la dévalorisation du franc par rapport au dollar — n'est pas négligeable (560 millions de francs) mais en République fédérale d'Allemagne, c'est plus de 2 milliards de francs qui seront consacrés à de tels investissements.

Le charbon était aussi au centre de préoccupation du ministre de l'industrie tant au parti républicain qu'au Conseil économique et social qui discutait le rapport sur « les perspectives énergétiques en 1980 » *rédigé par M. Demargne, ancien président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière* (le Monde du 24 février). *Ce dernier avait préconisé un ralentissement de la régression de la production de charbon national* « autant qu'il apparaîtrait possible après une nouvelle réflexion approfondie ».

« Force est de constater que nos réserves sont modestes et que les coûts d'exploitation sont très élevés », *a répété M. Giraud, ajoutant :* « Sait-on que dans les dernières exploitations charbonnières de notre territoire, la valorisation des tonnes extraites non seulement ne couvre pas le prix de revient, mais dans certains bassins houillers, ne couvre même pas les frais de fournitures. » *Et le ministre de l'industrie de suggérer que l'on conserve le charbon pour nos petits-enfants, lorsque le prix de l'énergie aura tellement grimpé que nos mines redeviendront rentables. Heureusement il y a le nucléaire...* — B. D.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ BORIE

Le chiffre d'affaires provisoire (hors taxes) de la société des entreprises de travaux publics André Borie s'est élevé à 197 782 419 F pour l'année 1978, en augmentation de 20 % sur celui de l'exercice 1977.

Malgré cette augmentation, l'activité de la société reste inférieure à ses possibilités en raison de la conjoncture très défavorable du marché des travaux publics. De ce fait, ainsi qu'il a déjà été indiqué dans un communiqué précédent, les résultats d'exploitation de l'exercice 1978 seront déficitaires. Cependant, bien que les comptes ne soient pas encore arrêtés, il apparaît que le résultat net de cet exercice, constitué des profits exceptionnels et des profits sur exercices antérieurs, sera positif. La société prévoit que le dividende pourrait être maintenu à son niveau antérieur de 35,10 F par action dont 11,70 F d'avoir fiscal.

Au cours de l'année 1978, la société a notamment obtenu, seule ou en groupement : le collecteur des Coteaux pour la Ville de Paris, deux lots de la ligne Marne-la-Vallée-Noisy pour la R.A.T.P., un lot de la deuxième ligne du métro de Lyon, la galerie du Pouget pour E.D.F., la galerie de reconnaissance de la Chamoise sur l'autoroute A 42, deux feeders pour la Compagnie générale des eaux à Nice, le pont sur la Boa et la station d'épuration de Yamoussoukro en Côte-d'Ivoire.



BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 février 1979 et a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978. Le total du bilan suivant les nouvelles normes comptables s'élève à 6 079 698 402,96 F. Le bénéfice net après tous amortissements, provisions et impôts, ressort à 25 113 960,75 F, dont 805 686 F de plus-values nettes à long terme, contre 27 600 212,78 F pour l'exercice 1977, dont 2 273 469 F de plus-values nettes à long terme. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 19 avril prochain, la distribution d'un dividende de 13,50 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 6,75 F, soit au total 20,25 F. Ce dividende, identique à celui de l'exercice précédent, s'applique à 1 251 000 actions, contre 1 200 000 actions l'an dernier. Il est rappelé que les comptes de 1978 comprennent ceux de la Banque auxiliaire absorbée à compter du 1er janvier 1978 dans le cadre de la politique de développement du réseau d'agences de la V.C.P., dont le nombre s'élève aujourd'hui à trente-trois, contre dix-sept l'année dernière.



SIGNATURE D'UN CRÉDIT À MOYEN TERME DE 100 MILLIONS DE FRANCS EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN

Un crédit de 100 millions de FF à 10 ans en faveur de la Société nationale d'investissement du Cameroun (S.N.I.) a été signé le 19 février 1979. Ce crédit est dirigé par la Société générale. Il porte un intérêt de 1 3/4 % au-dessus du taux de base bancaire et est garanti par la République unie du Cameroun.

La S.N.I. est une société d'État qui a été créée en 1964. Elle a pour objet la mobilisation de l'épargne nationale en vue de favoriser les investissements d'intérêt économique et social dans les domaines industriels, agricoles et commerciaux. Au 30 juin 1978, les financements cumulés accordés à 75 sociétés représentaient FCFA 22 milliards.

A la cérémonie de signature, la S.N.I. était représentée par M. Amadou Bello, président-directeur général.

FRANCE ÉPARGNE (SICAV)

PARIBAS

	30-09-78 M.F.	31-12-78 M.F.
ACTIF NET	40,29	52,53
Répartition :	%	%
— Actions fr. ..	24,3	26,5
— Actions étr. ..	33,4	31,8
Obligations fr. :		
• Convertibles ..	0,3	0,3
• Autres	31,9	28
— Obligat. étr. ..	5,2	7,7
— Liquidités	4,9	5,7
Nombre d'act. en circulation	222 235	287 844
Valeur de l'act. ..	181,31 F	181,85 F

DUMEZ

Les travaux exécutés par le groupe en 1978 se sont élevés à 3 250 millions de francs T.T.C. et à 3 100 millions de francs hors taxes. Le volume de travaux restant à exécuter au début de 1979 représente plus d'un an de chiffre d'affaires, non compris les avenants et les contrats nouveaux en cours de négociation.

Les résultats nets consolidés de l'exercice 1978 demeurent très favorables puisqu'ils devraient ressortir à un montant analogue à ceux de l'exercice précédent permettant ainsi de poursuivre la politique d'augmentation du dividende.

FINANCIERS DES SOCIÉTÉ

ENTREPRISES DE TRAVAUX PUB

ANDRÉ BORIE

BANQUE VE

ET COMMERCIALE DE PAR

LES SICAV DES CAISSES D'ÉPARGNE

gérées par la caisse des dépôts et consignations

SIGNATURE D'UN CRÉDIT A MOYEN TE

DE 100 MILLIONS DE FRANCS EN FAVEUR

NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAM

FRANCE ÉPARGNE (SICAV)

DUMEZ

LIGUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPUL

Ministère de l'Énergie et des Industries Pétrochim

Entreprise Nationale SONATRACH

Avis d'Appel d'Offres national et internation

ÉTRANGER

Calculé sur de nouvelles bases

LE DÉFICIT COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS A DÉPASSÉ 3 MILLIARDS DE DOLLARS EN JANVIER

Washington *(A.F.P., Agefi)*. — Le déficit commercial des Etats-Unis s'est aggravé en janvier atteignant 3,1 milliards de dollars, *son niveau le plus élevé depuis* février 1978, au lieu de 1,7 milliard en décembre. Cette détérioration résulte toutefois largement d'une révision des méthodes d'ajustement saisonnier. Sur l'an*cienne base, utilisée jusqu'en* 1978, le déficit serait revenu de 2 milliards de dollars en décembre à 1,9 milliard en janvier. Pour l'ensemble de 1978, le déséquilibre reste inchangé à 28,4 milliards *de dollars*.

Les importations américaines ont atteint 16,2 milliards de dollars en janvier. Leur augmentation de 8 % a été due principalement aux arrivages de pétrole *qui sont passés de 3,5 à 4 milliards* de dollars (+ 14 %) et à une nouvelle poussée des achats en provenance du Japon, pays avec lequel les Etats-Unis ont eu un déficit de 1 milliard de dollars en janvier. Les exportations américaines, pour leur part, se sont élevées à 13,1 milliard de dollars, en diminution de 1,1 % par rapport à décembre.

Compte tenu du coût de l'assurance et du fret (CAF), le déficit commercial des Etats-Unis a représenté 4,1 milliards de dollars en janvier contre 2,7 milliards en décembre.

● *Les commandes américaines de biens durables* ont augmenté de 4,1 % en janvier, soit la plus forte progression depuis celle de 6 % en octobre 1978. Ces commandes avaient augmenté de 2 % (chiffre révisé) en décembre et diminué de 0,4 % en novembre. Elles atteignent en janvier 81,3 milliards de dollars. Les statistiques de janvier contredisent les signes de ralentissement économique qui se sont manifestés au cours du même mois : diminution des constructions de logements, stagnation des ventes au détail et des revenus personnels. Les seules commandes de biens d'équipement non militaires qui constituent un indicateur sur l'activitt à venir, ont augmenté de 12,8 % en janvier, après avoir *reculé de 1 % en décembre*. — *(A.F.P.-Agefi)*.

EXPORTATION ET MAITRISE TECHNOLOGIQUE

● I.T.T. et Ericsson se partagent le marché brésilien du téléphone
● Thomson livrera à l'U.R.S.S. une usine de fabrication de centraux

Le groupe I.T.T. et la Société suédoise Ericsson viennent d'obtenir une commande de *plus de 1 milliard de francs* au *Brésil* pour équiper le réseau téléphonique.

De son côté, la Société française L.M.T., filiale du groupe Thomson-C.S.F., et la Centrale d'achat soviétique Technopromimport ont signé, nous indique notre correspondant à Moscou, jeudi 1er mars, un accord portant sur la livraison d'une usine pour la fabrication d'un central téléphonique M.T. 20 à commutation *temporelle, d'une capacité de un million de* lignes. Ce contrat, d'un montant supérieur à 425 millions de francs, faisait partie des affaires importantes actuellement en discussion entre les deux pays, pour lesquelles la France accorde à l'Union soviétique des crédits bonifiés au taux de 7,20%.

Le Brésil a décidé de confier au groupe Ericsson et à I.T.T. la modernisation de son réseau téléphonique. le montant global du contrat est de 250 millions de dollars (plus de 1 milliard de francs). Les deux groupes, qui ont procédé récemment à la « brésilianisation » *de leurs filiales locales, se le partageaient à peu près* par moitié. Le contrat prévoit l'étude et la fourniture des premiers centraux (Axe pour Ericsson et Métaconta pour I.T.T.). La filiale fran*çaise d'I.T.T., la Compagnie générale* de constructions téléphoniques, est le chef de file du groupe dans cette opération, fournissant notamment sa propre version du central Métaconta.

Avec le Brésil, la première vague des grands marchés d'équipement téléphonique dans le monde s'achève. Un rapide bilan des « contrats d usiècle » de ces dernières années *montre que l'industrie française a été* absente des « gros coups », tout au moins en matière de centraux téléphoniques. L'Arabie Saoudite (15 milliards de F) a choisi Philips-Ericsson ; la Corée du Sud (2,5 *milliards*), I.T.T. ; Taïwan (1 milliard), I.T.T. ; l'Australie (2,5 milliards de F), Ericsson ; Singapour (400 millions de F), Hitachi ; l'Algérie (1 milliard), I.T.T. Certes, Thomson-Ericsson ou la C.G.C.T. peuvent espérer quelques retombées de certains de ces contrats, sous la forme, par exemple, de fourniture de sous-ensembles. Et le Brésil représente (avec un contrat de 60 millions de francs en Colombie), un sérieux ballon d'oxygène pour la C.G.C.T., dont les prises de commandes à l'exportation avaient sensiblement diminué en 1978.

Il reste que ni cette firme ni Thomson n'ont remporté — seules — de marché significatif à l'étranger au cours des trois dernières années. « *Rien d'étonnant* à *cela*, dira-t-on, « *Thomson n'a pas la maîtrise technologique des centraux* Métaconta et Axe, *que les P.T.T. voulaient lui voir exporter.* » Et, au sein de la galaxie I.T.T., l'influence de la C.G.C.T. a diminué au profit des filiales belge et espagnole, le jour où la part du groupe a été réduite sur le marché français.

C.I.T.-Alcatel tire son épingle du jeu

Seule C.I.T.-Alcatel (groupe C.G.E.) a réussi à tirer, à peu près, son épingle du jeu. Grâce à son central électronique temporel *E 10*, en avance d'une génération par rapport aux cen*traux Axe et Métaconta*. Quatorze pays dont déjà choisi le E 10 et le Sri Lanka vient à son tour de commander un central de vingt-huit mille lignes pour équiper Colombo. Ce contrat, de 35 millions de francs, revêt pour C.I.T.-Alcatel une importance particulière. Il vient améliorer un carnet de commandes à l'exportation qui avait une fâcheuse tendance à se dégonfler. Il permet à C.I.T.-Alcatel de prendre pied en Asie du Sud-Est (le futur marché indien n'est pas loin). Il a été obtenu contre les Japonais de NEC, qui présentaient à cette occasion, pour la première fois, leur nouveau central électronique temporel.

L'exemple de C.I.T.-Alcatel et les grands contrats de ces dernières années sont là pour le prouver : l'avenir du groupe Thomson passe par la maîtrise d'une gamme de produits qui lui sont propres. Ses dirigeants l'ont aujourd'hui compris et ils poussent le développement des centraux temporels MT 20 et MT 25 (1). Et là, comme par miracle, les perspectives à l'exportation se font plus favorables. Déjà, la Grèce a commandé un central MT 20. Le contrat soviétique vient enfin d'être conclu. Les choses ont réellement avancées avec Moscou le jour où Thomson a proposé une usine de MT 20 à la place de *l'usine de centraux Metaconta initialement prévu.*

Un autre contrat est considéré comme acquis : la construction d'une usine clés en mains en Turquie (deux cent mille lignes de capacité de production annuelle). Le Bénin, le Mali, le Niger ont l'intention de commander chacun un central. Enfin, la Bulgarie est très intéressée par la nouvelle gamme de Thomson.

Reste à savoir si cette concurrence franco-française entre C.I.T.-Alcatel et Thomson, proposant chacun leurs *centraux temporels à l'étranger*, est globablement bénéfique pour le commerce extérieur français. La question mérite au moins d'être posée.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) En rachetant à I.T.T. la société Le Matériel téléphonique, Thomson a trouvé dans les laboratoires de *cette firme le prototype du central* temporel baptisé aujourd'hui MT 20. Ce central avait été développé sur fonds propres par L.M.T. à l'instigation de son P.-D.G., M. Etchegaray, qui dirige aujourd'hui Usinor. Le groupe I.T.T. ne croyait pas, à l'époque, en *l'avenir immédiat des centraux temporels*.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Le marché s'oriente à la baisse jeudi, et l'indice des industrielles perd 3,6 points, à 478,2. Recul également des fonds d'Etat et des mines d'or. Beuls, les pétroles progressent.

Or (ouverture) (dollars 249 30 contre 251 30

VALEURS	CLOTURE 28 2	COURS 1 3
Beecham	643	641
British Petroleum (1)	10 1/8	10 13/64
Courtaulds	110	110
De Beers	480 .	474 ..
Imperial Chemical	388 ...	388 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	296 ...	295 ...
Shell	652 ...	666 ...
Vickers	175	175 .
War Loan 3 1/2 %	32 3 4	32 5 8
*West Driefontein	31 3 4	31 1/2
*Western Holding	28 3 16	28 1/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C. I. M. T. LORRAINE. — Bénéfice net pour 1978 : 3,98 millions de francs contre 2,34 millions pour l'exercice précédent, somme à laquelle s'ajoutaient 2,53 millions de plus-values à long terme.

BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS. — Bénéfice net pour 1978 : 24,30 millions de francs contre 25,32 millions. Il s'y ajoute 805 686 F de plus-values nettes à long terme contre 2,27 millions. Dividende global : 20,25 F (inchangé).

MAUREL ET PROM. — Les comptes de l'exercice 1977-1978 se soldent par une perte de 645 960 F contre un bénéfice de 1,89 million. Aucun dividende ne sera versé.

DUMEZ. — Les résultats nets consolidés de l'exercice 1978 « demeurent » très favorables puisqu'ils devraient ressortir à un montant analogue à ceux de l'exercice précédent, permettant ainsi de poursuivre la politique d'augmentation du dividende.

BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER. — Bénéfice net pour 1978 : 6,01 millions de francs contre 6,07 millions de francs. Dividende global de 13,50 F contre 12 F.

ESSILOR. — Comme prévu, le bénéfice consolidé pour 1978 devrait marquer une progression de 15 %. Pour l'exercice précédent, le résultat du groupe avait atteint 39,7 millions de francs. Une augmentation de capital interviendrait dès que les conditions du marché la rendront intéressante.

SOFINER. — Cette filiale à 99 % d'Ufiner a réalisé un bénéfice net provisoire de 2,66 millions de francs en 1978 contre 1,56 million en 1977. Le dividende global devrait dépas*ser 8,50 F contre 4,50 F précédemment*.

NEW-YORK

Modeste redressement

Un modeste redressement des cours s'est produit mercredi à Wall Street, après la chute de la veille et en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un léger gain de 1,62 point à 808,82.

Le nombre de baisses (750) est néanmoins resté supérieur à celui des hausses (645), 438 valeurs demeurant d'autre part inchangées.

L'activité s'est ralentie et 25,16 millions de titres ont changé de mains contre 31,67 millions.

Ce redressement a été essentiellement dû à des facteurs techniques, des rachats de vendeurs à découvert ayant été enregistrés après le recul prononcé du marché ces derniers jours. Il ne saurait donc augurer la tendance des prochaines séances, et ce, d'autant moins que les opérateurs ont seulement appris après la séance l'aggravation du déficit commercial des Etats-Unis en janvier, et l'accélération le même mois de la hausse des prix agricoles.

VALEURS	COURS 27 2	COURS 28 2
Alcoa	52 1 8	51 3 4
A.T.T.	61 1 8	61 1 4
Boeing	62 1 8	62 5 8
Chase Manhattan Bank	28 3 4	28 7 8
Du Pont de Nemours	128 1 2	129 3 8
Eastman Kodak	58 3 4	58 5 8
Exxon	49 3 4	49 1 4
Ford	40 1 8	41 1 8
General Electric	46 1 4	46
General Foods	32 3 4	32 3 4
General Motors	53 3 8	53 5 8
Goodyear	16 1 2	16 1 2
I.B.M.	299 1 8	300 1 2
I.T.T.	27 1 2	27 1 2
Kennecott	22 1/2	22 3 8
Mobil Oil	72	72 1 4
Pfizer	29 3/4	30 1 8
Schlumberger	88	86 3 4
Texaco	24 1 8	24 1/4
U A L Inc.	23 5 8	24 1/4
Union Carbide	36 1 2	36 1 8
U S Steel	22 3 8	22 3/4
Westinghouse	17 3 8	17 1/2
Xerox	53 3 8	52 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 2	1 3
1 dollar (en yens)	202 35	202 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 1/2 %

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er mars 1979 a été tiré à 587 016 exemplaires.

LE CONFLIT ENTRE LES DEUX YÉMENS

Le conseil de la Ligue arabe tiendra dimanche une réunion extraordinaire à Koweït

Le conseil de la Ligue arabe tiendra une réunion extraordinaire, dimanche 4 mars à Koweït, pour tenter de trouver une solution au conflit opposant les deux Yémens. En annonçant cette réunion, M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue, a formulé l'espoir que les deux pays accepteraient le plan de paix proposé par l'Arabie Saoudite. Ce plan prévoit un cessez-le-feu immédiat, le retrait des troupes sur leurs positions antérieures, l'arrêt de l'aide accordée par les belligérants aux « rebelles » des deux camps et l'acceptation d'une instance arabe pour contrôler l'application du cessez-le-feu.

Sur le plan militaire, les seules informations — fragmentaires et parfois contradictoires, — dont on dispose, viennent d'Aden. Ce silence de Sanaa donne à penser que les troupes nord-yéménites éprouvent de sérieuses difficultés. Si l'on en croit le dernier communiqué diffusé par le Front démocratique national du Nord-Yémen, qui regroupe les opposants au régime de Sanaa soutenu par Aden, les combats se poursuivent au Nord-Yémen sur une bande frontalière très montagneuse de plus de 300 kilomètres allant de Qaataba, à 200 kilomètres au sud de Sanaa jusqu'à Harib, à quelque 150 kilomètres à l'est de la capitale. Selon M. Mahmoud Ocheiche, ministre sud-yéménite des communications, qui se trouve à Beyrouth, de violents combats opposeraient depuis mardi soir, « *aux environs de Sanaa* », des troupes gouvernementales à des tribus opposées au régime.

Interrogé sur les relations de son pays avec l'Arabie Saoudite, le ministre sud-yéménite s'est félicité de leur amélioration. « *Actuellement*, a-t-il dit, *il n'existe aucun différend entre nous et l'Arabie Saoudite, et nous sommes prêts à accepter tout effort arabe, saoudien ou autre, pour mettre un terme au conflit.* » A Ryad, la radio saoudienne a formulé, mercredi, une mise en garde sévère contre toute ingérence d'une « *puissance extérieure à la région* ».

Après avoir rappelé les permissionnaires de son armée, l'Arabie Saoudite a pris la décision de retirer son contingent de la Force arabe de dissuasion stationnée au Liban « pour défendre les frontières du pays ».

Livraison d'armes américaines à Sanaa

A Washington, inquiets de l'évolution des combats, les Etats-Unis ont décidé d'accélérer leurs livraisons d'armes au gouvernement de Sanaa. Dans un premier temps, les Etats-Unis vont livrer des armes anti-chars et des canons anti-aériens Vulcan, dont les commandes avaient déjà été passées pour un montant non précisé. Le gouvernement américain a, en outre, demandé lundi l'autorisation du Congrès pour des fournitures d'armes plus importantes, qui faisaient depuis plusieurs mois l'objet de discussions entre Washington et Sanaa. Les Etats-Unis se proposent de livrer au Nord-Yémen 12 chasseurs F-5E, 100 véhicules blindés de transport de troupes, 64 chars, ainsi que deux avions de transport C-130 qui seront transférés d'Arabie Saoudite, pour un montant total de 300 millions de dollars. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Les chances de signer le traité de paix israélo-égyptien ne sont pas mauvaises

affirme à Paris M. Shimon Pérès, chef de l'opposition travailliste

Au cours d'une réunion de presse qu'il a tenue ce jeudi 1er mars à Paris, M. Shimon Pérès, ancien président du gouvernement israélien et chef de l'opposition travailliste, s'est exprimé de façon optimiste sur les chances de la négociation israélo-égyptienne, en vue de la signature d'un traité de paix.

« *Je voudrais*, a-t-il dit, *jeter tout de suite une note d'optimisme dans notre rencontre. J'estime que les chances pour la conclusion du traité de paix entre Israël et l'Egypte ne sont pas mauvaises. J'ai toujours pensé qu'il fallait signer l'accord de paix avec l'Egypte le plus rapidement possible. Je vous rappellerai que les difficultés actuelles ne sont pas la première crise que traversent les négociations. Pour le moment, il faut clarifier les rapports entre Israël et les Etats-Unis, mais je pense qu'Israël et l'Egypte ont toujours les mêmes raisons profondes de signer la paix.* »

M. Pérès a déclaré cependant qu'il était d'accord avec le Likoud pour s'opposer aux « *pressions américaines* » qui, a-t-il dit, « *créent de mauvaises conditions pour la négociation. Il faut y résister. Cela ne veut pas dire que nos positions sont devenues les mêmes. Nous continuons de critiquer le plan d'autonomie de M. Begin qui complique inutilement les choses et nous continuons de défendre notre propre plan de compromis territorial. Ce compromis territorial devrait être négocié avec les Jordaniens et non pas avec les Egyptiens. Même le refus actuel de la Jordanie de participer aux négociations ne nous fait pas changer de position car le roi Hussein pourrait réviser son attitude.* »

A propos de la remarque de M. Giscard d'Estaing, dans sa dernière conférence de presse, sur l'éventualité d'un retour au Conseil de sécurité, dans le cas où les négociations israélo-égyptiennes échoueraient, M. Shimon Pérès a déclaré : « *Un tel retour devant le Conseil de sécurité signifierait l'association de l'U.R.S.S. et d'autres pays de l'Est aux négociations. Il signifierait aussi que le monde arabe tout entier serait invité. Dans ces conditions, il n'y aurait aucune possibilité d'arriver à un résultat quelconque.* » — R. D.

L'AFFAIRE LOCKHEED EN ITALIE

M. Tanassi, ancien ministre de la défense est condamné à deux ans et quatre mois de prison par la Cour constitutionnelle

De notre correspondant

Rome. — Après vingt-trois jours de délibérations — un record absolu en Italie — le jury spécial de la Cour constitutionnelle a rendu, le jeudi 1er mars, son verdict dans l'affaire Lockheed.

Deux anciens ministres figuraient parmi les onze inculpés : MM. Luigi Gui (démocrate-chrétien) et Mario Tanassi (social-démocrate), accusés l'un et l'autre d'avoir touché des pots-de-vin de la firme aéronautique américaine, pour l'acquisition de quatorze Hercules C 130 par l'Italie en 1969-1970.

M. Gui, qui détenait le portefeuille de la défense à l'époque des faits incriminés, a été reconnu non coupable. En revanche, M. Tanassi, qui lui succéda à ce poste, s'est vu condamné à deux ans et quatre mois de prison, à 400 000 lires (2 000 F) d'amende et à l'interdiction d'occuper des charges publiques pendant deux ans et demi. En outre, il a été déchu de son mandat de député.

Les autres principaux accusés poursuivis pour corruption, concussion ou vol de deniers publics, ont encouru les peines suivantes : deux ans et quatre mois de prison pour Ovidio Lefebvre, l'ami de l'ancien président de la République, M. Giovanni Leone ; deux ans et deux mois de prison pour son frère, Antonio Lefebvre, qui distribuait lui aussi les pots-de-vin ; un an et neuf mois de prison pour le général Duilio Fanali, ancien chef d'état-major de l'aéronautique ; et deux ans et quatre mois de prison pour Camillo Crociani, haut fonctionnaire en fuite à l'étranger.

L'affaire Lockheed avait éclaté en février 1976 avec la publication du rapport Church sur les multinationales américaines. L'argent distribué en Italie ne représentait que 2 millions de dollars : une somme dérisoire comparativement à celles d'autres affaires de corruption. Mais celle-ci menaçait directement le prestige de la classe politique et de l'Italie elle-même.

C'est la première fois que deux anciens ministres sont déférés devant la Cour constitutionnelle (*le Monde* des 4 et 10 mars 1977). Ils auraient pu être trois : l'ex-président du Conseil, M. Mariano Rumor, soupçonné d'être le mystérieux « Antelope Cobbler » cité dans les documents secrets de la firme aéronautique, n'avait été absous que d'extrême justesse en février 1977 par une commission d'enquête parlementaire. Deux mois plus tard, le procès Lockheed était instruit par le Parlement italien au grand complet. Députés et sénateurs s'en tinrent aux conclusions de la commission d'enquête et remirent le dossier à la Cour constitutionnelle érigée, pour la circonstance, en Haute Cour de justice.

La sentence du 1er mars provoque d'abondants commentaires à Rome. On n'a pas fini de discuter en particulier l'absolution du ministre démocrate-chrétien. Par pure coïncidence, cette sentence intervient une semaine après la conclusion d'un autre procès, celui de l'attentat de la piazza Fontana, qui lui aussi semblait ne devoir jamais arriver à son terme. Dans les deux cas, on n'a cependant pas l'impression que la lumière a été vraiment faite sur les compromissions de certains dirigeants italiens. Si l'honneur est sauf, la vérité reste encore assez obscure.

ROBERT SOLÉ.

[M. Mario Tanassi, député de Rome, a été l'une des plus importantes personnalités social-démocrates de la politique italienne depuis 1945. Né en 1916, militant dans l'antifascisme, il devient socialiste en 1944. Il fut l'un des promoteurs de la scission du parti socialiste en 1947. Secrétaire du parti social-démocrate en 1956, député en 1963 et toujours réélu, il fut président de ce parti en 1969, après la nouvelle scission. Il a été à plusieurs reprises titulaire du portefeuille de la défense.]

[M. Luigi Gui, sénateur démocrate chrétien en 1975, après avoir été député de Vénétie depuis 1946, a été très proche de M. Aldo Moro. Il a souvent occupé le ministère de l'instruction publique et fut ministre de la défense en 1968-1970 (mais en a supprimé toute mention dans la notice biographique de l'annuaire parlementaire.]

JEAN PAUL II RELANCE LA COLLABORATION ŒCUMÉNIQUE

Jean Paul II a envoyé une lettre à Mgr Torrella Cascante, vice-président du secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, à l'occasion de la réunion du groupe mixte Eglise catholique et Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.), qui a lieu actuellement à Neufchâtel (Suisse).

Le pape exprime le désir de voir « *s'intensifier l'effort en vue de hâter le rétablissement de l'unité entre tous les chrétiens* ». « *Dès maintenant*, ajoute Jean Paul II, *avant même que cette unité de foi, de vie sacramentelle et de liens hiératiques ne soit rétablie (...), je souhaite que vous puissiez trouver comment assurer une collaboration croissante dans tous les domaines où cela est maintenant possible entre l'Eglise catholique et le Conseil œcuménique des Eglises.* »

∴

Cette prise de position de Jean Paul II sur l'œcuménisme, lors de la première réunion depuis son élection du groupe mixte, devra dissiper certaines craintes de ceux, surtout chez les protestants, qui se demandent si le nouveau « pape polonais », connu pour son intransigeance doctrinale et sa piété mariale, ne constituera pas un « frein » en matière œcuménique.

Au lendemain de son élection, Jean Paul II avait bien déclaré : « Il ne nous semble pas possible que le drame de la division des chrétiens continue. C'est un objet de perplexité et de scandale », *mais on attendait de connaître sa position sur la collaboration de l'Eglise catholique avec le C.Œ.E.*

Rappelons que Paul VI avait déclaré, en 1969 : « Nous ne considérons pas que la question de la participation de l'Eglise catholique au Conseil œcuménique des églises soit mûre au point que l'on puisse ou doive donner une réponse positive. » *Sans encore donner cette* « réponse positive », *Jean Paul II vient de débloquer une situation figée. — A. W.*

LA GRÈVE DES COTATIONS CONTINUE A LA BOURSE DE PARIS

La grève des cotations à la Bourse de Paris, qui a eu lieu mardi 27 et mercredi 28 février, s'est poursuivie jeudi 1er mars et doit s'étendre jusqu'au vendredi 2 mars « au minimum ». Un second vote du personnel (1 179 « oui » contre 1 063 « non ») en a décidé ainsi.

DES ÉLUS ET DES MAIRES DE L'OUEST PARISIEN PROPOSENT UN NOUVEAU TRACÉ POUR L'A 86

Vingt-quatre maires et élus de l'Ouest parisien viennent d'adopter et de diffuser une motion proposant une solution de remplacement aux projets actuels de bouclage de l'autoroute A 86 entre Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et Viroflay (Yvelines).

Les élus rejettent les trois tracés retenus par l'administration pour l'A 86, qui, affirment-ils, « *apportent tous la même nuisance globale* ». Ils demandent, en revanche, la réalisation « *rapide* » de deux projets : d'une part, la jonction des autoroutes A 12, B 12 et G 12 (inscrites au programme triennal routier régional 1979-1981), qui permettrait de contourner Saint-Cyr l'Ecole (Yvelines), et, d'autre part, l'autoroute A 14, qui doit relier le quartier de la Défense (Hauts-de-Seine) à l'autoroute de Normandie (A 13) à la hauteur d'Orgeval (Yvelines).

Cette contre-proposition consisterait donc à faire passer la circulation en dehors des zones urbanisées et, en partie, sur l'autoroute A 13. Un tel tracé avait été primitivement envisagé par l'administration, qui y avait renoncé, estimant qu'il est trop éloigné de la capitale et ne résout pas les problèmes de liaison entre les différentes agglomérations de la petite couronne.

Parmi les signataires de la motion figurent notamment MM. Jacques Baumel (R.P.R.) et Paul-Louis Tenaillon (C.D.S.), présidents respectivement des conseils généraux des Hauts-de-Seine et des Yvelines, Claude Labbé, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, Marc Lauriol et Michel Péricard, députés R.P.R. des Yvelines.

MORT DU CONSTRUCTEUR OUEST-ALLEMAND D'HÉLICOPTÈRES HEINRICH FOCKE

Brême (*Reuter*). — Le constructeur aéronautique Heinrich Focke, surnommé « le père de l'hélicoptère », est mort dimanche 25 février à Brême, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, a annoncé, mercredi 28 février, un porte-parole de la société germano-néerlandaise V.F.W.-Fokker.

Sa société, la Focke-Wulf, créée avec son ami Georg Wulf en 1924, a été intégrée dans le groupe V.F.W.-Fokker dans les années 60.

Heinrich Focke avait été chassé de son entreprise par le régime nazi dans les années 30. Il n'eut donc aucune responsabilité dans la fabrication des avions de combat de la Focke-Wulf durant la seconde guerre mondiale.

Après son éviction de cette société, Heinrich Focke fonda l'entreprise de construction d'hélicoptères Focke-Achgelis. Son modèle VA-61 fut le premier hélicoptère au monde à recevoir un certificat de navigabilité et à atteindre l'altitude de 7 100 mètres, un record international resté imbattu pendant douze ans. En 1958, il réalisa le premier hélicoptère ouest-allemand d'après-guerre.

● *M. Kenneth Campbell*, ancien correspondant du *New York Times* à Paris, est décédé mardi 27 février à New-York, à l'âge de soixante-dix ans.

Engagé volontaire à seize ans pendant la première guerre mondiale, il avait reçu à dix-huit ans la croix de guerre française. Pendant la seconde guerre il avait été officier de liaison avec des unités britanniques et françaises en Afrique du Nord et en Italie. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Du 5 au 9 mars

SEMAINE ANTIRACISTE A VINCENNES (Val-de-Marne)

Une Semaine antiraciste est organisée à Vincennes du 5 au 9 mars 1979, à l'hôtel de ville de la cité, sous le patronage de M. Jean Clouet, maire et conseiller général, avec la participation des associations communautaires de Vincennes, Saint-Mandé et Fontenay-sous-Bois, des B'nai B'rith et de la LICA.

Plusieurs manifestations sont prévues au cours de la semaine :

— Le lundi 5 mars, à 19 heures : inauguration officielle de l'exposition par MM. Jean Clouet et Jean Pierre-Bloch, président de la LICA.

— Le mardi 6 mars, à 20 h. 30 : projection du film « Au nom du Führer », salle Georges-Pompidou, 142, rue de Fontenay, à Vincennes.

A l'issue de la projection de ce documentaire sur les ravages du nazisme parmi les enfants, un débat s'engagera avec comme animateur le Père Riquet.

— Le jeudi 8 mars, à 20 h. 30, à la mairie de Vincennes : conférence-débat de Beate Klarsfeld, membre du comité central de la LICA, sur le sujet suivant : « Pas de prescription pour le crime de génocide ».

Le débat sera animé par Jean-Pierre Levy, compagnon de la Libération et fondateur du réseau Franc-Tireur.

— Tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h. 30, à la mairie de Vincennes : exposition permanente, avec documents, brochures, livres, photos, dessins et autres témoignages sur le racisme et l'antisémitisme.

Clôture : vendredi 9 mars, à 12 heures.

● *La validité des cartes de déporté et d'interné résistant et politique* est prorogée jusqu'au 1er janvier 1984, soit de cinq ans, annonce le *Journal officiel* du 10 février.

La mort n'est, en définitive, que le résultat d'un défaut d'éducation puisqu'elle est la conséquence d'un manque de savoir-vivre.

A B C D E F G